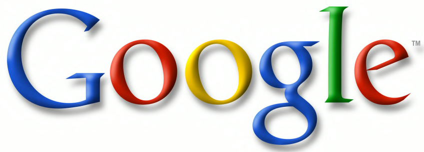


HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

SE TROUVE AUSSI

A PARIS,

Chez Nicolle, rue de Seine, n.° 12;

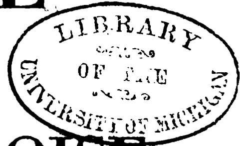
A JÉNA,

A la Librairie Académique.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE,



PAR GABRIEL HENRY,

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS D'ERFURT ET D'JÉNA, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Ob imperitiam linguarum multi ab insidiatoribus ex improviso sunt oppressi ; è diverso scientia multos exemit imminentibus periculis. Itaque prodest magis quàm nocet linguæ communicatio, quòd nunc quoque per singulas religiones, præsertìm indigenarum nihil æquè confert ac lingua omnium eadem, tum si quis plures linguas ediscat ; mox probatur ab eorum peritis, et pro amico cognoscitur ; non leve argumentum societatis afferens loquelam familiarem, mox accedit securitas à periculis.

PHILO, de Confusione Linguarum.

TOME PREMIER.

PARIS,
LEBLANC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ABBAYE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.
1812.

PRÉFACE.

Le Chancelier Bacon désiroit ardemment qu'on écrivît l'Histoire littéraire. Il disoit que sans elle l'Histoire du genre humain étoit comme la statue de *Polyphême* dont on auroit arraché l'œil *. Cette grande vérité a été sentie. Aussitôt que des études plus méthodiques eurent assigné aux sciences la place que chacune d'elles devoit occuper, on dut nécessairement remonter à leur origine, pour en mieux suivre les développemens et les progrès. On voulut connoître le point d'où l'on étoit parti, et la marche des découvertes déjà faites, pour se frayer un chemin vers celles qui restoient à faire.

L'Histoire des progrès des sciences et des arts a été combinée avec celle des hommes illustres qui les avoient fait éclore, et qui les avoient cultivées avec le plus de succès. Il n'est plus guère de système de connoissances

---

* *De Augmentis Scientiarum*, lib. II, cap. IV (a).

humaines qui n'ait son historien; il n'y a point d'art, point de partie des belles-lettres dont on n'ait recherché l'origine, les progrès, les révolutions, les succès et les disgrâces.

La plupart des langues polies ont également leurs historiens (*); pourquoi la langue françoise est-elle privée de cet avantage? Il n'existe pas de livre qui traite cette matière à fond. L'Histoire de la Langue existe depuis long-temps, mais dispersée dans nos monumens, dans l'Histoire de notre Littérature. J'ai senti le besoin de recueillir ces matériaux, persuadé que rien ne donne plus de goût, plus de facilité pour l'étude d'un système de connoissances, qu'un tableau qui expose comment en ont été rassemblées les différentes parties. Destiné à l'enseignement public, et à introduire de jeunes étrangers dans le sanctuaire de notre littérature, j'ai cru devoir leur montrer par quels moyens nos écrivains étoient parvenus à procurer à la langue françoise le caractère de l'*universalité*. Des cours répétés ont multiplié mes recherches et mes observations.

Enfin, j'en ai formé un corps d'Histoire, en appuyant mes réflexions sur des faits; ces faits épars, je les ai rassemblés; le plus souvent j'ai copié mes garants, sans avertir qu'ils me servoient de guide, et plus souvent encore j'ai employé les propres termes des écrivains, soit afin de donner plus de goût pour l'étude de notre langue, en citant les grands modèles qui l'ont perfectionnée, soit parce que les passages que j'ai cités étoient eux-mêmes des preuves de sa perfection.

Le premier à parcourir cette carrière d'une certaine étendue, j'ai dû broncher quelquefois. L'Histoire ne sera pas complette : isolé comme je l'étois, j'ai manqué de matériaux; mais ce que j'ai dit servira de base au travail de quelque habile écrivain. Je n'ai ni la ressource des livres, ni celle de l'avis des gens de lettres; peut-être n'ai-je pas même assez de dextérité pour employer habilement le peu de ressources qui me sont offertes. Cependant, un ouvrage de ce genre manque dans nos Lycées; d'habiles maîtres pourront tirer parti du mien : qu'il réveille le goût pour notre littérature, celui des re-

cherches, et je ne regretterai pas les longues veilles que j'y ai consacrées.

La nature du sujet a tracé le plan auquel je me suis astreint; j'ai examiné quelle étoit l'origine de la langue françoise, mais sans entrer dans des discussions que je laisse aux érudits de profession. Après avoir montré d'où elle a tiré ses premiers élémens, je l'ai suivie dans tous ses développemens, jusqu'à l'époque glorieuse où elle vient de rendre éternels ses droits à l'universalité. Cette méthode me prescrivoit un ordre chronologique; je l'ai rarement interrompu pour m'arrêter à des réflexions nées du sujet même, ou pour présenter les formes successives de la langue par des exemples puisés dans nos meilleurs manuscrits.

A l'Histoire de ces continuelles améliorations, succède celle des travaux entrepris pour lui donner cette perfection à laquelle elle est parvenue. J'ai examiné les opérations des grammairiens dans tous leurs détails; je n'ai pas craint la sécheresse de la matière, quand elle étoit indispensable à la fidélité de la narration. Je le répète, je n'ai cherché

qu'à être utile. Ainsi, mon Ouvrage se divise naturellement en deux parties, l'Histoire de la Langue, et l'Histoire de sa Grammaire. Il se présentoit beaucoup de choses qui, bien que nécessaires au développement du sujet, n'auroient pu qu'arrêter et jeter de la confusion dans les idées : c'étoient les preuves et les titres qui constatoient la vérité des faits, et des digressions moins liées avec le corps de l'Ouvrage : je les ai répandues dans des notes; les plus courtes, les plus essentielles, sont au bas du texte; celles qui sont plus longues, ou moins faites pour le commun des lecteurs, sont renvoyées à la fin de chaque volume. Il s'y trouve aussi quelques traductions de morceaux moins connus en France, mais qui viennent à l'appui de mes assertions.

L'Histoire des travaux faits sur la Langue demandoit une longue énumération des écrits publiés sur cette matière; comment les alléguer sans parler de leurs auteurs, sans apprécier leur mérite intrinsèque? C'eût été une suite de discussions dans lesquelles je n'aurois fait que répéter ce qui a été dit

tant de fois, et que l'Histoire littéraire expose plus convenablement. Cependant, mon travail seroit incomplet si je ne faisois connoître quels ouvrages a produits cette branche de notre littérature; j'ai donc cru devoir, sans autres détails biographiques ou bibliographiques, sans juger ni critiquer aucun auteur, présenter un tableau systématique des principaux livres écrits sur la langue et sur sa Grammaire. Placé en hors-d'œuvre, il ne servira qu'au besoin; il plaira peut-être à une certaine classe de lecteurs.

Omnia sponte suâ, quæ nos elegimus ipsi,
Proveniunt; duro assequimur vix jussa labore.

VIDA, de Arte poeticâ.

NOTES

DE LA PRÉFACE.

(a) *ARGUMENTUM Historiæ litterariæ non aliud est quàm ut ex omni memoriâ repetatur, quæ doctrinæ et artes, quibus mundi ætatibus et regionibus floruerint. Earum antiquitates, progressus, etiam peregrinationes per diversas orbis partes, rursùs declinationes, obliviones, instaurationes, commemorentur. Observentur simul per singulas artes, inventionis occasio et origo, tradendi mos et disciplina, colendi et exercendi ratio et instituta. Adjiciantur etiam sectæ et controversiæ maximè celebres, quæ homines doctos tenuerunt; calumniæ quibus patuerunt; laudes et honores quibus decoratæ sunt. Notentur auctores præcipui, libri præstantiores, scholæ, successiones, academiæ, societates, collegia, ordines, deniquè omnia quæ ad statum litterarium spectant. Ante omnia etiam id agi volumus, ut cum eventis causæ copulentur, videlicet ut memorentur naturæ regionum ac populorum, indolesque apta et habilis, aut inepta et inhabilis ad disciplinas diversas; accidentia temporum quæ scientiis adversa fuerint aut propitia; zeli et mixturæ religionum; malitiæ et favores legum; virtutes deniquè insignes, et efficacia quorumdam virorum erga litteras promovendas et similia. At hæc omnia ità tractari præcipimus, ut non criticorum more in laude et censurâ tempus teratur, sed planè historicè res ipsæ narrentur, judicium parciùs interponatur.*

De modo autem hujusmodi Historiæ conficiendæ illud

imprimis monemus, ut materia et copia ejus, non tantùm ab historicis et criticis petatur, verùm etiam per singulas annorum centurias, aut etiam minora intervalla, seriatim (ab ultimâ antiquitate facto principio) libri præcipui qui per ea temporis spatia conscripti sunt, in consilium adhibeantur, ut ex eorum, non perlectione, sed degustatione et observatione argumenti, styli, methodi, genius illius temporis litterarius, veluti incantatione quâdam, à mortuis evocetur.

Quoad usum attinet, hæc eò spectant, non ut honor litterarum et pompa per tot circumfusas imagines celebretur; nec quia omnia quæ ad earum statum pertinent, usque ad curiositatem inquirere avemus; sed præcipuè quoniam ad virorum doctorum, in doctrinæ usu et administratione, prudentiam et solertiam, maximam accessionem fieri posse existimamus.

Baco Verulamius, de Augm. Scient., l. II, c. iv.

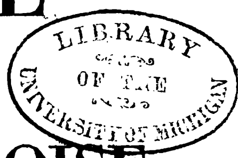
Le texte de *Bacon* expliquera mieux que je ne le pourrois faire en d'autres termes, les règles que j'ai suivies dans la rédaction de cette Histoire.

L'Histoire littéraire n'est autre chose que l'exposition des diverses espèces de travaux de l'esprit, qui ont eu lieu dans les différens temps et dans les différens lieux. On rapporte leur antiquité, leurs progrès, leurs transmigrations sur les diverses parties du globe, leur déclin, ce qui en a été perdu, leur restauration. A chaque science on rappelle son origine, et ce qui a donné lieu à son invention, la manière et la méthode de l'enseignement, comment elle a été cultivée et pratiquée. On ajoute l'exposé des sectes et des controverses auxquelles des savans célèbres ont donné lieu, les persécutions que quelques-uns ont eues à souffrir, les éloges et les honneurs qui les

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE,



PAR GABRIEL HENRY,

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS D'ERFURT ET D'JÉNA, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Ob imperitiam linguarum multi ab insidiatoribus ex improviso sunt oppressi; è diverso scientia multos exemit imminentibus periculis. Itaque prodest magis quàm nocet linguæ communicatio, quòd nunc quoque per singulas religiones, præsertìm indigenarum nihil æquè confert ac lingua omnium eadem, tum si quis plures linguas ediscat; mox probatur ab eorum peritis, et pro amico cognoscitur; non leve argumentum societatis afferens loquelam familiarem, mox accedit securitas à periculis.

PHILO, de Confusione Linguarum.

TOME PREMIER.

PARIS,

LEBLANC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ABBAYE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

1812.

avec précision tout ce qui, dans les événemens, peut contribuer à diriger la prudence et la sagacité des savans dans l'usage et l'emploi des choses qui se sont passées avant nous.

(b) On connoît les travaux de *Harles* sur la langue grecque, ceux de *Fabricius*, de *Walch*, de *Gesner*, sur la langue latine. *Functius* a écrit *de pueritiâ*, 1720; *de origine et pueritiâ*, 1735; *de adolescentiâ*, 1723; *de virilitate*, 1737; *de inerti ac decrepitâ ætate latinæ linguæ*. Marbourg, 1740, in-4°. J'ai sous la main l'histoire de la langue espagnole, par *Aldrète*; celle de la langue italienne, par *Bardetti* *; de la langue angloise, au premier tome du *Dictionnaire* de *Johnson*; mieux encore dans la préface du *Dictionnaire anglois* d'*Adelung*, 1783; *Mallet* a suivi la marche de la langue danoise, dont traitent *Wormius* et les *Mémoires de l'Académie de Copenhague*, 1745. *Wahlberg* a fait l'*Histoire de la Langue suédoise*; Greifswald, 1726. M. le docteur *Fahrenkrüger*, d'Jéna, travaille à une *Nouvelle Histoire de la Langue allemande*, qu'avoit essayée *Reichard* en 1747; *Adelung*, *Petersen*, *Meister*, *Fulda*, sembloient avoir épuisé la matière. Enfin *Thumann*, *Anton*, *Frenzel*, M. *Lévêque*, M. *Dobrowski*, et nouvellement M. de *Zols*, ont donné l'*Histoire des Dialectes de la langue des Slaves*. Voyez le *Mithridates* d'*Adelung*, continué par M. *Vater*.

---

* On a le *Saggio di Lingua etrusca* de *Lanzi*.

PRÉFACE.

LE Chancelier BACON désiroit ardemment qu'on écrivît l'Histoire littéraire. Il disoit que sans elle l'Histoire du genre humain étoit comme la statue de *Polyphême* dont on auroit arraché l'œil *. Cette grande vérité a été sentie. Aussitôt que des études plus méthodiques eurent assigné aux sciences la place que chacune d'elles devoit occuper, on dut nécessairement remonter à leur origine, pour en mieux suivre les développemens et les progrès. On voulut connoître le point d'où l'on étoit parti, et la marche des découvertes déjà faites, pour se frayer un chemin vers celles qui restoient à faire.

L'Histoire des progrès des sciences et des arts a été combinée avec celle des hommes illustres qui les avoient fait éclore, et qui les avoient cultivées avec le plus de succès. Il n'est plus guère de système de connoissances

* *De Augmentis Scientiarum*, lib. II, cap. IV ([a]).

humaines qui n'ait son historien ; il n'y a point d'art, point de partie des belles-lettres dont on n'ait recherché l'origine, les progrès, les révolutions, les succès et les disgrâces.

La plupart des langues polies ont également leurs historiens (°); pourquoi la langue françoise est-elle privée de cet avantage? Il n'existe pas de livre qui traite cette matière à fond. L'Histoire de la Langue existe depuis long-temps, mais dispersée dans nos monumens, dans l'Histoire de notre Littérature. J'ai senti le besoin de recueillir ces matériaux, persuadé que rien ne donne plus de goût, plus de facilité pour l'étude d'un système de connoissances, qu'un tableau qui expose comment en ont été rassemblées les différentes parties. Destiné à l'enseignement public, et à introduire de jeunes étrangers dans le sanctuaire de notre littérature, j'ai cru devoir leur montrer par quels moyens nos écrivains étoient parvenus à procurer à la langue françoise le caractère de l'*universalité*. Des cours répétés ont multiplié mes recherches et mes observations.

Enfin, j'en ai formé un corps d'Histoire, en appuyant mes réflexions sur des faits; ces faits épars, je les ai rassemblés; le plus souvent j'ai copié mes garants, sans avertir qu'ils me servoient de guide, et plus souvent encore j'ai employé les propres termes des écrivains, soit afin de donner plus de goût pour l'étude de notre langue, en citant les grands modèles qui l'ont perfectionnée, soit parce que les passages que j'ai cités étoient eux-mêmes des preuves de sa perfection.

Le premier à parcourir cette carrière d'une certaine étendue, j'ai dû broncher quelquefois. L'Histoire ne sera pas complette : isolé comme je l'étois, j'ai manqué de matériaux; mais ce que j'ai dit servira de base au travail de quelque habile écrivain. Je n'ai ni la ressource des livres, ni celle de l'avis des gens de lettres; peut-être n'ai-je pas même assez de dextérité pour employer habilement le peu de ressources qui me sont offertes. Cependant, un ouvrage de ce genre manque dans nos Lycées; d'habiles maîtres pourront tirer parti du mien : qu'il réveille le goût pour notre littérature, celui des re-

SECONDE PARTIE.

Travaux des grammairiens.

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇOISE.

PREMIÈRE PARTIE.

Origine et progrès de la langue françoise.

Avant de considérer la langue françoise dans sa naissance et dans ses progrès, je crois nécessaire pour mon sujet de remonter à l'origine commune des langues de l'Europe moderne, afin de dresser, pour ainsi dire, la généalogie de la nôtre, et de donner par ce moyen des idées générales propres à faciliter le développement de son histoire particulière.

Je ne ferai pas l'analyse de la parole; je ne chercherai pas comment l'homme est parvenu à fixer, par la voix, l'attention et la conception de ceux à qui il vouloit communiquer ses pensées (A).

L'examen du mécanisme du langage, de la flexibilité des organes, de l'émission des sons, celui des principes de métaphysique naturelle, qui ont rangé chaque expression sous certaines classes de mots, connues sous le nom de *parties du discours;* cet examen, dis-je, est du ressort de la grammaire; il nécessite des discussions philosophiques éloignées de mon sujet. Je ne m'occuperai que d'un système de sons déjà formés, et suffisamment organisés : de la langue, telle qu'elle subsiste, telle qu'elle est parlée; et je laisserai de côté les questions, d'ailleurs si importantes, sur l'origine et l'analogie des langues *. (B).

Mais, en regardant comme superflu de remonter à l'origine primitive du langage, et de chercher dans la nuit des temps quelles ont dû être

---

* Selon M. *Vater*, les principes d'après lesquels on juge de l'affinité des nations, ne sont pas encore bien certains. Souvent les inductions que l'on tire de la ressemblance des sons ou des syllabes, cessent d'être une preuve évidente, puisque nous connoissons beaucoup de peuples qui ont adopté la langue de leurs vainqueurs, ou même celle des vaincus, quoique leur affinité soit encore un vrai problême. Il en est de même des preuves tirées de l'analogie, de la configuration physique, ou de celle du caractère, qui peut être l'effet du climat, quand les peuples ont habité plusieurs siècles de suite sous un même climat, quoiqu'ils s'y soient transplantés d'une région fort éloignée (*VATER*, *Annales d'Ethnographie et de Linguistique*. Weimar, 1808).

les premières langues des peuples du globe, je ne crois pas inutile de fixer un moment les regards sur celles dont l'influence se fait sentir dans la nôtre, soit par le voisinage, soit par des rapports d'émigration, de conquêtes et de commerce, de la part des peuples qui les ont parlées. Je me bornerai aux langues connues dans les parties du monde les plus voisines de nous, et je choisirai, parmi les langues étrangères, celles avec lesquelles la langue françoise a le plus d'analogie.

Nous trouvons dans les auteurs les plus modernes, dans *Tancatte*, dans *Gatterer*, *Freret*, *La-Tour-d'Auvergne*, des tableaux de filiation aussi intéressans pour l'histoire que pour la philosophie; je vais donner une analyse succincte de l'ouvrage de ce dernier *. Il distingue trois langues mères d'où dérivent toutes celles de l'Europe : la cimbrique, la teutonique et la celtique; et il croit leur trouver une origine commune dans la langue scytho-celtique.

Des monumens grossiers, mais respectables dans leur simplicité, par l'antiquité des temps qu'ils attestent, nous ont transmis les caractères et les racines intactes de la langue runique ou

* *Origines gauloises*. Paris, 1801, in-8°.

cimbrique, sur laquelle les savans du Nord, et sur-tout ceux de la Suède, continuent leurs profondes recherches. M. *Pougens* [a] a fait le résumé de leurs travaux. Le danois gothique, le scandinave [b] et le suédois, mêlés d'un peu de teuton, dérivent, selon eux, d'une langue commune, de la langue cimbrique, ainsi que le norvégien et l'islandois.

La langue tudesque, ou teutonique, est la mère commune du moeso-gothique, de l'anglo-saxon, du frison, du flamand ou hollandois, du dialecte moderne des Suisses, et du bas-saxon.

Les mêmes écrivains prétendent que le scytho-celtique (celto-scythique, ou vieux gaulois) subsiste encore en toute sa pureté dans l'Armorique, ou Basse-Bretagne, dans le pays de Galles, dans les Hébrides, dans les montagnes d'Écosse et en Irlande. Ils le considèrent comme la mère langue de l'erse et de l'esclavon (C), d'où dérivent la langue russe, la dalmate, la croate, l'albanienne, l'épirote, la carniaque, l'illyrique, la polonoise, la bohémienne et la

---

[a] *Essai sur les Antiquités du Nord et les Langues septentrionales anciennes*, 2e édit. Paris, 1799.

[b] *Scandinavia*, de *Scania-Dania* et *au*, qui signifie *île*, *scan-dan-au*.

vende ou vendique. Le scytho-celtique aura aussi formé le vieux grec avant le temps de Cadmus, d'où a pris son origine le vieux latin, devenu, par son mélange avec le celtique, le langage poli de l'ancienne Rome [a].

De cette langue latine, transplantée en divers pays par les conquêtes, et plus ou moins mélangée avec d'autres, sont nés l'italien, le portugais, l'espagnol, le grison, le sarde et le françois; mais toutes ces langues se ressentent des révolutions qu'éprouvèrent les pays où elles se sont établies : les Lombards [b], les Goths, les Arabes, les Francs ont transporté leurs mots, leurs articles, leurs constructions dans la plupart des langues modernes, et c'est ce mélange qui constitue leur génie particulier [c].

---

[a] *Peloutier* a démontré que les Latins étoient originaires de la Grèce (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, tom. VIII); ce qu'il faut entendre des Pélasges et autres colonies grecques mêlées avec les Aborigènes dans la Grande-Grèce. Voyez *BARDETTI*, *dell' Orig. della Ling. ital.*

[b] *Giannoni* montre l'origine de la langue italienne provenue du mélange des Lombards (*Histoire de Naples*, tom. I). *Aldrète* montre l'influence des Goths et des Arabes sur la langue espagnole (*del Orig. de la Lengua ispaña*).

[c] Malgré l'air de nouveauté dont quelques journalistes ont voulu revêtir l'opinion de *La-Tour-d'Auvergne*, elle n'est rien moins que moderne. *Georges-Gaspard Kirchmayer* publia à Wittemberg, dès 1686, une dissertation dans laquelle il chercha à établir la primauté de la langue scytho-celtique. Il reconnoît avec *Moïse* que

Telles sont les notions les plus générales que l'histoire nous présente sur les peuples établis en Europe dans les temps obscurs, où ces nations n'avoient point d'écrivains qui transmissent les faits, sans les entremêler de fables et de vaines traditions. Il y eut de tout temps des suppositions fabuleuses, au moyen desquelles les demi-savans de tous les peuples ont cru devoir illustrer leurs nations, en leur donnant pour fondateurs ces héros célèbres dont la fable et l'histoire ont décoré leurs fastes (E). Il faut se borner à considérer l'état où se trouvoient les Gaules, lors de l'irruption des Francs; en quoi, dans le mélange des Celtes, des Romains, des Teutons, chaque peuple a contribué du sien, ce qu'il en a transmis dans notre françois moderne; et en appliquant à cette langue si connue, si facile à analyser, les caractères qui lui sont propres, on pourra facilement remonter à son origine.

On ne peut guère donner que des généralités

Japhet, père de *Gomer* et de *Magog*, peupla les provinces connues sous le nom de *Scythie*, et il fait dériver d'*Asceneth*, fils de *Gomer*, cette nation primitive d'où sont descendues les différentes branches de Scythes, de Celtes et de Goths, dont les dialectes ont formé les langues de toute l'Europe. Je trouve ce sentiment fort commun parmi les linguistes du dix-septième siècle (D); et il faut avouer que les livres de *Moïse* sont les seuls qui jettent une lumière conductrice sur les ténèbres de l'histoire ancienne.

sur les anciens peuples de la France : ce qu'il y a de certain, c'est que, dès les premiers temps de la république romaine, cette partie du continent de l'Europe, bornée par le Rhin, et située entre les deux mers, étoit occupée par les Celtes, nommés *Keltes*, ou *Galles*, ou *Gaulois*. Ils habitoient les Gaules proprement dites, depuis Calais jusqu'au pays des Étrusques, après avoir réduit ceux-ci à la possession de la Toscane, ou Étrurie moderne (F). Comme tous les autres peuples septentrionaux, qu'un climat favorable et des moeurs simples, sans industrie et sans commerce, surchargeoient souvent d'un excès de population, ils faisoient des incursions chez leurs voisins, soit pour former des établissemens, soit pour s'enrichir par le pillage. Souvent ils se portèrent sur le Danube, sur le Tibre, sur les bords de la Tamise et de l'Èbre, où ils s'établirent sous le nom de *Cantabres* et *Celtibères*. On trouve même de leurs colonies établies dans la Grèce. Enfin ils peuplèrent une partie de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de la Germanie. Leur langue, leurs moeurs, leurs usages n'étoient pas fort différens de ceux des autres peuples du Nord. Il est intéressant de savoir ce qu'étoient en effet ces Celtes et ces anciens Gaulois, dont nous cherchons, avec tant de soin, à connoître la langue.

Divers auteurs ont fait de cette question l'objet de leurs recherches. Ramus les a dépeints tels qu'on les trouve dans les traits épars des *Commentaires de César* [a]. Le fameux *Jean Picard* a rassemblé dans sa *Celtopédie* [b] tout ce que de son temps on savoit de leurs moeurs, de leurs loix et de leur religion. A l'en croire, les Celtes furent les premiers peuples policés. Ce seroit à eux que l'Egypte, la Grèce et l'Italie devroient leur première culture. *Peloutier*, *Schoepflin*, *Cellarius*, *Leibnitz*, et quantité d'autres jusqu'à *La-Tour-d'Auvergne*, en ont fait le sujet de traités très-profonds. Personne n'a mieux réussi que *Bardetti* à nous donner un tableau raccourci des premières moeurs des Celtes. Voici ce qu'il en dit de plus fondé sur des témoignages irrécusables [c].

« C'étoient des hommes d'une haute et belle taille, dont le teint incarnat et délicat étoit rehaussé par des cheveux blonds ou châtains. Ils avoient l'esprit pénétrant; mais ils étoient simples, francs, sans malice, et d'un caractère très-docile. Ils ne se contentoient pas de glands ou

---

[a] PETRUS RAMUS, *de Moribus Gallorum*, petit in-12 assez rare et fort curieux, dont il sera encore question.

[b] JOHANNIS PICARDI Tourretani, *de priscâ Celtopediâ Liber*, ouvrage également rare.

[c] *Dei primi Abitatori dell'Italia*. Venezia, 1769, in-4°.

de châtaignes pour leur nourriture, comme certains montagnards de l'Espagne faisoient encore du temps de *Strabon*, et comme les bons Arcadiens de Pausanias; mais ils vivoient de légumes, de racines, de fruits sauvages, de lait, et principalement du produit de la chasse, ne buvant que de l'eau pure, ou tout au plus de l'eau dans laquelle ils faisoient détremper un peu de miel. Ils composoient néanmoins une certaine liqueur fermentée nommée *zitz*, faite de grain macéré, séché au soleil, réduit en poudre et mis en infusion. *Pline*, *Orose* et *Isidore* nous en ont laissé des preuves. Ils alloient presque nuds, se couvrant simplement d'écorces d'arbres ou de peaux d'animaux, dont ils faisoient une espèce de vêtement nommé *sagum* (saye), qu'ils attachoient avec une épine en guise d'épingle; et toute leur parure consistoit en bracelets et en petits cercles, qu'ils plaçoient autour de leur cou et de leurs bras. Ces cercles et bracelets, à ce que croit l'auteur, étoient faits de cuir délié, ou tressés d'herbes ou de lames menues d'écorce. Aussitôt après la naissance de leurs enfans, ils les plongeoient dans l'eau courante des fleuves, afin de les endurcir. On ne les élevoit pas avec plus de soins que les animaux; et sans les assujettir à aucune discipline, on les laissoit en pleine liberté. Employés auprès

de leur mère aux travaux du ménage, ils servoient la famille dans les festins. Ces repas se prenoient sur des peaux étendues à terre, autour d'un feu, devant lequel tournoient des broches remplies de viandes. Les pères avoient droit de vie et de mort sur leurs enfans, comme les maris sur leurs femmes. L'on ne pouvoit, sans encourir le blâme, se marier avant l'âge de vingt ans, et plus on différoit, plus on étoit estimé. Ils n'épousoient pas d'étrangères, et n'avoient qu'une seule femme. Ceux qui n'habitoient ni les cavernes, ni les troncs d'arbres, se faisoient une espèce de case, de cabane ou de tente. Les habitations étoient dispersées çà et là; c'étoit un assemblage informe de troncs d'arbres et de claies gâchées de bout, de figure ronde, et finissant en une pointe garnie d'une ouverture. Pour garantir ces huttes de la pluie ou de la neige, ils les couvroient de joncs, de feuilles sèches ou de gazon. Les meubles et les ornemens se réduisoient à quelques peaux, à des tas de foin, qui servoient de lits, à quelques instrumens de chasse, et aux dépouilles des bêtes sauvages tuées à la chasse, et qu'ils suspendoient comme des trophées à l'entrée de leurs habitations. Ils ne régloient pas le temps par les jours, mais par les nuits, ne connoissant que trois saisons, le printemps, l'été et l'hiver.

Ils brûloient leurs morts, avec ce que ceux-ci avoient laissé de plus précieux. Ils n'avoient point de villes, mais quelques bourgs, qui n'étoient que des amas irréguliers d'habitations qu'ils éloignoient les unes des autres, pour éviter les incendies. Le plus ordinairement ces bourgs étoient ouverts et sans défense. Quelquefois ils les entouroient de haies, de fossés, de levées et de troncs d'arbres, pour se garantir des bêtes féroces et des inondations. Quant à la forme de leur gouvernement, dès que de paternel il fut devenu seigneurial, si je puis ainsi m'exprimer, ils eurent un chef, un prince ou un roi qui les commandoit; mais cette dignité n'étoit ni héréditaire, ni perpétuelle; chaque commune élisoit annuellement celui qui devoit la présider, et ils expédioient tous ensemble les affaires, veillant au maintien, non des loix qu'ils n'avoient point encore, mais des coutumes les plus importantes de la nation, celle, entre autres, de ne pas faire de testament, mais de laisser l'héritage des pères aux enfans, et à leur défaut au plus proche parent; celle de ne point avoir de propriétés foncières; de manière que chaque individu devoit se regarder comme parfaitement égal aux autres; et il en résultoit que, n'ayant ni procès ni querelles civiles, ils pouvoient vivre dans une paix par-

faite, et s'unir plus étroitement contre les ennemis du dehors. Enfin, de même qu'il y avoit une parfaite concorde dans les familles et dans les communes, on y voyoit pareillement régner la fidélité, la bonne-foi et l'hospitalité. Attachés outre mesure à leurs pratiques religieuses, ils reconnoissoient un seul dieu, une vie à venir fondée sur l'immortalité de l'ame. Ils n'avoient ni temple, ni autel, ni statues, ni autres images artificielles; mais ils exerçoient leur culte et faisoient leurs offrandes et leurs sacrifices dans les bois les plus secrets et les plus sombres, et surtout au pied des chênes, où ils croyoient que ce dieu suprême, seul maître de toutes choses, résidoit plus particulièrement; et s'ils donnoient divers noms à la divinité, ce n'étoit que par rapport aux diverses qualités sous lesquelles ils la considéroient.

Comme tous les autres peuples éloignés de la source du vrai culte et d'une morale éclairée par la divinité, ils avoient leurs erreurs, leurs superstitions, leurs absurdités, leurs coutumes criminelles; ils croyoient à la métempsycose, à la magie, et ils sacrifioient à leur dieu des victimes humaines ».

Le nom de *Kelte*, formé de *keledis* (extension, qui est fort étendu), nous donne à comprendre l'immensité des pays qu'ils avoient

peuplés. Ce n'étoit cependant point un attribut qui leur fût propre; ils le partageoient avec d'autres peuples également prétendus originaires du pays des Scytho-Celtes. C'est ainsi que *Strahlenberg** tire de cette racine l'origine du nom des Calmoucks et autres peuples voisins du Volga. *Chal* ou *kall* signifie, dans la langue des Tartares, *je reste*, *je demeure*, *je me fixe;* d'où il conclut que les Monguls et les Gaulois ou Keltes, qu'il prétend avoir été les restes des colonies que *Sigovèse* conduisit à la gauche du Rhin, ont tiré leur dénomination. C'est, dit-il, un nom purement scythe, persan et tartare.

Les monumens les plus anciens nous apprennent que les côtes des Gaulois étoient visitées par les nations commerçantes de la Grèce, de l'Égypte et de la Phénicie. Ces peuples y établirent des colonies. Marseille, dont nous parlerons, et Cadès ou Cadix, furent les plus célèbres. Mais la langue des Celtes, qui est de la plus haute antiquité, ne put résister aux révo-

---

* *Description historique de l'Empire de Russie*, 1757. C'est de *kall* (sédentaire) qu'il fait dériver le nom des Calmoucks, habitans du Volga. *Kall*, sédentaire; *umack*, tribu. C'est aussi à l'étendue de leurs possessions que les Russes (*Mém. de Trév.*, mai 1717) rapportent leur nom. Le nom hébreu de *Japhet* a la même signification. Ces peuples ont-ils donc ainsi conservé la mémoire de leur père et de leur origine?

lutions dont les Gaules devinrent le théâtre. « Considérez, je vous prie, que toute contrée » dont les habitans sont aborigènes, eut sa lan- » gue originaire qui se continua en son naïf, » comme toute autre, et qui, comme toute » autre, a essuyé de ces changemens qui pro- » cèdent de nos esprits, toutefois successive- » ment, et en un même ordre de choses *; » qu'ensuite, outre cette mutation qui se pré- » sente sans y penser, elle en a éprouvé une » autre, que quelques-uns appellent *corrup-* » *tion*, lorsque, subjuguée par la force des » armes, elle fut contrainte ou entraînée à » prendre la langue du vainqueur; ainsi, par » une volontaire contrainte, nos anciens Gau- » lois (comme récite notre *Langey*) accru- » rent leur vulgaire jusque vers les parties du » Levant; et, selon la diversité des conquêtes » et des nouveaux ménages, la langue reçut » corruption plus ou moins, selon la longueur » du temps que les conquérans demeurèrent en » possession du pays par eux conquêté ».

Il suit de l'observation de *Pasquier*, que cette langue des Celtes n'a pas toujours été la même

* *Pasquier*, dont ce passage est tiré, veut sans doute dire qu'une langue, en changeant les sons et la forme de ses mots, conserve son génie, ses constructions, ses racines, etc.

dans tous les temps; mais ce qui doit l'avoir conservée plus entière que beaucoup d'autres, c'est que les Gaulois formoient une nation sédentaire. Adonnés à la culture et aux arts de la paix, ils possédèrent constamment l'intérieur du pays qui favorisoit le plus leurs inclinations. Ils eurent un moyen de plus que les anciens peuples occidentaux de conserver à leur langue toute la pureté qu'on lui attribue. Ils ne restèrent pas long-temps dans cet état d'enfance que je viens de décrire; mais avec toutes les qualités qu'ils possédoient, et sous un ciel serein et propre à développer les meilleurs germes, ils parvinrent bientôt à un état de civilisation qui fit de la Gaule, un des pays les plus florissans de l'Europe. Dès les temps les plus reculés, il y eut des écoles célèbres dans les diverses parties des Gaules, sans parler de ces illustres Bardes (G) qui chantoient sur la lyre ou la harpe les exploits de leurs héros. *Diodore* nous assure * que ces Druides s'appliquoient à la théologie et aux recherches abstraites de la philosophie. *Strabon* les regarde comme de profonds penseurs qui, des vaines spéculations de cette philosophie, s'élevoient jusqu'aux principes les plus purs de la saine morale et de la politique né-

* Livre V.

cessaire pour décider de la guerre, de la paix, des alliances, dont ils étoient les arbitres. Ces Druides, au rapport d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus instruits * que les Bardes et les Eubages ou devins (*vates*) des Gaulois,

* *Lucain* les regarde comme les seuls des Gaulois qui fussent instruits (livre I, vers 450 et suiv., où il dit que César ayant passé le Rubicon, la paix fut rendue aux Gaules).

Le Druide en repos reprend ses exercices
Et l'appareil sanglant de ses noirs sacrifices.
Sur les esprits divers ces esprits curieux
Ont seuls droit de connoître ou d'ignorer les dieux.
Au milieu du silence et des bois solitaires
La nature en secret leur ouvre ses mystères;
La retraite pour eux épuise ses faveurs,
Les sages vérités ou les belles erreurs.
Ils pensent que des corps les ombres divisées
Ne vont pas s'enfermer dans les champs Élysées,
Et ne connoissent point ces lieux infortunés
Qu'à d'éternelles nuits le ciel a condamnés.
De son corps languissant une ame séparée
En reprend un nouveau dans une autre contrée;
Elle change de vie au-lieu de la laisser,
Et ne finit ses jours que pour les commencer.
Officieux mensonge, agréable imposture!
La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure,
N'a jamais fait pâlir ces fières nations,
Qui trouvent leur repos dans leurs illusions.
De là naît dans leurs cœurs cette bouillante envie
D'affronter une mort qui donne une autre vie,
De braver les périls, de chercher les combats,
Où l'on se voit renaître au milieu du trépas.

Quelques historiens ont conclu de ce passage que c'étoit des Gaulois que Pythagore avoit emprunté le dogme de la métempsycose; mais l'expression de Lucain

Regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ canitis si cognita vitæ
Mors media est.

s'entend du changement d'une vie passagère en une vie immortelle.

étoient réunis en sociétés et en congrégations. Ils s'occupoient de questions propres à découvrir les secrets de la nature, et s'élevant jusqu'aux choses les plus sublimes, ils méprisoient tout ce que l'humanité a de corruptible, pour ne s'occuper que d'annoblir l'homme par l'espoir de l'immortalité [a]. N'est-ce pas une chose bien glorieuse pour la nation françoise, de trouver dans un auteur si digne de foi par son exactitude, un témoignage aussi excellent de la saine philosophie qui régnoit alors dans les Gaules! Qu'estime-t-on de plus dans *Socrate*, que cette morale pure sur la véritable science de l'homme et sur sa destination? Ce sont ces principes qui l'ont si avantageusement distingué de tant de philosophes anciens, pour qui l'étude de la nature n'étoit qu'un vain objet de curiosité, et n'avoit pas le but essentiel de faire connoître l'auteur de toutes choses, et la suprême béatitude réservée à l'homme.

Tacite dit que c'est des Gaulois que les Bretons ont appris la divine sagesse [b]; et ne croyez

---

[a] *Ammien Marcellin*, liv. XV, chap. IX. Voyez aussi la note (H). *Valere Maxime* dit la même chose des Gaulois, *vetus ille mos Gallorum occurrit, quos memoriâ proditum est pecunias mutuas quæ his apud inferos redderentur, dare solitos, quia persuasum habuerunt, animas hominum immortales esse*, lib. II, cap. VI, art. X.

[b] TACITE, *Vie d'Agricola*, n° 11, *proximi Gallis (Britanni)*

pas que la société des druides, cette classe illustre de gens de lettres, ne fut composée que de quelques génies rares, retirés, comme les sages d'Égypte, dans les asiles les plus secrets du sanctuaire, gardant un mystérieux silence sur les merveilles de la science, et ne se communiquant qu'à des initiés épurés par de longues épreuves. *César* nous apprend qu'ils formoient un ordre politique, et la première classe dans les assemblées du peuple et de la noblesse. Leurs principales académies étoient à Dreux, à Autun, à Bayeux, à Besançon; on y recevoit les jeunes gens destinés à remplir les postes les plus

---

et similes sunt..... in universum æstimatur Gallos vicinum solum occupâsse.

Tacite s'explique plus clairement, n° 21, en rendant compte de l'administration d'*Agricola*, qui fut gouverneur de la Grande-Bretagne pendant huit ans, et étoit né à Fréjus. Tout l'hiver il s'occupa des mesures les plus sages. Les Bretons vivoient dispersés, dans l'état de sauvages, toujours voisin de l'état de guerre: pour les accoutumer à la paix et au repos par les plaisirs, il les engagea à construire des temples, des places publiques, des maisons; et il y réussit par des exhortations particulières, par quelques avances des deniers publics, en louant l'activité des uns, en reprochant aux autres leur inaction. Les rivalités de gloire lui tenoient lieu de contrainte. Il ne manqua pas non plus de faire instruire dans les beaux arts les enfans des chefs, et de leur insinuer qu'il préféroit aux talens acquis des Gaulois, l'esprit naturel des Bretons. Ceux-ci ne vouloient pas seulement parler notre langue (la latine), bientôt ils se piquèrent de la parler avec grâce. *Trad. de Dureau de Lamalle.*

importans de l'état. Outre la théologie, la morale et la jurisprudence, ils y cultivoient les sciences abstraites qui demandent le plus de combinaisons, telles que les mathématiques et l'astronomie[a]. La médecine y étoit en honneur. Vingt années étoient quelquefois consacrées à l'étude de ces diverses sciences. *César* nous apprend encore qu'ils avoient une *langue particulière*, et cette langue, comme on le reconnoît par quantité de mots qui nous en sont restés, doit être considérée comme le fondement de la langue françoise proprement dite[b]. Il y a des personnes qui ont prétendu que la langue des Celtes étoit absolument perdue; on n'en reconnoissoit d'abord d'autres vestiges que ce qu'en présentoient la langue de la Basse-Bretagne, et celle du pays de Galles. On croyoit qu'il ne

---

[a] *Thélon* et *Gyarée*, frères jumeaux, habiles mathématiciens, moururent l'an 49 avant l'ère chrétienne.

[b] *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, édit de Paris, tom. V, p. 130. *Que les lettres ont été cultivées dès les premiers temps, principalement dans les Gaules*. Dissert. de l'abbé Anselme, 1718.

César remarque précisément que *Divitiacus*, roi des Éduens, ou, selon d'autres, un des principaux de la ville d'Autun, étoit druide. Voyez la note (I), où *Ramus* examine quelle étoit alors la langue des Gaulois. Cependant, selon l'histoire littéraire de la France, du temps de l'empereur *Auguste*, quoique pendant le séjour de *César*, le grec fut inconnu aux Gaulois, il paroît que vingt ans plus tard, on vit trois langues en usage dans les Gaules : le grec, le latin et le gaulois.

subsistoit aucun monument, aucun livre, aucune inscription des anciens Celtes, à l'exception, tout au plus [a], d'un recueil de certains mots sur lesquels même les savans n'étoient pas tout-à-fait d'accord. *Bullet* [b], peu rebuté par ces difficultés, a rassemblé assez de matériaux pour faire remonter la langue celtique jusqu'à la confusion de Babel; il confirme l'opinion de ceux qui donnent à cette langue une si grande étendue, et montre qu'elle a subsisté dans les Gaules long-temps après *Charlemagne*, et que notre langue françoise est un celtique corrompu et mêlé de latin. M. *Mallet* [c] a poussé plus loin les découvertes; il a montré que la langue celtique avoit encore ses premiers monumens, et il les retrouve dans l'edda.

J'ai dit que les anciens druides se contentoient de traditions orales, et conservoient mystérieusement ces vers que les jeunes Celtes employoient vingt années à apprendre. Le temps

---

[a] *Journal des Savans*, mai 1760.

[b] *Mémoire sur la Langue celtique*, par M. BULLET, 1754-1759.

[c] *Monumens de la Mythologie et de la Poésie des Celtes.* Copenhague, 1756, in-4°. C'est l'une et l'autre edda dont M. *Mayer*, docteur à Jéna, prépare une savante traduction allemande. Selon lui, ce qu'en donne M. *Mallet* est fort infidèle. Il faut être né dans le Nord, ou avoir un grand usage des langues scandinaves, pour savoir apprécier le mérite de ces productions vénérables par leur antiquité.

et le faux zèle n'ont épargné ces traditions ni en France, ni en Espagne, ni en Allemagne, ni en Angleterre *. C'est dans les pays du Nord convertis très-tard au christianisme, c'est dans l'Islande qu'il faut les chercher. C'est là qu'un homme instruit fit, il y a plusieurs siècles, un recueil de ces hymnes, pour servir à l'éducation des jeunes *Scaldes*. *Sig-Susson* rédigea la première edda l'an 1057. Cent vingt ans plus tard, l'Islandois *Snorro-Sturleson* composa une nouvelle edda plus courte, plus claire, plus utile. Quelques odes, et autres poésies des anciens Scaldes, achèvent de développer le génie de la langue celtique, et paroissent suffisantes à M. *Mallet* pour présenter la langue telle qu'elle étoit parmi les druides.

Qu'elle devoit déjà être riche et harmonieuse, cette langue qui se prêtoit en même temps et aux images sublimes de la poésie des bardes, et aux notions abstraites de la philosophie des

* Ceci peut avoir ses exceptions. La langue erse, d'*Ossian*, est fort ancienne : les deux edda sont des monumens du onzième et du douzième siècles. Encore faut-il remarquer qu'*Ossian* habitoit les Hébrides ou leur voisinage; que l'edda vient de l'Islande, et que par là ces deux langues ont, avec le breton de l'Armorique et du pays de Galles, cette ressemblance, que l'une et l'autre sont conservées par des montagnards éloignés du commerce des nouveaux conquérans.

druides, et aux termes innombrables, nécessaires aux progrès de tant de différentes études, et que depuis la décadence des lettres, nous nous sommes vus forcés d'emprunter à l'arabe, au grec et au latin (K)!

Pour connoître encore plus particulièrement le génie de la langue françoise, il faut se rappeler qu'en exposant les différens intérêts des Gaulois, *Jules César* les divise * en trois différens peuples, les *Belges*, les *Aquitains* et les *Celtes* (*Gales*, *Galates*, *Galli*). Des Galles sont descendus les Galles d'Angleterre et les Ires d'Irlande. Les deux peuples se nomment *Cæel* ou *Gaël* (pluriel, *Gall*), *Ghadil*, *Ghædil*, *Ghaidil*, *Guidhil*, *Gaoidhiol*, et leur langue, *cælic* ou *gælic*, *gædhilic*, *gaidhilic*, c'est-à-dire, *gallique* (le *d* et l'*h* ne sonnent pas). Les Belges habitoient entre la Seine et le Rhin, et doivent s'être répandus au-delà de la Seine et dans les pays maritimes, jusqu'au-delà de l'embouchure de la Loire; ils doivent même avoir passé la mer, car c'est d'eux que viennent les Breyris dans la Basse-Bretagne, et les Cymri (Cumri,

---

* *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam, qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. Hi omnes* linguâ, *instituto, legibus inter se differunt. De bello Gallico*, lib. I, cap. 1.

Kymren, Cimbres) dans le pays de Galles et de Cornouailles : leur idiôme vient de l'ancien belgique [a].

La Bretagne est appelée par ces peuples *Breyz* ou *Breyz-ar-Voric*. Ils s'emparèrent de cette province sous le règne de l'empereur *Maxime*, après que les Romains se furent retirés de l'Angleterre. Comme les Pictes et les Scots ravageoient ces îles, plusieurs Bretons se retirèrent aussi dans la Basse-Bretagne. Il y en avoit cependant déjà dans ce pays, comme le démontre d'*Anville* [b].

C'est de ces Armoriques ou Bretons, que la plupart des étymologistes empruntent les termes du celtique, qu'ils comparent avec les mots conservés dans la langue françoise. Si ces auteurs se bornoient à dire que le bas-breton d'aujourd'hui est l'ancien celte, autant qu'une langue vivante peut être la même au bout de deux mille ans, ou seulement un idiôme corrompu de l'ancien celtique, comme le prétendent les auteurs de l'*Histoire littéraire* [c], ce sentiment auroit assez de vraisemblance; mais en suppo-

---

[a] *Origines gauloises de* LA-TOUR-D'AUVERGNE.

[b] *Des États formés dans l'Europe au moyen âge.*

[c] *Hist. litt. de la France*, 1733, tom. I, p. 64, où l'on prétend que les Bretons n'entendent plus quantité de termes conservés de l'ancien celtique.

sant même, avec *La-Tour-d'Auvergne*, que la langue se soit conservée dans ce pays sans variation, on ne peut dire qu'elle soit la même que celle alors en usage dans toutes les Gaules; on doit donc trouver des mots d'une toute autre origine, soit plus moderne, par le mélange des langues voisines, des Germains, des Teutons, des Alains; soit plus ancienne, ainsi que l'a reconnu *César*, qui assure que les Gaulois avoient diverses langues: *ita et linguâ diversi.* Il faudroit donc, afin d'être certain de posséder une véritable étymologie, pouvoir montrer d'où vient le mot, et en quel temps il a été en usage.

Outre les anciens Keltes ou Bretons, la Gaule étoit aussi occupée par les Aquitains, qui s'étendoient jusqu'aux Pyrénées. Dans le sixième siècle, les Basques (Vascons, Gascons) vinrent de l'Espagne en Aquitaine, et s'établirent jusque dans la Navarre, l'Alava et le Guipuscoa. Ils ont donné leur nom à la Gascogne. Le vasque ou basque, vascuense, vascongade, étoit leur langue, et est encore en usage dans l'ancienne Navarre françoise, dans les pays de Soule et de Labour, qui forment les départemens des Pyrénées *.

---

* *La-Tour-d'Auvergne*, *Orig. gaul.* Les Biscayens, qui ont subsisté si long-temps sans être soumis, ont aussi conservé leur langue.

Les Grecs occupèrent les côtes méridionales depuis Marseille jusqu'à Toulon. Ils étoient venus de la ville de Phocée en Ionie, peut-être même avant la fondation de Rome. Long-temps après, de jeunes Phocéens, chassés de leur pays par les Lydiens, et forcés de se livrer au commerce, parce qu'ils se trouvoient trop resserrés dans la Phocide, descendirent à Rome vers la quarante-cinquième olympiade[a], firent alliance avec les Romains, et vinrent se réunir à leurs compatriotes de Marseille. Les Phocéens faisoient alors le commerce de la Méditerranée, et avoient formé des établissemens en Corse, sur les côtes de Sicile et de la Grande-Grèce. On leur attribue même la fondation de Rome[b]. A Marseille, ainsi que dans cette dernière ville, leur langue étoit mêlée de grec, de latin, de celte, ou plutôt le commerce les forçoit à parler ces trois langues, et c'est pour cela que *Varron* les appelle *Trilingues*[c].

Les colons phocéens firent aimer la langue grecque, et la répandirent tellement que, dans

---

[a] L'an 155 de Rome, 599 ans avant l'ère chrétienne. *Hist. litt. de la France*, tom. I, table chronol.

[b] PELOUTIER, *Dissert. sur l'Origine des Romains*, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, tom. VII.

[c] *Hist. litt. de la France*, tom. I. *État des Lettres dans les Gaules avant Jésus-Christ.*

la Gaule méridionale, on s'en servoit communément pour la correspondance et pour les traités. C'est cependant à tort que nos anciens écrivains [a] ont prétendu faire dériver la langue françoise de la langue grecque. Il faut convenir qu'il y a quantité de racines immédiatement tirées de cette langue (si toutefois la langue grecque ne les a pas elle-même empruntées à des langues plus anciennes), et quantité d'autres qui en viennent médiatement par les Romains [b]. Mais

---

[a] *Joachim Perion*. *Henri Étienne* dans le *Traité de la Conformité du Langage françois avec le grec*. *Jean Picard*, *de priscâ Celtopediâ*, 1552. Il seroit à désirer que ce dernier ouvrage, quoiqu'abondant en fables sur nos anciennes origines, fût remanié de main de maître dans une édition françoise. Le livre second contient des choses très-curieuses, et les modernes y ont puisé sans le citer. Au reste, comme il écrivoit quelque temps après qu'*Annius de Viterbe* eut publié son fameux *Bérose*, il n'a pas hésité à s'étendre beaucoup sur *Dites*, *Semnothis*, *Saron*, etc., et rapporte toutes les fables que répète *Ramus* (note G 3); mais ce dernier le fait avec cette clause, *Si verum est quod*, etc.

[b] L'on appuie souvent trop sur cette prétendue conformité d'une langue avec une autre, pour leur prêter la même origine. « Dom » *Pezron*, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, n'est pas mieux » fondé à nous donner la langue celtique pour une langue matrice, » en ce qu'elle a fourni une infinité de mots aux langues grec» que, latine et teutone..... Si, pour mériter la qualification de » langue matrice, il suffit qu'une langue fournisse quelques mots » à une autre langue, il n'y en aura point qui ne mérite ce glorieux » titre; car il est certain que c'est là un secours que presque toutes » les langues du monde se sont prêté mutuellement, depuis que » l'orgueil humain les a fait multiplier ».

quelques réflexions ont fait adopter aux modernes un autre sentiment. En appliquant à la langue françoise la règle adoptée par *Girard*, sur ce qui constitue le génie des langues [a], on verra que la langue françoise étant analogue, et la langue grecque mixte, elles ont un génie très-différent, et qui répugne à leur filiation. La même raison engage aussi *Girard* à rejeter l'opinion de ceux qui vouloient considérer la langue latine, comme mère-langue de la langue françoise. Celle-ci emploie beaucoup de mots tirés du grec et du latin, mais elle a ses racines et ses constructions particulières. *Ménage* et *Pasquier, Lacurne de Sainte-Palaye* et *La-Tour-d'Auvergne* la font dériver, à plus juste titre, de la langue celtique. Il faut cependant examiner quelle influence la langue latine a pu avoir sur la nôtre.

La plus étroite union régna toujours entre Rome et la colonie de Marseille [b]. Ces deux villes ayant, à ce qu'on prétend, la même origine, se regardoient comme sœurs. Bientôt les Romains firent aussi des efforts pour s'établir dans les Gaules. Après s'être emparés d'une par-

---

[a] *Les vrais Principes de la Langue françoise*, premier discours.

[b] *Massilia cujus societate et viribus in discriminibus fultam aliquoties legimus Romam.* Amm. Marc., lib. XV, cap. xi.

tie de la Provence, ils conservèrent un passage libre le long du Var et des côtes, jusqu'aux Pyrénées, pour assurer les communications entre l'Italie et les Espagnes *. Mais les Gaulois, privés par ce moyen des avantages que pouvoit leur procurer le commerce de la Méditerranée, n'en furent pas moins, pendant long-temps, la terreur des Romains. Enfin ceux-ci, n'osant tenter de les conquérir par les armes, surent les lier par des traités.

Du temps de *Cicéron*, les Romains étoient encore plus occupés de résister aux Gaulois, que de les attaquer ; et il y avoit long-temps que les bords de la Méditerranée étoient régis par les loix romaines, lorsque les dissensions domestiques des Gaulois attirèrent les Romains dans l'intérieur du pays. Les Gaulois, divisés par tribus, formoient une république fédérative qui traitoit des intérêts communs dans des assemblées générales.

Quelques chefs ambitieux, voulant faire pencher la balance en faveur du parti qu'ils représentoient, cherchèrent au-dehors un appui capable de lui assurer cet avantage. Ils appelèrent les Romains, ces redoutables voisins, contre

---

* Sous la conduite de *M. Fulvius Flaccus*, consul, l'an 629 de Rome, 125 avant l'ère chrétienne.

lesquels jusqu'alors ils avoient avec succès réuni leurs forces; et Rome saisit avec empressement une occasion aussi favorable à ses desseins. Il falloit un chef aussi politique que vaillant, pour obtenir par le génie ce que la valeur n'eût jamais emporté. Les Romains avoient sur les Gaulois l'ascendant de l'homme instruit dans tous les détours de la politique, sur des chefs qui ne connoissoient que la valeur, et dont les mœurs simples n'avoient point encore été corrompues par l'ambition. *César* convient que la politique et l'art de mettre la division parmi les Gaulois lui servirent plus pour les assujettir, que la valeur des légions n'eût pu faire pour les dompter.

Ce fut à cette époque que la langue latine commença à faire des progrès dans la Gaule [a]. Long-temps cette langue avoit été resserrée dans les bornes du Latium. Les Volsques, les Osces, les Étrusques, les Samnites, les Brutiens avoient leur langue particulière, et la conservèrent bien des années après l'établissement de la république [b]. Les Grecs, qui abordèrent en Italie, adop-

---

[a] L'an 595 de la fondation de Rome.

[b] *Gaudence Merula*, dans son *Traité de l'Antiquité et de l'Origine des Gaulois de la Grande-Cisalpine*, examinant quelle étoit la langue des Gaulois de cette ancienne contrée, croit trouver que les Transalpins et les Cisalpins parloient la même langue, mais que cette langue étoit différente de la langue latine, et il le prouve

tèrent facilement les mots propres de la langue des Aborigènes, et corrompirent celle qu'ils avoient apportée. Il en fut de même des peuples teutons et celtes qui passèrent les Alpes et se répandirent le long du Pô. Ce fut ainsi que la langue romaine devint un mélange de celles des Grecs, des Aborigènes et des Celtes [a]. *Romulus* ayant ouvert son asile, y reçut des fugitifs de toutes les contrées d'Italie, et leur donna des droits égaux; ceux-ci devinrent les chefs des familles patriciennes. Ce mélange de gens de toutes nations dut occasionner beaucoup de confusion dans la langue; elle adopta des termes de tous ces différens peuples, et en prit un caractère tout particulier [b].

---

par plusieurs exemples. Voyez *Grævius*; *Thesaurus antiq. Ital.*, tom. I, 1704. C'est aussi le sentiment de *Bardetti*. Voyez l'addition à la fin de cette première partie.

[a] *Lingua latina penè tota fluxit ex græcâ, si exceperis ea quæ in primigeniâ linguâ retinuit, vel à vicinis Celtis excepit.* Colomes, *ad Quintil. Inst.*, lib. I, cap. III. *Romani sermone nec prorsùs barbaro, nec absolutè græco utuntur, sed ex utroque mixto, cujus major pars est linguæ ionicæ.* Dion. Halic., lib. I, p. 76. Ce qui ne peut s'entendre que de la partie d'Italie appelée la *Grande-Grèce*. *Bardetti* a montré que, depuis les Alpes jusqu'à l'Ombrie, l'ancienne langue venoit de la gallico-germanique. C'est ce que prétend aussi *Mérula*.

[b] *Walchius*, *Hist. crit. Ling. lat.*, cap. I. Il cite quantité d'écrivains qui ont trouvé l'origine de la langue latine dans la langue teutonique. Mais cette gloire que les Allemands attribuent à

Après l'établissement de la république, les Romains, avides de porter la guerre par-tout où ils espéroient étendre leur domination, se gardoient encore religieusement de communiquer leurs coutumes, leur culte, leur langue aux peuples conquis. Étoit-ce une loi, étoit-ce quelque motif politique qui leur inspiroit cette réserve si contraire à ce qu'ils ont pratiqué depuis ? C'est ce qu'on ne peut déterminer. Mais nous savons que vers l'an de Rome 572 [a], les Cumaniens, qui parloient grec, étant aussi une colonie de Phocéens, obtinrent, comme une faveur spéciale, la permission de parler publiquement en latin, et que leurs crieurs publics achetoient le droit de s'énoncer en cette langue [b]. Il est reconnu que dès qu'un peuple se relâche de l'observation de la coutume la plus religieusement conservée, il se laisse bientôt entraîner aux usages diamétralement opposés. Ainsi la langue latine, jusque-là resserrée, pour ainsi dire, dans les limites de la ville, se répan-

---

leur nation, ils la font rejaillir sur les Gaulois, en entendant sous le nom *teuton* la langue celtique. On ne peut trop, dans cette question, distinguer les divers peuples d'Italie, comme a fait *Bardetti*, et en conclure que chaque contrée a vu différens mélanges dans la langue originale.

[a] *Tite-Live*, liv. XL.

[b] *JUSTUS LIPSIUS, de rectâ Pronunciatione.*

dit, comme un torrent, dans les pays les plus éloignés. Les colonies, les communications fréquentes avec Rome, la prodigalité avec laquelle s'accorda le droit de citoyen romain, tout se réunit pour faciliter cette révolution. On sait combien, dans la suite, le peuple romain eut à cœur d'établir sa langue chez les peuples qu'il avoit conquis. C'étoit celle d'un peuple policé; les arts et les sciences, l'urbanité, le luxe des Romains, en avoient corrigé l'âpreté. *Scipion* et *Térence*, *Cicéron* et *Atticus*, *César* et *Salluste* en avoient fait la langue de la conversation, du gouvernement, de la politique; elle avoit emprunté les sons harmonieux de la langue grecque, elle devoit plaire par sa douceur, et prendre faveur dans un climat tel que celui de la Gaule, où la température aidoit à la flexibilité des organes, et devoit insensiblement écarter la rudesse des sons mêlés de consonnes dures, et redoublées, qu'on trouve dans les langues des peuples du Nord *.

* Les Romains, dit *Aldrète*, ont établi leur langue dans les Gaules et dans l'Espagne. Les Goths et les Francs ont conservé cette langue, en changeant les terminaisons et en y ajoutant les articles; insensiblement il s'y est glissé beaucoup de mots tirés des langues du Nord. *Del Origen y Principio de la Lengua romana*. Roma, 1606. Ce savant Espagnol parloit dans ce temps aussi sainement de l'origine de la langue françoise qu'on le fait communément aujourd'hui.

Cependant ceux-ci, et sur-tout les Goths, usurpant l'influence que les Romains avoient eue dans les Gaules pendant quatre siècles, s'établirent dans ces contrées au commencement du cinquième. Les Francs, déjà maîtres d'une partie de la Belgique, s'emparèrent bientôt des provinces occupées par les Romains au-delà de la Loire. Les Bourguignons se mirent en possession, non-seulement de ce qu'on appela la Bourgogne et la Franche-Comté, mais encore du Dauphiné, d'une partie de la Provence, du Jura, et des autres contrées du Midi, nouvellement réunies à la France. Ils se rendirent maîtres d'une partie de la Suisse [a]. Les Goths s'établirent le long de la Méditerranée, jusqu'aux Pyrénées. Ce furent d'abord les Visigoths; et quoique Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie, s'opposât à leurs progrès, ils reprirent en peu de temps les pays qu'il leur avoit enlevés. Le Languedoc prit d'eux le nom de *Gothie*, et conserve encore un monument inaltérable de leur présence, non pas, comme le dit *Borel* [b], en ce que le nom de cette province vient de

---

[a] On peut consulter la *Vie de Clovis-le-Grand*, *précédée de l'Histoire des Francs*, par M. *VIALLON*, chanoine de Sainte-Geneviève, 1788, in-12.

[b] *Recherches des Antiquités de la Langue françoise.*

langue de Goth, mais en ce que les Goths, ainsi que les autres peuples du Nord, exprimoient l'affirmation *oui* par *ock*, expression qui devint commune à tous les peuples qui habitoient au-delà de la Loire; tandis que ceux qui habitoient en-deçà, disoient *oui;* ce qui établit la distinction entre la langue d'*oui* et la langue d'*oc*, d'où cette partie de la France fut nommée *Patria Occitana*.

Les Francs ne purent se répandre insensiblement dans toutes les parties des Gaules, et anéantir la puissance des Romains, des Bourguignons, des Goths et des Visigoths, sans avoir la plus grande influence sur la langue nouvelle qui se formoit des débris de toutes les autres. Il est inutile de rechercher ici quelle fut leur origine, et de discuter tout ce qui s'est dit sur leurs premiers établissemens et sur leur propagation (L). Entre toutes les circonstances fabuleuses qu'on en raconte, il suffira de rapporter ce qu'en dit un historien * d'autant plus digne de foi, qu'il étoit plus rapproché du temps de leur invasion. C'est *Otton de Frisingue*, qui écrivoit en 1150, et pouvoit, par sa naissance, ses dignités et son ardent amour pour les sciences, avoir

* OTTO FRISINGENSIS, lib. I, cap. XXV, dans la *Collection de* DUCHÊNE, tom. II.

les plus grands moyens de connoître la vérité. Il rapporte que, *selon la croyance de son temps*, les Troyens, expulsés de leur patrie, se dispersèrent en plusieurs contrées, que nombre d'entre eux se retirèrent dans la Scythie, et furent appelés *Sicambres*; que sous le règne de *Valentinien*, ayant, dans l'espérance d'obtenir leur liberté, soumis à l'empire et maintenu sous son obéissance plusieurs nations qui inquiétoient les Romains, ce prince leur donna le nom de *Francs*, qui, en grec, signifie *un courage féroce*, et a encore la signification de *noble* dans la langue des Francs. D'autres, ajoute-t-il, prétendent qu'un certain *Francus*, troyen, vint s'établir le long du Rhin, et fonda depuis une ville détruite par les Sarrazins, et nouvellement rebâtie, à laquelle il donna le nom de *Xante* (Xanthen, dans le duché de Clèves); mais, s'en tenant à la première opinion, il dit * qu'ils jouirent pendant dix ans de la liberté accordée par *Valentinien*, et qu'ensuite ils refusèrent de payer le tribut aux Romains. Après la mort de *Sunnon*, ils élurent *Pharamond*, sous le règne duquel *Visigastaldo* et *Salagueste* rédigèrent les loix nommées *saliques*. Tandis que les Goths

* Chap. XXXII. L'on distingue facilement ce que ce récit a de fabuleux, de ce qu'il a de fondé sur une véritable tradition.

dominoient sur les bords de la Loire, et les Bourguignons le long du Rhône, les Francs se répandoient insensiblement dans toute la Belgique; et sous le règne de *Clodion-le-Chevelu*, ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'à Tournay, Amiens, Soissons, Cologne, Trèves, et envahirent enfin presque toutes les Gaules et la Germanie, depuis l'Aquitaine jusqu'à la Bavière. Ainsi, ajoute *Otton*, les Francs, qui s'établirent dans les Gaules, *accommodèrent* leur langue à celle des Romains, et ceux qui s'étendirent le long du Rhin et dans la Germanie, *confondirent* leur langage avec celui des Teutons.

Mais quelle étoit la langue originaire des Francs? C'est ce qu'*Otton* assure qu'on ignoroit de son temps (M). N'étoit-ce pas celle des Sicambres, Scythes, Scytho-Celtes, que ces prétendus Troyens auront trouvée établie dans leur première émigration? En suivant les progrès de ces Francs jusqu'au temps de *Charlemagne*, nous voyons la langue teutone devenir celle de la cour de leurs rois; les noms de leurs chefs sont tirés de cette langue; en les examinant, on conclut que c'étoit le bas-allemand que ces peuples parloient; langage dur (N), ayant une surabondance de consonnes à prononcer dans une seule aspiration, comme on le

voit dans les mots *Chlodowich*, *Hloudowick*, *Hlowis Merowech* (*Mecrheld*, héros marin). Cette langue étoit celle des vainqueurs, et ces vainqueurs se répandoient sur toute la surface de leurs conquêtes, devenant possesseurs des biens qu'ils recevoient en fief. Elle devoit donc, par leur autorité, par le besoin qu'on avoit d'eux, devenir indispensable à tout ce qui les environnoit; eux-mêmes ne pouvoient se faire à la langue du pays sans y ajouter quelques-uns de leurs termes; les meubles, les armes, les ustensiles qu'ils apportoient, avoient des noms inconnus dans les Gaules; leurs loix mêmes étoient dans un texte étranger, et portoient sur des sujets (fiefs, compensations, amendes) inconnus aux Romains: ces mots finirent par s'y naturaliser. Sous *Charlemagne*, le haut-allemand prit faveur et domina jusqu'à la fin du dixième siècle, où il finit avec les Carlovingiens. Il ne faut qu'ouvrir un glossaire, que consulter les livres des origines, pour remarquer la quantité de mots introduits dans le latin, déjà corrompu à cette époque; par-tout on trouve des traces de mots qui ne sont puisés ni dans le celtique, ni dans les expressions adoptées pendant le commerce des Gaulois avec les Romains.

En examinant ainsi quels furent les peuples

dont la langue influa plus ou moins sur la langue françoise, il ne faut point omettre de parler des Normands, ces peuples qui, quoique survenus lorsque la langue romaine avoit déjà prévalu, ne laissèrent pas de l'enrichir, comme nous le verrons plus bas, et des croisades, qui, en ouvrant de nouvelles communications avec l'Orient, nous procurèrent une foule de nouveaux termes et d'expressions jusqu'alors inconnues. Mais je ne veux point anticiper; il me suffit de dire que de ces différentes influences est résulté le langage long-temps connu sous le nom de *roman rustique*. Il est temps de reprendre la suite de mes réflexions, et de considérer quels étoient ces Gaulois insensiblement mélangés avec tant de peuples.

Les Gaulois, passant sous différens maîtres, n'étoient plus un peuple barbare qu'il fallût civiliser par des loix, par des établissemens politiques, par la religion, par les premières notions scientifiques. *Cicéron* regardoit déjà les colonies établies à Nîmes, à Narbonne, à Lyon, comme la fleur, le soutien, l'ornement du peuple romain. *Tacite*, les comparant aux Bretons, ou plutôt à ceux d'entre eux qui s'étoient établis dans la Grande-Bretagne *, nous les repré-

* *Vita Agricolæ*, cap. XI. *In deposcendis periculis eadem auda-*

sente comme des peuples extrêmement civilisés. Lyon produisit long-temps auparavant des hommes distingués dans les lettres. *Plotius*, lyonnois d'origine, introduisit à Rome l'art de bien parler la langue latine, et forma les orateurs qui ont vécu avant *Cicéron* *, et ce consul dit que, de son temps, les Salyes, les Cavares et les autres Gaulois établis aux environs du Rhône, avoient reçu les usages et la langue de Rome, et avoient même obtenu le droit de cité (O). *Strabon* nous donne une grande idée de la ville de Marseille. Elle avoit, dit-il, ouvert des lieux d'études; les Gaulois y prenoient tant de goût pour le grec, qu'ils finirent par écrire leurs contrats dans cette langue. Les Romains y accouroient, la préférant à Athènes; et les Gaulois alors en paix, et remplis d'une noble émulation, y passoient leurs momens de loisir; de sorte qu'il s'y étoit formé des écoles publiques et des écoles particulières. *Georges*

---

cia, et ubi advenêre in detrectandis eadem formido. Plus tamen ferociæ Britanni præferunt, ut quos nondùm longa pax emollierit: nam Gallos quoque in bellis floruisse accepimus; mox segnitia cum otio intravit, amissâ virtute pariter ac libertate, quod Britannorum olim victis evenit; cæteri manent quales Galli fuerunt. C'est-à-dire, avec le courage féroce que les mœurs et les arts seuls peuvent adoucir.

* *Jugemens des Savans*, liv. XII, 1635.

Walch [a] prétend que, dès le temps de la belle latinité, les Gaulois avoient déjà quelque influence sur la langue latine. Il ne craint pas même de trouver des gallicismes dans les plus grands orateurs romains [b]. *Juvénal* partage cette opinion [c]. Il marque l'estime qu'il avoit pour les savans gaulois, et renvoíe au barreau des Gaules les orateurs qui n'osoient espérer dans Rome la palme de l'éloquence. Se plaint-il du luxe effroyable de cette grande ville, croit-il qu'un homme à talent ne pourroit percer, parce que son indigence devient un obstacle à sa réputation, il lui indique les Gaules ou l'Afrique, comme un théâtre où il pourra capter les suffrages d'un peuple qui sait estimer l'éloquence [d]. Marseille étoit tellement distinguée par ses études, que *Justin* assure que cette ville avoit civilisé les Gaulois, et qu'elle répandoit un tel lustre sur toutes les Gaules, que l'on ne croyoit

---

[a] *Hist. crit. lat. Linguæ*, cap. 1, pag. 80, où il cite quantité d'orateurs et de poètes latins nés dans les Gaules.

[b] *Alii in latinæ linguæ scriptoribus subnotárunt gallicismum, cujus ipse Cicero reus habitus fuit*, cap. 11, nº 9.

[c] Sat. VII, v. 212 et 213 :

Sed Rufum atque alios cædit sua quemque juventus,
Rufum qui toties Ciceronem Allobroga dixit.

[d] *Quis benè dicentem Basilum ferat? Accipiat te*
Gallia, vel potiùs nutricula causidicorum
Africa..... Sat. VII, v. 148 et 149.

pas que la Grèce eût été transférée dans les Gaules, mais les Gaules dans la Grèce. *Varron*, au rapport de saint *Jérôme*, reconnoissoit, comme nous avons vu, trois langues dans les Gaules, la grecque, la latine et celle du pays. La langue latine y prit plus de faveur à mesure que les grands de Rome et les négocians vinrent plus fréquemment y faire leur séjour. Dès que le temple de *Janus* fut fermé, la paix générale dont jouit l'empire, favorisa la communication des peuples. Les proconsuls et ceux qui géroient les provinces, y répandirent le goût des arts dont la cour d'*Auguste* étoit le siége. *Horace*, enthousiasmé de ses succès, ne bornoit pas son ambition aux applaudissemens de cette cour éclairée : il comptoit pour beaucoup les suffrages des peuples qui habitoient au-delà des Alpes et des Pyrénées. C'est un espoir qui l'anime, lorsqu'il croit payer les faveurs de *Mécène* en le chantant dans ses vers. Il espère être entendu des peuples les plus dignes d'apprécier le mérite ; des peuples qui s'abreuvent des eaux du Rhône, et de ceux qui goûtent les douceurs de la vie, le long des rivages de l'Ebre.

Me peritus
Discet Iber, Rhodanique cultor.

Les éloges des Gaulois flattoient l'amour-

propre des poètes romains. Les épigrammes de *Martial* étoient lues à Vienne par les citoyens de tout état; les femmes mêmes en faisoient leurs délices.

Me legit omnis ibi senior, juvenisque, puerque,
Et coram tetrico casta puella viro [a].

Plus tard, *Saint-Hilaire* de Poitiers traduisit *le Pseautier* du grec en un latin peu élégant; c'étoit, dit saint *Jérôme*, la langue *vulgaire* de l'Aquitaine; et le même Père dit ailleurs que l'on passoit des Gaules à Rome pour donner au latin fleuri, qu'on parloit dans ces provinces, toute la gravité que cette langue conservoit dans le sénat. *Juvénal* nous disoit déjà que c'étoit chez les Gaulois que les habitans des îles britanniques venoient puiser l'art de bien dire.

Gallia causidicos docuit facunda Britannos [b].

Ausone, qui vivoit vers la fin du quatrième siècle, fait une grande énumération des rhéteurs illustres de Bordeaux, d'Arles, de Toulouse, etc. Il parle d'une fille gauloise nommée *Rissula*, dont on reconnoissoit la patrie à sa

---

[a] Lib. VII, epig. LXXXVII.
[b] Sat. XV, v. 112.

chevelure blonde, à la beauté de sa taille, mais dont le langage annonçoit une *Romaine née sur les bords du Rhin.*

Il égale, dans son *Poëme de la Moselle*, les rhéteurs du pays de Metz et de Trèves, à *Quintilien*, aux plus célèbres orateurs de la capitale du monde. Enfin, du temps de *Charlemagne*, le latin étoit tellement devenu vulgaire parmi les Francs, que le troisième concile de Tours prescrit de traduire les homélies en langue *rustique romaine* et en langue *tudesque*, pour qu'elles soient entendues du peuple.

Si de cet aperçu général du progrès des lumières dans les Gaules, jusqu'après l'invasion des peuples du Nord, je passois à quelque détail sur les savans qui ont illustré ces contrées, je n'étonnerois pas moins par leur nombre que par la variété de leurs connoissances. Ainsi que je l'ai dit, avant même l'arrivée de *Jules César*, les Gaulois avoient la réputation de cultiver les sciences avec succès[a]. Les géographes *Pythéas* et *Euthymène*, l'historien *Ératosthène* sont très-connus. *Étienne de Byzance*[b] rapporte des fragmens de celui-ci. Les deux géographes vi-

[a] Ceux qui font descendre les Celtes de *Mercure*, en concluent que les lettres ont été très-anciennement cultivées dans les Gaules.

[b] *De Rebus gallicis.*

voient dans la cent douzième olympiade, au moins trois siècles avant l'ère chrétienne.

Marcus-Antonius Grypho, de la Gaule-Narbonnoise, fut précepteur de *Jules-César*, et maître de *Cicéron*; dans le même temps, *Valerius Cato* se distinguoit par ses poésies *.

Ainsi les Gaulois ne manquoient pas d'hommes, d'un esprit solide, qui pussent profiter de l'occasion que leur présentoient les Grecs, et plusieurs firent, soit dans leur pays, soit chez l'étranger, assez de progrès pour pouvoir se montrer à Rome avec éclat, et pour y faire fortune. Tel fut, entre autres, *Favorinus*, historien, philosophe, orateur, qui a écrit plusieurs traités en grec. C'est lui qui ne céda la palme de l'éloquence à l'empereur *Adrien*, qu'en disant que celui qui commande à trente légions doit être le plus habile homme du monde. *Favorinus* compta *Aulu-Gelle*, *Alexandre* de Séleucie et *Démétrius* d'Alexandrie au nombre de ses disciples. *Aulu-Gelle* et *Philostrate* en parlent avec éloge, et ils nous ont transmis quelques fragmens de ses œuvres. Je me contente de nommer, entre tant de grands hommes, *Crinias*, *Carmides*, *Domitius Afer*, *Julius*

* LONGCHAMP, *Tableau historique — Hist. litt.*, tom. I.

Florus, *Fronto Cornelius le Rhéteur* et *Numantius*, célèbre poète du cinquième siècle. Les Gaules s'enorgueillissent pareillement d'avoir donné naissance à *Ausone*, consul, poète, rhéteur, célèbre dans tous les genres d'érudition [a].

La religion chrétienne ne diminua pas le goût des Gaulois pour les sciences. C'étoit parmi les savans que se choisissoient les évêques des principaux siéges. Outre *Saint-Hilaire* de Poitiers, *Saint-Prosper*, *Sidoine Apollinaire*, on trouve dans les collections un nombre considérable de célèbres Gaulois; et comme la poésie latine y étoit plus en honneur que dans l'Italie même, nous voyons *Proculus* et *Quintilianus* de Lombardie passer les Alpes pour la cultiver [b]. Chaque jour la langue latine y faisoit plus de progrès. Étoit-il possible, en effet, que la langue des Romains ne devînt pas, tôt ou tard, la langue dominante de tous les pays dont ils se rendoient maîtres? La haute estime qu'ils avoient pour elle, le zèle pour la gloire nationale, les

---

[a] Voyez ses *OEuvres*, in-4°, 1730. *Ausone* est très-utile pour notre histoire littéraire, parce qu'il rapporte une grande quantité de faits, et qu'il a célébré la plupart des savans illustres de son temps.

[b] On peut voir la vie et l'indication des ouvrages de ces savans dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. I, 1re et 2e part., et dans le *Tableau des Gens de lettres*, par LONGCHAMP.

engageoient à la faire adopter par-tout où ils acquéroient quelque autorité. Jamais ni le sénat, ni les tribunaux, ni les officiers chargés de l'administration des provinces, ne traitoient avec l'ami ou l'ennemi que dans cette langue, qui devoit partager l'éclat de leur puissance. Ils en exigeoient la connoissance, sous peine d'exclusion aux droits de citoyen romain. Ils l'exigeoient des magistrats locaux qu'ils établissoient hors de l'Italie. Cette ville impérieuse, dit saint *Augustin*, en parlant de Rome, ne se contente pas d'imposer le joug, elle exige encore, en traitant avec les peuples, qu'ils adoptent son langage *. Sur quoi, *Louis Vivès*, son commentateur, dit que bientôt les Espagnes et les Gaules oublièrent leur langue maternelle. « C'é-» toit, ajoute-t-il, une entreprise vraiment » grande, vraiment utile, que de chercher à » réunir dans une même langue les peuples dont » ils ne faisoient qu'un corps politique ». La guerre, les pacifications, les alliances, le mélange avec les Romains qui venoient s'établir dans les nouvelles terres, les honneurs, les charges, les priviléges accordés aux peuples,

* *Opera data est ut imperiosa civitas non solùm jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus imponeret. De civitate Dei*, lib. XIX, cap. VII.

devoient nécessairement rendre la langue familière dans tout l'empire : elle l'étoit déjà du temps de *Trajan*.

Or, de tous les peuples subjugués par les Romains, quels autres que les Gaulois devoient adopter plus facilement ce nouveau joug, eux qui firent le moins de difficulté, pour reconnoître la domination de Rome, adopter ses loix, embrasser ses coutumes? « Aucun peuple, » dit *Cicéron*, ne fut plus redouté des Romains » avant la conquête; long-temps Rome eut » peine à se défendre contre lui; elle ne pen» soit guère à attaquer : aucun ne supporta » plus facilement le joug dès qu'il l'eut subi ». L'on peut même dire que ce joug fit le bonheur des Gaules, puisque nous voyons aussitôt prospérer tous les états divisés, les guerres civiles cesser, les villes se peupler, les sciences fleurir, le commerce prendre de l'accroissement, et la civilisation ne plus laisser de différence entre le peuple vainqueur et le peuple vaincu *. Un effet important de l'occupation des Gaules par les Romains, fut le mélange des trois sortes de

* Puissent un jour ces réflexions s'appliquer au grand système d'une confédération européenne, cimentée par tant de malheurs! Tel en est au-moins le but politique, et nous commençons à en voir les heureux résultats.

peuples que *César* y avoit trouvés. Les Romains s'étendirent bientôt dans la Belgique. Trèves devint la résidence des proconsuls. La Loire ne sépara plus les Aquitaniens, et toutes ces petites républiques confédérées conservèrent la forme des cités, sans avoir part à la souveraineté.

A l'invasion de *Clovis*, on ne voit pas que ces cités prissent les armes, pour s'opposer aux progrès des Francs; elles n'avoient plus de liberté à défendre; peut-être ne désiroient-elles que de se voir délivrées de l'oppression des Romains. Dès que les Francs furent établis, les Gaulois et les Romains restés dans le pays, embrassèrent plusieurs coutumes de ces peuples, qu'ils ne trouvoient pas si barbares. Soit par égard, soit par nécessité, ils prirent bientôt les habitudes des vainqueurs. Ceux-ci admirèrent la parfaite sagesse des institutions romaines, et adoptèrent des mœurs aussi douces. Ce devint un nouveau peuple, une nouvelle langue entée sur cette langue moitié celtique, moitié latine, à laquelle les Francs ajoutèrent quantité de mots et leur syntaxe. Ainsi la langue des Gaulois se perdoit de plus en plus; ce ne fut guère qu'aux extrémités de cet excellent pays, dans les contrées montagneuses, où les Romains, et après eux les Francs, pénétroient rarement, et ne formoient

que peu d'établissemens, dans le pays de Liége, dans la Basse-Bretagne, que les Gaulois conservèrent leur langue et leurs coutumes.

Il ne nous reste aucun monument littéraire qui puisse nous donner une idée de la prononciation et de la vraie nature de la langue originairement parlée parmi les Gaulois. Plus occupés à faire de grandes choses qu'à les transmettre à la postérité *, ces Gaulois, que nous avons vus instruits par les druides, et déjà fort avancés dans la culture des arts de nécessité et d'agrément, perpétuoient l'enseignement par la tradition orale; et, dans les Gaules, comme chez les peuples de la plus haute antiquité, les récits des vieillards, les fêtes annuelles, les chants harmonieux étoient les seuls dépositaires des faits, et portoient à la vertu par le souvenir des exploits qui avoient illustré leurs ancêtres. Mais depuis l'époque où les Romains se furent naturalisés chez les Gaulois, on retrouve les traces de l'aptitude de ceux-ci aux sciences et aux belles-lettres. Nous avons vu les progrès étonnans qu'ils y firent, et qu'après que le grec eut été si long-

* On ne connoît que deux historiens des Gaules jusqu'à *Grégoire* de Tours : *Eratosthène* (662 de la fondation de Rome), dont il ne reste rien, et *Sulpice-Alexandre*, dont le même *Grégoire* de Tours nous a laissé des fragmens, liv. II, n° 9.

temps la langue savante de Marseille et de la Provence, le latin y étoit devenu celle des savans, comme celle de l'administration. L'arrivée des peuples du Nord changea la face du pays, et eut une nouvelle influence sur le langage des habitans.

C'est à la fin du quatrième siècle que commença cette grande transmigration, qui, par un mouvement d'oscillation, fit refluer des hordes innombrables du Septentrion vers l'Orient, et des rives du Dnieper, du Danube et de la Vistule, aux confins de l'Apulie*, aux bords de la Manche, et jusqu'aux colonnes d'*Hercule*. Nous avons aussi vu que, dans ce bouleversement général, les Gaules devinrent le partage des Bourguignons, des Goths et des Francs; eux-mêmes paroissent avoir été un mélange de Cimbres, de Sicambres, de Saliens, de Teutons, etc., qui prirent le nom de Francs, disent quelques auteurs, pour marquer leur horreur pour la servitude (P). Mais si les Francs sont, au contraire, ce même peuple dont *Otton* nous a entretenus, il faudra toujours convenir que, dans leur

---

* Selon *Giannoni*, les peuples du Nord n'ont guère passé le Garigliano; le reste de la presqu'île d'Italie fut soumis aux Grecs jusqu'à la conquête des Normands.

long trajet des extrémités de la Norique ou du lac Codanus jusqu'aux pays des Frisiens, d'où ils ont inondé la Belgique, ils se sont associé de nombreux renforts pris parmi ces autres peuples; et nous les voyons effectivement combattre sous différens chefs, jusqu'à ce que *Clovis* ait su les soumettre tous à son autorité.

Ces Francs trouvèrent les Gaules florissantes; et les établissemens littéraires, qu'on ne les accusa jamais d'avoir détruits, devoient assurer aux habitans la gloire qu'ils s'étoient acquise avant l'invasion. Aux académies des Druides avoient succédé, sous une autre forme, des lieux d'études propres à prévenir l'effet de la domination de ces peuples guerriers. Plusieurs écoles surent se maintenir parmi les horreurs des guerres intestines, ne rien perdre de leur éclat pendant les conquêtes de *César*, au milieu des irruptions des Francs et des Bourguignons, et même se couvrir d'un nouveau lustre. Marseille, Autun, Toulouse, Poitiers, Trèves, Besançon, Clermont, Lyon, conservèrent et ont maintenu jusqu'à nos jours la gloire de leur existence littéraire. Ce sont, sans doute, les lumières répandues sur toute la surface des Gaules par ces institutions multipliées, qui firent que, dès le quatrième siècle, les savans ne passèrent plus des Gaules en Italie, mais de l'Italie dans les

Gaules, où les empereurs *Constance*, *Julien* et *Gratien* firent quelque séjour. L'Italie continuoit d'attirer de ces écoles, des maîtres en tout genre de sciences, sur-tout pour la grammaire, sous le nom de laquelle étoit alors compris tout ce qui tient aux belles-lettres.

Minervius de Bordeaux, *Saint-Paulin* de Nole, *Ennode* de Marseille, y portèrent des talens admirés de leurs contemporains. *Didier*, évêque de Vienne, est repris par *Saint-Grégoire* du zèle avec lequel il enseignoit la grammaire aux jeunes gens. Cette grammaire, qui renfermoit tous les principes des belles-lettres, exigeoit la lecture et la méditation suivie des auteurs profanes, dont l'étude trop assidue ne peut être que déplacée dans un prélat. Ses travaux pouvoient avoir une fin plus relevée. Ce n'étoit donc point par un barbare éloignement des saines études que *Grégoire-le-Grand* engageoit *Didier* à y consacrer moins de temps. Personne n'ignore le soin que prit saint *Colomban* pour faire fleurir les études dans les monastères *. C'est à lui que la célèbre école de Luxeuil doit son établissement; car alors les déserts, même des Vosges, limitrophes de la France,

* Vers l'an 600.

n'étoient pas sans culture. *Saint-Maur* quitta le mont Cassin en 542, pour venir établir en France cette nouvelle colonie de savans, qu'a toujours entretenue l'ordre de *Saint-Benoît*. Il y fonda ces illustres pépinières, que le génie de la France sembloit avoir destinées à être, dans les temps d'ignorance, les gardiens des trésors littéraires qui devoient opérer notre régénération. Terminons cette longue liste par le saint évêque de Tours, le père de notre histoire, qui mourut en 595. Ces établissemens nous conservèrent de précieux dépôts; sans eux, nous ne posséderions peut-être pas aujourd'hui le moindre volume de cette belle latinité, à laquelle nous devons la plupart de nos connoissances *. On sait, d'ailleurs, que ce n'est que long-temps après, que les Grecs de Constantinople, réfugiés en Italie, réveillèrent parmi nous le goût des sciences et de la littérature. Les Moines occupés à copier de bons livres, n'en connoissoient pas tout le mérite, et ceux d'entre eux, qui se mêloient d'écrire, étoient bien éloignés d'imiter ces auteurs profanes, remplis d'une mytho-

* Le seul exemplaire des premiers livres de *Tacite* s'est conservé dans l'abbaye de la nouvelle Corbie, sur le Weser. C'est à Saint-Gall, et dans d'autres monastères des Alpes et de l'Italie, qu'on a recouvré les meilleurs classiques.

logie, qu'ils considéroient comme la peste des ames, et qu'ils croyoient juger avec indulgence, en les nommant d'inutiles bagatelles. Cependant ces savans gaulois n'avoient pas encore réussi à faire de nos provinces le siége permanent des belles-lettres. Il eût fallu des mœurs plus douces, une paix plus constante, pour donner aux muses tout le loisir nécessaire aux travaux de l'esprit. Les études dégénérèrent pendant l'irruption de tant de peuples barbares. Il est vrai que *Childebert Ier* et *Chilpéric Ier* accueillirent les savans. Celui-ci se signala sur tous les rois de la première race par la protection qu'il accorda aux lettres et aux sciences. On sait les mouvemens qu'il se donna pour introduire quatre nouveaux caractères dans l'alphabet; on vit renaître à sa cour les anciens bardes, ou d'autres poètes de même espèce, nommés *futistes*. *Saint-Césaire* d'Arles avoit une école brillante; et sous des pasteurs aussi instruits que *Saint-Remi* de Rheims, *Saint-Avite* de Vienne, *Saint-Rurice* de Limoges, *Saint-Éleuthère* de Tournay, *Saint-Germain* de Paris, *Saint-Prétextat* de Rouen, on ne peut dire que les lettres aient été absolument négligées.

Mais plus on avance, plus on trouve des marques de dépérissement. Saint *Grégoire* de Tours qui, quoique instruit d'ailleurs, marque une

crédulité incompatible avec les vraies lumières[a], se plaint, dès les premières lignes de son histoire, que les sciences avoient presque péri dans les Gaules[b]. Le texte latin ci-dessous fait connoître quel étoit le style dans les Gaules, cent cinquante ans après l'invasion des Francs. On voit, à la fin du même ouvrage, à quoi se bornoient les études de son temps, c'est-à-dire, lorsqu'il termina son histoire, en 590. « Si quelque prêtre » du Seigneur, ô *Marcien!* (c'étoit, sans doute, » le chef des écoles de Tours) vous a instruit » dans les sept arts; c'est-à-dire, si, par la *grammaire*, il vous a mis au fait de la lecture; s'il » vous a montré, par la *dialectique*, l'art de » résoudre les difficultés de l'argumentation; » s'il vous a appris à orner le discours par les

---

[a] Quelque crédule qu'ait été cet historien sur l'article des prodiges, c'est encore l'auteur le plus sûr que nous ayons par rapport à ces temps reculés. Injustement maltraité par *Adrien de Valois*, il a été puissamment défendu par dom *Merle*, qui montre le cas que méritent les faits qu'il rapporte. Voyez l'*Introduction à l'Histoire de France, à l'usage des personnes qui veulent s'instruire de l'origine des François*, 1787, in-12.

[b] « *Decedente atque immò potiùs pereunte ab urbibus gallicanis* » *liberalium culturâ litterarum..... Nec reperiri posset quisquam* » *peritus dialecticâ in arte dialecticus, grammaticus qui prosaico* » *aut poetico depingeret versu* ». Et ce qui est important pour nos recherches: Que la langue romaine n'étoit plus entendue, et que la langue rustique étoit commune: « *Philosophantem rhetorem in*» *telligunt pauci, loquentem rusticum multi* ».

» préceptes de la *rhétorique*, la dimension des
» lignes et la mesure des terres par la *géomé-*
» *trie*, le cours des astres par l'*astronomie*, les
» combinaisons des nombres par l'*arithméti-*
» *que*, la modulation des sons par la *musique*
» appliquée aux doux accens des vers harmo-
» nieux».... A ces études, j'ajoute celle de la *chro-*
nologie, dont on voit l'emploi dans la contexture de sa narration; celle de la *théologie*, dont il applique assez habilement les preuves; celle de l'*écriture-sainte*, qu'il dit être l'emploi essentiel des évêques et des moines. Il nous annonce qu'il a composé lui-même un Commentaire *sur les Pseaumes* et un Traité *de Cursibus ecclesiasticis*, cours de théologie, ou peut-être livre liturgique pour les différentes fêtes de l'année.

D'autres études n'étoient pas moins en honneur. *Saint-Grégoire* rapporte * qu'un certain *Andarchius* étoit versé dans la lecture de *Virgile*, du *Code Théodose* et dans la science du calcul. Mais quelque grands que fussent les avantages que la littérature eût pu tirer des études ecclésiastiques, ils n'égalèrent pas le préjudice qu'elle reçut dans les Gaules par le changement de domination. Les Francs, la nation

---

* Liv. IV, nº 41.

la plus belliqueuse de celles qui vinrent fondre sur l'empire d'Occident, se mêlèrent et s'incorporèrent de telle sorte avec nos Gaulois, que ceux-ci ne firent plus qu'un seul et même peuple qui prit le nom de ces conquérans. « Il arriva » de cette union ce que l'on voit arriver du » mélange de deux différentes couleurs qui, » s'alliant ensemble, perdent chacune de sa » force, et forment une troisième couleur qui » efface les deux autres. Ces deux peuples s'en- » tre-communiquèrent leurs bonnes et leurs » mauvaises qualités. Les Francs s'adoucirent » par le commerce et les habitudes des Gaulois; » mais les Gaulois devinrent plus ignorans et » plus grossiers, et des uns et des autres il se » forma une nation comme toute nouvelle, qui » n'étoit ni grossière ni barbare, comme l'a- » voient été les Francs, mais qui n'étoit non » plus ni polie, ni instruite dans les lettres, » comme l'avoient été les Gaulois* ». Cette irruption des barbares, en causant la ruine de l'empire, étouffa l'émulation, inspira le mépris des lettres, et conduisit à l'oisiveté et à la paresse, d'où il n'y eut plus qu'un pas à l'ignorance, qui précipita enfin la nation dans le vice

---

« *Hist. litt. de la France*, tom. II.

et le déréglement. Bientôt les moines ne firent plus qu'abréger ce que les anciens avoient écrit en gros volumes; on s'habitua à négliger les sources, et les connoissances ne furent plus que superficielles. En consultant le savant ouvrage, dont je n'ai fait qu'effleurer la matière, on verra comment le latin dégénéra en langue rustique, et l'on suivra à la trace les efforts des saints et studieux solitaires qui préservèrent notre littérature d'un naufrage total.

C'est donc ainsi qu'après avoir été, pendant quelques siècles, le refuge brillant des arts et de la philosophie, la France eut une éclipse de plus de deux cents ans; de profondes ténèbres donnèrent à ces temps le nom de siècles d'ignorance. La réunion des deux peuples ensevelit pour long-temps ce germe créateur des chefs-d'œuvre de l'esprit et du goût. Les nouveaux maîtres, après avoir exterminé les hommes de leur temps, mutilèrent encore les générations à venir, en brûlant les livres et en détruisant les monumens qui auroient pu faire revivre le goût et le génie *. Soumis à des vainqueurs bar-

* *Discours sur les Progrès des Lettres en France*, 1er vol. des *Biblioth. françaises*, de LA CROIX DUMAINE et de DU VERDIER, édit. de 1772. Ces reproches tombent moins sur les Francs que sur les autres conquérans.

bares, les Gaulois furent enfin forcés de prendre une partie de leurs moeurs. Les sciences, avilies sous un gouvernement qui les dédaignoit, languirent et se perdirent dans les ténèbres d'une nuit absolue. Le langage dur et grossier du Nord corrompit l'élégante pureté de l'ancien idiôme gaulois. L'abrutissement de la nation auroit été général, si le christianisme, l'amour de la solitude, un reste de goût pour les méditations philosophiques, n'eussent retiré du tourbillon prêt à tout engloutir, de pieux solitaires, attirés par les commodités, alors inappréciables, de la vie monastique. Quel heureux avantage pour les lettres, qu'alors, malgré les féroces expéditions des rois de la première race, et l'invasion des églises, faite par *Charles Martel*, il se soit trouvé des gens assez courageux, pour aller se fixer dans de vastes solitudes, assez enthousiastes de la science, pour y cultiver les germes de toutes les connoissances, y former des élèves, y conserver et y augmenter sans cesse ce précieux dépôt, en favorisant l'assiduité des copistes. Cependant ces foibles ressources ne suffirent pas au zèle que le premier des empereurs du Nord eut pour l'instruction des peuples soumis à son sceptre. « Nos premiers rois avoient eu peu de goût » pour les exercices de l'esprit. Les uns ont

» retenu long-temps je ne sais quelle teinte de » barbarie, qui n'a que trop paru par les cruau- » tés qu'ils ont exercées sur leur propre sang. » D'autres, au contraire, se sont plongés dans » une molesse qui, à la fin, leur a été fatale, » et leur a fait perdre une couronne dont leur » fainéantise les rendoit indignes. La première » alliance des armes et des lettres a paru parmi » nous sous le règne d'un grand roi et d'un grand » empereur, dont les glorieuses inclinations au- » roient eu, sans doute, tout le succès qu'on en » devoit attendre, si les guerres qui s'élevèrent » entre ses enfans, n'eussent empêché ces heu- » reuses semences de germer [a] ».

Charlemagne fit venir d'Italie *Pierre*, diacre de Pise, pour s'instruire de la grammaire [b]; et *Alcuin*, anglois de naissance, lui enseigna les autres sciences. *Éginhard* nous a conservé le détail des études de ce monarque. Ce détail est intéressant, parce qu'il fait connoître à quelle sorte d'études on s'appliquoit alors.

---

[a] *Discours académique* de M. CHARPENTIER.

[b] La langue des François, à qui je n'aurois pas osé, pour lors, donner le nom de *langue françoise*, n'étoit composée que d'un bon allemand et d'un mauvais latin, *ibid.* Cette grammaire, qu'enseignoit *Pierre*, diacre, n'étoit donc pas tout le cours de ce qu'on appeloit *les arts*, quoiqu'on la prît quelquefois dans cette signification.

« Il étoit éloquent, nous dit-il, employant » un style verbeux, abondant, et capable d'ex» primer excellemment tout ce qu'il pensoit. » Peu content de *bien posséder sa langue*, il » s'appliqua à l'étude des langues étrangères, » parlant le latin comme sa langue maternelle; » mais entendant mieux le grec qu'il ne le pro» nonçoit; de sorte qu'il étoit beau parleur et » quelquefois trop causeur. Il aimoit les arts » libéraux, estimoit et honoroit les savans. » *Pierre* de Pise lui apprit la grammaire; *Al*» *cuin* l'instruisit dans les autres sciences, et » sur-tout dans la rhétorique, la dialectique et » l'astronomie, auxquelles il consacroit beau» coup de temps. Il apprit aussi l'arithmétique » et dressa des cartes géographiques. Il voulut » également apprendre à écrire, et il avoit tou» jours des tablettes et des cahiers sous son » oreiller, afin d'exercer sa main à peindre les » caractères *; mais il s'y étoit pris trop tard, » et il fit peu de progrès ». *Éginhard*, de qui nous tenons ces détails, parle, plus bas, du soin extrême que *Charles* prenoit du chant ecclésiastique. Il fit venir douze chantres de Rome,

* Cela doit s'entendre, non de l'écriture commune, qu'il traçoit sans doute couramment; mais de ces grands traits dessinés qui étoient alors fort en usage.

les distribua en différentes églises, présidant lui-même au chœur, reprenant ceux qui ne se conformoient pas à la note, et récompensant magnifiquement ceux qui faisoient quelque progrès dans cet art. Plusieurs clercs durent à cette connoissance les meilleurs bénéfices du royaume : *Charles* les en gratifia. Ce génie élevé, qui n'ignoroit pas qu'un gouvernement n'est stable, qu'autant qu'une raison épurée lui forme des défenseurs, et le consolide par les lumières dont elle l'environne, amène de Rome des grammairiens, des mathématiciens, des rhéteurs, non pour orner sa cour, et s'environner simplement de gens de mérite et propres à le seconder dans les travaux de la politique, mais pour répandre au loin l'amour des lettres, pour embrâser les peuples du beau feu dont lui-même étoit consumé, pour ranimer ce feu qui, depuis deux siècles, couvoit encore sous la cendre, et pour rendre aux études leur ancienne splendeur *. *Théophile*, né en Italie, mais goth d'origine, évêque d'Orléans, et abbé de Fleuri-sur-Loire, fut un de ceux qui contribua le plus à remplir les grandes vues du

* *Ut ubique studium litterarum expanderent, ante ipsum enim dominum Carolum nullum studium erat liberalium artium.* EGINHARD.

monarque. Il donna les loix canoniques à son diocèse, loix dont *Charles* enrichit ses capitulaires. Ce prince ne négligea aucune des sciences propres à faire fleurir la religion et à faire prospérer son administration. Son zèle fut couronné des plus brillans succès. Nous apprenons des historiens de son temps que le nombre des savans étrangers attirés en France par *Charlemagne*, étoit si considérable, que le palais, la première, comme la plus ancienne des écoles, en étoit rempli; que l'état en étoit surchargé.

Tel étoit *Charlemagne*, compté avec justice au nombre des grands rois. Né avec d'heureuses dispositions, il ne chercha qu'à les cultiver *. Ame héroïque, toujours égale, au-dessus des revers et des faveurs de la fortune; génie universel, noblement jaloux d'exceller en tout; grand homme de guerre, grand homme de lettres autant qu'aucun homme de son temps..... Il attira en France ce qu'il y avoit en Europe d'hommes habiles en toutes professions; il les combloit de biens, et vivoit avec eux d'un air familier qui, en honorant les sciences, faisoit insensiblement naître le désir de les apprendre. Il

---

* Louis Legendre, *Hist. de France*, tom. I; *Mœurs des François*.

avoit lui-même ses heures d'études réglées le jour et la nuit. Quelque embarras que lui causassent les soins du gouvernement, il ménageoit si bien son temps, qu'il en trouvoit suffisamment pour lire les ouvrages des anciens. Les sciences et les lettres, ajoute l'historien, ont un certain attrait qui dégoûte peu-à-peu de tout autre plaisir, et l'étude paroissoit être son unique passion. *Charles* mérita le nom de père des lettres; et telles furent ses institutions, qu'on a peine à lui refuser la gloire de la fondation de l'Université de Paris, dont il prépara au-moins la grandeur.

Nous voyons ce prince faire des efforts, pour donner à la nation une politesse peu connue sous les règnes précédens. Le langage devoit s'en ressentir; mais *Charles*, né sur les bords du Rhin, ou, comme d'autres le prétendent, non loin des rives de l'Unstruth, parloit une langue bien différente de celle qui s'étoit formée du mélange des Francs avec les Romains: c'étoit le haut-allemand, tel que nous le trouvons encore dans les écrits d'*Ottfried* de Wissembourg. Mais la plupart des actes publics se faisoient en latin, et c'est en cette langue que se composoit l'histoire, qu'écrivoient *Théophile*, *Alcuin*, *Éginhard*, et les autres auteurs dont nous avons encore les ouvrages. Cependant la langue rus-

tique romaine étoit celle du peuple, celle vraisemblablement de la conversation, celle enfin dans laquelle furent composées ces homélies destinées à l'instruction des sujets de *Charles* dans la France proprement dite. Qui ne voit combien cette langue dut acquérir de perfection, dès que les lumières commencèrent à devenir plus communes, et que cette époque lui fut plus favorable qu'aucune des précédentes? Quand même la langue maternelle de *Charlemagne* eût été celle de la cour, elle ne pouvoit devenir celle de ses vastes états; elle devoit se confondre avec la langue du pays, qui commençoit à se former, et contribuer à l'enrichir, en lui fournissant de nouveaux termes.

Charlemagne, dont les vues s'étendoient à tout ce qui pouvoit illustrer son règne, avoit eu dessein de dégrossir la langue, encore barbare, qui se parloit à sa cour. Il croyoit, avec raison, que la politesse du langage contribue à l'adoucissement des mœurs, et qu'il est difficile qu'un peuple prenne du goût pour une langue plus parfaite, sans éprouver le désir d'imiter les bons modèles, plus de propension à l'étude et à cette vie douce et sociale, à laquelle donne tant d'attraits la facilité de communiquer ses idées. Il avoit même commencé une grammaire, que d'autres occupa-

tions plus importantes ne lui permirent pas d'achever : il n'en étoit point distrait par d'autres travaux ; car telle étoit la grandeur de son génie, qu'il lui faisoit surmonter toutes les difficultés [a]. Son exemple fixa l'attention des savans sur cet objet; on voulut parler correctement dans une cour, dont la splendeur étoit relevée par l'étude des sciences et par les encouragemens du prince. *Raban Maur* composa un glossaire latin-tudesque, trésor précieux pour ce genre d'études [b]; un livre d'institutions ou méthode, espèce d'encyclopédie sur toutes les parties des belles-lettres et sur la manière de les enseigner, dans ces temps où il falloit tout recréer. Par les soins de ce prélat, l'école de Fulde fut florissante et devint la pépinière des gens les plus savans de son siècle. Ce fut un écrivain fécond, qui passa quatre-vingts ans à défricher le champ des études, et laissa dans son évêché de Mayence une nombreuse bibliothèque, fruit de ses voyages et du soin qu'il prit

---

[a] C'est ainsi que nous avons vu le héros de notre siècle, à son retour d'Italie, à celui d'Égypte, venir reprendre sa place à l'Institut, y rendre compte de toutes les grandes choses qu'il avoit faites pour le progrès des sciences, et s'entourer des monumens des arts avec autant de gloire, qu'il en avoit acquis par ses exploits.

[b] Le manuscrit de *Raban* se trouve encore dans la bibliothèque impériale de Vienne.

d'occuper utilement le loisir de ses religieux.

On voit, par tous ces détails, combien *Charlemagne* avoit à cœur de multiplier l'instruction; mais on voit aussi combien alors étoit étroit le cercle des connoissances humaines; quelles difficultés il y avoit à surmonter. Un trait, conservé par *Éginhard*, fait juger de ce que peuvent les passions dans les ames petites et resserrées, qui mettent leur gloire dans la possession exclusive de quelque talent. Dans un temps où l'on ignoroit l'art d'adoucir les maux de la vie par des jouissances domestiques, où les princes françois ne savoient pas encore montrer leur munificence par la pompe et la beauté des établissemens publics, les églises étoient le centre du luxe. C'étoit à la décoration des temples, à la construction de quelques palais, que se bornoient les efforts de l'architecture et des autres arts d'agrément; et la musique faisoit une partie essentielle du culte religieux. Le chant ecclésiastique étoit devenu la passion à la mode: j'ai dit que *Charles* y présidoit; il étoit assidu au lutrin. Il avoit fait venir des maîtres de Rome pour perfectionner le plain-chant; mais la gloire d'y faire quelques progrès fut enviée aux François. Ces maîtres se liguèrent pour donner de mauvais principes. Il paroît que c'est de Rome même qu'ils avoient reçu l'ordre de faire

un secret des règles les plus essentielles de leur art. *Charles*, dit *Éginhard*, fut long-temps sans s'en apercevoir ; mais enfin ils ne purent échapper à sa sagacité : il chassa ces maîtres infidèles, et obtint, après de longues négociations, que le pape lui en envoyât de plus consciencieux. Les écoles se multiplièrent ; elles s'appliquèrent à l'étude de la langue qui s'enseignoit particulièrement dans celle de Paris *.

Dès que le monarque eut pris un goût plus particulier pour les sciences, ce prince, jusqu'alors guerrier farouche, et conquérant ambitieux, devint le législateur et le bienfaiteur de ses peuples. De même que nous voyons dans notre régénération françoise, des hommes blanchis dans l'étude des loix, de la politique et des sciences les plus abstraites, revêtus des premières dignités et des postes éminens de l'administration, environner de leurs conseils un trône aussi éclairé par la sagesse que resplendissant de gloire : ainsi *Charles*, embrassant d'un coup-d'œil les immenses provinces qui, des Pyrénées aux monts Carpathes, et des marais de la Belgique aux frontières de la Pouille, étoient soumises à son sceptre, rassembloit dans son

---

* DUBOULLAY, *Hist. de l'Université*, tom. I.

palais, admettoit à ses conseils, les sages qu'il avoit appelés de toutes parts, et partageoit avec eux les travaux du gouvernement *. *Pierre* de Pise, *Alcuin*, le prudent *Éginhard*, formoient le centre des délibérations dans tout ce qui concernoit le grand objet de la propagation des lumières. *Charles* n'avoit pas craint de devenir leur disciple à l'âge de quarante ans. Il forma lui-même le plan des livres que les savans de sa cour devoient composer. Il protégea les écoles, en fonda de nouvelles. Les plus célèbres furent celles de Lyon, auxquelles présidoit *Leidrade* d'Orléans sous *Théodulphe*, celles de Tours, d'Osnabruck, de Toulouse, de Fulde, de Reichenau (Richenou), d'Hirschau, de l'une et l'autre Corbie, de Wissembourg, de Saint-Gall, d'Hirschfeld, de Prum; et j'ai déjà dit que c'est à *Ottfried* de Wissembourg que nous devons le plus ancien monument de la langue allemande. Outre son école ambulante du palais, ce prince forma, pour sa cour, la plus ancienne des académies, dont tous les membres prenoient le nom de quelque personnage célèbre. *Alcuin*, président de cette société littéraire, dirigeoit aussi

---

* *De l'État des Sciences sous Charlemagne*. Variétés littéraires, tom. II, 1752.

l'école du palais; et devenu abbé de Tours, il n'avoit pas cru au-dessous de lui de conduire une école de grammaire. Un ouvrage de sa composition servit long-temps à en développer les premiers principes, à en résoudre les difficultés les plus importantes. Il passa pour le plus habile homme de son temps. Instruit à l'école d'*Egbert* d'Yorck, école qu'il avoit ensuite dirigée lui-même, il passoit à Parme, lors de son retour de Rome, en 782. Ce fut là que *Charles* le vit pour la première fois. Une confiance mutuelle devint la suite de cette entrevue. Ces deux grands hommes sembloient destinés à travailler ensemble au bonheur de la France. *Alcuin* devint le maître, le confident, le conseil de son ami. Ce fut à Tours qu'il mourut, en 804, après avoir joui de la gloire de *Charles*, élevé dès-lors sur le premier trône du monde, maître de Rome, arbitre des destinées des peuples, et faisant leur bonheur par la douceur et par la fermeté de son gouvernement *. Sous un

* Ceux qui prétendent, avec *Duboullay*, faire remonter jusqu'à ce temps la fondation de l'Université de Paris, donnent à *Alcuin* le titre de recteur. Il l'étoit de l'école du Palais; mais la forme de l'Université ne paroît établie que dans le treizième siècle. Voyez CRÉVIER, *Hist. de l'Univ.*, tom. VIII. C'est aussi l'opinion de l'auteur de l'*Histoire litt. de la France*, tom. IV. J'annonce aux savans, curieux d'approfondir l'histoire de *Charlemagne*, une

maître tel qu'*Alcuin*, le goût de l'étude de la langue devint universel. *Smaragde*, abbé de Saint-Mihiel, *Rathier*, évêque de Vérone, en firent des traités; et la grammaire étant le fondement des lettres, il est évident qu'elle ne peut être négligée, sans que les lettres en souffrent. Il est vrai que presque tous ces travaux avoient la langue latine pour objet; mais il étoit impossible que la langue usitée dans le commerce de la vie n'y entrât au-moins pour objet de comparaison. Le mélange des deux langues prenoit un caractère plus prononcé. Le long règne de *Charles*, la réunion de tant de peuples dans les mêmes intérêts, contribuoient à faire disparoître les idiômes particuliers. C'est à cette époque que commence à prendre un caractère, cette langue dont deux siècles avoient préparé le développement.

Louis-le-Débonnaire envoya en Italie *Claude*, savant espagnol, et l'y fit évêque de Turin, pour instruire et fortifier, dans l'amour de l'étude, les autres prélats de ce pays. Sous ce prince, le clergé n'avoit déjà plus pour les lettres l'ardeur que *Charles* avoit tâché de ranimer. *Louis*, dit

---

dissertation de M. Apelt, *de fontibus Historiæ Caroli Magni et scriptoribus eam illustrantibus*. Léipsic, 1808.

son historien, en avoit si mauvaise opinion, qu'il appeloit leur concile *une assemblée d'ânes.* Il est vrai qu'il n'eut pas toujours sujet de s'en louer; mais refusera-t-on des talens à tant de prélats, à tant de saints abbés, qui, dans le dixième siècle, entretinrent parmi les François l'amour de l'étude et l'émulation la plus efficace? L'école du palais conserva son ancien lustre. *Claude* de Turin, *Jean* l'Écossois, et le philosophe *Manon* y firent époque. Lyon, Rheims, où *Hincmar* fit briller plus d'un genre de talens, Orléans, Paris, Mayence, avoient des écoles épiscopales; et la littérature n'eut pas de plus chers asiles que *Corbie*, *Saint-Gall*, *Saint-Martin* de Tours, *Condat*, *Saint-Germain* d'Auxerre. C'est à Remi, moine de cette abbaye, que nous devons les commencemens de ces écoles indépendantes qui se formèrent dans Paris, et qui donnèrent la première consistance à l'Université. Si nous considérons le dixième siècle, nous verrons que tous les siècles qu'on appelle *barbares* ne le sont pas également. Si les sixième, septième et huitième siècles furent des siècles d'ignorance, les lettres ne furent pas sans amis dès le commencement de celui-ci. *Gerbert*, né en Auvergne, gouverna l'église de Rome, sous le nom de *Silvestre II*. Jusqu'en 988 il avoit été moine d'Aurillac, et s'étoit

particulièrement appliqué à l'étude des poètes latins. C'est à lui que la France doit l'introduction des caractères arabes, si simples, si propres à débrouiller les calculs les plus compliqués, et qui remplacent si utilement les lettres numériques, dont l'emploi, sujet à tant d'erreurs, a répandu mille obscurités dans la chronologie et dans les supputations calculées sur les rapports des anciens. Devenu évêque de Rheims, *Gerbert* attira dans son école les fils des chefs de l'état. Il illustra également *Ravenne*, et couvrit de gloire le trône pontifical. Il porta le zèle pour les lettres jusqu'à l'enthousiasme; les mathématiques firent ses délices, et sa bibliothèque fut une des collections les plus complètes de ces temps, où l'on ne pouvoit en former une considérable, qu'en employant une infinité de copistes. Avec de tels hommes, les sciences auroient pu maintenir leur crédit, si les souverains eussent eu pour les lettres quelque partie du zèle qui avoit animé *Charlemagne*. Les rois ses successeurs purent, à la vérité, ralentir le dépérissement des sciences; mais ils n'avoient pas l'énergie nécessaire pour les favoriser efficacement. *Louis-le-Débonnaire* n'eut d'autre vertu que sa bonté; *Charles-le-Chauve* ne connut que la gloire militaire. Les écoles se multiplièrent sans que les talens fussent encouragés. Cependant la négligence

des études grammaticales fit dégénérer de plus en plus l'usage de la langue latine, et le *Roman*, mêlé de tudesque, devint le langage le plus général de la France proprement dite.

C'est ainsi que, lente dans ses progrès, la langue françoise se formoit par la corruption même qui rendoit le latin plus dissemblable à lui-même. Ce latin, toujours usité dans les actes publics, nous a été conservé dans les chartes et les diplômes, dont le style seroit indéchiffrable pour qui ne connoîtroit que la belle antiquité. L'on y voit tous les mots francs d'origine y figurer sous une terminaison qui ne les rend que plus barbares. Pour connoître quels furent les progrès de cette barbarie, il suffit d'ouvrir les glossaires de la latinité du moyen âge; ce sont ces répertoires que consultent avec fruit nos étymologistes, pour remonter à l'origine de nos mots par l'examen des changemens graduels auxquels ils furent soumis. Il est inutile d'entrer ici dans ces sortes de discussions; elles ne serviroient qu'à montrer combien alors le langage étoit encore barbare. C'est ainsi qu'un grand fleuve, en s'éloignant de sa source, perd de sa limpidité; et, roulant sur des fonds bourbeux, se salit de leurs immondices, et ne s'éclaircit qu'après les avoir déposées, mais en même temps après avoir perdu sa pureté primitive.

Il y a beaucoup d'apparence, dit dom *Lyron* *, que la langue latine a été vulgaire jusque vers l'an 720, auquel temps la romane se forma, en sorte que le peuple, qui ne pouvoit plus parler que ce jargon, entendoit encore le bas-latin, la langue latine rustique telle qu'on la voit dans *Grégoire* de Tours, et dans quelques autres écrits; que cet état a pu durer pendant cinquante ou soixante ans, et que, vers l'an 750, la langue latine cessa entièrement d'être entendue (par le commun du peuple); qu'ainsi il fut nécessaire, trente ou quarante ans après, de pourvoir à l'instruction du peuple par des traductions des livres latins en langue vulgaire. Voilà, continue-t-il, mes conjectures, qui font voir que la nouvelle langue vulgaire romaine commença sous le gouvernement de *Charles-Martel* et le règne de *Thierri*, et que la langue latine devint inconnue aux peuples sous *Pepin* et sous *Charlemagne*; d'où il faudra conclure que la langue latine s'éteignit avec la première dynastie.

La langue des Romains, qui, dans l'Italie

---

* *Singularités hist. et litt.*, 1738, 2 vol. in-12. Voyez la *Dissertation sur les Causes de la cessation de la langue tudesque en France, pendant le règne de Charlemagne*, par BONAMY; *Hist. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XXIV.

même, avoit dégénéré de sa pureté, ne s'étoit pas établie dans les Gaules, sans y avoir bientôt été surchargée de mots d'origine celtique. Si les gens de lettres, dont nous avons parlé, cherchèrent de plus en plus à se rapprocher de l'élégance des Romains, par le choix de l'expression, il ne pouvoit en être de même du commun des habitans des villes et des campagnes, sur-tout de ceux éloignés des grandes voies militaires, plus fréquentées par les Romains. Les besoins communs de la vie, l'usage familier de tant de choses propres à un climat, inconnues et sans nom dans un autre; enfin la fréquentation continuelle de gens qui n'avoient jamais vu l'Italie, devoient opérer sur le langage des Gaulois, et sur celui des Romains eux-mêmes, un mélange insensible et une lente confusion des deux idiômes. *Denys* d'Halicarnasse s'étonnoit même que, vu la quantité d'étrangers qui venoient à Rome, le langage n'y fût pas plus corrompu *. L'arrivée des barbares, des Francs, des Goths, des Huns, qui inondoient l'empire dans toutes ses parties, ne détruisit pas la langue latine; mais en l'adoptant, ces barbares la corrompirent par différentes voies. Les Visigoths for-

* *Dion. Halic.*, lib. I; *Antiq.*

mèrent la langue espagnole ou de Castille; les Gaulois, puis ensuite les Francs ou Franco-Teutons, la langue françoise; les Lombards, la langue italienne. C'est à eux que *Giannoni* en rapporte l'origine, et ce qu'il en dit peut s'appliquer aux deux autres langues. « C'est, » dit-il, du séjour de ces nations diverses sur » différens points de l'Italie, que naquit cette » grande diversité de notre langage, quoique » ce soit toujours la langue italienne qui se » parle dans nos provinces; car, d'abord, les » Bulgares s'arrêtèrent pendant plusieurs années » dans cette cité de Naples, et ce mélange de » deux nations dans un même lieu, fit que l'ita- » lien en fut un peu corrompu; dans les régions » plus long-temps occupées par les Grecs, on » trouve encore aujourd'hui plusieurs façons » de parler, et plusieurs mots qui viennent de » la langue greeque. Mais les innovations ne se » bornèrent pas à ces changemens; la variété » fut en raison des nations étrangères qui en- » vahirent notre royaume, et qui s'y succédè- » rent les unes aux autres, d'où vient ce mé- » lange étrange qu'on y remarque aujourd'hui. » Les Arabes mêmes, ou Sarrazins, nous laissè- » rent une partie de leurs expressions. Mais » après le séjour successif des Lombards, des » Grecs, des Sarrazins, vinrent les Normands,

» puis les Souabes, les François, les Espagnols, » les Albanois, et je ne sais combien d'autres » peuples; ce qui n'empêcha pas que, dans tout » ce mélange, toutes nos provinces ne retinssent » le même fond de la langue italienne* ». Mais si l'italien n'est originairement qu'une corruption du latin mêlé du lombard et du langage des peuples de la Norique, dont il emprunta les articles et la construction, l'espagnol mêla au latin déjà établi, à côté de l'ibère et de l'ancien celte, dans les provinces situées au-delà des Pyrénées, à la langue des Visigoths et à celle des Vendales, les mots et les tournures reçues avant l'arrivée de l'un et de l'autre peuples. Il s'y introduisit dans la suite beaucoup de mots tirés de l'arabe; monument durable de la présence des Sarrazins et des Maures dans ces fertiles contrées. Je ne puis ouvrir un livre italien ou espagnol, sans y trouver quantité de mots, même entiers, absolument tirés de la langue des Teutons. *Aldrète* rapporte quantité de termes communs à l'une et à l'autre langues. Il en cite beaucoup d'autres de cette dernière, quoique méconnoissables dans leur nou-

* *Hist. civ. del Regno di Napoli*, lib. IV, cap. x. Voyez aussi SALVINI, *Discorsi academici*. Fiorenza, 1712, in-4°.

velle inflexion ; il indique, à-peu-près dans les mêmes termes que moi, la manière dont les peuples du Nord ont corrompu la langue latine. Je rapporterai ses paroles dans la langue originale *, laissant au lecteur le soin de vérifier mes assertions.

» Cette nation ne réussit pas si bien quant à » la langue latine que quant aux armes ; et » comme, lorsqu'elle s'introduisit en Espagne, » les Goths employoient les lettres les unes pour » les autres, ils joignirent les mots latins aux » leurs, et trouvant embarrassante la décli-

---

* *Salieron mui mal con la lingua latina esta gente mas dada en las armas que a las letras, i como los que intravan de nuevo unas letras entendiare per otras, juntaron los nombres latinos con los suios, i siendo les prolixa la declinacion de los nombres latinos, i la variacion de los verbos por suos tiempos, contentaron se con usar de los nombres latinos, i dexaron la declinacion laqual tomaron de su lengua. En laqual los nombres son indeclinables, i los casos se distinguen por los articulos i proposiciones, como oi se usa en la lengua italiana i espagnola, i abaxomonstrare. Loqual es proprio de la lengua septentrional que con alguna diferencia usan todas las naciones de aquellas provincias que estan debaxo del Norte, enque entra la Gotia. En los verbos siguieron las conjugaciones latinas en algo, pero totalmente perdieron la voz passiva, i usaron de los participios con el verbo* ser or aver, *como en* amor, amaris, son amado, eres amado ; *lo mismo hizieron en la voz activa, en los tiempos que tratando de lo passado mas perfectamente, como abaxo tambien lo monstrare que usamos en la lengua nuestra, i tambien lo tiene la italiana, loqual tambien es de la lengua septentrional o gotica.*

» naison latine et la variation des temps des
» verbes, ils se contentèrent d'adopter les mots
» latins, et abandonnèrent la déclinaison, pour
» laquelle ils suivirent l'usage de leur langue,
» dont les mots sont indéclinables, et où les cas
» se distinguent par les articles et les préposi-
» tions, comme il est facile de démontrer que
» cela se pratique encore aujourd'hui dans la
» langue italienne et dans la langue espagnole;
» ce qui est une propriété des langues du Nord,
» à laquelle se conforment, avec quelque diffé-
» rence, toutes les nations septentrionales, au
» nombre desquelles étoient les Goths. Quant
» aux verbes, ils suivirent en quelque chose
» la conjugaison latine; mais ils rejetèrent entiè-
» rement la voix passive, ajoutant l'auxiliaire
» *ser* (être), ou *aver* (avoir) au participe,
» comme *amor, amaris, son amado, eres*
» *amado;* ce qu'ils firent aussi à la voix active
» dans les temps plus que passés, comme nous
» voyons que cela se pratique dans notre lan-
» gue espagnole et dans l'italienne, ce qui
» est une propriété particulière de la langue
» septentrionale ou gothique ».

On trouve dans cet exemple, tiré de la langue même, les mutations des lettres, les inflexions, l'usage de l'article et de l'auxiliaire qui la différencient totalement du latin. « Les Romains,

» ajoute *Aldrète**, s'accommodèrent à cette » nouvelle façon de parler, que prirent aussi » les habitans de l'Italie, de la France et des » Espagnes, soit par la crainte qu'ils eurent de » nouveaux maîtres cruels et impérieux, soit » qu'ils cherchassent à les flatter et à s'en faire » bien venir ».

C'est ainsi que du teuton, confondu avec le latin et le celtique, se forma la langue intermédiaire entre le latin et le françois, la langue *romane* ou *romance*, usitée jusqu'au temps de *Louis-le-Jeune* (1137-1180), celle que le concile de Tours appelle *rustique romaine*. Le nom de *rustique* annonce assez, que dans le sentiment des pères du concile, le langage le plus commun de ce temps étoit la langue des Romains, corrompue par son mélange avec celle du pays.

---

* *Del Origen de la Lengua castellana*, l. II, *por el doctor* BERNARDO ALDRETE, *canonico de Cordova*. En Roma, 1606, 1 vol. in-4°. J'ajouterai ici un exemple tiré de la langue des Grisons, pour faire voir combien ce pays si éloigné de l'Espagne a conservé, avec un mélange d'italien, quantité d'expressions qui tiennent du génie de la langue espagnole. *La sacra Biblia quai ais tuot la sanchia scrittüra dal velg et nouf Testamaint*: con *l'agiohta d'all' apocrifa. Vertida e stampada avan temp in lingua romanscha d'Engadina bassa da Jac. Ant. Vulpia e Jac. Dorta a vulpera et* huessa *da nov* promovuda *à stampada Men And. Wilh. Rauch, etc. la ij edicion quala cum bleras novas* declaranzas *sur* amanduos *testamaints* es augmentada *da Nott de Porta*. Smol, 1743, in-fol.

La langue tudesque, parlée à la cour de *Charlemagne,* d'origine franque, est mise en opposition avec la langue usitée, soit dans les autres villes, soit dans le plat pays, et qui, peut-être, aura été celle des derniers rois mérovingiens, plus sédentaires dans le centre de la France, que la maison de *Charlemagne*, presque toujours résidente en Austrasie. *Charles* lui-même étoit né bien au-delà de ce royaume [a].

La langue rustique romaine est mise en opposition avec cette même langue romaine, plus polie et plus élégante, que parloient les orateurs et le beau monde. Les élémens en sont la langue latine apportée par les Romains, mais mêlée de celle qu'ils avoient trouvée établie dans le pays, et dégénérant peu-à-peu dans le françois actuel. Il est vrai que *Juste-Lipse* [b] prétend que le concile la nomme *rustique romaine*, comme étant la langue des gens de la campagne qui parloient latin, en opposition avec celle des nobles et des cités, qui parloient tudesque; mais il paroît,

---

[a] Il résidoit, si toutefois sa vie ambulante permettoit quelque résidence, à Ingelheim, situé sur la rive droite du Rhin, à deux lieues de Mayence; à Tribur, sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis Nierstein et Oppenheim; rarement en France. Enfin, les eaux d'Aix-la-Chapelle l'attirèrent en ce lieu; il y bâtit un palais et une église, et ce fut là qu'il mourut.

[b] *Centuria j ad Belgas*, ep. IV.

au contraire, qu'alors déjà cette langue rustique romaine étoit un langage fixé, différent du latin et usité dans le pays ; sans quoi le concile auroit dit la langue romaine, telle qu'elle est corrompue par les paysans, ainsi que nous voyons à-présent les curés de campagne obligés de faire leurs instructions en bas-breton, en bas-normand, en langue wallone, en un mot, en patois. Et si le concile parle de la langue tudesque, c'est que l'empire de *Charles* s'étendant au-delà de la Gaule ancienne, les pères avoient également en vue les provinces germaniques, pour lesquelles les quatre conciles, tenus en différentes villes, devoient avoir une égale autorité. Mais une preuve que la langue latine n'étoit pas encore tout-à-fait hors de l'usage commun, c'est que dans l'esprit du même concile, *Alcuin* avoit publié une collection latine des homélies des pères, pour être lues au peuple par les prêtres moins instruits *.

Je rappellerai bientôt les traités faits en 842

---

* Cette collection a été imprimée in-fol. dans le seizième siècle. Je l'ai donnée au séminaire de Nancy. Ce ne fut que sous le règne d'*Othon Ier*, vers le milieu du dixième siècle, que les capitulaires carlovingiens, extraits des quatre conciles, perdirent, en Allemagne, la force de loi qu'ils avoient eue jusqu'alors. PFEFFEL, *Abr. chr. de l'Hist. d'Allem.*

entre *Louis* et *Charles-le-Chauve*, où l'on voit que les diverses provinces avoient des langues différentes, la romane et la tudesque. *Otton* de Frisingue, écrivain du treizième siècle, rapporte, de la même manière, l'origine de notre langue [a]. On pourroît même marquer quelles étoient dès-lors les limites des deux langues, et il en reste encore des vestiges.

L'on trouve que les pays limitrophes entre la Bourgogne, l'Austrasie et l'Allemagne, formoient une province ou *marche* particulière, qui, suivant la ligne des Vosges jusqu'à la Sarre, et cette rivière jusqu'aux confins des Ardennes, s'étendoit le long du Rhin et de la Meuse, sous un *marchis* particulier, ce qui forma, de temps presque immémorial, le patrimoine de la maison de Lorraine, et nous voyons que de nos jours encore, les montagnes des Vosges, la Sarre et les Ardennes, font la ligne de démarcation des deux langues [b].

Aldrète nous a déjà fait connoître que les bar-

---

[a] *Collection de* DUCHESNE, *Hist. franc. script.* « *Videtur mihi » indè Francos qui in Galliis morantur à Romanis linguam eorum » quâ usquè hodiè utuntur accommodâsse ; nam alii qui circa Rhe- » num ac in Germaniâ remanserunt, theutonicâ linguâ utuntur* ».

[b] *Dom* CALMET, *Dissertation sur le titre de Marchis, Hist. de Lorraine*, tom. III.

bares, plus adonnés aux armes qu'aux lettres, et se contentant d'être entendus des vainqueurs et des vaincus, ne firent aucune difficulté de donner à des mots, nouveaux pour eux, des inflexions conformes à leur manière de prononcer. Les consonnes du même organe furent confondues ; ils entremêlèrent leurs dénominations, leurs mots à ceux d'une langue qu'ils ne prirent point la peine d'étudier, et, contens de prononcer des mots latins, ils négligèrent les terminaisons, en y substituant la préposition et l'article, et employèrent les auxiliaires : tels sont les caractères particuliers des langues du Nord, que les barbares introduisirent dans cette nouvelle langue, et la vivacité des François dut encore y ajouter un nouveau changement, en usant de contractions, en abrégeant, par la suppression des syllabes finales, des mots trop longs à leur avis, dont abondoit la langue latine : c'est ce qu'on aperçoit facilement, pour peu que l'on connoisse les règles lumineuses de la critique grammaticale sur l'alternation et la substitution réciproque des lettres d'un même organe; doctrine dont on doit omettre ici le développement, mais commune aux langues qui sont de même origine *. Rien, d'un autre

* Quoique ces règles soient fort connues des grammairiens, ils

côté, n'est plus commun dans la langue françoise que ces changemens si avantageux à la douceur de la prononciation, à la brièveté du discours. Chaque mot, examiné avec soin, reçoit dans notre langue quelque contraction, quelque adoucissement *.

---

n'est pas hors de propos d'en citer ici le principe général tiré de l'*Art de la Critique* de LECLERC, p. 3, § 1, c. 6. Disons, en deux mots, pour ceux qui n'ont point de notions sur les rapports des langues, que, non-seulement dans les langues orientales, mais dans toutes les autres, on peut diviser les lettres en différentes classes, selon les organes qui servent le plus à leur prononciation. Les voyelles et l'*h* aspirée sont *gutturales*; certaines consonnes sont *labiales*, *b*, *f*, *p*, *v* et *ph*; quelques-unes sont *palatiales*, *c* et *g* durs, *j*, *k* et *q*; quatre sont *dentales*, *d*, *l*, *n*, *t*; enfin, *r*, *s*, *z*, *c* doux, sont *linguales*. Tous les peuples, ainsi que les Orientaux, confondent, quoique moins souvent, les lettres d'un même organe : et cette confusion est plus fréquente, lorsque les mots passent d'une langue dans une autre; les consonnes dures se placent au-lieu des douces, si les peuples du Nord adoptent des expressions prises des langues du Sud, et celles-ci en sens contraire. On trouve là-dessus des observations très-curieuses en tête du *Dictionnaire des Origines* de MÉNAGE. *Jean Passerat* en a fait un traité exprès, *de Litterarum inter se cognatione et permutatione*. C'est d'après ces principes que *Rombaut* a établi sa *Méthode de la recherche des Racines, pour la comparaison des Synonymes*. Souvent ce changement de prononciation est l'effet du mécanisme organique, différent selon les climats, et que nous trouvons très-marqué, même de province à province. Les Galiléens parloient la langue syriaque, comme ceux de Jérusalem; cependant la prononciation étoit différente. *Loquela tua manifestum te facit*. MATTH., 26.

* Dans la syllabe finale, l'*a*, l'*o*, sont convertis en *e* muet : *porta*, porte; *homo*, homme : *anus* en *ain*, *o* en *on* : *humanus*,

Les mots françois qui viennent de la langue latine, rejettent souvent les terminaisons, et se rapprochent encore plus de la racine, que ne le font les mots dont ils sont dérivés. La langue latine a, de son côté, plusieurs mots qui dérivent du celte, tant par la langue des Étrusques, des Ombriens et des Osciens, que par celles des anciennes colonies gauloises, que nous avons vues s'établir jusqu'aux bords de l'Arno, du temps de l'enfance des Romains.

Il est très-vraisemblable que les Romains y ajoutèrent leurs terminaisons, mais que les mots mêmes restèrent dans notre langue, qui les a plutôt reçus des Celtes que des Romains, quoique ceux-ci s'en servissent déjà : et rien d'étonnant qu'ils les aient trouvés si semblables aux leurs, quand ils vinrent établir leur domination dans les Gaules. Lorsqu'ensuite la langue latine eut pris faveur dans ces contrées, les Romains, retrouvant les mots qu'ils en avoient tirés, n'y firent aucune innovation.

Il est donc naturel de penser que, si l'on trouve dans la langue françoise une si grande quantité

---

humain ; *Cicero*, Cicéron. Souvent la contraction est jointe au changement de terminaison : *comitissa*, comtesse ; *cellarius*, cellier ; *familiarius*, familier. Voyez, sur ces changemens, le *Dictionnaire des Rimes* de BERTHELIN.

de mots communs à la langue latine, cela vient plutôt de ce que ces mots étoient de la langue gauloise, dont les Romains les avoient originairement empruntés. Le mot *sec*, par exemple, vient plutôt du celte *syck*, que du latin *siccus*, ce qui est d'autant plus probable, qu'ainsi que beaucoup d'autres, il rejette la terminaison latine ajoutée par les Romains. Cette observation, qui n'échappe à personne *, n'est cependant pas susceptible d'une application générale; la pratique seule peut donner quelque certitude sur cette matière, parce que plusieurs mots, évidemment dérivés du latin, ont, dans leur forme françoise, une toute autre signification; transférés d'abord du sens littéral au sens figuré, puis adaptés par l'usage à une nouvelle signification déterminée, ils se sont absolument écartés de la signification primitive; à-peine peut-on quelquefois y trouver la moindre analogie.

C'est ordinairement pour raccourcir les mots, et donner plus de rapidité à l'expression, que les François ont ainsi mutilé les terminaisons. Aussi *Pasquier* remarque-t-il que nous avons conservé les monosyllabes du latin, et qu'en rétablissant les terminaisons des polysyllabes, nous

---

* Desbrosses, *de la Formation mécanique des Langues*.

reconnoîtrions bien plus facilement leur origine *.

Il résulte de ces observations, que nous ne nous sommes point trompés en cherchant l'origine de notre langue dans les langues celtique, tudesque et latine (Q). On y trouve presque toutes nos racines, et rien alors de plus aisé que de parvenir à la véritable signification des mots, et à la distinction des quasi-synonymes.

Combien de mots dont on ne trouve les racines ni dans les langues anciennes, ni dans la langue tudesque, et qui sont d'heureux restes de la langue celtique! Tels sont ceux qui désignent les parties du corps humain: *Tête, jambe.* Ceux d'un usage journalier: *Aller, regarder, parler, coutume,* mots qui, plus ou moins défigurés, se retrouvent dans l'italien et dans l'espagnol. Beaucoup sont évidemment tirés du tudesque. *Bivouac, Reître, Lansquenet* sont de ce nombre; et comme la langue celtique s'est

* Un autre fondement de l'étymologie, c'est d'appuyer sur l'impératif et sur le génitif des latins. C'est de la diverse modification de ces mots *quasi-radicaux*, que se sont formés les mots françois les plus usités. Les étymologistes montrent pareillement comment les mots se corrompirent par la continuelle vicissitude des lettres du même organe; l'on en trouve des exemples plus frappans dans les conjugaisons irrégulières, qui donnent aussi des preuves des divers degrés de déviation.

perpétuée dans la partie de la France voisine de la mer, où se trouve la pépinière de nos marins, l'on ne doit aucunement s'étonner de trouver tant de termes celtiques employés pour la manœuvre des vaisseaux.

Ce fut au douzième siècle que commencèrent à s'introduire dans la langue quelques termes grecs tirés des livres d'*Aristote*. Les croisades l'enrichirent de quantité d'expressions, que nos guerriers rapportèrent de leur commerce avec les Grecs et les Arabes. L'étude de la médecine en recueillit beaucoup d'autres pour la physiologie, la thérapie, la dénomination des simples et des remèdes. *Amyot* fut celui de nos écrivains qui réussit le mieux à faire passer les beautés de la langue grecque dans la nôtre. Aujourd'hui, que sa traduction de *Plutarque* a plus de deux siècles, on trouve encore du plaisir à sa lecture : Elle a, dit *Racine*, une grâce dans le vieux style qu'il est difficile d'égaler dans le style moderne. C'est à lui, à l'usage qu'il a fait des beautés grecques, qu'on doit ces belles expressions qui ne seroient trouvées nulle part ailleurs; et c'est à l'abus que *Ronsard* fit du grec, que l'on attribue les disparates qui défigurent les plus belles expressions de ce poète.

La langue romance commença d'avoir un cours général sur la fin du règne des Carlovin-

giens. Dans l'époque précédente, ce n'étoit qu'un mélange de tudesque et de latin, dont on a conservé peu de vestiges. Le plus ancien monument, selon le P. *Bouhours* [a], se trouve dans le traité dont nous avons déjà parlé, conclu en 813, entre *Charles-le-Chauve* et *Louis* de Germanie, rapporté avec soin par *Nithard*, et examiné par *Juste-Lipse* [b]. *Louis* emploie pour son serment la lange romane usitée alors. Les articles, les contractions n'y sont pas encore en usage; les pronoms personnels sont encore précédés du verbe, qui lui-même a déjà les terminaisons communes aujourd'hui. On trouve cette langue romane dans le même rapport avec la langue latine dont elle sort, qu'avec la langue françoise à laquelle elle prépare les voies, et on y voit une syntaxe qui n'est plus usitée parmi nous.

SERMENT DE LOUIS.

Pro Deu amor et pro christian pöblo et nostro	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et

---

[a] *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*

[b] *NITHARD*, *Hist. franc. script.* tom. II, p. 1638; *JUSTUS LIPSIUS*, *Centur. ad Belgas*, ep. XLIV. La plupart des auteurs n'ont pas fidèlement copié *Nithard*. *Juste-Lipse* se rapproche trop du bas-allemand, mieux connu en Hollande que l'ancien tudesque. Il est singulier qu'on trouve une si grande diversité de copies d'un même original.

commun salvament, dist en avant, in quant Deus savir et potir me donat, si salvarai eo, cest meon fradra Karlo *et in adjudha et in cadhuna cosa, si com omo per dreict son fradre salvar dist in o quid il imi altresi fa-ret; et ad* Ludher *nul plaid nunquam prindrai qui meon volcist meon fradre* Karlo *in damno sit.*

notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je sauverai le mien frère *Charles* ici présent, et lui serai en aide dans chaque chose, ainsi qu'un homme (doit) de droit sauver son frère, en ce qu'il en feroit autant pour moi; et avec *Lothaire* je ne ferai jamais aucun accord qui, par ma volonté, soit préjudiciable à mon frère *Charles* ici présent.

SERMENT DES SEIGNEURS FRANÇOIS, Sujets de Charles.

Si Lodhuigs *sacrament que son fradre* Karlo *jurat conservat, et* Karl *meon sendra de sua parte non los tanit, si io retournar non l'int pois, ne io ne neuls cui io retournar int pois, in nulla adjudha contra* Lodhuigs *non li iuen.*

Si *Louis* observe le serment qu'à son frère *Charles* (il) jure, et si *Charles* mon seigneur ne le tient point de son côté, si je ne puis l'en détourner ni moi ni aucun de ceux que je puis en détourner, ne lui serons aucunement en aide contre *Louis*.

Voici le même serment prononcé par *Louis* en langue tudesque, et rapporté par *Nithard*, qui diffère, en plusieurs points, de *Juste-Lipse*,

lequel déclare le texte inintelligible. Je mets en interligne les mots qui y répondent dans la langue allemande actuelle, et qui, dans le texte du hollandois *Juste-Lipse*, ne donnent point de sens. Il y a quelques mots omis dans l'original.

T. *In Godes minna ind* A. *In Gothes liebe und*	Pour l'amour de Dieu et
T. *durch tes xhristianes* A. *durch des christlichen*	pour celui du chrétien
T. *folches ind unser bedhero* A. *volcks und unserer beyden*	peuple et de nous[2] deux[3]
T. *gehaltnis, von thesemo* A. *wohl, von diesem*	le bien[1], de ce
T. *dage fram mordes, so* A. *tag in fuhro, so*	jour en avant, entant
T. *fram so mir God wizei* A. *fern so mir Gott weist*	que Dieu me peut le savoir
T. *indi mahd furgibit, so* A. *und macht geben, so*	et le vouloir donner,
T. *hald ih tesan minan* A. *halte ich diesem meinem*	je tiendrai à ce mien
T. *bruoder, so so man* A. *bruder, so wenn man*	frère (le serment), comme
T. *mit rechtu sinan bruoder* A. *mit recht seinem bruder*	de droit à son frère
T. *scal, in thi* A. *soll (schuldig ist), in dem*	on doit (le tenir), en ce

T. *ut hazer mig so so* A. *was machen macht also*	qu'il se peut faire,
T. *mad uo indi mit* Lutherem A. *macht thun und mit* Lothar	et avec *Lothaire* je ne ferai
T. *in no theinini thing ne* A. *in keine dinge nicht*	en aucune chose rien qui
T. *gegango the minen wil-* A. *begehen welche lieben wil-*	à son cher amour (bon plai-
T. *lon imo t........ ce scaden* A. *len mein.......... zu schad*	sir) à mon...... puisse nuire.
T. *werden.* A. *werden.*	

Il reste toujours un peu d'obscurité; mais le génie de la langue teutonique s'y retrouve en entier.

SERMENT DU PEUPLE.

T. *Ob a* Karl *then eid* A. *Wenn* Karl *den eid*	Si *Charles* garde le ser-
T. *then er sinen bruodher* A. *den er seinem bruder*	ment que à son frère
T. Ludhuwige *geswor ge-* A. Ludwig *geschworen ge-*	*Louis* il a juré,
T. *leistit, inde* Ludhuwig A. *leistet, und* Ludwig	et que *Louis*
T. *min herro then er imo* A. *mein herr den er ihm*	mon seigneur celui qu'il lui
T. *geswor vorbrichit, ob* A. *schwur bricht, wenn*	a juré rompe, si

T. *ich ina nes arwenden,* A. *ich ihn nicht abwenden,*	je ne puis l'en détour-
T. *ne mag, noh ih noh the-* A. *kan, weder ich noch des-*	ner, ni moi ni
T. *ro thein hes irrwenden* A. *sen den ihn entwenden*	ceux que j'en pourrai dé-
T. *mag imo ce follusti widher* A. *kann ihn zu folge wider*	tourner ne retournerons à
T. Karl *ne wird hit.* A. Karl *werde zuruck kehren.*	la suite de *Charles.*

Ces sermens, observent les éditeurs de *Nithard*, ont été prononcés par les deux rois dans la langue des peuples auxquels ils faisoient ces promesses. Ils s'expliquent d'abord chacun devant ses sujets dans la langue maternelle; ensuite *Louis* prononce le serment dans la langue des sujets de *Charles*, et *Charles*, dans la langue de ceux de *Louis*, d'où les éditeurs concluent que l'un et l'autre rois savoient et parloient les deux langues. Les vestiges de la langue romane subsistent encore dans le pays de Vaud, dans le Vallais, dans l'Engaddin, position géographique qui forme, au centre des Alpes, une ligne circulaire et une espèce de démarcation entre les trois langues dominantes de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. J'ai déjà observé que c'est dans les montagnes qu'il faut chercher les restes des langues primitives.

Lorsque *Hugues Capet* s'empara du trône, en 987, la langue commune du royaume, ce latin corrompu, cette langue romane, dont nous venons de donner un modèle, devint aussi la langue de la cour, quoique *Hugues* fût d'origine franque. Son langage dur et chargé de consonnes [a] ne put prendre faveur dans un pays insensiblement accoutumé à des accens moins difficiles à produire. Cependant les écrivains et les savans dédaignoient encore le nouvel idiôme; ils écrivoient, ils enseignoient en latin. La Provence et le Languedoc qui, depuis la première décadence des lettres, avoient langui dans une stérilité barbare, sortirent tout-à-coup de cet assoupissement funeste. Les arts d'imagination y furent accueillis; la langue romane, qui dut sa première faveur aux chansons des troubadours provençaux, dut aussi ses nouveaux succès à leurs efforts multipliés [b]. « L'ignorance du latin mettoit de plus en plus ce » jargon en faveur. Ce fut désormais la langue » de la nation; le plus grand nombre des » évêques n'en connut plus d'autres; elle étoit » employée dans des actes publics, et il fallut

---

[a] Voyez note (H) sur la première langue de nos rois.

[b] La langue romane étoit cependant employée par quelques écrivains. *Thibaut*, chanoine de Rouen, mort en 1061, écrivit plusieurs *Vies des Saints* en cette langue.

» bien que, peu-à-peu, les savans l'adoptassent
» lorsqu'ils écrivoient pour le peuple. L'igno-
» rance qui étoit à son comble, lorsque *Hugues*
» parvint à la couronne, avoit engendré les cri-
» mes, et les crimes, les forfaits. Sous le foible
» Gouvernement des derniers *Carlovingiens*,
» continue un écrivain estimable *, les chaînes
» de la subordination se rompirent; les divisions,
» les révoltes se généralisèrent. La chute de *Louis*
» changea la dynastie. *Hugues* trembla pour lui-
» même des funestes suites de cette ignorance,
» qui avoit favorisé son usurpation. Il essaya
» d'encourager les études en restituant les ab-
» bayes, en favorisant les écoles ». Mais les effets de son zèle n'eurent que peu de durée. Tant que les plus heureux établissemens ne sont pas soutenus par le caractère national, ils n'ont que l'existence éphémère du génie, qui seul les avoit formés. La nation n'étoit pas encore en état de soutenir ce que son chef avoit si heureusement commencé. Ce ne fut que vers le milieu du douzième siècle que la langue romane, qu'on parloit depuis long-temps, commença à devenir la langue des arts, si ce ne fut pas encore celle des sciences. L'ignorance produisit cet effet. Dans la langue latine, on avoit négligé les beaux mo-

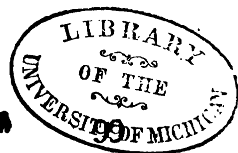
---

* LONGCHAMP, *Tableau historique.*

dèles de l'antiquité; le latin barbare des écoles étoit enseigné d'après la grammaire de *Priscien*. Quelques génies sans doute, comme depuis furent *Abélard* et *Jean de Salisbury*, s'opposoient encore au torrent; ils réussirent à peine à faire lire *Cicéron* et *Quintilien* dans les écoles.

La langue romane ne put que gagner par cette défaveur où tomba la langue latine; elle s'enrichit des beautés qu'on ne pouvoit plus admirer dans les originaux. Cependant on négligeoit d'en étudier le génie et les propriétés, d'en fixer l'orthographe et la prononciation.

Chaque grand vassal avoit sa cour, ses trouvères, son dialecte particulier; et la langue d'un pays ne devient uniforme, que quand ceux qui la cultivent peuvent se rallier dans un centre commun. La langue n'avoit presque d'autre caractère que sa naïveté; mais ce mérite la rendoit supérieure à tous les idiômes étrangers; elle renfermoit des beautés qui, en se développant, l'ont transformée depuis en une langue universelle. Elle admettoit alors les mots usités dans les provinces où les seigneurs résidoient le plus habituellement. C'est dans ce temps que se caractérisèrent le gascon qui touche si fort au basque, le languedocien, le provençal, le normand, le flamand ou wallon, et le breton, si différent du bas-breton d'origine celtique.



Ce furent les comtes de Foix, de Provence, de Toulouse, de Flandre; les ducs de Guienne, de Normandie, de Bretagne, qui, formant autant de centres divers, encouragèrent la culture de ces idiômes, en accueillant les beaux esprits, et en protégeant d'une manière particulière l'*art du beau parler*. Déjà plusieurs nations avoient, en quelque façon, adopté notre langue. *Guillaume-le-Conquérant* l'avoit portée en Angleterre. Les Normands, ses arrière-neveux, la firent connoître en Sicile, les croisades et le commerce en Orient; elle s'écrivoit déjà par quelques savans; les romans la répandoient, elle devenoit la langue de la chaire, et *saint Bernard* l'employoit dans les sermons qu'il adressoit au peuple.

Jusqu'au milieu du douzième siècle, les sciences avoient été cultivées presque à l'exclusion des ouvrages de l'esprit. Les troubadours parurent et commencèrent une nouvelle époque dans notre littérature. Ils eurent l'avantage de mettre en œuvre des mots, des idées analogues au génie françois; des romans composés en langue vulgaire, devoient plaire tout autrement au gros de la nation, que les austères écrits de quelques théologiens, et les recherches abstraites dont s'occupoient les amis des sciences. La poésie ne fut pas l'unique métier de ces

hommes singuliers. Comme poëtes, ils étoient destinés à l'amusement des grands, dont ils achetoient les faveurs; comme prosateurs, ils servoient la vanité de leurs mécènes en fabriquant des récits d'exploits guerriers, dont ils leur faisoient gratuitement honneur *. Ces fictions étoient écrites en langue romance, ou dans ce jargon mêlé de mauvais latin et de tudesque. C'est avec raison qu'on regarde les troubadours comme les pères de la galanterie françoise; mais ce qui les rend infiniment recommandables à nos yeux, c'est que nous devons à leurs efforts cette langue devenue si parfaite de nos jours. Les monumens qui nous restent de ces anciens écrivains attestent que, dès ce temps, la langue françoise avoit déjà son génie particulier.

Les articles, les pronoms, les temps, les tours de phrase, qui sont propres à notre langue, distinguoient les écrits des troubadours du onzième siècle, des moines et des autres écrivains latins. C'est à ces monumens qu'il faut remonter, pour retrouver les mots primitifs, qu'un long usage a défigurés, sans avoir pu les dénaturer. Aussi voyons-nous que ces vénérables restes d'un siècle à demi-barbare, ne sont point négligés par les savans, qui font leurs délices des

---

* *Longchamp*, tom. IV.

recherches grammaticales. Ils sentent tout le prix des nombreux manuscrits qu'on est parvenu à rassembler dans les dépôts publics. J'en ferai moi-même beaucoup d'usage dans le cours de ce travail.

Il étoit temps que, du milieu du tumulte des armes, des dissipations de la chasse et des exercices de chevalerie, il s'élevât une nouvelle tige qui pût faire fleurir dans la France l'amour des belles-lettres. Les études, jusqu'à cette époque, confinées dans les monastères et dans les écoles épiscopales, n'avoient plus eu que des sciences abstraites pour objet. S'il y avoit encore, je ne dis pas quelque historien, ces siècles n'en connoissoient point *, mais quelque chroniqueur, quelque méchant poëte, le mauvais goût de leurs productions atteste le besoin où l'on étoit d'une régénération totale. Les muses s'étoient encore une fois réfugiées en Italie; elles reparurent en France et y répandirent de nouveau le goût de la belle littérature. *Adhimard*, moine d'Angoulême, écrit, en 1028, qu'il y avoit bien quelque science en France, mais de peu d'in-

* En examinant tous les annalistes et chroniqueurs des neuvième, dixième et onzième siècles, on est contraint d'avouer que, depuis *Éginhard*, dont le style, imitation de *Suétone*, rappelle encore les beaux siècles de l'antiquité, tout ce qui a été écrit se ressent du goût dépravé de ces temps d'ignorance.

térêt ; que cette Guienne, autrefois si célèbre par la réputation de ses poëtes et de ses orateurs, étoit couverte d'un voile épais, et que la source des lettres étoit en Lombardie. C'étoit effectivement dans cette brillante contrée de l'Italie, qu'il avoit puisé ce goût exquis pour les sciences, dont l'amour excite en lui de si vifs regrets *.

Aussi, c'est par l'Italie que la France fut, en quelque façon, régénérée. Vers la fin du onzième siècle, les savans Italiens, *Lanfranc*, qui mourut en 1089, et *Anselme*, mort en 1100, apportèrent leurs connoissances épurées dans notre patrie. L'abbaye du Bec, celle de Laon leur durent une juste réputation. Vers le milieu du douzième siècle, *Pierre Lombard*, aussi Italien, vint établir à Paris sa nouvelle méthode d'enseignement ; toute défectueuse qu'elle étoit, elle servit cependant à rallier les esprits. Ainsi, nous nous voyons sans cesse obligés de rapprocher l'histoire littéraire de la France de celle de l'Italie. Tout y paroît encore borné aux études ecclésiastiques, et les savans connus sont tous membres du clergé ; mais la théologie n'occupoit qu'une partie de leurs loisirs ; on trouve

---

* Après *Gratien* et *Geoffroi* de Viterbe, l'Italie avoit vu naître le poëte *Sordello*, *Pierre des Vignes*, *Accorso*, savans estimables. Les troubadours s'étoient aussi réfugiés en Italie.

dans tous leurs écrits, des traces d'une étude assez étendue des diverses parties des connoissances humaines; leurs disputes, qui nous paroissent si absurdes, aiguisoient les esprits, et les empêchoient au-moins de tomber dans une léthargie totale.

Cependant nous voyons la langue prendre une forme absolument françoise sur la fin du douzième siècle. *Pasquier* nous a conservé un morceau précieux tiré de *Ville-Hardouin*, maréchal de Champagne du temps de *Philippe-Auguste*. Mais il avertit d'abord qu'il y a peu d'écrivains de ce temps dont le texte ait été conservé pur jusqu'à nous. « Ce qui nous ôte la connois-
» sance de cette ancienneté, c'est que s'il y eut
» un bon livre composé par nos ancêtres, lors-
» qu'il fut question de le transcrire, les co-
» pistes le copioient, non selon la naïfve langue
» de l'auteur, mais selon la leur. Je vous re-
» présenterai par exemple entre les meilleurs
» livres de nos dévanciers, je fais état princi-
» palement du *Roman de la Rose;* prenez-en
» une douzaine, escripts à la main, vous y
» trouverez autant de diversité de vieux mots,
» comme ils sont puisez de diverses fontaines*.

---

* Une autre remarque à faire sur cette diversité de leçons, c'est que chacun se donnoit la liberté de mettre en prose ce

II.

De mon primevere tempeste
Ne me remembre sans plaizir;
Ains qui dansa molt à la feste,
Au soir n'a regret de gézir.

III.

Dant que vy cheoir foilles d'altomne,
Belle tretoz m'ont proclamé;
Tretoz, adez, me dizent bonne;
Ne sçay le nom qu'ay plus amé.

IV.

Heur ne depend de gentillesse;
Contre ly tans n'ai de rancœur;
L'er m'a changié; n'est de vieillesse,
Por de qui n'a changé le cœur.

V.

Bien soye un tante vieillote
Me duict la cort de jovencels;
Ains n'ay regret que gent fillote
M'emble, au sien tor, josnes ancels.

VI.

Me duict voyr douces pastourettes
Maynant leurs bergierots gentilz,
Cueillir aveline et flourettes,
En myeux fustayes et courtilz.

VII.

Me duict voyr, soubz vertes tonnelles,
Coulple adfyant les feulx du jor;
Me duict oyr chant des villanelles
Adpeller au combat d'Amor.

VIII.

Me duict (bien qu'avecque lor dames
Gabent di miens recits longuetz),
Si conte plaids d'antiques flames,
Soubsryer nos jolys friquetz.

IX.

Lor est adviz que rien ne mue;
Ont en pitié mes cheveulx blancs;
Riottant, si lor conte, esmue,
Qu'heuz lors pairs à mes pieds tremblants.

X.

Et, de ma part, me riz sans faindre,
De voyr parpillons esvolez
Si narguillants, prest à s'estaindre
Flammel qui tant en a bruslez.

Comme ce fut de l'Italie que les études se répandirent de nouveau dans la France, ce fut aussi d'abord dans le voisinage de l'Italie, que commença cette époque de notre littérature, considérée sous un nouveau jour, par l'emploi

de la langue maternelle. « La poésie proven-
» çale étoit en vogue dans le treizième siècle,
» et ceux qui la cultivoient étoient assurés de
» la faveur des princes que l'objet de leur art
» étoit de célébrer. La fortune et la gloire cou-
» ronnoient les plus petits succès dans cette car-
» rière, alors ouverte aux gens de lettres. Pen-
» dant plus de deux siècles, les troubadours
» inondèrent toute l'Europe * ».

La langue françoise leur fut redevable de ses progrès; c'est à eux que nous devons le génie qui caractérise notre idiôme, qui le rend si cher aux étrangers. Ces jongleurs si dédaignés sont les pères de notre littérature; ils ont modifié nos mœurs, établi nos usages, égayé nos esprits, épuré notre galanterie, et banni de la France cette âpreté de mœurs, que ne pouvoient qu'entretenir les querelles scholastiques auxquelles les demi-savans laïcs prenoient tant de part: cette urbanité, qui nous a si long-temps et si avantageusement distingués des autres peuples, devint le fruit de leurs chansons; nous leur devons au-moins l'art de les rendre aimables. Le goût exquis, dont nos chefs-d'œuvre sont empreints, leur fut sans doute inconnu; mais ils nous préparèrent à recevoir les impressions du beau, et

* *Longchamp, Tableau hist.*, tom. VI.

leurs productions sont les seuls monumens de ce siècle, où l'on retrouve quelque imitation de la belle nature. Cette imitation, tout imparfaite qu'elle est, plaît encore à ceux qui ont étudié le génie de ces anciens poètes; et il faut avouer que, rapprochés des écrivains, leurs contemporains, ils ont mérité la préférence qu'ils obtinrent sur les autres gens de lettres. Ceux-ci, à l'exception de quelques historiens et de quelques traducteurs, affectoient d'écrire en un latin barbare, qui concentroit leurs écrits fastidieux dans la poussière des écoles; nos troubadours, au contraire, étoient entendus de cette foule de lecteurs qui, sans être passionnés pour l'étude, trouvoient un charme inexprimable dans leurs joyeux récits. Plus il étoit rare de voir des livres à la portée du peuple, plus les troubadours étoient assurés de se faire lire et d'influer sur l'opinion. La prose étoit déjà assez en vigueur, pour que l'on s'empressât de l'employer dans les ouvrages destinés à l'instruction des dernières classes de la société.

Saint Bernard *, l'un des hommes les plus éloquens de ce siècle, et dont le style latin est

* Nous avons un recueil, accompagné d'un glossaire de divers sermons françois que prêcha saint Bernard, qui mourut en 1185. *Montfaucon* en a été l'éditeur.

remarquable dans un temps aussi barbare, écrivoit ainsi dans une lettre familière : « Se il » avient que entre la goule et la bource tu soies » juge, le plus souvent non mie pour lai goule, » mais pour lai bource tens et donne la sen» tence. Car la goule si pruove par affection » son desir et entention, ne ses temoignages » point ne jures de verité dire. Mais li bource » pruove son entention evidemment et deve» ment par la hugue [a], par la voie, par ton gre» nier, par ton celier qui de tous biens sont » veudies ou en briefs tems seront veudies [b]. » A dont tu plaidies mal et aprement en contre » la goule quant avarice clot lai bource. Jamais » l'avarice justement et droictement ne juge» roit entre lai goule et lai bource; et quelle » chose est avarice? c'est la meurtrière d'elle» meme. Qu'est-ce avarice? doubte pauvreté [c] ».

On a des versions manuscrites des pseaumes qui attestent combien la prose françoise commençoit à prendre faveur, mais qui montrent, en même-temps, quel étoit encore l'état imparfait de notre langue en 1080, sous *Philippe Ier*. Un manuscrit, supposé normand, rend ainsi le premier verset du premier pseaume.

---

[a] Garde-manger. [b] vidés. [c] crainte de pauvreté.

« *Li hons* (*L'homme*) *est beneure qui non* » *alla el conseil des felons et non esta en la* » *voie des pechèors, et non cist en la charre de* » *pestilence* [a] ».

Un autre [b] : « *Beneure est cel home qui ne* » *nala pas en le conseil des felons et ne se* » *aresta pas en la voie des pechèors comme* » *fist Adam quand il mangea la pomme* ».

Et un autre [c] : « *Bakun chi ne alat el cun-* » *sel des felons et en la veie des pecheurs ne* » *stout et en la chaere de pestilence ne sist* ».

Enfin, un quatrième [d] : « *Beneurez huem* » *qui ne alla el conseil des feluns e en la voie* » *des pecheurs ne stout e en la chaere de pes-* » *tilence ne sist* ».

Un autre manuscrit du même temps [e] contient les livres des Rois et des Machabées. Au livre des rois, ch. I : « Et a un jur avint que Helcana » fist sacrifice e selunt la loi a sei retint partie, » partie dunat à sa cumpaignie e a anne sa » muiller que il tendrement amat une partie » denat ki forment et des haitte. Kar deu ne li » volt encore duner le fruit desired de sun

[a] *Cod. reg.* 8177, XI.e siècle.

[b] ——— 7837, en 1200.

[c] *Bibl. Cotoniana, ad fin. sæc. XII.* Manuscr. normand.

[d] *Cod. Nordfolck.* WARTHON, du même temps.

[e] *Bibl. des Cordeliers.* C'est le manuscrit de *Longchamp*.

» ventre et fenenna ico ly turna a reponce e
» acutumeement len atariout e amerement ram-
» poudnout et la benuree anna nan out retur
» mais un dulcir plurer et viande de porter. Siz
» mariz Helcana le areisuna si li dist purquei
» plures, purquei ne manjues et purquei est
» tis quer en tristur dun nas tu mamour dun
» nas tu mun quers, ki plus te valt que si ousse
» dis enfanz. Anna puis que elle out mangied et
» beut levad; et su eurs Deu requerre tut sun
» quer turnad. Vint sen al tabernacle truvad
» l'evesche Hely al entree ki assis iert qu'il as
» alanz e as venanz part de salut mustrat. La
» dame fist a Deu sunt present et sa oblacion
» son quer meme chal des larmes acuragee
» ureison et en ceste baillie. Sire merciable sire
» Deus puissanz des hors banis et des cham-
» piuns combatanz si fust ton plaisir que veis-
» ses ma miserie et ma affliction et tu mem-
» brast de mei la tu ancele que par ta pitied
» eusse fiz. Darrein le tei a tun servise et rasur
» ne li munterad le chief, etc. * ».

La langue étoit déjà formée dans la poésie qui montre un langage plus épuré. Le roman

* Le grand travail du choix et des éditions des plus rares manuscrits de la Bibliothèque impériale, dont le tome V in-4° a déjà paru, facilitera l'étude des progrès successifs de notre langue.

d'Alexandre commencé vers 1155 en fournit des preuves.

Mult parest iceste siècle dolenz e perilleux
Fors a icels qui seruent le haut rei glorieus
Qui por nos deliura le seon sanc precius.

Ce fut aussi dans ce temps que vécut *Marbodus*, évêque de Rennes, ami et disciple d'*Hildebert* du Mans, célèbre par ses poésies latines. *Marbodus* fit le poëme des pierres précieuses dont nous avons une traduction de plus de sept cents ans d'antiquité *, et que dom *Beaugendre* a pris soin de nous conserver.

PROLOGUE.

Evax fut un mult riche Reis
Lu regne tint des Arabeis
Mult fut de plusius choses saiges
Mult aprist de plusius langaiges
Les sept arts sut, si en fust maistre.
Mult fut, etc.

Neruns en ot oï parler, etc.
Evax un livre li écrit
Kil meime de sa main fist
Ke fist de naturas de pierres
De lor vertus et de lor maneires.
Dum venent et a sun truvees

* *Venerabilis* HILDEBERTI *opp. accesserunt* MARBODI *Redonensis episcopi opuscula*. Parisiis, 1690, 1 vol. in-fol.

En quels lius e en quels cuntrees
De lor nuns e de lor culurs.

§ VI.

Description de la Calcédoine.

Calcedoine est pierre jalne
Entre jacint e beril meaine
Mult est amee e précisee
E de riche gent ben renumee
Sel est porte au col pendue
A vicintre choses mult a veue
E ki el dei la portera
Tutes chioses veincre porra
Desichie est envuiee
E de culurs treis est truvee *.

La poésie se répandit avec les troubadours, et l'on sait combien ceux-ci étoient nombreux à cette époque. La plus ancienne pièce de poésie en langue françoise date du douzième siècle. C'est à cette époque que *Fauchet* commence son recueil. Maître *Eustace*, dont j'ai déjà parlé, *Benoist* de Sainte-More, maître *Gasse*, sont les plus anciens qu'il cite. Le *Chevalier au Lyon*,

---

* *Chalcedon lapis est hebeti pallore refulgens*
Inter jacinthum medius atque berillum,
Qui si pertusus digito colloque geratur,
Is qui portat eum perhibetur vincere causam
Hæc species lapidis tantùm tricolor reperitur.

Ces vers sont tirés de l'original.

qui est un des romans de *Gasse*, a la date suivante :

Mil et cent cinquante-cinq ans
Fist maistre *Gasse* cest romans.

C'est l'année où maître *Eustace* acheva le *Roman de Brut*.

On rapporte[a] au même temps la *Bible Guyot*, satire qui a conservé sa réputation ; en voici quelques traits :

LA BOUSSOLE, OU MARINETTE.

Icelle estoile ne se muet
Un art sont qui mentir ne puet
Par vertu de la marinette
Ou li fer volentiers se joint[b].

Le catalogue de *La Vallière*, nº 2707, rapporte une description du même phénomène, tirée d'un manuscrit contemporain [c].

I ars font qui mentir ne puet
Par la vertu de la manette

---

[a] *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, tom. II, p. 732.

[b] Il se trouva à la cour de l'empereur *Frédéric* à Mayence, en 1181 :

Et de l'empereur *Ferry*
Vous pois bien dire que j'y vy
Qu'il tint une cort de Mayence
I ce vos dis-je sans dotance
Conques sa pareille ne fu.

Ce qui marque l'époque où ce poète fit sa satire.

[c] On voit par ces vers que déjà l'on savoit distinguer la rime

Une pierre laide et brunette
Ou li fer volentiers se joint
Ont resgardant lor droit point
Puez c'une aguile lont touchie
Et en un festu lont fichie
En laugue la mette sens plus
Et li festuiz la tient desus
Puis se torne la pointe toute
Contre lestoile . . . .
Quant li nuis est tenebre et brune
Con ne voit estoile ne lune
Lor font a laguile alumer
Puis ne puent ils affarer
Contre lestoile vers la pointe
Por ce sont les mareniers cointe
De la droite voie tenir
Cest uns ars qui ne puet mentir.

J'ajoute avec plaisir à ce morceau de poésie la prose suivante, qui traite le même sujet et se trouve dans le livre du *Thrésor*, « lequel » translata maistre *Brunet-Latin* de Florence » du latin en romans ». Cet écrivain passa en France en 1266.

« Les gens qui sont en Europe najent ils à » tramontaine devers septentrion et les autres

---

et la faire alternativement masculine et féminine; mais on trouve si peu d'exemples de cet usage, que ce n'est pas une erreur de rapporter l'emploi de cette règle à des temps beaucoup plus modernes. Nous avons déjà trouvé la rime parfaite et croisée dans la romance de *Barbe* de Vérone.

» najent à celle de midi et que ce soit la verité » prenez une piere di amant ce est calamite vous » trouverez quelle a deux faces l'une gist vers » une tramontaine et l'autre gist vers l'autre et » chacune des faces allee laguille vers cette tra- » montaine vers qui cette face gisoit, et pour » ce seroient les mariniers deceus ce ils ne » preissent garde ». On voit que *Brunet* connoissoit la boussole, mais qu'il n'avoit pas une juste idée de ses effets.

Pour faire connoître comment les copistes changeoient l'orthographe et même les expressions des originaux, il suffit de transcrire le même passage pris de deux autres manuscrits.

N° 1467. « Les deux tresmontaignes, c'est-à-dire, » *les étoiles polaires*, sont fixes : et por ce naigent li mariniers a lenseigne des estoiles qui i » sont que il appellent tramontaines et les gens » qui sont en europe et en ceste partie naigent il » a tramontaine devers setentrion et li autres » naigentz a celui de midi et que ce soit la verite » prenez vne pierre de aimant ce est cale- » mite vos trouerois que el a ij faces lune » gist vers lautre et chascune a ij faces alie la » pointe de laguille vers celle tramontaine vers » cui celle face gisoit et por ce seroient li ma- » rinier deceu se il ne sen preissent garde et por » ce que ces ij estoiles ne se muent avient il

» que les autres estoiles que i sont environt
» pres vont entor ou plus petit cercles et les
» autres on gregnor selonc ce que les lunes i
» sont plus pres et les autres plus loing ».

N° 1468. « Et si vous voleis savoir se cest
» verites prendés une pierre daymant vous
» troueres quele a ij fases lune engist vers lau-
» tre et cascune de ces ij faces alie la pointe de
» laguille vers celle tramontaine a qui cele fache
» gisoit et por ce seroient li marinier decheu
» sil ne sen prendoient garde et pour ce que
» ces ij estoiles ne se meuvent avient il que les
» autres estoiles qui sont illuech entour ont
» plus petit cercles.... »

On ne peut mieux connoître en quelle estime étoit la langue romance, qu'en lisant le passage suivant du même *Brunet* : « Et si au-
» cuns demandoit porcoi cest livre est escript
» ꝑtes en romais selonc le pattois de France
» puisque nos somes ytaliens je diroi que nos
» somes en France lautre porceque la par-
» leure est plus delitable et plus comune a tos
» langages ».

Cette langue étoit également en usage aux extrémités du royaume, dans la Lorraine même, qui pour lors relevoit de l'empire. On trouve un diplôme du duc *Mathieu* de Lorraine, qui

montre quelle étoit la langue de cette cour vers le milieu du treizième siècle.

« Je Maheus duc de Lorregne et Mechis
» (Marchis) fas connessant a tous que Mesire
» ly eveque de Toul ai rachetei a moi cel
» vuaigeïre (vouerie) comme je avois dou comte
» de Toul et de ses enfans sur la comtei de
» Toul et sur les appendices, cinq cens livres
» de foint por ce que il disoit que cest ses fiefs
» laquelle vuaigeïre je li ai livree en tel point
» et en tel raison e en tel meniere com je la
» tenoie et si je li ai promis et creantei que je
» lemporterai warantie, et si nuns len faisoit
» force je len serois aidant et se leu defendrois
» de le faire en bonne foi et por ce ai je mis
» mon sceel en nos presentes en temoignage de
» veritee. En lan que li miliaire coroit par
» MCCXLVIII lon samedi apres les octaves la
» Purification Nostre Dame* ».

Je ne puis omettre une observation commune à quantité de diplômes qui ne sont que des copies des originaux. Il est rare que les copistes subséquens n'y ayent pas changé quelque chose, soit dans la diction, soit dans l'orthographe. *Pasquier* nous a préparés à cette remarque en

---

* Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, tom. II; *Preuves*, pag. ccccxxij.

l'appliquant aux autres manuscrits ; elle se confirme par l'inspection de la pièce suivante, prise de la même source. C'est une lettre de *Berthe*, sœur du duc *Mathieu*, qui paroît plus fidèlement transcrite et plus conforme à la diction de ce temps.

« A son chier seignor et son frere *Maheu* » duc de Lorregne et Marchis. *Berthe* dame » de Wagarin autre tant com alę meimes — » Biaux doux freres je vous prie et reqųiers » pour l'amour qui entre vos et nos que vous » loęz et faites vos lettres d'un pou d'asmone » que je ai faitte au freres de Clerleu [a], c'est » assavoir dou we (gué) de Falouart [b] et de » eut vingt [c] livres que je leur doix apres ma » mort sos mes doux [d] villes ; c'est assavoir ville » sur Madon et Érouël [e] les lettres furent don- » nees lou macredi devant Paiskes floris lan que » le miliaires couroit par mil et dous cent et » quarante et un ».

Les poëtes ne négligeoient aucune des circonstances qui pouvoient répandre le goût de leur art, et leurs travaux tournoient toujours au profit de la langue. Le moindre évènement suffisoit pour échauffer la verve de ces chantres ambulans, trouvères, troubadours, jon-

---

[a] Clair lieu. [b] Frouard. [c] huit vingts, 160. [d] deux. [e] Haroué.

gleurs, qui fréquentoient les cours et faisoient l'ornement des cercles. Des chansons ou vaudevilles naissoient par milliers sous la plume de ces féconds versificateurs; c'étoit, dès-lors, flatter le goût des François, que de leur prodiguer des chansons; d'ailleurs, la difficulté de l'art n'existoit point encore. La rime fut long-temps l'unique règle qui distinguât les vers de la prose : la mesure en étoit arbitraire, et l'œil du poète décidoit ordinairement de l'étendue qu'il falloit donner à chaque vers. L'oreille n'avoit point le droit de se plaindre de dissonances qui ne choquoient point la vue. Cet art, si borné dans son origine, n'en jouissoit pas moins de la faveur publique; ceux qui s'y distinguoient étoient les enfans chéris de la nation : les honneurs et la fortune couronnoient leurs succès *.

Mais il faut particulièrement faire mention à cette époque de *Thibaut*, comte de Champagne et roi de Navarre, aussi célèbre par son esprit que par son courage. « Ce prince, d'une hu-
» meur douce et agréable, avoit l'esprit vif et
» poli, et s'étoit formé par l'étude des belles-
» lettres. Ses vers coulans et pleins de naïveté se
» font encore lire avec plaisir; c'est le seul poète

* *Tableau historique*, liv. XII.

» de ces temps reculés, dont les curieux cher- » chent à se procurer les chansons * ». Il passe pour avoir mêlé le premier les rimes masculines aux féminines, au-moins a-t-il rendu ce genre de beauté plus commun; il fut encore plus utile à la langue par les académies qu'il réunit dans son palais. Réunir ainsi les connoisseurs, c'étoit ériger un tribunal qui devoit diriger l'opinion, épurer la diction par une critique éclairée, établir des loix auxquelles souscrivoit insensiblement le public. Rendons hommage à cet illustre poëte, en rapportant quelques-unes de ses chansons.

Amors me fait commencier
Une chanson novele,
Elle me veut enseignier
A aimer la plus belle
Qui soit en mont vivant.
C'est la bele au cors gant
C'est cele dont je chant
Diex m'en doint cele novele
Qui soit a mon talant
Qui menu et sovent
Mes cuers por li sautesle.

Pour conforter ma pesance
Fais un son
Bon jert, se il m'en avance
Car Jason

* *Massieu, Hist. de la Poésie françoise.*

Cil qui conquist la toison
Not pas si grief penitence.

Chacun dist qu'il meurt d'amors,
Mais je n'en quiers ja morir
Miex aim sofrir ma dolors
Vivre et attendre et languir
Quele me puet bien morir
Mes maux et ma confitée
N'aime pas a droit ki bée
La ou ne peut avenir *.

Un autre poète, *Eustache le Peintre*, a fait également honneur à son siècle; voici un échantillon de son style.

Dame où tout bien crest et naist et eclaire
A qui beauté nulle autre ne se prend,
Dont sans mentir ne pourroit en retraire
Fors grand valeur et bon enseignement,
Qu'il ne fault rien, fors mercy seulement.
Bien sont vos faits a vos doux ris contraire
Cuer sans mercy et semblant debonnaire
Hé Diex pourquoi ensemble les consent.

Je n'ai point entrepris l'histoire de notre

* M. l'évêque de *La Ravaillère* a donné une excellente édition de *Thibaut*, où l'on trouve soixante-six pièces dont ceci est tiré : on y trouve des couplets sous toutes les différentes formes de notre versification, de la mythologie; et il paroît que *Thibaut* étoit un des hommes les plus instruits de son temps, où tant de gens de condition se faisoient honneur de pièces fort médiocres.

poésie, ni celle de nos poëtes, et je ne prétends en parler, qu'autant que leurs écrits nous apprennent dans quel état se trouvoit notre langue de leur temps : mais il seroit impossible de tracer ici ce que chacun d'eux fit pour l'illustration de la langue ; qu'il suffise de remarquer que *Longchamp* en fournit les meilleures notices dans son *Tableau historique*. L'*Histoire des Troubadours* de l'abbé *Millot* est beaucoup au-dessous de ce qu'on avoit droit d'attendre de cet écrivain ; on estime les recherches de *La Curne Sainte-Palaye* ; on a celles du comte de *Tressan*, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, les *Fabliaux des treizième..... quinzième siècles*.

On croyoit autrefois que le *Roman de Brut*, fait dans le douzième siècle, par maître *Vistace* (*Eustache*), étoit le plus ancien monument de notre poésie ; mais l'éditeur des *Fabliaux* fait voir que ce poëte a eu des prédécesseurs : tel est le manuscrit de *Longchamp* cité ci-dessus. Nos plus anciens poëtes ont tiré leurs sujets de la *Bible*, ou plutôt ils en ont *translaté* et paraphrasé poétiquement les histoires. Si le moine *Otton* de Wissembourg n'avoit pas tous les caractères de la langue teutonique, on conviendroit, avec l'abbé *Massieu*, que c'est le plus ancien des poëtes françois ; mais je crois avoir

montré que son langage n'étoit pas celui des Gaulois devenus françois.

En 1760, *Barbazan* publia le *Castoyement*, ou *Instructions d'un père à son fils*, ouvrage moral, en vers, composé dans le douzième siècle. Les leçons y sont données en forme de fables et de contes, que *Bocace, Molière, La Fontaine*, n'ont pas négligés. Quelques vers du dix-septième conte des *Deux Parasites* en donneront une idée. Deux Lecheors (parasites) se trouvèrent à la table d'un roi, et mangèrent à qui *mieux-mieux*; l'un d'eux mettoit sur l'assiette de l'autre tous les os dont il avoit mangé la chair, et s'adressant au roi:

Sire, dit-il, mon compaignon
Est de mengier si mal gloton,
Toz ces os a-il despoilliez
Que vos veez ci arengiez.
Et li autres li respondi
Son gabois molt bien li rendi
Sire, fait-il, g'ai fet adroit,
G'ai fet ce que on faire doit
La char mengai, les os lessai,
De riens, ce quit, mespris n'i ai,
Mais cist lechierres a fait bien
Qui a fait ausin com le chien,
La char et les os ensement
A tot mengié comunalment.

Le dixième conte expose qu'un roi avoit un

fableor qui, étant las de conter, demanda du répit; mais le roi lui ordonnant de continuer, il fit le conte de l'*Homme aux deux cents brebis*, qui n'a qu'un batelet incapable d'en tenir plus de deux et leur conducteur.

Li fablierres se tust atant
Li rois l'ala molt semonant;
Quar conte tost, dist-il avant,
Sire, dist-il la nacelete
Est molt foible et petitete
L'aive est molt grant outre à passer
Berbiz i a molt a porter;
Or laissons les berbiz passer
Et puis porrons assez conter.
En tel maniere, dist li peres
Se delivra li flaboieres,
Et ainsi me delivrerai
Quant ge mais avant n'en porrai.

Ce n'étoit point seulement en-deçà du Rhin, et dans les pays méridionaux, que les langues prenoient un accroissement notable. Le goût de la poésie avoit pénétré dans les cours d'Allemagne; l'empereur *Frédéric*, à la cour duquel nous avons vu *Gasse*, les princes de la maison de Souabe réveillèrent l'amour des lettres, en protégeant les poëtes. Non contens de les admettre à leur cour, ils se délassoient eux-mêmes de leurs exploits militaires, en compo-

sant des pièces de vers, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous *.

Les *Minne-singers* (ainsi se nommoient les troubadours allemands) ont su donner, à la langue de leur pays, une douceur qu'on ne retrouve plus dans les siècles suivans.

* Vers le milieu du siècle précédent, la société littéraire de Zurich voulant de concert avec celles de Léipsic et de Gricsswald, qui alors faisoient leur occupation de la langue allemande, rendre plus commune la connoissance de cette langue, entreprit la publication des *Minne-singers*, dont les manuscrits étoient ensevelis dans diverses bibliothèques. Elle publia d'abord un *Prospectus*, un *Recueil de Fables* au nombre de quatre-vingt-neuf, et quelques Contes (1757, in-12), et procura à ses frais l'impression du célèbre *Recueil de cent quarante Minne-singers*, dont le manuscrit avoit passé de la bibliothèque palatine à la bibliothèque royale de Paris. Ce recueil formant deux volumes (in-4°, 1758), contient les plus belles poésies du treizième siècle : on y trouve des morceaux de l'empereur *Henri VII* de Luxembourg, de *Conradin*, d'un margrave de Brandenbourg, du fameux *Klingsoer*, d'un margrave de Misnie, d'un comte d'Anhalt, d'un duc de Brabant, et de quantité de seigneurs des plus distingués de la Saxe et de la Souabe. J'ai sous les yeux un manuscrit contenant le même recueil, et qui fait un des plus beaux monumens de notre bibliothèque de Jéna, et je possède un exemplaire de l'édition de Zurich, collationné, et où les variantes sont écrites à la main avec beaucoup de soin ; il passera à la bibliothèque du collège de Weimar. Outre ces pièces, on a recueilli tout ce que les bibliothèques ont pu présenter de meilleur, pour servir à l'histoire de la langue et de la poésie allemande. *Les Niebelungen, Conrad de Vircebourg, le Burgrave de Nuremberg*, et quantité d'autres pièces, contribuent autant à éclaircir l'histoire de ces temps, qu'à montrer que dès-lors la langue allemande avoit déjà sa forme et ses règles fixes, et qu'elle a peut-être plus perdu que gagné chez les modernes.

Les *Fables d'Ésope*, d'autres qui paroissent originales, des contes en prose et en vers, des tensons, des moralités, d'autres pièces de longue haleine, font douter si leurs poésies n'entreroient point en concurrence avec celles des contemporains d'autres pays. On y trouve aussi le peu de soin que prenoient les poëtes de faire les vers du même nombre de syllabes; il s'en trouve d'une, de deux, de trois.... de quinze syllabes, tous entremêlés, et quelquefois quatre à cinq vers sous la même rime *.

---

* Je n'en citerai que ce morceau pris du *Tanhuser*; quelques amateurs de la langue allemande y trouveront peut-être leur compte.

Ich wart fro
Und sprach do
Frowe min
Ich bin din
Du bist min
Der stritt der muesse iemer sin.
Du bist min vor in allen
Jemer an dem herzen min
Muost du mir wol gevallen
Swa man frowen pruven soll
Da muos ich für dich schallen
An hubsch und ouch an guete
Du gist aller contrate mit zho ie ein hohgemuete
Ich sprach der minnek lichen zuo
Got und anders niemian tuo
Der dich behueten muesse.

Un peu plus loin on trouve ces deux vers énormément grands :

Do begunden wir beide do ein gemellichens machen
Das geschah von liebe und ouch von wunderlichen sachen.

Et celui-ci :

Sie lach und litte es gern
Dass ich ihr tete als man der frowen tuot dont in paierne.

A quelques ouvrages de piété près, et si l'on en excepte les diplômes, on ne voit point d'ouvrages en prose qui ne soient postérieurs aux commencemens de la poésie. Les écrivains n'employèrent d'abord la prose qu'à des traductions, en faveur de ceux qui n'entendoient ni le grec [a] ni le latin. Bientôt cette dernière langue fut proscrite dans les actes publics. Les chartes de la fin du treizième siècle furent conçues en langue vulgaire [b]. On ne trouve point non plus d'histoire écrite en françois avant ce siècle. *Ville-Hardouin* et le sire de *Joinville* ont été les premiers qui l'aient employé à cet usage; mais il y a deux siècles que leur langage est inintelligible, de sorte qu'on a été obligé de les traduire du vieux françois en françois moderne. Nous avons encore l'histoire de *Ville-Hardouin*; celle de *Joinville*, celle de *Guillaume de Nangis*, traduite par lui-même en françois, ne se trouvoient plus lorsque l'Imprimerie royale en donna une nouvelle édition en 1761. L'on trouve encore de *Joinville* une lettre écrite à

[a] Si toutefois quelques François entendoient encore le grec, ce qui en effet étoit bien rare.

[b] C'est aussi à cette époque, vers l'an 1250, que commencent les Preuves de dom *Calmet;* il cite cependant une charte translatée en vieux françois et datée de 1123; mais il ne marque pas si la traduction est faite sur le latin ou sur le roman.

Louis-le-Hutin, rapportée par *Ducange**, et qui commence par ces mots : « Chiers sire il est bien » voirs ainsi comes mandey le m'avez que on » disoit que vous estiez appaisiez en flamans ».

Les nouvelles doctrines, répandues par les Vaudois et par les Albigeois, contribuèrent à la propagation de la prose françoise. *Innocent III*, mort en 1216, se plaint amèrement au clergé et aux fidèles du diocèse de Metz, « que quantité de gens, hommes et femmes, » empressés de connoître les choses saintes,

---

* *Histoire de Saint-Louis, roi de France*, écrite par JOINVILLE, et enrichie de nouvelles pièces, in-fol. 1668.

Voici quelques passages de ces auteurs, tirés au hazard de l'édition de 1761. D'abord le continuateur de *Guillaume de Tyr* : « En celui tans avint que le soudan Haman ne vout paier l'Os- » pital Saint-Johan d'une paie qu'il avoit usée à rendre au Crac dont » la treve brisa entre l'Ospital et le soudan, si que l'Ospital » assembla gent pour guerroier au soudan du Haman et fu en » cele assemblee le maistre du temple et tous ses couvens et i ot » de gens de Chipre i chevaliers et fu o lui Gautier le cuens de » Brenne (comte de Brienne) qui avoit espousée en cel an meimes » Marie la seror le roi Henri qui lors manoit en Chipre, ou il roi » il avoit donné terre en Chipre etc. ». *Joinville*. Pour eulx aider il envoyerent querre le soudan de la Chamelle l'un des meilleurs chevaliers qui fut en toute paiennime, et ils étendoient les draps d'or et de soie par ou il devoit aller. *Joinville*. « L'empereur de Perse qui avoit nom *Barbaquin* que l'un des princes avoit desconfit s'en vint à tout ost ou royaume de Jerusalem et prist le chatel de Tabarie que monseigneur Huedes de Montbellart le conestable avoit fermé ». On voit combien ces *corrections* sont modernes.

» s'étoient fait traduire en françois les évangiles, les épîtres de saint *Paul*, le pseautier, » *Job*, et plusieurs autres livres ». *Etienne de Bourbon*, frère prêcheur, raconte qu'un certain prêtre de Lyon, nommé *Ydros*, avoit écrit sous la dictée d'*Etienne de Ense*, ou *Anse*, les évangiles que celui-ci traduisoit à la prière et aux dépens d'un nommé *Vaudois*, bourgeois fort riche de cette ville, qui, désireux de lire les évangiles et autres livres de la *Bible*, payoit ces gens pour en obtenir des traductions. Cette *secte*, ajoute-t il, a commencé l'an de l'incarnation 1170. L'on trouve aussi une traduction des pseaumes du même temps *. En voici le commencement : « Benert soit le hiert qui ne forcie » al consail des engriés, ne estuet en voie des » pecheours et ne siet en la chaier de pestilence, » mais sa volenté fut en la volenté de nostre sei- » gnor et il pensera à la lei par jour et par nuict ».

C'est à ce temps qu'il faut rapporter le roman du *Nouveau Renard*.

La figure est fin de no livre ;
Veoir le poez a delivre.
Plus n'en ferai o mention
En lan de lincarnation

* *Cod. reg.*, 8117. On voit cité ci-dessus un autre texte sous la même cote ; celui-ci est rapporté par le P. *Lelong*.

Mil et dos cens et quatre vings
Et dix, fu ci faite la fins
De cette branche (partie) en une ville
Que on appele en Flandres l'Isle
Et parfaite au jour sainct Denis.

Ouvrage de *Jaquemars Gielée*, ancien poëte françois [a].

Guyart des Moulins, chanoine de Saint-Pierre d'Aire, publia, en 1294, la *Bible hystoriaux*, ou les *Hystoires écolâtres*, qui contient les livres historiques, avec des gloses et remarques [b].

---

[a] Cette fable du Renard est connue très-anciennement en Allemagne, à quelques changemens près, et a été traduite et en prose françoise et en diverses langues, en haut et bas-allemand : *Reinike de Voss* et *Goëthe* l'ont versifiée en allemand moderne; j'en ai aussi une traduction latine en vers rithmiques, Francfort, 1595, par *Schopperus*, avec cette note à la marge : *Perrins Richardus de S. Lison et alii Galli hanc fabulam vulpeculæ versibus romanicis transtulerunt circa annum* 1207. Voici les premiers vers du second chapitre du premier livre :

Cum cæteri quiescerent,
Et facta tum silentia
Per regis essent atria,
Suam lupus sententiam
Mox explicabat talibus.

Il y a des moralités à la fin de chaque chapitre.

[b] LELONG, *Biblioth. sacrée*, chap. v. Pour faire honneur à la réforme, un célèbre écrivain cite la *Bible françoise*, imprimée à Anvers, 1530, comme si c'étoit une première traduction, ou au-moins, selon le père *Lelong*, celle de *Jacques Lefèvre* d'Etaples, soupçonné de luthéranisme. Mais on voit par ce que je viens de dire, que les traductions de la *Bible* n'étoient point si rares, long-temps avant qu'on pensât aux Luthériens. Le Cata-

Dès ce moment, d'autres écrivains commencèrent à donner peu-à-peu plus d'élégance à leur style.

Jehan de Mehun, auteur du *Roman de la Rose*, traduisit alors, avec assez de succès, les livres de *Boëce* de la *Consolation* *, dédiés à *Philippe-le-Bel*. « Ci finist le souverain lyvre

logue de *Panzer* (n° 4697) cite la *Bible qui est toute la Sainte-Ecriture, translatée en françois en la ville Neufchâtel, par Pierre de Wingle dict Pirot Picard*, 1535, in-fol. C'est celle d'*Olivetan*, presque conforme à celle d'Anvers, ou plutôt révision de celle-ci. Au reste, le P. *Simon*, que l'auteur cite pour garant, après avoir parlé de *Guyart des Moulins* et d'*Oyêmes*, distingue l'édition d'Anvers de celle des théologiens de Louvain. L'auteur les confond; le P. *Lelong* cite (*Bibl. sac.*, c. V) la *Bible françoise* de Guillaume Lemenand, 1484, trente-neuf ans avant la réforme, et en caractères gothiques, mais qui n'étoit qu'une révision de celle de *Guyart des Moulins* : une de *Jacques de Rely*, 1487; une autre du même avec des commentaires, imprimée en 1487, et neuf fois jusqu'en 1530. Je ferai voir ailleurs que, quant à la propagation des lumières, Luther et les autres réformateurs n'ont fait que suivre le torrent.

On a, d'ailleurs, une impression beaucoup plus ancienne de la traduction de la *Bible*, par *Pierre Farget* et *Julien Macho*, religieux Augustins de Lyon; c'est une révision de *Guyart des Moulins* : « Cy finist lapocalypse et semblablement le nouveau Testament veu et corrigé par venerables personnes frès Jullien Macho et Pierre Farget docteurs ē théologie de l'ordre des Augustins de Lion sus le Rosne. Imprimé en ladite ville de Lion par Bartolomieu Buyer, citoyen dudit Lion, 1477 ». La première traduction entière de la *Sainte-Bible* proprement dite, est celle de *Jacques Lefèvre* d'Etaples, si toutefois celle d'*Ydros* et d'*Étienne* de Anse ne contenoit que les évangiles.

* Catalogue de *La Vallière*, n° 1275.

» *Boëce* de *Consolation* selon la translation
» du très-excellent orateur maistre *Jehan de*
» *Meun* ».

Ainsi, cette révolution fut le dernier triomphe de la langue. Quelque grossière qu'elle eut d'abord été, elle dut insensiblement s'épurer, prendre un caractère, se faire un génie analogue à celui de la nation, et de cette analogie entre les mœurs et le langage, dut résulter la naïveté, qui n'est peut-être autre chose que *l'expression la plus vraie des idées les plus simples* *. Elle devoit encore être soumise à bien des changemens, avant d'avoir acquis cette fécondité, ce nerf, cette énergie que nous lui voyons.

Mais ce qui répandit le plus la nouvelle langue, ce furent ces histoires faites à plaisir dont on trouve si peu de modèles dans l'antiquité, et qui attirent le lecteur par le merveilleux dont elles sont remplies. Les romans, car c'est de ces productions que je parle, devoient plaire davantage que des vers à des lecteurs simples et plus ignorans encore que ceux qui les composoient. On ne s'amusa plus à chercher de bons mémoires, à s'instruire de la vérité pour écrire

* C'est l'idée qu'en donne, après de profondes recherches, *Garve*, un des plus célèbres écrivains allemands.

l'histoire; on en trouvoit la matière dans sa propre imagination: ainsi, les historiens dégénérèrent en romanciers. La langue latine fut méprisée dans ce siècle, comme le fut la vérité même. Les troubadours, les comus et les contours de Provence, romanisèrent tout de bon du temps de *Hugues-Capet*, et coururent la France, en débitant leurs fabliaux et leurs romans, leurs tragédies, comédies et pastorales, leurs chants, chansons et chanterelles, leurs sons et leurs sonnets, leurs lays et leurs virelays, leurs mots et leurs motets *, avec leurs gloses, leurs soulas, sentines et syrvantes, leurs départs moraux et tensons, leurs balades,

* En voici un du treizième siècle, fait par un poëte d'Arras, ville qui, vers le milieu de ce siècle, possédoit une société de *jeux-partis*, ou *questions d'amour*. Ce poëte est *Adam de la Hale*.

LI MOTET ADAM.

Adieu commant
Amourettes
Car je m'en vais dolant
Por les douchettes.
Fors dou douc pais d'Artois
Qui est si mus et destrois
Pour che que li bourgeois
Ont ete si fourmene
Quil ne queurt droit ne lois
Gros tournois
Ont annules
Comtes et roys,
Justiches et prelats tant de fois
Que mainte belle compaigne
Dont Arras me haingne
Laissent amis et harnois

aubades et martegales, et plusieurs autres sortes d'ouvrages, composés en langue romane; car alors les Provençaux commençoient, de nouveau, à avoir plus d'usage des lettres et de la poésie que tous les autres François. Le roman étant à cette époque la langue la plus polie, la plus savante, la plus généralement étendue, les conteurs et les trouvères s'en servirent pour leurs contes et pour leurs poëmes, qui de là furent appelés romans; comme, au contraire, ce langage roman fut appelé la langue provençale, non-seulement parce qu'il reçut moins d'altération dans la Provence, que dans les autres cantons de la France, mais encore parce que les Provençaux s'en servoient ordinairement dans leurs compositions *.

Et fuient cha deus cha trois
Souspirant en terre estrange.

La plupart de ces pièces ont leur beauté principale dans le refrain. En voici une autre du même poëte :

» Chi commenche li gieus de Robin
» Et de Marion Cadans fist.
Marions
Robins maime Robins ma
Robins ma demandé si mara
Robins macata cotele
Descarlate bonne et bele
Soustanie et chainturelle
A leur ina
Robins maime Robins ma
Robins ma demandé si mara.

* *Huet, de l'Origine des Romans.*

Mais en peu de temps toutes les provinces eurent leurs romanciers, et la langue prit insensiblement une nouvelle forme. Des traductions d'ouvrages grecs et latins aiguisèrent les esprits et donnèrent aux écrivains l'occasion de transporter sans cesse, dans leurs ouvrages, les beautés des anciens, d'en emprunter les expressions que la pauvreté du langage moderne ne fournissoit pas encore. C'est sur-tout à cette imitation des anciens, que *Joachim Dubellay* vouloit encore que l'on eût recours de son temps, pour enrichir et embellir cette langue, qu'il annonça d'avance devoir être universelle, et pour ainsi dire la langue dominante de l'Europe. « Les Romains, dit-il *, imitant les meilleurs » auteurs grecs, se transformèrent en eux, les » dévorant, et après les avoir bien digérés, les » convertissant en sang et nourriture; se proposant, chacun selon son naturel et l'argu- » ment qu'il vouloit élire, le meilleur auteur » dont ils observoient diligemment toutes les » plus rares et exquises vertus, et icelles comme » greffes entoyent et appliquoient à leur langue. Cela fait, ils ont bâti tous ces beaux » écrits que nous admirons si fort, égalant ores

* *Joachim Dubellay, de l'Illustration de la Langue françoise*, chap. IV.

» quelqu'un d'iceux, ores le préférant aux Grecs.
» — Se compose donc, celui qui voudra enri-
» chir sa langue, à l'imitation des meilleurs au-
» teurs grecs et latins ». Les règles du goût sont les mêmes dans tous les siècles pour quiconque veut observer la nature et être fidèle à son instinct.

Le goût est la perfection de l'art; il a ses époques, dont les intervalles sont plus ou moins nébuleux. Les belles-lettres, comme toute autre production de l'esprit, sont sujettes à s'éclipser et à reparoître en différens temps; et ces périodes sont toujours marquées par un perfectionnement sensible de l'espèce humaine. Souvent l'instant de leur apogée dépend de l'apparition d'un seul homme. *Périclès* vit les arts portés au comble de la perfection dans Athènes. Rome, dont la langue s'embellit sous *Scipion*, produisit des écrivains immortels sous *Auguste*. *Charlemagne, François Ier, Louis XIV*, furent ceux à qui la France et les lettres durent tout leur éclat. Jusqu'à *François Ier*, la France prit des accroissemens insensibles. On vit quelques poëtes, quelques historiens, point d'orateurs, point de bons moralistes; ou plutôt les génies, qui eussent pu marquer jusqu'à cette époque, dédaignèrent notre langue et rédigèrent leurs ouvrages en latin. Quels progrès, en effet, eussent pu faire

les lettres françoises, tandis qu'occupée durant trois siècles de troubles et de guerres civiles, la nation toute entière ne respira que pour porter dans la Palestine, et ensuite dans l'Italie, la seule gloire dont on eut conservé l'idée? Au temps des croisades, tous les esprits se portèrent naturellement vers un objet si propre à enflammer des cœurs généreux; il étoit de la nature de ces expéditions de développer bien des talens; dans l'oisiveté des camps, on devoit chercher à se distraire par le commerce des Muses, et les troubadours ne pouvoient avoir une occasion plus favorable de donner à la poésie une nouvelle forme. Mais les études n'en fleurissoient pas moins en France. « Sous *Philippe Auguste*, » dit un auteur contemporain *, l'Université » de Paris étoit dans tout son lustre; jamais il » n'y eut lieu d'étude plus fréquenté que les » écoles de cette ville où l'on accouroit de tou- » tes parts. Ce n'étoient pas seulement les agré- » mens que présentoit ce lieu, et l'abondance » des vivres et des commodités de la vie qui y » attiroient les jeunes gens, c'étoient encore la » liberté entière et les priviléges que le roi » *Philippe* et son père avoient attachés aux étu-

* *Gesta Philippi Augusti. Script. Hist. Franc.*, tom. V, p. 257.

» des; car, ajoute-t-il, nous avons remarqué » plus haut, que *la gloire des Rois et des Em-* » *pereurs est attachée à la connoissance des* » *lettres* ».

Cependant la langue prenoit la forme qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. *Joinville, Guillaume de Lorris* *, écrivirent et charmèrent leurs lecteurs en perfectionnant la langue françoise dans un temps où l'établissement des moines mendians concouroit, avec les disputes scholastiques, à détourner les gens d'étude de

---

* Citons quelques vers du *Roman de la Rose*, pour donner une idée de son style. Voici comme l'auteur parle des faveurs de la Fortune :

Jupiter en toute saison
A sur le sueil de sa maison,
Ce dit Homer, deux pleins tonneaux.
S'il n'est vieux homs, ne garçonneaux
S'il n'est dame ne demoiselle
Soit vieille, jeune, laide, ou belle
Qui vie en ce monde reçoive,
Qui de ces deux tonneaux ne boive
C'est une taverne plénière
Dont Fortune est la tavernière
Qui en trait en pots et en coupes
Pour faire à tout le monde soupes
Tous en abreuve avec ses mains,
Mais aux uns plus, aux autres moins
Nul n'est qui chacun jour ne pinte,
De ces tonneaux ou quarte ou pinte,
Ou muy où septier ou chopine
Si comme il plaist à la meschine
Ou pleine paulme ou quelque goute
Que la Fortune au bec lui boute :
Et bien et mal à chacun verse
Si comme elle est douce et perverse.

toute application aux ouvrages de goût. Mais c'étoit le fort des croisades, et les communications plus fréquentes avec les Grecs et les Orientaux, ne laissèrent pas de procurer à la langue de nouvelles richesses. Le président *Fauchet* fait mention de cent vingt-sept poëtes, qui tous avoient écrit avant la fin du treizième siècle.

Au quatorzième, les Muses semblèrent passer de la France dans l'Italie. *Dante* et *Pétrarque* transportèrent, dans ce climat fortuné, les beautés qu'ils purent glaner dans notre littérature [a]. Il ne nous restoit plus au commencement du quatorzième siècle que quelques restes de ces anciens troubadours, qui, selon l'expression du président *Hénault* [b], étoient les chevaliers errans de la galanterie. La poésie auroit été entièrement étouffée en France par l'inondation des romans, si elle n'avoit trouvé un réfuge en Languedoc. *Clémence Isaure* fixa les Muses à Toulouse, par l'établissement des *jeux floraux*, en fondant une violette d'or pour celui qui feroit les plus beaux vers. « Elle se fonda, dit Mal-

---

[a] « *Pétrarque* est difficile en italien, à cause de beaucoup de » mots que les Italiens n'entendent pas; ils sont provençaux : » *Ego omnia intelligerem* ». *Scaligeriana.*

[b] Règne de *Charles-le-Bel.*

des récompenses dont il payoit leurs travaux, mirent en françois beaucoup de livres latins, espagnols et italiens ». « Mais nonobstant que » bien entendist le latin (dit *Christine de Pisan*, et ceci fera connoître le style de son » temps et les progrès de la langue dans laquelle » elle s'exerçoit), et que jamais il ne fust be- » soin qu'on lui exposast, de si grant provi- » dence fut, pour la grant amour qu'il avoit » à ses successeurs, qu'au temps à venir les » volt pourveoir d'enseignements et de sciences » introduisibles à toutes vertus. Dont pour » cette cause fist par solemnels maistres souffi- » sans en toutes les sciences et ars translater de » latin en françois tous les plus notables livres. » Si comme Bible en iij manières, c'est assa- » voir le texte, et puis le texte et les gloses en- » semble, et puis d'une autre manière allégo- » risée.... *item*.... *Végèce*, de chevalerie, *item* » *Valerius Maxime*, *item Policratiques*, *item* » *Titus-Livius*, et très-grant foison d'autres; » comme sans cesse y eut maistres qui grands » gages en recevoient de ce embesoignés ». On voit par l'inventaire de cette bibliothèque remise à *Gilles Mallet*, le premier qui ait eu le titre de garde de la librairie, qu'alors les traductions se multiplioient et devoient beaucoup contribuer à la perfection de la langue. Six tra-

ductions de *Tite-Live* par diverses personnes, dont l'une fut *Raoul de Prêle* [a]; une autre, le prieur de *Saint-Éloi*; un *Salluste*; cinq *César*; trois *Suétone*; *Lucain*; *Valere-Maxime*; *Frontin*; seize histoires de l'Orient ou des croisades d'outre-mer, et quantité d'originaux et de traductions d'histoires modernes. *Charles V* ne se contentoit pas de cette bibliothèque, il en avoit formé d'autres considérables dans ses divers châteaux, et ne craignoit point la dépense quand il s'agissoit d'encourager les savans. *Oresme* et le prieur de *Saint-Éloi* sont les plus connus [b]. *Nicolas Oresme* passe pour auteur d'une traduction de la *Bible*, dont le père *Lelong* fait mention [c]. Mais le style paroît plus ancien, comme on voit en le comparant à celui de *Christine de Pisan*. Voici les premiers versets du 1er chap. de la Genèse. « El commencement Dieu » crea ciel et terre. La terre a de certes estoit vain » et voide et tenebres estoient sur la face de » abisme et lesprit de Dieu estoit porte sur les » eawes, et dist Dieu soit fait lumiere et Dieu » vist que ele fut bone et devisa lumiere de

[a] Il étoit avocat-général et maître des requêtes ; on lui attribue le *Songe de Vergier*, ou *Discours sur la Distinction des deux Puissances*. Il mourut en 1382.

[b] *Mém. de l'Ac. des Insc.*, tom. II.

[c] *Bibl. sac.*, cap. v.

» tenebre et apella lumière jour et tenebre nuit et
» fait vepres et matin un jour. Donge dist Dieu
» soit le firmament fait en my lieu des eawes et
» departe eawes des eawes. Et Dieu fist le firma-
» ment et disuveri les eawes que estoient soubs
» le firmament et isi est fait ». Le père *Lelong* sup-
pose que c'est la version faite du temps de *Saint-Louis*, en 1227, et dont parle *Jean de Serres*.

Un autre manuscrit de la *Bible*, sur parchemin in-fol., est incontestablement de ce temps : il porte la date de 1372, cinquième année du règne de *Charles V*, et les miniatures sont de *Jean de Bruges* *. Il est terminé par les vers suivans :

A vous *Charles* roy plain d'onnour
Qui de sapience la flour
Este sur tous les roys du monde
Pour le grand bien qu'en vous habonde
Presente et donne cetui livre
Jehan Vandetar votre servant
Qui est figuré ci-devant
Conques je ne vis en ma vie
Bible d'hystoires si garnie
D'une main pourtraites et faites
Pour lesquelles il en a faites
Plusieurs allées et venues
Soir et matin parmi les rues

* *Jean de Bruges* vivoit encore au commencement du quinzième siècle, sous *Alphonse Ier*; ce fut le premier peintre à l'huile.

dont l'emploi pouvoit déjà procurer quelque gloire? Cette langue avoit été celle de *Philippe de Morvilliers*, de *Jean Juvénal des Ursins*, auteur de l'histoire de *Charles VI*: et qui ne lit encore avec plaisir, avec intérêt, les *Mémoires de Commines*, un des plus beaux monumens de cette époque? « *Charles VIII* » dit *Lefèvre* d'Étaples [a], désireux d'étendre » les connoissances divines dans la langue de » ses peuples, fit traduire (de nouveau) toute » la *Bible* en françois. Cette œuvre sainte et » utile fut confiée à son confesseur, savant doc- » teur en théologie, nommé *Jean de Rely* [b] », et dès-lors (1487) la *Bible* françoise fut souvent

---

[a] Préface des *Actes des Apôtres*.

[b] *Jean de Rely*, natif d'Arras, chanoine de Notre-Dame de Paris, doyen de Saint-Martin de Tours, et confesseur du roi *Charles VIII*, puis évêque d'Angers, retoucha la traduction de *Guyart des Moulins* (*des Ilystoires escolâtres*, ouvrage latin de PIERRE COMESTOR, dont on trouve d'anciennes impressions sous le titre de *Miroir de la Rédemption de l'humaine Lignée*) sous le nom de *Bible hystoriée* ou *hystoriale*, en françois, 1487 : ce n'est pas la *Bible* proprement dite. On cite, entre autres traductions de ce genre, l'*Histoire des trois Maries*, par JEAN DE VENETTE, 1362; réduite en prose par JEAN DROYN, auteur de la traduction de latin en françois du *Régime d'Honneur*. *Droyn* vivoit à la fin du quinzième siècle; il a aussi traduit l'ouvrage de *Badius*. « La Nef des folles selon les cinq sens de nature com- » posés selon l'Evangile de monseigneur *S. Mathieu* des cinq » vierges qui ne prinrent point d'uylle avecque eulx pour mettre » en leurs lampes ». 1501.

réimprimée. La poésie prenoit tous les jours plus de faveur près des grands ; les rois mêmes la cultivoient, et nous avons plusieurs monumens de ce temps qui font voir en quelle estime étoit l'art de bieu dire dans la cour de nos rois. C'est à *René d'Anjou* que nous devons le joli roman *tres douçe Mercy au Cuer d'amour*, écrit en 1457, date de la mort d'*Alain Chartier*, dont la bouche dorée mérita une distinction si glorieuse de la part de la dauphine *Marguerite d'Écosse. Charles Ier*, comte de Nevers, qui mourut en 1464, cultiva la poésie, et, à l'exemple des grands de la cour de *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, il fit des vers dont quelques-uns se trouvent avec ceux d'un illustre poëte de ce temps, du duc d'Orléans, père de *Louis XII*.

L'invention de l'imprimerie (1435) qui, dès 1460, étoit établie dans les bonnes villes de France et dans plusieurs abbayes, fit la révolution la plus avantageuse aux lettres. C'est, sans doute, à cette invention que nous devons les progrès étonnans que les arts et les sciences firent en si peu de temps. Ce fut par elle que les nombreuses richesses, négligées dans les poudreux dépôts des cloîtres, furent multipliées avec cette promptitude si opposée à la lenteur des copistes, et facilita, par la modicité du prix, l'achat des livres, dépense à laquelle une fortune, même au-

propriété des choses, l'an de grâce MCCCLXXIJ *. Dans son épître dédicatoire, il dit à ce monarque : « C'est desir prince tres debonnaire a
» Dieux fichie plante et enracine en vostre cueur
» tres fermement de vostre jeunesse si comme il
» appert manifestement en la grant et copieuse
» multitude de livres de diverses sciences que
» vous avez assemblez chascun jour par vostre
» fervente diligence. Esquelz livres vous pui-
» siez la profonde eaue de sapience au sceau de
» vostre vif entendement pour la espandre aux
» conseilz et aux jugemens au prouffit du peuple
» que Dieux vous a commis pour gouverner et
» pour ce que la vie d'un homme ne souffiroit
» mie à lire les livres que vostre noble desir a
» assemblez au temps présent vous ne les pouvez
» pas veoir ni visitez pour cause de vos gueres
» et l'administracion de vostre royaume ».

Charles V attiroit aussi les savans étrangers

---

* *Biblioth. de La Vallière*, n° 1470. « Cestuy livre des *Propriétés des Choses* fut translaté du latin en françoys lan de grace MCCCLXXIJ par le commandement de tres puissant et noble prince *Charles le quint* de ce nom regnant en ce tems en France paisiblement. Et le translata son petit et humble chappelain frere *Jehan Corbechon* de lordre de S. Augustin, maistre en théologie de la grace et promocion dudit prince et seigneur tres excellent. Et a été revisité par venerable et discrete personne frere *Pierre Ferget (Farget)* Augustin de Lyon. Chez Guillaume maistre expert en lart de impression 1485. Gothique et figures ». Autre que celui cité dans le n° 1470.

» qu'il la vist bonne il la devisa de tenebres et
» appella la lumiere jour et les tenebres nuit....
» On second jour il fist le firmament ou de au mi-
» lieu des eaves pour deviser celles qui estoient
» dessus le firmament de celles qui estoient des-
» sous le firmament il appella ciel ».

Nous avons du même temps le *Traité de la Chasse* de *Gaston* (*Phébus*) *de Foix*, dont on trouve différens manuscrits. « Je, (dit-il dans sa
» préface) *Gaston* par la grace de Dieu surnom-
» mé *Phebus* comte de Foys seigneur de Beauzu
» (Béarn) veulx parler de la chasse.... de laquelle
» combien que soit vanthance, je ne pense avoir
» nul maistre..... Et fut commence ce present
» livre le premier jour de may lan de grace de
» lincarnation nostre Seigneur que lon contoit
» mil trois cens quatre-vingt et sept ». La partie théorétique, qu'on ne trouve qu'en manuscrit, est en prose, la pratique est en vers. *Phébus*, *des Déduits de la Chasse*, 1re édit., par *Ant. Verard*; 2e édit., *le Miroir de Phebus*, 1529.

Comme il importe à la perfection de notre histoire de bien connoître la différence des styles en usage à cette époque, je joindrai encore le morceau suivant d'un auteur contemporain qui confirmera ce que j'ai dit de l'affection de *Charles V* pour les lettres. Il est tiré de maistre *Jehan Corbechon*, qui traduisit le *Traité de la*

propriété des choses, l'an de grâce MCCCLXXIJ *. Dans son épître dédicatoire, il dit à ce monarque : « C'est desir prince tres debonnaire a » Dieux fichie plante et enracine en vostre cueur » tres fermement de vostre jeunesse si comme il » appert manifestement en la grant et copieuse » multitude de livres de diverses sciences que » vous avez assemblez chascun jour par vostre » fervente diligence. Esquelz livres vous puisiez la profonde eaue de sapience au sceau de » vostre vif entendement pour la espandre aux » conseilz et aux jugemens au prouffit du peuple » que Dieux vous a commis pour gouverner et » pour ce que la vie d'un homme ne souffiroit » mie à lire les livres que vostre noble desir a » assemblez au temps présent vous ne les pouvez » pas veoir ni visitez pour cause de vos gueres » et l'administracion de vostre royaume ».

Charles V attiroit aussi les savans étrangers

---

* *Biblioth. de LA VALLIÈRE*, nº 1470. « Cestuy livre des *Propriétés des Choses* fut translaté du latin en françoys lan de grace MCCCLXXIJ par le commandement de tres puissant et noble prince *Charles le quint* de ce nom regnant en ce tems en France paisiblement. Et le translata son petit et humble chappelain frere *Jehan Corbechon* de lordre de S. Augustin, maistre en théologie de la grace et promocion dudit prince et seigneur tres excellent. Et a été revisité par venerable et discrete personne frere *Pierre Ferget (Farget)* Augustin de Lyon. Chez Guillaume maistre expert en lart de impression 1485. Gothique et figures ». Autre que celui cité dans le nº 1470.

du langage, et n'aient introduit parmi le peuple nombre d'expressions nouvelles et de gallicismes alors précieux, pour donner de l'étendue et de la vivacité à une langue encore si bornée.

« *Charles* d'Orléans, père de *Louis XII*, » nous a laissé un manuscrit de ses poésies. A » la mort de *Charles VII* (1464), *François* » *Villon* avoit trente-trois ans, et *Jean Ma-* » *rot*, père de *Clément*, étoit né [a] ». Ces heureux succès n'eurent qu'une courte durée. Les sciences s'éclipsèrent, en quelque façon, sous les règnes de *Charles VI*, *Charles VII* et *Louis XI* (1380—1483). Les troubles de l'État, sous les deux *Charles*, laissèrent à ces princes fort peu de loisir pour s'occuper des lettres. Mais c'est sans doute à tort qu'on inculpe *Louis XI* d'avoir peu favorisé les gens de lettres. Dans les supplémens aux *Mémoires de Commines* [b], ce prince est présenté comme ayant été très-instruit dans les lettres; et l'auteur fait voir qu'il récompensoit libéralement les savans. C'est sous son règne que la barbarie a commencé à être bannie des écoles, et que l'imprimerie

---

[a] Le président *Hénault*, qui écrit ceci sous la date de *Charles V*, paroît avoir fait une transposition : *à sa mort* doit être *à la mort* de *Charles VII*.

[b] Supplémens aux *Mém. de Commines*, contenant l'addition aux *Mém. de Louis XI*, 1713, 1 vol. in-8°.

s'est établie en France. N'étant encore que dauphin, il combla de bienfaits *Alain Chartier*, qui seul fait époque dans l'histoire de notre langue. Secrétaire de *Charles VI* et de *Charles VII*, *Alain* fit les délices de la cour, sous le règne de ces deux princes; *Louis* continua d'employer ce père de l'*éloquence françoise*, digne de ce nom par la beauté de sa prose [a]. *Louis* chérissoit les médecins; on en compte sept qui furent honorés de ses bonnes graces. Les astrologues dont la science, quoique vaine, supposoit d'autres études, les grammairiens, les humanistes, les orateurs, lui furent également chers, et la poésie ne resta pas tout-à-fait inculte sous son règne. Il honora les imprimeurs de sa protection, fit apporter de Fontainebleau à Paris les manuscrits que *Charles V* et *Charles VI* avoient amassés, en accrut le nombre et en donna la garde au célèbre *Robert Gaguin*, général des Mathurins [b], « et d'autant, dit » *Naudé* [c], que *Charles V* avoit déjà établi » comme une forme de bibliothèque royale à » Fontainebleau, qui fut après transportée au » Louvre, où le roi *Charles VI* avoit la sienne,

---

[a] *Duchêne* publia ses *OEuvres*, 1617, 1 vol. in-4°.

[b] *Hist. de l'Imprimerie*, par LACAILLE.

[c] *Hist. abrégée de la Bibliothèque du Louvre.*

» sous la charge de *Garnier de Saint-Yon*, lors
» échevin de la ville de Paris; il jugea que, son
» père *Charles VII* ne l'ayant pu augmen-
» ter ni enrichir, à cause des guerres conti-
» nuelles qu'il avoit eues au recouvrement de
» son royaume, c'étoit une action digne de sa
» grandeur, que de l'accroître et de la per-
» fectionner du plus grand nombre de volumes
» qu'il lui seroit possible, se servant, pour cet
» effet, de *Robert Gaguin*, qui en eut la charge
» pendant son règne.... Cette bibliothèque s'aug-
» menta de telle façon, par la diligente recher-
» che que fit faire *Louis XI* de toutes sortes
» de volumes, que *Louis XII* l'ayant fait de-
» puis transporter à Blois pour servir d'orne-
» ment au lieu de sa naissance, un certain
» ambassadeur, nommé *Bologninus*, auquel on
» la montra, la jugea digne d'être la première
» rangée au livre qu'il a fait des quatre plus
» remarquables singularités qu'il avoit trouvées
» en France ».

Du temps de *Charles VIII*, le garde-des-sceaux *Bureau-Boucher*, *Clémangis*, *Gerson*, rendoient la France illustre par leurs écrits éloquens. Qui doute que, quoique selon l'esprit de ce temps, les ouvrages politiques et théologiques fussent écrits en latin, ces habiles gens n'aient contribué de leur part à purifier une langue

dont l'emploi pouvoit déjà procurer quelque gloire? Cette langue avoit été celle de *Philippe de Morvilliers*, de *Jean Juvénal des Ursins*, auteur de l'histoire de *Charles VI*: et qui ne lit encore avec plaisir, avec intérêt, les *Mémoires de Commines*, un des plus beaux monumens de cette époque? « *Charles VIII* » dit *Lefévre* d'Étaples [a], désireux d'étendre » les connoissances divines dans la langue de » ses peuples, fit traduire (de nouveau) toute » la *Bible* en françois. Cette œuvre sainte et » utile fut confiée à son confesseur, savant doc» teur en théologie, nommé *Jean de Rely* [b] », et dès-lors (1487) la *Bible* françoise fut souvent

---

[a] Préface des *Actes des Apôtres*.

[b] *Jean de Rely*, natif d'Arras, chanoine de Notre-Dame de Paris, doyen de Saint-Martin de Tours, et confesseur du roi *Charles VIII*, puis évêque d'Angers, retoucha la traduction de *Guyart des Moulins* (*des Hystoires escolâtres*, ouvrage latin de *Pierre Comestor*, dont on trouve d'anciennes impressions sous le titre de *Miroir de la Rédemption de l'humaine Lignée*) sous le nom de *Bible hystoriée* ou *hystoriale*, en françois, 1487: ce n'est pas la *Bible* proprement dite. On cite, entre autres traductions de ce genre, l'*Histoire des trois Maries*, par *Jean de Venette*, 1362; réduite en prose par *Jean Droyn*, auteur de la traduction de latin en françois du *Régime d'Honneur*. *Droyn* vivoit à la fin du quinzième siècle; il a aussi traduit l'ouvrage de *Badius*. « La Nef des folles selon les cinq sens de nâture com» posés selon l'Evangile de monseigneur *S. Mathieu* des cinq » vierges qui ne prinrent point d'uylle avecque eulx pour mettre » en leurs lampes ». 1501.

réimprimée. La poésie prenoit tous les jours plus de faveur près des grands; les rois mêmes la cultivoient, et nous avons plusieurs monumens de ce temps qui font voir en quelle estime étoit l'art de bieu dire dans la cour de nos rois. C'est à *René d'Anjou* que nous devons le joli roman *tres douce Mercy au Cuer d'amour*, écrit en 1457, date de la mort d'*Alain Chartier*, dont la bouche dorée mérita une distinction si glorieuse de la part de la dauphine *Marguerite d'Écosse*. *Charles I*er, comte de Nevers, qui mourut en 1464, cultiva la poésie, et, à l'exemple des grands de la cour de *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, il fit des vers dont quelques-uns se trouvent avec ceux d'un illustre poëte de ce temps, du duc d'Orléans, père de *Louis XII*.

L'invention de l'imprimerie (1435) qui, dès 1460, étoit établie dans les bonnes villes de France et dans plusieurs abbayes, fit la révolution la plus avantageuse aux lettres. C'est, sans doute, à cette invention que nous devons les progrès étonnans que les arts et les sciences firent en si peu de temps. Ce fut par elle que les nombreuses richesses, négligées dans les poudreux dépôts des cloîtres, furent multipliées avec cette promptitude si opposée à la lenteur des copistes, et facilita, par la modicité du prix, l'achat des livres, dépense à laquelle une fortune, même au-

dessus de l'ordinaire, ne pouvoit auparavant suffire *.

J'ai montré en quoi avoit consisté la bibliothèque de nos rois, recueil immense pour ce temps-là, et considéré comme un des plus beaux monumens de la gloire d'un souverain. Quel est aujourd'hui le simple particulier qui, sans être même amateur décidé des lettres, voudroit se contenter de ce prétendu trésor? C'est l'imprimerie, qui, avec l'invention de l'artillerie, la découverte du nouveau monde, celle des verres optiques, et les suites incalculables de la réforme de *Luther*, a donné aux derniers siècles un avantage si marqué sur les précédens.

Il est vrai qu'à en croire certains écrivains, ce seroit à cette réforme que nous devrions les progrès de nos connoissances; mais ne doivent-ils pas convenir que le mouvement étoit donné, que déjà plusieurs écrivains, célèbres par l'im-

---

* L'histoire si intéressante de l'Imprimerie se trouve dans les œuvres de *Maittaire; Panzer* de Nuremberg en a recueilli les plus anciens monumens : plusieurs villes d'Allemagne et de Hollande s'en attribuent l'invention. M. *Fischer*, professeur à Mayence, prouve, par de très-anciens exemplaires, que c'est dans cette ville que furent faits les premiers essais, 1800, 1 vol. in-8°. *Jean Guttenberg* passa à Strasbourg, et y fit connoître son premier ABC en 1434 et 1435; il avoit une presse en état, revint à Mayence en 1438, et y substitua, aux tables ou planches gravées, ses premiers caractères mobiles.

pulsion que leur avoient communiquée les Grecs, s'étoient emparés du domaine des sciences dont l'imprimerie leur garantissoit la perpétuelle possession? Il faut dater le renouvellement des lettres de la prise de Constantinople (1453), prise dont les suites furent si utiles par les rares connoissances qu'apportèrent les savans fugitifs de cette capitale. Tout contribuoit à donner aux études une activité qui ne put qu'influer heureusement sur notre langue, dont l'orthographe, ramenée à des principes généraux et uniformes par d'habiles correcteurs, ne fut plus abandonnée aux caprices des copistes [a].

Ce fut en 1539 que *François Ier* mit la langue en possession de tous ses droits, et bannit absolument des tribunaux l'usage de la langue latine [b]. « Il y avoit à la cour de ce prince une émulation très-vive pour cette espèce de gloire » que procure l'amour des arts. Le zèle pour » le progrès des sciences, si capable d'immor- » taliser les grands princes, étoit la passion du

[a] L'on voit à-présent, avec surprise, la liste des célèbres écrivains qui ne dédaignoient point, dans les premiers temps, de faire le métier de prote et de correcteur dans les imprimeries de Paris, de Bâle, de Venise, etc. L'on n'oubliera pas ces célèbres *Étienne*, qui exposoient leurs épreuves en public pour en découvrir les moindres fautes.

[b] *Abrégé chron. de l'Histoire de France.*

» souverain. Tout jeune qu'étoit encore *François Ier*, il savoit démêler les gens de mérite; » il recherchoit ceux qui avoient de la réputa- » tion dans les pays étrangers; il leur faisoit » offrir des établissemens honorables; il accor- » doit, à tous ceux qu'on lui faisoit connoître, » une protection ouverte, et souvent il ad- » mettoit, auprès de sa personne, ceux qui » avoient le même goût. Il désiroit leur con- » versation, il se plaisoit à les entendre, leur » faisoit des questions, leur proposoit ses diffi- » cultés et ses doutes, et prêtoit une oreille at- » tentive à leurs réponses, * sans que les affaires » du royaume pussent l'en distraire. De quoi » n'est pas capable un souverain qui aime » ainsi les lettres, qui en connoît le prix, qui

* Il fit venir d'Italie le célèbre *Benevenuto Celini*, celui des orfèvres qui eut les talens les plus variés, et le combla de bienfaits. Cet artiste, qui a été lui-même son biographe, raconte ce qui suit; entre autres conversations qu'il eut avec *François Ier*, ce prince lui dit : « Mon ami, je ne sais qui doit avoir plus de » satisfaction d'un prince qui a trouvé un homme à talent qui » puisse remplir ses grandes idées, ou d'un artiste qui trouve un » prince dont il a lieu de se promettre toutes les facilités possibles » pour exécuter les magnifiques idées qu'il conçoit. Si c'est moi » dont vous parlez, Sire, quel bonheur peut égaler le mien! » Convenons, dit *François*, que nous sommes égalcment heu- » reux ». *Vie de Bonaventure Célini, orfèvre et sculpteur, traduite en allemand par Goëthe.* 1803, 2 part. Je ne sais si cet excellent ouvrage est connu des artistes françois.

» est convaincu qu'elles sont également l'ornement et l'appui de son état, et qui se trouve puissamment secondé par quelques personnes, que rendent recommandables et leur zèle et leurs lumières?* » Il mérita le glorieux titre de *restaurateur des lettres*. Outre la fondation du collège de France en 1530, *François Ier* ne négligea rien de ce qui pouvoit répandre les connoissances. Les poètes, les orateurs, et conséquemment les hommes le plus en état de hâter les développemens de notre langue, eurent constamment part à ses faveurs. Ce fut sous ce prince que brilla *Clément Marot*; « cet homme, » dit *Sainte-Marthe*, que je range dans la » classe des savans, quoiqu'il n'eût jamais fait » d'études, né à Cahors, et qui fit si long-temps » les délices de la cour de France, eût été le » plus grand de nos poëtes s'il avoit eu fait ses » humanités. Tandis que les écrivains contem» porains parloient un langage si corrompu » qu'on pouvoit à-peine les comprendre, il » fut le premier qui connut la véritable élo-

* *Mémoire historique et littéraire sur l'établissement du Collège royal de France*, 1758, 3 vol. in-12. Ce fut le chancelier *Poyet* qui introduisit la langue françoise dans le barreau. VARILLAS, *Vie de François Ier*, tom. II. Ce morceau de *Goujet* n'est point un modèle de style, mais il présente un tableau qui ne manque pas d'intérêt.

» cution [a] ». On peut dire, sans flatter ce poëte, non-seulement que la poésie françoise n'avoit jamais paru avec les charmes et les beautés naturelles dont il l'orna, mais aussi que, dans toute la suite du seizième siècle, il ne parut rien qui approchât de l'heureux génie, et des agrémens naïfs de ses ouvrages. Les poëtes de la *Pléiade* sont de fer en comparaison de celui-là; et si, au siècle suivant, un *Voiture*, un *Sarasin*, un *Benserade* et quelques autres l'ont surpassé, ce n'est que parce qu'ils ont trouvé tout fait l'établissement d'un meilleur goût et d'une plus grande délicatesse dans le langage. Il étoit élève de *Jean Lemaire* de Belges [b].

Octavien de Saint-Gelais, qui avoit vu la cour de *Louis XII*, fit connoître, par ses tra-

[a] *Bayle*, *Art. Marot*. Voici quelques-uns de ses vers. Après s'être plaint à *François Ier* des persécutions des théologiens et de ceux qui blâmoient les études, il ajoute :

Mais quel grand mal te veulent
Dont tu as fait les lettres et les arts
Plus reluisans que du tems des Césars;
Car leurs abus void-on en façon telle,
C'est toy qui as allumé la chandelle,
Par qui maint œil void mainte vérité,
Qui sous espesse et noire obscurité
A fait tant d'ans ici sa demeurance,
Et qu'est-il rien plus obscur qu'ignorance?

[b] Né en 1472, il fut un de ceux qui, comme fit depuis *Malherbe*, tinrent école de poésie et de grammaire : il eut une grande réputation.

ductions, *Homère* et *Virgile*, dont les courtisans ignoroient la langue. *Mellin* son fils rapporta de l'Italie ce beau style inconnu à la foule des écrivains, et dont il transporta les beautés dans notre langue. Supérieur à *Marot*, il ne vit point sans jalousie les premiers succès de *Ronsard*; mais il est plus lu que lui, parce que ses vers sont plus naturels. *Étienne Dolet* d'Orléans, né en 1509, connu par sa belle latinité, plus célèbre encore par son impiété dont il expia les excès sur le bûcher *, eut, outre le mérite d'une diction aisée dans la langue romaine, commune aux écrivains de son temps, le mérite particulier d'écrire plus correctement qu'eux dans sa langue maternelle. Avec quantité de discours, de traductions, de poésies

* L'imagination déréglée de ce savant l'entraînoit sans cesse aux plus grands excès : il ne savoit garder aucune mesure, quand il vouloit donner des louanges, ou répandre le fiel de sa satire; il vouloit, disoit-on, emporter d'assaut la haine ou la bienveillance de ses contemporains, tenant, pour préjugés, tous les principes de la religion, tous les actes de piété, et n'ayant pour divinité que l'Orgueil, la Haine et la Vengeance : c'est ainsi que les talens les plus distingués furent corrompus par les passions les plus violentes, et par des débauches de toute espèce. Sa fin répondit à la vie qu'il avoit menée : il fut exécuté en place Maubert, le 3 août 1546. C'est une chose digne de remarque, et qui en même-temps fait honneur à la France, que, jusqu'au dix-huitième siècle, nos littérateurs ayent été communément d'honnêtes gens et des hommes religieux.

et de livres de critique, il nous a laissé la *Vie de François Ier*, qu'il a conduite jusqu'à l'an 1539, et un Traité de la ponctuation et des accens.

Ce qui relève encore plus la gloire du règne de *François Ier*, c'est la haute protection qu'accorda aux lettres une princesse illustre, qui, peu contente d'accueillir les savans et de seconder son auguste frère dans les soins de l'administration, occupa elle-même un rang distingué parmi nos écrivains, et laissa des poésies qu'a recueillies avec soin la postérité. Je parle de *Marguerite* de Valois, reine de Navarre, qui, outre plusieurs écrits de piété, composa ces pièces si connues sous le nom des *Marguerites de la Marguerite des princesses*, et « fit en ses » gayetés un livre qui s'intitula les *Nouvelles* » *de la Reine de Navarre*, où l'on voit un style » si doux, et si fluant, et plein de si beaux » discours et belles sentences, que la reine » mère et madame de *Savoye*, lesquelles étant » jeunes voulurent se mêler d'écrire des nou- » velles, quand elles eurent vu celles-ci, eurent » si grand pitié des leurs, qu'elles les jeterent » dans le feu, et ne voulurent les mettre en » lumières * ».

* Brantôme, *Dames illustres*. Ce dernier ouvrage, connu sous le nom de *Heptameron*, a été publié par *Gruget*, en 1567.

Depuis ce moment, cette langue devint la langue parlée des principales cours de l'Europe. Les guerres d'Italie n'avoient pas laissé de lui être avantageuses. Les divers états de ce pays, Naples sur-tout, possédés souvent par nos rois, et par des princes françois, firent connoître les beautés des poètes illustres qui y avoient fleuri depuis deux siècles. On préféra d'abord, dans la cour de nos princes, la langue italienne toute formée, à la nôtre encore au berceau, et dans la suite les *Médicis* amenèrent à la cour de France ce que celle de Florence avoit de plus poli [a]; l'élégance de cette langue dut avoir une grande influence sur la nôtre. Et qu'on ne s'étonne pas de voir la langue italienne être quelquefois plus estimée que la langue françoise, quelquefois paroître au-dessous d'elle [b].

(Amst., 1698). La même année parut une autre édit. *ibid.*, métamorphosée en nouveau françois. « Celle-ci, dit *Bayle*, plaira à beau- » coup de François ignorans et paresseux; l'autre édition sera la » seule dont les François de bon goût et raisonnables voudront se » servir ».

[a] *Catherine de Médicis*, épouse et mère de trois rois; *Marie*, épouse de *Henri IV*; *Concini*, *Mazarin*, et tant de favoris italiens.

[b] *Burnet*, ou *Brunet*, philosophe et poëte, né à Florence, et mort dans cette ville, en 1295, composa, dans notre langue, le seul ouvrage qui ait établi sa réputation littéraire (*de l'Origine et de la Nature des Choses*); il a long-temps passé pour un chef-d'œuvre. Quelques Italiens paroissoient jaloux de la préférence qu'il donnoit à la langue françoise; il leur répondit qu'il avoit cru

Cette alternative, trop connue pour avoir besoin d'être appuyée par de nouveaux faits, n'est point une de ces bizarreries imaginaires qui dépendent de la diversité des goûts et des modes; elle tient au flux et reflux continuel des belles-lettres, et aux changemens de domination dans l'un et l'autre pays. Mais ici finit la variation; la langue françoise, une fois consignée dans les écrits précieux du temps de *François I*[er], n'aura plus à lutter contre les talens de quelque habile étranger.

Je ne sais si la langue espagnole, qui, longtemps avant la langue françoise, produisit des ouvrages du premier mérite [a], influa sur celle-ci, ou si, depuis une longue suite d'années, ces deux langues ont puisé dans une source commune, tant est grande l'analogie que je trouve entre l'une et l'autre, quant aux mots [b] qui

---

que cette langue, plus répandue, seroit une excellente recommandation pour son ouvrage : il le traduisit cependant en italien; et c'est sous cette forme qu'il se trouve imprimé dans plusieurs bibliothèques de Florence : *De Longchamp*, tom. VI. Nous avons rapporté plus haut les paroles mêmes du poëte.

[a] *Nicolas Antonio* comptoit déjà mille trois cents poëtes espagnols (*Bibl. hispana*); la prose de *Vasco de Lobéira* et de *Guevara*; les poésies de don *Rodrigue*, roi d'Espagne, de *Montemaior*, sont excellentes, et avant *François I*[er].

[b] Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir un livre espagnol quelconque. En voici quelques exemples tirés de *Cervantes*, *Nov. IV*, de la *señora Cornelia* : *cavalleros*, cavalier (homme

ne peuvent provenir que du celtique. Les relations de la France avec l'Espagne, les alliances des deux cours, l'emprunt mutuel que les gens de lettres faisoient des productions de l'esprit, et le séjour de tant d'Espagnols à la cour de France, à celles des comtes de Provence et de Toulouse, auront pu faciliter l'adoption de quantité de mots, de belles façons de parler, et perfectionner l'une et l'autre langues. Qui ne sait, d'abord, que les troubadours provençaux passèrent peu-à-peu dans le Languedoc, dans la Gascogne, et franchirent peu-à-peu les Pyrénées? Ce fut à leur imitation que les Espagnols donnèrent une autre forme à leur poésie; les premiers écrivains romanciers de cette nation empruntèrent une partie de leurs fictions à nos anciens conteurs : sources où *Boccace* ne craignit pas non plus de puiser les meilleures de ses nouvelles. L'on a même mis en problême si l'Amadis des Gaules étoit de l'invention de *Lobéira* vers l'an 1403, ou si ce poëte n'avoit fait qu'embellir un ancien roman françois. Mais depuis, ce fut l'Espagne qui fournit à la France les sujets de ses plus brillantes

---

de cour); *como*, comme; *por*, pour; *bien*, bien, beaucoup; *enojo*, ennui, chagrin; *avisan*, aviser, imaginer, donner avis; *galanes*, galans; *valientes*, vaillans, valeureux.

productions. *Corneille* ne craignit pas de copier *Lope de Véga*, et ne rougit pas de citer les lieux où il a recueilli plusieurs des pensées élevées qui font l'ornement de ses pièces. *Le Sage* ne fit jamais de meilleurs romans que ceux qu'il a tirés de sujets espagnols. Mais une différence sensible ; c'est que l'époque de la gloire littéraire des Espagnols est celle où la France commença à dégénérer, et que ceux-ci cessèrent d'écrire dans les instans les plus brillans du siècle de *Louis XIV*.

Après la mort de *François Ier*, notre langue souffrit de nouveau quelque éclipse. Elle eut beaucoup de peine à se maintenir pendant les règnes suivans. La décadence des lettres étoit si marquée, que *Juste-Lipse*, qui vivoit alors à Leyde, écrivoit à *Cujas*, professeur de Bourges, d'étudier soigneusement *Passerat*, l'unique colonne de la science, alors près de s'éclipser, tant l'ancienne gloire des savans de Paris étoit alors flétrie et diminuée *. Or, quel homme étoit plus en état que *Juste-Lipse* de porter un jugement sur cette matière? L'illustre *Choryphée* de la littérature hollandoise entretenoit le commerce

* *Passeratio operam da, qui una columna labenti nunc scholæ; nam vetus sanè Parisiensium doctorum gloria valdè flaccuit et imminuit.* JUST. LIPS., *Epist. cent.* dec. 1584. *Cujas* mourut en 1590.

le plus universel avec tout ce que l'Europe pouvoit compter de gens de mérite. Nous voyons par ses lettres le cas qu'il faisoit de nos savans, et combien peu il paroissoit vouloir les déprécier. Plusieurs de ces lettres, chefs-d'œuvre de politesse et d'érudition, furent adressées à nos *Donat*, à nos de *Mêmes*, de *Thou*, *Faber*, *Duharlay*, *Turnèbe*, *Florimond*, de *Raymond*, *Fronton du Duc*, *Gronllart*, *Cospéan*, *Brûlart*, etc.; de sorte que ces écrits deviennent des monumens précieux pour notre littérature. Mais je viens aussi d'en nommer les principaux ornemens. J'en augmenterois peu le nombre, en dépouillant le précieux recueil des Éloges de *Sainte-Marthe* *; et c'est avec peine que je remarque que la plupart de ces gens de mérite écrivoient rarement en fran-

* *Sainte-Marthe* s'est fait une grande réputation par l'éloquente et la pure latinité qui règne dans ses *Éloges*; mais il a malheureusement eu le talent d'embellir de petits sujets. Qui voudroit encore mettre au nombre des illustres tous ceux auxquels il a prodigué son encens? Je parlerai cependant encore de quelques-uns, tels que *Baïf* et *Dubellay*, Les *Sainte-Marthe* écrivoient en latin. Selon *Morhoff*, *Scévola* fit des vers comparables à ceux de Virgile. Ses *Éloges* sont plutôt des modèles d'éloquence que des pièces propres à être consultées par l'historien. Il donne, dit *Desmarets* (4. E. ép. XXV), de grands éloges à des écrivains dont les noms sont inconnus dans la *république des lettres*; on y trouve cependant quelques indices dont j'ai éprouvé moi-même l'utilité : il est sur-tout précieux pour l'*Histoire littéraire de la Jurisprudence*.

çois les ouvrages sur lesquels ils comptoient établir leur réputation. Cette défaveur des langues modernes ne s'étoit point bornée à la nôtre, elle empêchoit les progrès de toutes les autres. *Pétrarque* avoit cru immortaliser son nom par des écrits latins qu'on ne lit plus; il ne s'attendoit pas que les jeux de sa muse italienne, ces beaux sonnets qu'il appeloit ses délassemens, devinssent jamais les solides fondemens de sa gloire; et nous voyons de même quantité d'écrits excellens de l'époque dont je parle, condamnés à un éternel oubli, parce qu'ils ont été rédigés en latin.

Si les successeurs de *François Ier* ne présentent pas une si constante application à faire fleurir les études, on peut au-moins dire que les belles-lettres ne furent pas tout-à-fait négligées sous leur règne. *Henri II*[a], *Charles IX*, *Henri III* aimoient la poésie. *Henri II* et *Diane de Poitiers* se plaisoient beaucoup avec les muses. *Charles IX* fit des vers qui honorent la mémoire de *Ronsard*[b]. Il tira *Jacques Amyot*

---

[a] « *Filius Henricus, etsi durior ad hæc studia, hæc tamen » recenti patris exemplo liberaliter promovebat, eorumque celebres alumnos ad opes et dignitates efferebat* ». SAMMARTH. *Elog. Jac. Rugii.*

[b]
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te donne les esprits dont je n'ai que les corps;
Le maître elle t'en rend, et te sait introduire
Où le plus fort tyran ne peut avoir d'empire.

d'un état obscur, pour en faire le précepteur du dauphin. *Amyot*, fils d'un boucher de Melun, devint grand-aumônier de France. *Henri III* favorisa tous les beaux esprits qui parurent sous son règne : ceux mêmes qui souvent abusoient de leurs talens pour parler et écrire contre lui, eurent part à ses prodigalités. Dans le temps dont je parle, les poëtes et les savans étoient admis par nos rois à une espèce de familiarité *; en voyant les faveurs dont jouirent les poëtes de cette époque, on peut appliquer, avec justice, aux deux *Henri*, ces vers tirés du tombeau de *Henri II*, par *Dubellay*.

Formavit mores, leges edictaque sanxit :
Artibus ingenuis favit et ingeniis.

Ces règnes orageux de *Henri II* et de *Henri III* présentent un autre phénomène littéraire dont la langue peut encore se glorifier; alors parut la fameuse *Pléiade*, où brilloit sur-tout *Ronsard*. *Baïf*, *Ponthus de Thiard*, *Remy-Belleau*, *Jodelle*, *Dubellay*, *Dorat*, dominoient sur le Parnasse. *Villon*, *Saint-Gelais* venoient de disparoître. *Ronsard*, si sublime dans quelques-unes de ses pièces, si burlesque dans quelques autres, et qui, peu réglé dans son désir brûlant d'élever notre langue au point de hau-

* Dubos, *Réflexions sur la Poésie et la Peinture.*

teur dont il la croyoit susceptible, *réglant tout, brouilla tout*, fit un art à sa guise, et rendit notre langue pédantesque, barbare et forcée; il crut l'enrichir et il l'appauvrit. Son style, mélange bizarre de françois, de grec et de latin, eût d'autant plutôt fait retomber notre langue dans la barbarie, que le poëte dominoit exclusivement : oracle des beaux esprits de son temps, il recevoit leurs hommages comme un légitime encens, et rien de plus outré que les éloges de ses contemporains. Il avoit donné l'Ode aux François *; c'étoit assez pour mériter quelques louanges : peut-être les modernes l'ont-ils trop ravalé. On lui doit l'introduction de l'Ode dans notre poésie, comme celle du sonnet à *Mellin de Saint-Gelais*. *Ronsard* étoit si jaloux de cette invention, qu'il en rappelle souvent le souvenir dans ses écrits : témoins ces vers, qui nous feront juger de son style. Dieu, dit-il,

De sa faveur en France réveilla
Mon jeune esprit qui premier travailla

* Voici des vers à la *Ronsard*, par lesquels *Joachim Dubellay* lui attribue cette invention :

Ronsard la plus grand' part de nostre docte bande,
Et de mon ame encor la partie la plus grande,
A qui doit notre lyre et son archet thébain,
Et les nerfs de son fust remonté par sa main.

De marier les odes à la lyre,
Et de savoir sur ses cordes élire
Quelle chanson y peut bien accorder
Et quel fredon ne s'y peut encorder.
Non sans labeur j'entrepris si grand' chose;
Mais le destin qui tout en tout dispose
M'y avoit tant ains que maistre adonné,
Qu'en peu de jours je m'y vis façonné.

Ronsard donna le ton aux poëtes de son siècle, qui se firent une gloire de l'imiter dans sa versification ampoulée; on le regardoit comme l'astre le plus brillant de la pléiade françoise. « Il avoit beaucoup de lettres, mais il avoit » peu de génie. On ne trouve pas dans ses vers » d'idées sublimes, ni même des tours d'ex- » pressions heureux, ni des figures nobles, » qu'on ne retrouve dans les auteurs grecs et » latins. Admirateur des anciens sans enthou- » siasme, leur lecture l'échauffoit et lui servoit » de trépied; mais, comme il met en œuvre » hardiment, et c'est là toute sa verve, comme » il emploie, sans se laisser gêner aux règles de » notre syntaxe, les beautés ramassées dans ses » lectures, elles semblent être de son inven- » tion....; ces beautés étoient capables de plaire » à des lecteurs qui ne connoissoient pas les » originaux. Il est vrai que le langage de *Ron- » sard* n'est pas du françois; mais on ne pen-

» soit pas alors qu'il fût possible d'écrire, à-la-
» fois, poétiquement et correctement dans notre
» langue * ».

Ponthus de Thiard, outre la poésie, cultiva les mathématiques, la philosophie; il fut évêque et théologien; il sut donner à ses excellentes dissertations françoises le nombre et l'harmonie de l'élocution grecque et latine : son éloquence fut telle, qu'étant presque le seul des députés du clergé qui, dans l'assemblée de Blois, eût à cœur les intérêts de *Henri III*, il sut entraîner la plupart de ses confrères dans ce parti. *Ronsard* appeloit *Remy-Belleau* le peintre de la nature. On lit encore avec intérêt ses églogues et ses odes anacréontiques. Son *Poëme des Pierres précieuses* est un des beaux ornemens de ce temps, si peu favorable aux charmes du poëme didactique. *Jean Dorat* joignoit, au goût des ouvrages de l'esprit, une connoissance parfaite des anciens. Les illustres élèves qu'il a faits forment son plus parfait éloge. *Jodelle* fut le premier qui donna quelque relief à la scène françoise. *Dubellay*, homme de cour, et qui

---

* *Dubos*, *Réflex.*, sect. xx, tom. II.

Ronsard en son métier n'étoit qu'un apprentif,
Il avoit le cerveau fantastique et rétif,

disoit *Malherbe*, au rapport de *Régnier*, sat. IX.

avoit vu l'Italie, entrevit les défauts de notre langue et ses besoins; il s'en fit l'apologiste, et travailla avec zèle à sa perfection. Trop pressé dans ses compositions, il renonça à la poésie dans la fleur de l'âge, et une mort précoce lui ôta le loisir de donner à ses œuvres la perfection dont elles étoient susceptibles.

Philippe Desportes, abbé de Tiron, fut un des plus beaux, des plus rares génies de son siècle. S'éloignant de la route tracée par *Ronsard*, il sentit combien le goût pour les hellénismes étoit désavantageux à la langue. Son commerce avec les Italiens lui fit rejeter la rudesse et la barbarie de ses prédécesseurs; ses écrits sont pleins de douceurs, de fleurs, de délicatesses et de mignardises. Fables payennes, expressions contraintes, épithètes obscures, tout cet attirail que l'on avoit introduit dans la langue françoise depuis *Henri II*, fut pour lui une monstruosité contre laquelle il s'éleva avec force; il lui opposa une poésie toute naturelle, mais revêtue pourtant de nouveaux ornemens dont il n'étoit redevable qu'à la fécondité de son esprit : il charma la cour de *Henri III*, et fut un digne prédécesseur de *Malherbe*.

Etienne Taboureau, sieur *Des Accords*, auteur des *Bigarures*, de quelques sonnets, de poésies ingénieuses, mais obscènes, intitulées

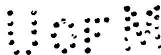
les *Touches*, rendit quelques services à la langue. *Lefèvre*, son oncle, avoit fait le *Dictionnaire des Rimes françoises*. *Des Accords* se proposa d'y faire des additions; il traita de la poésie françoise, et fit un *Recueil des Arts poétiques*, selon les principes de *Pelletier*, de *Ronsard*, etc. [a] Dans ce temps, *Bodin* travailloit à sa *République*, et à tant d'autres livres qui ont enrichi la langue françoise; il mourut en 1596, après avoir reçu les marques les plus éclatantes de la faveur de *Henri II* et du duc d'Alençon.

Baïf avoit formé le projet d'une académie, la première, dit d'*Olivet*, qui ait été instituée pour la langue uniquement. Ce projet d'une académie nouvelle, dit l'historien de l'Université [b], donna lieu à quelques délibérations parmi les Facultés. *Jean-Antoine Baïf*, né d'un père très-lettré, et lui-même dévoué aux lettres dès l'enfance, disciple de *Tussan* et de *Dorat*, condisciple de *Ronsard*, cultiva toute sa vie la poésie françoise, et eut la pensée de se rendre chef, ou *entrepreneur* d'une académie de poésie et de musique françoise; il s'associa *Thibaut de Courville*; ils obtinrent du roi *Charles IX*

---

[a] Le *Dictionnaire des Rimes* fut réimprimé en 1596, avec les notes de *Des Accords*.

[b] *Crévier*, tom. VI, pag. 242.



des lettres-patentes qui autorisoient leur établissement. Le roi se promettoit que cette académie seroit une pépinière de bons poëtes et de bons musiciens, qui lui donneroient quelque plaisir, et qui seroient en même-temps profitables au public; il accorda à six des membres les priviléges des commençaux. Le parlement et l'Université, alarmés d'un établissement littéraire, hors de l'enceinte des études (faubourg Saint-Marceau), traversèrent *Baïf* et ses collègues. Mais *Charles IX* exempta la compagnie de la juridiction de l'Université, et *Baïf* tint ses séances, qui furent honorées de la présence du roi, et même de celle de *Henri III*. Cette institution, que *Crévier* cherche à ravaler à une compagnie de jongleurs, ou tout au plus de musiciens, mais dont l'abbé *d'Olivet*[a] paroît avoir une meilleure opinion, pouvoit devenir utile à la langue, par le soin qu'on y prenoit de réformer utilement notre poésie. Les troubles de ces temps[b], la mort de *Baïf*, en 1592, empêchèrent son académie de prendre de la consistance; la trace s'en perdit avec lui.

---

[a] *Hist. de l'Académie françoise.*

[b] *Miles in imbellem civitatem impetu facto omnia* Joannis Baïfii *instrumenta diripuit; ipse paucis antè diebus è vitâ sexagenarius excessit.* SAMMARTH. *Éloge de Baïf.*

Marguerite de Navarre, peu contente de répandre ses faveurs sur les gens de lettres, étoit entrée dans la lice. *Henri II* donnoit des encouragemens; *Jacques Amyot*, *Charron*, *Rapin* *, *Montaigne*; *d'Ossat*, firent aimer leur prose; ils peuvent encore servir de modèles. Ce fut aussi dans ce temps que *Jean Nicod* fit le premier de nos *dictionnaires*. *Montaigne* dit, en parlant du style, que ce sont *Ronsard* et *Dubellay* qui ont donné du crédit à notre poésie françoise. « Depuis eux, ajoute-t-il, je ne vois si petit apprentif qui n'enfle des mots, qui ne range les cadences à-peu-près comme eux ».

Jodelle puisa, dans les poëtes grecs et latins, des richesses qu'il sut heureusement transporter dans notre langue. Il se garda d'imiter *Ronsard* et *Du Bartas*, dont le style boursoufflé n'est souvent qu'une copie de phrases grecques, un amas de mots ampoulés, contraires à la simplicité de notre langue. Ses contemporains trouvoient, dans ses écrits, la propriété des mots fort bien observée, les phrases et les figures judi-

* *Rapin* fut un des principaux auteurs de la satire *Ménippée*: on lui doit la harangue de l'archevêque de Lyon, celle du docteur *Rose*; et il prit soin de tout réunir en un corps qu'il joignit au *Catholicon d'Espagne*.

cieusement et adroitement placées, de l'élégance et de la majesté, de l'invention, de l'harmonie, de la gravité dans la structure de ses vers : tel étoit le goût de son temps; tout ce qu'on dit de lui maintenant, c'est qu'il fut le premier qui donna quelque forme à notre tragédie; mais ses ouvrages, quels qu'ils soient, nous font connoître quel étoit l'état de notre langue vers le milieu du seizième siècle [a]. Sans abuser autant du grec que le firent ses contemporains, il ne contribua guère moins qu'eux à gâter la cour, à introduire une espèce de barbarie dans la langue par les mots composés, les termes appellatifs et les périphrases. Ils entrèrent si avant dans l'esprit et dans le cœur des grands de l'un et de l'autre sexes, que, sans les troubles du royaume qui survinrent, ils auroient fait une infinité de disciples et auroient perdu la langue [b].

Le *Livre de la Sagesse*, ouvrage de *Charron*, est écrit avec force, avec énergie; on y trouve un style soutenu, et la prose de cet écrivain philosophe n'a encore rien perdu de sa réputation. *Montaigne* avoit donné ses *Essais* dès 1588; mais *Montaigne* étoit Gascon, dit *Balzac*; son style se sent des vices du siècle et de

---

[a] *Jugemens des Savans*, tom. IV.

[b] SOREL, *Bibl. franç.*

son pays : son âme étoit éloquente ; elle se faisoit entendre par des expressions courageuses : son style a des grâces et des beautés, qui sont au-dessus de la portée de son siècle. Ce seroit une espèce de prodige qu'un homme eût pu parler purement françois dans la barbarie du Querci et du Périgord. Un homme, qui est éloigné du secours des bons modèles, et assiégé de mauvais exemples, seroit-il assez fort pour se défendre tout seul contre femmes, amis, parens, tous autant d'ennemis du bon goût ? D'ailleurs, continue M. *de Querlon* *, le françois n'étoit point la langue naturelle de *Montaigne ;* on sait qu'à six ans il ne parloit que le latin. Sa première institution ayant été l'inverse de la nôtre, il a dû long-temps s'en ressentir, le reste de sa vie peut-être ; et, par conséquent, la langue françoise fut pour lui, en quelque façon, étrangère ; de là, les latinismes, l'audace de ses métaphores, et l'énergie de ses expressions ; de là aussi ses incorrections sans

* *Jugement du voyage de Montaigne en Italie*, 1775, 3 vol. in-12. En rendant cet hommage à *Montaigne*, je ne prétends point justifier sa philosophie sceptique, dont *Pascal* a porté un jugement si sévère ; mais gardons-nous de dépriser les éloges que tant d'excellens esprits lui donnent, et qu'on ne peut lui refuser quand on a lu les écrits de M[lle] *de Gournay*. Il étoit bon de caractériser son style, pour prévenir l'influence dangereuse d'un si grand modèle.

nombre, ses tournures embarrassées, et le patois qu'il y a semé. Mais la chaleur et la richesse de l'imagination suppléent à tout. Notre langue lui doit quelques mots significatifs. « *Malherbe*
» n'étoit point encore venu corriger et dégas-
» coniser la cour, faire des leçons aux princes
» et dire: Cela est bon, et cela ne l'est pas. On
» ne savoit point qu'il y eût deux usages, dont
» l'un est le beau: point de *Vaugelas*, point
» d'Académie; rien de résolu, rien d'assuré
» dans notre langue ».

Théophile fit des vers, dont l'harmonie étonna les oreilles habituées à des tournures forcées. *Régnier*, satirique licencieux, sut donner un coloris vigoureux à ses tableaux; son style se sent encore de l'inconvénient de ses prédécesseurs; ses discours, disoit *Despréaux*, se sentent des mauvais lieux qu'il fréquentoit.

A la renaissance des lettres parmi nous, il avoit fallu faire deux choses: rappeler la mémoire des anciens, les lire, les imiter, prendre leur esprit, leur méthode, et cultiver notre langue, lui donner de l'étendue, de la grâce, de la dignité *. C'est ainsi qu'en jugeoit *Dubellay* : son *Discours de la Langue françoise* ne tend qu'à ce but. De ces deux choses, la

* *Mémoires de Trévoux*, 1754.

première réussit assez promptement. Les littérateurs du siècle de *François Ier* se remplirent tellement du style des Grecs et des Romains, qu'ils firent revivre, en quelque sorte, les jours de *Démosthène* et de *Cicéron*. Mais la culture de la langue alla plus lentement; et, ce qu'on atteignit infiniment tard, ce fut la belle versification, le goût vraiment poétique; et les poésies de *Théophile* et de *Regnier*, les meilleures de ce temps, nous donnent une preuve bien palpable de la lenteur avec laquelle ce changement se fit. Le seizième siècle, le commencement du dix-septième ne présentent rien de parfait.

La langue n'acquit toute sa perfection que sous *Louis XIII*; de toutes parts les beaux esprits semblèrent se concerter, pour l'épurer et lui donner tous ses ornemens. Les principaux seigneurs de la cour, *Richelieu* à leur tête, firent gloire de bien écrire et d'accueillir les bons écrivains. On connut une autre gloire que celle des armes; et *Balzac*, qui, retiré dans son donjon, a l'art de donner à notre langue un tour, un nombre qu'elle n'avoit pas auparavant, et nous découvre cet arrangement de paroles et cette harmonie dont notre langue n'étoit pas crue capable; *Balzac* trouve, dans son château de l'Angoûmois, autant d'admirateurs qu'il en auroit pu acquérir à la tête des armées;

il fut un des premiers membres de l'Académie françoise, en 1635. *Étienne Pasquier* avoit fait ses plaidoyers, écrit ses *Recherches de la France* cinquante ans plus tôt. Quelle différence entre son style et celui de *Balzac*, nommé, à juste titre, le père de l'élocution françoise, et qui, le premier, sut transmettre dans notre prose toutes les richesses que la poésie avoit accumulées : cette abondance lui a nui aux yeux d'une postérité, plus économe dans l'emploi des trésors de l'imagination ; il écrivoit avant d'être soumis et admis à ce tribunal de juges sévères, dont les membres, soumettant leurs propres écrits à sa juste censure, établirent ce vrai milieu dans lequel se trouve la perfection.

C'est une chose bien remarquable qu'encore une fois les lettres parurent transmigrer d'Italie en France. Le bon goût commença à s'établir chez nous, dans le temps même où au-delà des Alpes, dans l'asile qu'avoient choisi les Muses pendant deux siècles, il commençoit à dégénérer. Le cavalier *Marini*, qui passoit pour l'homme le plus spirituel de son temps, est accusé d'avoir fait décheoir la langue italienne du haut rang où elle s'étoit élevée. *Muratori* s'en plaint hautement dans ses *Réflexions sur le Goût*, et dans son *Traité de la Perfection poétique* *. Si

* *Talora s'incontrino per le rime di chi visse prima di cavalliere*

Fontanini n'accorde pas au père *Bouhours* que la langue italienne soit absolument dégénérée, il reconnoît cependant que la décadence en étoit visible au commencement de ce siècle *.

Plus la réputation d'un écrivain médiocre a d'étendue, plus la contagion de son exemple, et les imitateurs qu'il engendre concourent à répandre le mauvais goût, à ramener la barbarie et à corrompre le langage. Si *Ronsard* avoit prévalu dans le temps où la nation françoise commençoit à cultiver les lettres avec succès, c'en étoit fait du goût, et notre langue perdoit tout son lustre; mais *Malherbe*, mais l'Académie et le sévère *Boileau*, nous préservèrent de ce malheur irréparable.

Ce ne fut guère que du temps de *Malherbe* (R), que l'on commença à bien saisir le génie de la langue pour les ouvrages d'éloquence et de poésie, et que l'on sentit l'inconvénient de s'at-

Marino, contuccio a lui principalmente si deve l'infelice gloria d'essere stato se non padre, almeno promotore de si fatta scuola nel parnasso italiano.

* § XI. *Questa peste literaria fra noi si e sparsa anno* 1600 *in giù per opera degli scrittori di poesie, di romanzi e di discorsi academici; onde per questo secolo prossimamente caduto in materia d'eloquenza e di lingua italiana ha mostrata una faccia totalmente diversa dal l'altro precedente degno d'eterna lode, essendo la medesima lingua d'allora in quà andata declinando col suo stilo concettoso, o piutosto iperbolico e gigantesco.*

tacher servilement aux anciens. Dès que l'on eut commencé à se débarrasser des entraves dans lesquelles une imitation servile et mal dirigée avoit retenu nos meilleurs écrivains, ceux-ci reconnurent, et *sur-tout les poëtes*, la nécessité de s'assujétir au génie de la langue maternelle ; ils finirent par se méfier des expressions de *Ronsard*; « mais que d'efforts ne fallut-il » pas, pour ramener les esprits à la raison ! » *Malherbe* en vint à bout. On vit la langue » françoise prendre sous sa plume un caractère » nouveau ; elle devint pure, coulante, har» monieuse ; elle acquit un ton de noblesse, » d'élévation, de dignité qu'on ne lui suppo» soit pas avant ce poëte ». Ses contemporains le goûtèrent ; ils reprirent la simplicité élégante d'*Amyot*, de *Montaigne*, de *Pasquier*. *Malherbe* mérite encore plus d'éloges comme grammairien que comme poëte. Ses réflexions sur *Desportes* font connoître combien il possédoit notre langue ; elles furent les avant-coureurs des travaux entrepris depuis dans le même genre. A juger de lui par ses vers, on admire l'élévation de son esprit ; en comparant ses premiers essais, les *Larmes de Saint-Pierre*, à ses dernières productions, l'on s'étonne de la marche rapide qu'il fit vers la perfection ; devenu délicat dans l'emploi des termes, dans l'usage des

figures, il est le premier qui ait efficacement contribué à perfectionner notre langue: un goût épuré lui donnoit pour les poésies de son temps un dédain, qu'il ne faisoit que trop sentir aux poëtes ses contemporains. Il dit un jour à *Desportes*, dont il étoit le convive, que ses vers ne valoient pas la peine de laisser refroidir un potage; c'est ce qui donna à *Régnier*, auparavant son ami, l'occasion d'écrire sa neuvième Satire, dans laquelle on voit combien les innovations de *Malherbe* déplaisoient aux poëtes le plus en vogue. Cependant, dit l'éditeur et le commentateur de *Régnier*, avant *Malherbe*, la poésie françoise étoit fort imparfaite; la plupart des vers, qui avoient paru en cette langue, étoient plutôt gothiques que françois. *Malherbe* entreprit de réformer notre poésie, et de la rendre plus exacte, en l'assujétissant à des règles sévères, soit pour le tour et la cadence du vers, soit pour la netteté de l'expression, ce en quoi il a parfaitement réussi: cette réforme déplut aux poëtes de ce temps-là, accoutumés à l'ancienne licence, qui rendoit la composition des vers beaucoup plus facile. Pensent-ils (disoit *Régnier*),

Pensent-ils, des plus vieux offensant la mémoire,
Par le mépris d'autrui s'acquérir de la gloire;

Et pour quelque vieux mot, étrange ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer des vers ?
. . . .
Cependant leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphthongue,
Epier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant.

Joignant l'exemple au précepte, *Malherbe* sut donner à notre versification le caractère qui lui convient; et, l'assujétissant aux règles d'une élocution douce, élégante et facile, il rectifia le goût de nos écrivains, et prépara le siècle de *Louis XIV*, ce qui fit dire à *Boileau:*

Enfin *Malherbe* vint; et, le premier en France,
Fit sentir, dans les vers, une juste cadence;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée;
Les stances, avec grâce, apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber:
Tout reconnut ses loix; et ce guide fidèle,
Aux auteurs de ce temps sert encore de modèle.

Avant lui, nos poëtes avoient du génie et une vaste érudition; le goût leur étoit absolument étranger. C'est *Malherbe* qui, dans un siècle

où la versification étoit encore si informe, et dans le genre de poésie le plus difficile, donna le premier aux Muses françoises cette sublimité d'idées, cette clarté, cette richesse et cette douce harmonie si nécessaires à la poésie, ou plutôt sans lesquelles la poésie n'existe point.

Malherbe mérite ces éloges, s'il n'est considéré que selon le temps où il vécut; mais, si on le compare aux temps postérieurs, et aux progrès prodigieux de la langue, dans le petit espace de temps qui s'écoula depuis lui jusqu'à la fondation de l'Académie, on ne sera pas étonné que cette compagnie, en venant à l'examen de ses ouvrages, n'y ait trouvé que cette seule stance à l'abri de la critique.

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime;
Et, si la vérité peut se dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à leur mort *.

Personne, peut-être, ne fut plus scrupuleux que lui dans le choix de l'expression, et ne souffrit plus du travail qu'il s'étoit imposé, pour purifier la langue de toutes ses imperfections. *Balzac* l'a jugé sévèrement, mais avec équité dans

* Pélisson, *Hist. de l'Académie.*

son *Socrate chrétien* * (S). C'est également cette harmonie de périodes qui fit le principal mérite des écrits de *Balzac*. Cet auteur, aujourd'hui trop méprisé, donna à notre langue de la noblesse et du nombre. *Voiture* embellit notre style ; il avoit tous les talens de la société, et parut à la cour dans un temps où l'on sortoit de la barbarie, mais où l'on étoit encore dans l'ignorance. On vouloit de l'esprit, et l'on n'en avoit pas encore; on cherchoit des tours au-lieu de pensées. Les faux brillans se trouvent plus aisément que les pierres précieuses. *Voiture*, né avec un génie frivole et facile, fut le premier qui brilla dans cette aurore de la

---

* Discours X. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, et qu'on appeloit *le tyran des mots et des syllabes*, et qui s'appeloit lui-même, lorsqu'il étoit en bonne humeur, *le grammairien en lunettes en cheveux gris*. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*, qui traite l'affaire des *gérondifs* et des *participes* comme si c'étoit celle de deux peuples voisins, jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avoit accoutumé de dire que, depuis tant d'années, il travailloit à dégasconner la cour, et qu'il n'en pouvoit venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avoit surpris délibérant si *erreur* et *doute* étoient masculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'écoutât quand il dogmatisoit de l'usage et de la vertu des *particules* ! *Balzac* ajoute cette réflexion : Suivons le conseil que le P. *Lessius* donnoit à *Juste-Lipse* : C'est assez faire l'enfant, et s'amuser à ce jeu de mots et de syllabes; il faut vieillir plus sérieusement et dans de plus graves et de plus importantes pensées.

littérature : *Despréaux* le loue, mais c'étoit dans un temps où son goût n'étoit pas encore formé *. Cependant les contemporains de *Voiture* avoient déjà appris à le juger. Quel que soit le goût dépravé de certaines époques littéraires, il est toujours des esprits d'un jugement plus sûr, qui, bravant l'opinion publique, ne jugent les ouvrages de l'esprit qu'au flambeau de la saine raison. *Voiture* étoit à-peine mort, que *Girac*, quoique médiocre écrivain, ne craignit pas de fronder ses nombreux partisans. Doué de connoissances suffisantes dans les langues, l'histoire et l'antiquité, pour dissiper l'illusion par des écrits lumineux, il attaqua vivement le ton précieux, les plaisanteries insipides répandues dans la prose et dans les vers de *Voiture*, et prophétisa que, dans peu de temps, cet auteur à la mode perdroit tout son crédit, et pourroit à-peine obtenir quelques suffrages parmi les jeunes gens de la province. *Costar* fit en vain l'apologie de *Voiture* : la postérité sut assigner à celui-ci le rang qu'il méritoit par ses futiles écrits. *Sarasin*, disciple, ami de *Voiture*, admira son style ; mais il écrivit plus sagement. Tendre, galant, agréable, enjoué, il étoit recherché des personnes de la

* *Lettres philosophiques.*

cour et des gens de lettres. On estime encore sa *Conspiration de Wallstein*, quoique trop chargée de ces antithèses qui nuisent à la simplicité du discours.

Plus on lisoit ces productions, qui se répandoient dans toute la France avec une étonnante rapidité, plus on se livroit à l'étude de cette langue qu'on voyoit encore capable de perfectionnement. On s'appliqua bientôt à connoître la valeur des termes, et leur emploi dans les diverses façons de parler. Les François eurent de l'élocution. *Voiture* eut ses partisans, qui préférèrent son style léger et fleuri aux phrases composées de *Balzac*. La dignité, l'élégance des périodes de *Balzac* eurent des admirateurs, et la scission entre les deux partis produisit les recherches, aiguisa le goût et mit à la mode les questions les plus abstraites de l'art de parler exactement. *Girac* tâcha de montrer, par des exemples tirés des écrits de l'*hyperillustrissime Balzac*, que notre langue est capable de toutes les beautés qui, jusqu'alors, avoient, dans l'opinion des hommes, donné l'avantage à la langue grecque et à la langue latine. Rien effectivement de mieux écrit, de plus solide que l'*Aristippe* dont *Balzac* faisoit tant de cas, qu'il marchanda long-temps s'il le dédieroit ou à *Richelieu*, ou à *Mazarin*. Après avoir

attendu qu'il en reçût des faveurs, négocié à cet effet comme l'un de ces ministres l'eût fait pour l'échange d'une province, enfin, n'avoir point trouvé son compte dans les vaines promesses de ce dernier, il dédia son *Aristippe* à la reine *Christine*. Ses *Entretiens* respirent le goût du beau, la parfaite connoissance des anciens, et cette délicatesse merveilleuse, nécessaire pour mettre prudemment à profit leurs dépouilles. Rien de plus fortement raisonné que ses réflexions sur les *Sonnets de Job et d'Uranie*. Il falloit juger entre *Benserade* et *Voiture*, et c'étoit à l'homme de la France, dont les écrits étoient les plus admirés, qu'il convenoit de prononcer dans une querelle où la cour et la ville avoient pris parti. En convenant que *Benserade* a autant contribué que *Voiture* à répandre ce mauvais goût, que le siècle suivant eut tant de peine à bannir de notre littérature, et que les *Ballades* du premier n'ont guère eu que le mérite de l'à-propos qui les faisoit naître dans une cour où la poésie légère convenoit à la magnificence des fêtes données par un jeune monarque déjà grand par ses victoires, il est cependant nécessaire de rapporter ici ces deux sonnets qui fixèrent, pendant long-temps, l'attention du public. *Voiture* étoit l'oracle des hôtels de Rambouillet et de Longueville, rendez-vous de ce que Paris

possédoit de plus illustre parmi les beaux esprits. Il étoit de l'Académie, et passoit pour un des hommes les plus heureux de son temps. *Benserade*, que sa naissance appeloit à la cour, parloit et écrivoit agréablement ; il avoit l'usage du grand monde; beaucoup d'esprit et d'enjoûment lui fournissoient un fonds inépuisable de fines réparties, qui le faisoient rechercher *. Ainsi ces deux poëtes partageoient la faveur publique ; le moindre de leurs écrits excitoit l'enthousiasme, étoit recherché avec empressement. C'est sous ce point de vue qu'on peut juger du bruit que firent les sonnets suivans :

URANIE.

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'*Uranie*,
L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me *pût* secourir,
Ni qui *sût* rappeler ma liberté bannie.

Dès long-temps je connois sa rigueur infinie;
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon *martyr*, et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

---

* *Anecdotes littéraires.*

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'invite à la révolte, et me promet secours.

Mais, lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'*elle*.
Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'*Uranie* est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

JOB.

Sonnet de Benserade.

Job, de mille tourmens atteint,
Vous rendra sa douleur connue;
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue,
Il s'est lui-même ici dépeint;
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre, et se plaint.

Quoiqu'il eût d'extrêmes souffrances,
L'on voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il eut des maux intolérables;
Il s'en plaignit, il en parla;
J'en connois de plus misérables.

Balzac, après une antithèse qui fournit une longue comparaison, où l'un et l'autre des sonnets conserve ses avantages, juge que le premier est peu moral, et le second peu digne d'un chrétien; il proteste qu'il ne voudroit avoir fait ni

l'un ni l'autre, et prouve, vers par vers, qu'ils blessent également les règles de la grammaire et de la raison. L'engouement du public pour ces deux pièces ne justifie que trop la réserve avec laquelle il faut se méfier des réputations usurpées dans des coteries qui se mêlent de juger des ouvrages d'esprit.

Les ouvrages de *Balzac* produisirent un tel effet, que, dès ce moment, la cour et la ville, la chaire et le barreau, les savans appliqués aux études les plus abstraites, comme les beaux esprits qui s'adonnoient aux ouvrages de pur agrément, voulurent avoir le mérite de la pureté de la diction; et c'est à cette tendance universelle à l'élocution que, dès le règne de *Louis XIII*, les François durent leurs grands progrès vers la perfection.

Pélisson nous a transmis l'*Histoire de l'établissement de l'Académie françoise*. *D'Olivet* en a continué les *fastes* jusqu'à la fin du dix-septième siècle; et l'*Histoire de l'Académie* fait, depuis *Louis XIII*, la partie la plus intéressante de l'histoire de notre langue, comme les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* recueillent les monumens de notre langue dans les temps plus anciens : c'est effectivement aux travaux de l'Académie françoise que la langue doit ses derniers succès.

Pour fixer une langue, et pour ne lui permettre que le genre d'ornemens convenables à son génie, au caractère du peuple qui la parle, il fallut, dit M. *Sprat**, ériger une assemblée qui pût procéder à de constantes constitutions sur la manière de bien exprimer les choses. L'on vit, dans le courant du dix-septième siècle, se former, en diverses parties de l'Europe, des Académies dont la plupart ont eu pour objet la politesse du style et le perfectionnement de la langue maternelle. Mais celle qui a excellé pardessus toutes les autres, et qui s'est le plus constamment opposée à la corruption du langage, c'est l'Académie françoise, composée des auteurs les plus célèbres de la nation. Le premier succès de cette institution a été de voir la langue, abondamment purifiée, commencer à prendre, dans la partie occidentale du monde, une place presque égale à celle qu'avoit occupée le grec, lorsqu'il étoit le langage général des marchands, des soldats, des courtisans et des voyageurs.

« Quelques particuliers, logés en divers quar-
» tiers de Paris, ne trouvant rien de plus in-
» commode que de se chercher les uns les autres,
» sans se trouver, résolurent de se voir chez l'un
» d'eux un jour de la semaine; ils étoient tous

* *Hist. de l'Acad. des Sciences de Londres.*

» gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus » du commun. Dans ces assemblées, si quelqu'un » de la compagnie avoit fait un ouvrage, comme » il arrivoit souvent, il le communiquoit à tous » les autres, qui lui en disoient librement leur » avis ». Tel fut le berceau de l'Académie. Le cardinal *de Richelieu*, qui aimoit sur-tout la langue françoise, cultivoit lui-même les lettres avec succès, ambitionnoit toutes les sortes de gloire, et avoit l'esprit naturellement porté aux grandes choses, fit un corps de ces personnes privées, et les engagea à s'assembler régulièrement sous l'autorité publique.

Le nom d'Académie françoise, que prit cette assemblée, lui traçoit ses devoirs; elle ne s'en est pas écartée. Les loix, les occupations qu'elle se prescrivit, répondirent à ce titre; elles eurent pour but la perfection de la langue. « Faisant » réflexion que, de tout temps, la France avoit » produit de très-vaillans hommes, mais que » leur valeur étoit demeurée sans réputation au » prix de celle des Romains, parce qu'ils n'a- » voient pas possédé l'art de les rendre illustres » par leurs écrits; qu'à-présent il ne manquoit » plus rien à la félicité du royaume, que de » tirer, du nombre des langues barbares, cette » langue que nous parlons; que notre langue, » déjà plus parfaite que pas une des langues

» vivantes, *pourroit bien enfin succéder à la*
» *latine*, comme la latine à la grecque, si l'on pre-
» noit plus de soin qu'on n'avoit fait jusqu'ici
» de l'élocution, partie si considérable de l'élo-
» quence; et que les conférences de l'Académie
» étoient le meilleur moyen d'en venir à bout;
» ils résolurent de borner leurs fonctions à né-
» toyer la langue des ordures qu'elle avoit con-
» tractées, ou dans la bouche du peuple, ou
» dans la foule du Palais et dans les impuretés
» de la chicane, ou par les mauvais usages des
» courtisans ignorans, ou par l'abus de ceux qui
» la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui
» disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire,
» mais qui le disent autrement qu'il ne faut;
» que, pour cet effet, il seroit bon d'établir un
» usage certain des mots; qu'il s'en trouveroit
» peu à retrancher, pourvu qu'on les rapportât
» à l'un des trois genres d'écrire auxquels ils se
» pouvoient appliquer; qu'un des moyens dont
» se serviroient les académiciens pour parvenir
» à la perfection, seroit l'examen et la correc-
» tion de leurs propres ouvrages; qu'on en exa-
» mineroit sévèrement le sujet et la manière de
» le traiter, les argumens, le style, le nombre,
» et chaque mot en particulier; et que, pour
» travailler plus efficacement encore à la pureté
» de notre langue, l'Académie tâcheroit d'a-

» bord d'en régler les termes et les phrases, par
» un ample Dictionnaire et une Grammaire
» fort exacte, qui lui donneroient une partie
» des ornemens qui lui manquoient; et qu'en-
» suite elle pourroit acquérir le reste par une
» *Rhétorique* et une *Poétique* que l'on compo-
» seroit pour servir de règle à ceux qui vou-
» droient écrire en vers et en prose [a] ». Tâche
difficile, et dont le succès ne pouvoit s'obtenir
que par l'autorité des personnes qui compo-
soient cette réunion. Mais qu'elle étoit grande
l'autorité de cette Académie glorieuse et triom-
phante [b], qui a pris subitement un si grand
vol, revêtue de la pourpre des cardinaux et
des chanceliers, protégée par le plus grand roi
de la terre, logée dans son propre palais, rem-
plie des princes de l'église et du sénat, de mi-
nistres, de ducs et pairs, de conseillers-d'état,
de plénipotentiaires, de gouverneurs de pro-
vinces, de chanceliers de l'ordre qui, se dé-
pouillant de toute leur grandeur, et quittant
leurs qualités à la porte de cette salle, se trou-
voient heureusement confondus pêle-mêle dans
la foule d'une infinité d'excellens auteurs, his-

---

[a] *Histoire de l'Académie françoise*, par Pélisson.

[b] Discours de M. l'abbé de *La Chambre*, en réponse à celui de M. *Boileau*.

toriens, poëtes, philosophes, orateurs, sans distinction et sans préséance quelconque, et qui tous concouroient à témoigner de l'usage, quant aux termes douteux, à rappeler, dans le langage le plus pur de la Cour, comme dans leurs écrits frappés au coin du bon goût, tout ce que la langue avoit de plus excellent et de plus relevé.

Voyons le tableau, aussi vrai que brillant, esquissé par le peintre de nos mœurs, l'homme du monde le plus propre à saisir les objets sous leur véritable point de vue, *La Bruyère*, en un mot, qui ne trouve point * d'expressions assez vives, pour louer toutes les sortes de talens partagés entre les membres de l'Académie ».

» Veut-on, dit-il, de diserts orateurs, qui aient
» semé dans la chaire toutes les fleurs de l'élo-
» quence, qui, avec une saine morale, aient
» employé tous les tours et toutes les finesses
» de la langue, qui plaisent par un beau choix
» de paroles, qui fassent aimer les solennités,
» les temples, qui y fassent courir? qu'on ne
» les cherche pas ailleurs; ils sont parmi vous:
» Admire-t-on une vaste et profonde littéra-
» ture, qui aille fouiller dans les archives de
» l'antiquité, pour en retirer des choses ense-
» velies dans l'oubli, échappées aux esprits les

* Caractères de ce siècle, tom. II. *Discours de Réception.*

» plus curieux, ignorées des autres hommes,
» une mémoire, une méthode, une précision
» à ne pouvoir, dans ces recherches, s'égarer
» d'une seule année, quelquefois d'un seul
» jour sur tant de siècles? Cette doctrine admi-
» rable, vous la possédez; elle est du-moins
» en quelques-uns de ceux qui forment cette
» savante assemblée. Si l'on est curieux du don
» des langues, joint au double talent de savoir
» avec exactitude les choses anciennes, et de
» narrer celles qui sont nouvelles avec autant
» de simplicité que de vérité: des qualités si
» rares ne vous manquent pas et sont réunies
» en un même sujet. Si l'on cherche des hommes
» habiles, pleins d'esprit et d'expérience, qui,
» par le privilége de leurs emplois, fassent parler
» les princes avec dignité et avec justesse;
» d'autres, qui placent heureusement et avec
» succès, dans les négociations les plus déli-
» cates, les talens qu'ils ont de bien parler et
» de bien écrire; d'autres encore qui prêtent
» leurs soins et leur vigilance aux affaires
» publiques, après les avoir employés aux
» judiciaires, toujours avec une égale réputa-
» tion; tous se trouvent au milieu de vous,
» et je souffre à ne les pas nommer.

» Si vous aimez le savoir joint à l'éloquence,
» vous n'attendrez pas long-temps; réservez

» seulement toute votre attention pour celui
» qui parlera après moi. Que vous manque-t-il
» enfin ? vous avez des écrivains habiles en
» l'une et l'autre oraison ; des poëtes en tout
» genre de poésies, soit morales, soit chré-
» tiennes, soit héroïques, soit galantes et en-
» jouées ; des imitateurs des anciens ; des cri-
» tiques austères ; des esprits fins, délicats,
» subtils, ingénieux, propres à briller dans les
» conversations et dans les cercles ».

Ainsi parloit *La Bruyère*, et la postérité a confirmé la vérité de ces éloges. Dès que ces excellens esprits résolurent de faire de la langue françoise leur occupation ordinaire, les gens les plus éclairés prirent avec raison leur dessein pour le présage de l'accroissement des sciences dans le royaume, et ils ne se trompèrent pas. Tant de fidèles traductions, qui découvrirent les trésors de l'antiquité, et ce que les sciences anciennes avoient de plus caché ; tant de poésies ingénieuses ; tant de discours éloquens ; tant d'histoires, et ces censures amicales dont l'aigreur étoit bannie, dont l'urbanité adoucissoit la sévérité ; ce goût de l'étude, aiguillonné par les applaudissemens, furent autant de moyens d'encourager le savoir, et d'exciter une émulation générale.

Peut-on nier que tout ce qui a paru de plus

estimable et de plus achevé dans l'empire des lettres ne soit sorti de cette source si pure et si féconde? Il suffit d'examiner les commencemens et les progrès de l'Académie. De laborieux génies, les *Budée*, les *Génébrard*, les *Érasme*, les *Rhénanus* et tant d'autres savans philologues du seizième siècle avoient recueilli sans choix les précieuses dépouilles de l'antiquité; sous *Louis XIII*, il en vint de plus heureux qui, par un goût exquis, chacun selon ses vues, cherchèrent à découvrir et à pratiquer l'art qui étoit encore caché sous cette érudition confuse. De ceux-ci fut composée l'Académie, sur-tout avant que le génie de *Colbert* eût ouvert une nouvelle carrière aux talens par la fondation de l'*Académie des Sciences* (1669—1699), avant qu'un nouveau bienfait de *Louis XIV* eût consacré, sous le nom d'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1663—1710), une société particulière, chargée de rassembler les débris précieux de l'antiquité. Et ce fut dans l'Académie françoise que l'une et l'autre de ces utiles institutions trouvèrent leur berceau; qu'elles acquirent leurs membres les plus distingués, qu'elles apprirent à joindre les ornemens de l'éloquence à la solidité des réflexions, à trouver, dans le génie de la langue, cette foule de mots qui étoient encore à naître,

pour exprimer des idées aussi neuves que l'étoient les admirables découvertes dues à leurs immenses travaux.

Alors la langue des sciences, autre que le langage d'usage, n'eut cependant plus rien de la barbarie du jargon scolastique, et le travail de *Thomas Corneille** eut un champ vaste et des bornes certaines, où, bien loin de défigurer la langue par des termes impropres, les savans l'enrichirent d'une foule de mots vraiment françois, mais jusqu'alors peu connus. Le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* devint un vaste magasin où le commun des hommes puisa de nouvelles idées; celui de l'Académie resta le *Dictionnaire de l'Élocution*. Où est la chose, à quelque précision de pensée ou de sentiment qu'on la réduise, qu'il n'exprime heureusement, et cela sans circonlocution, sans le secours de termes figurés et hardis, que notre langue ne souffre qu'avec peine? N'y trouve-t-on pas un nombre infini de ces termes, qui n'abondent que dans les langues fort riches, et par le moyen desquels elles expriment si nettement les différences presque imperceptibles que l'on peut mettre entre les choses. Elle varie

---

* *Dictionnaire des Arts et des Sciences.* On peut en dire autant de celui de *Furetière.*

le discours par des nuances infinies, qui, saisies par un habile pinceau, servent à tracer les idées les plus délicates, à donner au coloris la force ou la douceur qu'exige le sujet. C'est avec beaucoup plus de raison que ne le faisoit *Scudery* en 1644, lors de l'Académie presque naissante, que je pourrois dire que tant de rares ouvrages en prose et en vers, en françois et en latin, tant de merveilleux poëtes dramatiques et lyriques, ajoutons tant de poëtes didactiques et héroïques, tant d'excellens traités sur des choses qui tiennent à l'esprit religieux, à la destination primitive de l'homme, tant d'ouvrages de morale, de physique, d'histoire, tant de volumes de belles-lettres et d'ingénieux romans, tant de chefs-d'œuvre que les membres de cette illustre compagnie ont donnés au public, disent bien mieux ce que l'Académie fit pour la langue, qu'on ne sauroit l'exprimer par le discours le plus éloquent.

Dans toutes ses périodes, dans sa naissance sous *Richelieu*, dans sa jeunesse sous le chancelier *Séguier*, dans son nouveau développement au Louvre sous la protection de *Louis XIV*, dans la longue administration de *Fontenelle*, dans le beau siècle des *Duclos*, des *Voltaire*, des *Marmontel*, des *Delille*, enfin dans son renouvellement sous l'empire le plus florissant,

le plus propre à donner tout son essor au génie, l'Académie françoise a toujours été la gardienne vigilante, et la bienfaisante tutrice de notre langue.

Lorsque l'Académie forma le plan de son *Dictionnaire*, elle résolut d'abord d'appuyer, par des exemples tirés des meilleurs écrivains, les termes et les façons de parler qu'elle croiroit devoir adopter; mais, après de longues délibérations, elle décida qu'on ne marqueroit point les autorités. Nous voyons, par l'histoire de ces délibérations, quels avoient été à son jugement les meilleurs écrivains jusqu'à cette époque. Les nommer, c'est compléter ce que j'ai rapporté des succès de la langue jusqu'au moment où il fut question d'en fixer irrévocablement l'usage. *Pélisson* nous a conservé la liste des choix que l'Académie avoit faits. On y mit, dit-il, à diverses fois et à mesure qu'on s'en avisoit : pour la prose, *Amyot*, *Montaigne*, *Duvoir*, *Desportes*, *Charron*, *Bertaut*, *Marion de la Gueusle*, *Pibrac*, *Despeisses*, *Arnaud*, le Catholicon d'Espagne, les Mémoires de la reine *Marguerite*, *Coëffeteau*, *Duperron*, *De Salles*, évêque de Genève, *d'Urfé*, *Molière*, *Malherbe*, *Duplessis-Mornay*, *Du Châtelet*, *d'Ossat*, *Lanoue*, *Dammartin*, *Réfuge* et *Audigier*, auxquels on en auroit sans doute encore

ajouté d'autres, comme, par exemple, *Bodin* et *Etienne Pasquier*, qui ne méritoient pas d'être oubliés : pour les vers, on mit dans le catalogue, *Marot*, *Saint-Gelais*, *Ronsard*, *Dubellay*, *Belleau*, *Du Bartas*, *Desportes*, *Bertaut*, *Duperron*, *Garnier*, *Régnier*, *Malherbe*, *Deslingendes*, *Molin*, *Touvant*, *Montfuront*, *Théophile*, *Passerat*, *Rapin*, *Sainte-Marthe*. Plusieurs de ces auteurs sont maintenant inconnus ; mais ils étoient utiles au but de l'Académie, qui ne prétendoit en donner pour bon que ce qu'elle auroit approuvé. *D'Olivet*, parlant des deux premières éditions du *Dictionnaire*, ajoute : Ni dans l'un ni dans l'autre de ces *Dictionnaires*, l'Académie ne cite d'auteur. Qui voudroit-on qu'elle eût cité ? s'il nous restoit aujourd'hui un dictionnaire latin, commencé par *Scipion*, *Térence*, *Lélius* ; continué par *Lucrèce*, *Catulle*, *Cicéron*, *César* ; achevé par *Virgile*, *Horace*, *Mécène*, leur ferions-nous un crime de n'avoir pas joint à leur autorité celles d'un *Lucile*, d'un *Pacuve*, ou peut-être celles d'un *Mœvius* et d'un *Bavius*, comme sont cités, dans les nouveaux *Furetière* et dans les nouveaux *Richelet*, quantité de petits écrivains dont les ouvrages

Parent demi-rongés les rebords du Pont-Neuf.

Nous n'avons point encore d'auteurs classi-

ques, disoit-il alors; c'est effectivement l'Académie qui les a formés, puisqu'en réformant la langue, elle a fait vieillir ce qui existoit avant elle d'écrivains supportables. Depuis son établissement, nos meilleurs auteurs ont été de son corps, où ils ont mérité d'être regardés comme ses émules, et nommés aux places vacantes par le public, quand quelqu'intrigue paroissoit les en exclure. Elle devint un tribunal qui, sans vouloir être irréfragable, donna de la consistance aux mots, aux façons de parler reçues; et, dès ce moment, la langue eut ses formes certaines: ses principes, solidement établis, se retrouvent dans tous les écrits de ce temps. *Voiture*, *Sarasin*, quantité de prosateurs et de poëtes, firent de l'art d'écrire l'art le plus commun. Jusqu'à *Balzac*, c'étoit un mérite de bien écrire; après lui, ce fut une honte de ne pas savoir s'exprimer avec délicatesse; dès-lors, il ne fut plus question que de polir la langue, et de la préserver d'une nouvelle catastrophe. L'on travailla avec plus de zèle, dès qu'il n'y eut plus que quelques scories à rejeter; la critique s'étendit à toutes les parties du discours, à tous les mots; et toute la France répondit au signal donné par l'Académie.

Dès que ces hommes savans et judicieux

eurent remonté aux véritables règles *, on n'abusa plus, comme on le faisoit autrefois, de l'esprit et de la parole; on prit un genre d'écrire plus simple, plus naturel, plus court, plus nerveux, plus précis; on ne s'attacha plus aux paroles que pour exprimer toute la force des pensées; et l'on n'admit que les pensées vraies, solides, concluantes pour le sujet où l'on se renfermoit. L'érudition, autrefois si fastueuse, ne se montra plus que pour le besoin; l'esprit même se cacha, parce qu'il sentit que toute la perfection de l'art consiste à imiter si naïvement la simple nature, qu'on le prenne pour elle. Ainsi, on ne donna plus le nom d'esprit à une imagination éblouissante; on le réserva pour un génie réglé et correct, qui tourne tout en sentiment, qui suit pas à pas la nature, toujours simple et gracieuse, qui ramène toutes les pensées aux principes de la raison, et qui ne trouve beau que ce qui est véritable. On sentit de même que le style fleuri, quelque doux et quelqu'agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre; et que le vrai sublime, dédaignant tous les ornemens empruntés, ne se trouve que dans le simple.

---

* *Fénélon; Discours de Réception.*

Telle étoit la langue que parloit *Fénélon*, qu'introduisit l'Académie, qu'elle substitua au faux brillant, aux déclamations emphatiques, aux expressions gigantesques, aux termes ampoulés, qu'à l'exemple de leurs voisins, les écrivains précédens avoient pris pour le sublime. Et quelle langue pouvoit mieux mériter cet éloge de *Fénélon*, que celle dont il sut revêtir la prose de tous les charmes de la poésie : que celle qui ne souffre ni jeux de mots, ni ces équivoques affectées qui n'ont point déplu aux Romains dans *Cicéron*, et dont *Sénèque* et ses contemporains ont fait un si grand abus : que cette langue enfin toute naturelle, toute de bon sens, et dont la construction même empêche toutes sortes d'excès?

La langue françoise, maniée par ces grands hommes, éprouva les changemens les plus avantageux sous le règne de *Louis XIV*. D'abord, on employa un style riche en expressions, fleuri et plein de noblesse, mais trop diffus encore, et trop rempli de mots et de façons de parler, empruntés de l'ancien langage *. Bientôt la cour et la ville devinrent trop délicates pour souffrir des taches, rachetées d'ailleurs par tant de beautés. Le goût du jour en fit bientôt disparoître la

* LAMBERT, *Hist. litt. sous Louis XIV*, liv. VIII.

difformité. *La Bruyère*, *Fénélon*, nous disent que ces réformes appauvrirent la langue, en lui ravissant quantité de mots très-propres à caractériser les objets, tandis que nos voisins dirigeoient la réforme de leur langue, en l'enrichissant d'une foule de mots utiles. « Si nos ancê-
» tres, dit *La Bruyère* *, ont mieux écrit que
» nous, ou si nous l'emportons sur eux par le
» choix des mots, par le tour et l'expression,
» par la clarté et la brièveté du discours, c'est
» une question souvent agitée, toujours indé-
» cise : on ne la terminera point en comparant,
» comme l'on fait quelquefois, un froid écri-
» vain de l'autre siècle au plus célèbre de ce-
» lui-ci ; il faudroit, pour prononcer juste sur
» cette matière, opposer siècle à siècle, et ex-
» cellent ouvrage à excellent ouvrage ». Voilà comme pensoit modestement un de nos meilleurs écrivains ; c'est lui, c'est *Racine*, c'est *Bossuet*, c'est *Fléchier*, qu'il faut effectivement comparer aux écrivains des siècles antérieurs, et l'on ne balancera pas à qui donner la préférence, à qui accorder la palme. Nos poëtes, pourrions-nous dire avec un illustre académicien, juge d'autant plus compétent,

* Caractères de ce siècle ; *de quelques Usages*.

qu'il sut, par ses traductions, enrichir notre langue, et faire aimer les anciens, nous donner une haute idée de leur mérite, en les revêtant d'un style égal à la sublimité de leurs conceptions; « Nos poëtes, pour avoir ceint leurs têtes » de lauriers immortels, n'ont pas flétri les » lauriers de *Pindare*. Nous avons pour le co- » mique l'équivalent d'*Aristophane*, de *Plaute* » et de *Térence*; nos tragiques ont régné sur » la scène françoise, comme les *Sophocle* et » les *Euripide* régnoient sur le théâtre grec; on » a vu, au milieu de nous, le *Phèdre* moderne » manier les fables avec la même dextérité que » l'ancien, l'un et l'autre d'une joie élégante, » d'un badinage instructif et moral, de naïvetés, » de grâces égales, quoique différentes ». Que n'eût pas dit *Toureil*, si, paroissant un siècle plus tard, il eût trouvé tant d'écrivains en tout genre, dont se glorifient et notre langue et notre nation? Il n'est pas ici question de la supériorité marquée qu'auroient les modernes sur les anciens, par la grandeur des découvertes, la sublimité des théories dans les sciences exactes, les développemens de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, les progrès immenses de tous les arts d'utilité et d'agrément; mais il est question de la perfection de la langue françoise dans le siècle de *Louis XIV*; et, pour

nous faire une idée de ces progrès, sous un règne si fécond en merveilles, il suffit de remarquer, ce que je développerai bientôt, que tous les étrangers, ceux mêmes qui désiroient le moins ressembler aux François, s'appliquèrent à l'étude de notre langue; que ce fut sous ce règne qu'elle devint la langue de toutes les cours : et, si nous voulons examiner ses productions dans toutes les formes du style, quel lustre n'ont pas donné à ce règne les écrits de *Boileau*, de *Racine*, de *Bossuet*, de *Fléchier*, de *Desmarais*, de *La Bruyère*, de *La Fontaine*, de *Molière*, de *Mallebranche*, de *Choisy*, de *La Chapelle*, de *Toureil*, de *Fénélon*, de *Fleuri*, de tant d'autres écrivains, dont on pourroit donner à peine une liste complète ! Enfin, dit *Voltaire*, qui connoissoit si bien la bonne élocution, la langue fut portée sous *Louis XIV*, au plus haut point de perfection dans tous les genres.

Le beau siècle de ce prince passera toujours pour la période la plus illustre de la langue françoise ; il fut cependant quelques momens éclipsé par le style *burlesque*, qui sembla vouloir prendre le dessus, et qui, plus contagieux encore chez un peuple frivole que le style emphatique de *Ronsard*, auroit indubitablement fait perdre à la langue la faveur dont elle commençoit à jouir dans toute l'Europe, si *Boileau*,

réuni à tant d'écrivains justement indignés de l'abus de l'art d'écrire, n'eût, par la sévérité de sa censure, couvert ce genre ignoble du ridicule le plus justement mérité. Quel service n'a pas également rendu à la langue le plus sensé de nos comiques, *Molière*, qui, par les scènes si caractérisées des *Femmes savantes*, sut bannir l'afféterie, non moins nuisible à la pureté du style ?

Le style burlesque, si souvent confondu avec le marotique, est banni, depuis quelque temps, de la conversation, et depuis long-temps de nos écrits; s'il a pu plaire, lorsque le goût, non encore épuré, ne distinguoit point la bonne plaisanterie du faux bel-esprit, les agrémens délicats d'une muse enjouée, du grotesque langage d'un satyre encore rustique, il n'en a pas moins été banni par tout ce que le Parnasse a connu d'écrivains propres à servir de modèles. C'est un genre où rien n'est plus facile que de passer les bornes, tant il est difficile de tenter l'explication des choses les plus sérieuses par des expressions plaisantes et ridicules. Rien de plat et de bouffon dans le style de *Marot*; c'est un naïf uniquement propre à son temps, à la nature des expressions alors permises, et qu'il faut, pour ainsi dire, renouveler, comme fit *Jean-Baptiste Rousseau*, pour réussir dans le genre marotique.

Imitons de Marot l'élégant badinage,

Si éloigné de

Ce burlesque à laisser aux plaisans du Pont-Neuf*;

Et, si depuis on a nommé *marotique* l'emploi des mots et des phrases à la mode sous François Ier, ce n'étoit pas alors une tournure de phrase et un emploi de la langue uniquement propre à ce fameux poëte. *Scarron* s'est acquis quelque gloire dans ce genre, mais c'étoit peut-être l'unique de nos auteurs auquel il pût être permis de le tenter. Il obtint du public la souveraineté sur les bouffons de toute espèce; il fut le seul pour qui ce public eut quelque indulgence. Nos bons écrivains sentirent combien cet emploi de termes bas et ridicules étoit nuisible à la perfection de la langue: ils réussirent à le bannir du temple du goût.

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté;
On ne vit plus en vers que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des Halles.

---

* *Clément Marot*, cet heureux génie, a rendu le service le plus signalé à notre langue, en la purifiant, la débrouillant, la rendant traitable et intelligible, et lui donnant de l'ordre et de la méthode. *Elog. Sammarth.*

La licence à rimer alors n'eut plus de frein :
Apollon travesti devint un Tabarin.....
Mais de ce style enfin la Cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la Province admirer le *Typhon*.

Ce dernier ouvrage de *Scarron* est oublié; on lira toujours son *Énéide travestie*. Le linguiste trouvera, dans ce qui nous reste des vers burlesques de quelques bons poëtes, certaines expressions, qui eussent été perdues pour la langue, et qu'ils nous ont conservées *.

Dès les dernières années de *Louis XIV*, le vrai goût souffrit de nouveau quelques échecs. Plusieurs abus affectèrent la littérature ; une foule d'écrivains s'égarèrent dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la coupable négligence des règles de la grammaire. On a beaucoup écrit dans le dix-huitième siècle; on avoit du génie dans l'autre. « La langue, dit *Voltaire*, fut portée au plus haut point de perfection, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étoient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle

* *VAVASSOR*, *de Re ludicrâ*.

langue ne dégénère, par l'exemple de cette malheureuse facilité d'écrire, que le siècle passé a donnée aux siècles suivans; car les modèles produisent une foule d'imitateurs; et ces imitateurs « cherchent à mettre en paroles ce qui leur » manque en génie : ils défigurent le langage, » ne pouvant l'embellir ».

C'est contre cette marche rétrograde, mais si ordinaire à l'esprit humain, que les Académies doivent lutter continuellement; elles préservent le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au-moins des prix qu'à ce qui est écrit avec pureté, et réprouvant ce qui pèche par le style, en publiant des écrits dans lesquels les droits de la langue soient énergiquement défendus.

Ne nous imaginons pas cependant que, dès la fin du siècle de *Louis XIV*, la langue soit tombée dans un état de décrépitude. Le style fut peut-être moins pur, moins nerveux; mais il se trouva toujours dans chaque genre un bon nombre d'écrivains distingués. *Fontenelle* donna le ton à la période de temps qui s'écoula entre *Racine* et *Voltaire*. Il voulut briller par des tours fleuris, et par le vernis d'un esprit toujours pétillant; et bientôt le commun des auteurs prit ce caractère avec moins de succès. Les méditations de la philosophie, les progrès

qu'avoient faits les sciences abstraites, ouvrirent une nouvelle carrière à l'imagination. Les beaux esprits gâtèrent la langue par l'afféterie, par la vaine présomption de ne vouloir donner que des fleurs. Des poëmes brillans, mais peu instructifs, des discours composés avec soin, mais surchargés de paroles, caractérisent nos écrivains du temps de la Régence, auquel succéda bientôt celui de la frivolité. Mais les sciences rendirent à la langue ce que l'esprit lui avoit ôté. Les écarts de l'imagination furent compensés par les expressions mâles et énergiques, que fournirent l'étude de la nature, des sciences physiques et politiques. *Buffon*, *Raynal*, d'*Alembert*, *Diderot*, restituèrent à la langue cette gravité, qui est la sauve-garde de la pureté. *Thomas, Duclos, les écrivains de l'histoire de France,* employèrent un style aussi pur que vigoureux. *Voltaire*, toujours étincelant d'esprit, ne négligea rien de ce qui pouvoit rendre à notre françois le caractère mâle et élégant, dont nos journalistes sembloient déplorer la perte. Quelle force d'expression, quelle brûlante et énergique sensibilité dans l'auteur de l'*Héloïse*, qui, d'ailleurs, s'est permis quelques termes, connus sur les seuls rivages du lac qui l'a vu naître! *Jean-Baptiste Rousseau, Louis Racine, Lefranc de Pompignan*, ont

montré combien notre langue étoit propre à traiter des sujets sublimes. Les poésies légères, si multipliées dans cet intervalle, lui ont rendu ses grâces, et quelquefois son ingénuité.

Peut-être trouvera-t-on des taches dans les poëmes, dans les pièces oratoires des écrivains de cette époque : le goût réclamera contre l'affectation de mêler trop de maximes à des écrits consacrés au sentiment, de fréquentes anthithèses à des matières de raisonnement ; mais la langue elle-même reprochera-t-elle des néologismes, des constructions vicieuses, des fautes grammaticales ? Quelle foule d'expressions claires, précises, énergiques, inconnues dans les siècles précédens, et qui des sciences ont passé dans le langage de la société ! Combien d'allusions, de métaphores hardies ont enrichi la langue, et lui ont ouvert une source féconde de richesses et de beautés ! Des études profondes, dans tout le cercle des connoissances humaines, ont exigé des mots que la langue a fournis dès que le besoin les a commandés ; et c'est absolument sur la fin du dix-huitième siècle, que la langue françoise s'est pleinement justifiée du reproche d'être insuffisante pour les arts mécaniques et pour les sciences abstraites. Est-il une expression qui ne soit conforme au génie de la langue, dans ce réservoir immense de connois-

sances de toute espèce, l'honneur de ce siècle, et le dépôt le plus précieux de notre nomenclature? L'*Encyclopédie* étoit à peine terminée, que de nouvelles découvertes, que les travaux de la chimie nous enrichirent de nouveaux termes, et fournirent des ornemens au langage figuré. Ne soyons donc pas les détracteurs du siècle qui nous a vus naître; craignons encore moins pour la langue les effets (si funestes à tant d'égards) des grands changemens que vient d'éprouver la nation.

Il est des momens, où le luxe des États, leur calme intérieur, et la facilité de pouvoir se procurer toutes les jouissances de la vie, deviennent un poison lent qui énerve les esprits, les engourdit, leur donne une mollesse qui dégénère bientôt en une léthargie mortelle. Tel fut l'effet des richesses accumulées dans Rome : l'apogée des lettres si brillantes, tandis que l'état se corrompoit en jouissant des déprédations de *Sylla*, de *Lucullus*, des triumvirs, des conquérans de l'Asie et de l'Égypte, fut bien près de leur décadence, qui suivit les dernier soupirs d'*Auguste* et de *Mécène*. Dans cet état de langueur, il faut, et pour les empires et pour les esprits, une secousse violente, qui rétablisse la circulation dans les veines de l'État, élève à de nouvelles pensées, et soit comme une flamme élec-

trique, capable de rendre au corps toute son énergie; et c'est cette cure dangereuse, non voulue, non pressentie, qu'a entreprise, ou plutôt qu'a opérée la Révolution. L'on avoit prétendu, avec quelque fondement, qu'il n'y avoit que les états républicains, qui pussent donner aux esprits l'essor suffisant pour développer tous les talens de la parole, et que les grandes catastrophes pouvoient seules procurer à la poésie toute l'énergie dont elle est susceptible: c'est ce qui est encore plus vrai de l'art oratoire. En lisant *Démosthène*, *Cicéron*, *Chatham*, on trouve dans leur éloquence une mâle vigueur, une majesté d'expressions, à laquelle on ne croyoit point l'éloquence françoise capable d'atteindre. A peine osoit-on convenir que les grands sujets de la Révolution suffisoient, pour fournir à la tribune, des orateurs dignes d'être comparés aux anciens. Mais l'électricité du patriotisme, les grands intérêts de trente millions de citoyens, l'ambition démesurée de grands scélérats, ont inspiré ces orateurs véhémens, dont les discours *feront l'étonnement de la postérité la plus reculée* *. Si l'ambition déréglée de plaire aux vils instrumens de factions tumul-

---

* Voyez *École politique.... Collection des meilleurs Ouvrages....* par *Dugour*, 1790—1793.

tueuses, a pu ravaler la majesté de la tribune à quelques expressions démagogiques, indignes de la grandeur du sujet, ces expressions, hors du génie de la langue, se sont noyées dans les vagues agitées de l'opinion populaire qui les avoit produites *. Leur nouveauté n'a pu tenir contre la propriété des mots usités jusqu'alors. La hache même de la révolution les a condamnées à l'oubli avec leurs auteurs.

Ce que de grands génies avoient entrepris avec courage, fut continué avec une persévérance dont la nation ne paroissoit pas capable. La carrière des sciences s'étendit à mesure que la méditation des anciens inspira de nouvelles vues. *Buffon* laissa son travail imparfait : d'*Aubenton*, *Bexon*, *Vaillant*, *De la Cépède*, *Cuvier*, en continuèrent les dernières parties dans les moindres détails. La plume de *Lavoisier*, à

* Rien n'est si favorable au néologisme que les tems de troubles, où, trop occupée de la chose publique, l'opinion ne frappe pas les infracteurs des règles du langage.

Quelques compilateurs, des Allemands sur-tout, se sont empressés de recueillir ces apparitions éphémères. Dès 1795, *Snetlage*, docteur de Gottingue, fit paroître son *Dictionnaire néologique*. En parcourant ces recueils, on eprouve une répugnance indicible à adopter ces prétendus signes de la pensée. L'on n'y trouve ni l'analogie, ni la structure des syllabes, ni ces terminaisons lumineuses qu'exige le génie de la langue, et qui seules en auroient pu garantir l'adoption.

peine tombée de ses mains, lorsqu'il devint la victime de nos fureurs, fut ressaisie par de dignes successeurs, que ni les travaux du ministère, dont les détails sont les plus minutieux, ni la présidence de l'assemblée la plus auguste, de celle des conservateurs de nos lois, ne purent distraire de leurs travaux chéris. Les *Jussieu* se virent surpassés par des botanistes qui, animés par la munificence de l'auguste *Joséphine*, et trouvant une nouvelle création dans les collections qu'elle favorise, joignirent, à la sagacité de l'examen et à la justesse de la classification de tant de familles auparavant inconnues, l'art d'embellir leurs descriptions de tous les charmes de l'éloquence. Il fallut donner à la botanique un langage plus relevé, lorsqu'elle trouva une protectrice éclairée dans l'épouse du plus grand des héros. Les voyages de *long cours* furent le véhicule, qui devoit réunir à la Malmaison les végétaux découverts dans les îles glacées du Nord, sous le ciel brûlant de la Zône-Torride, le long des bords fangeux de la mer Caspienne, et sur la cîme gigantesque du Chimboraçao. Si le Nord produit un homme, aussi courageux qu'instruit, et qui veuille s'exposer à mille périls, pour recueillir les richesses des trois règnes, cachées jusqu'ici dans les vastes déserts qui bornent les riches campagnes du

Pérou, du Chili, et semblent rendre impossible toute communication entre l'isthme de Panama et ces rivages pestilentiels de la Guyane, où tant de victimes du devoir viennent d'apporter les vertus et l'innocence bannies de notre continent, et expier héroïquement, dans une résignation religieuse, le fanatisme d'une faction destructrice de toutes les vertus; s'il faut franchir ces routes parsemées de feux souterreins, obstruées de forêts impénétrables, de fleuves indomptables, et couvertes de quadrupèdes féroces, de reptiles venimeux, la France encouragera ses pas audacieux, *Bompland* partagera ses fatigues. Ce sera dans Paris qu'ils viendront déposer leurs collections, et notre langue en fera connoître les merveilles à tous les peuples de l'Europe. Quelle étoit la minéralogie en France, avant que *Sage* eût formé le plan d'en réunir les trésors épars? Et nous avons vu l'établissement de l'école des mines, et cette quantité d'excellens ouvrages, dont *Haüy* dirige les ramifications vers un centre commun.

Ce seroit ainsi, qu'en parcourant le domaine des sciences dans toute son étendue, nous verrions par-tout les dégâts de la Révolution réparés, et la gloire de la littérature françoise recevoir un éclat durable, dans l'instant même où tout sembloit conjurer sa ruine. Effaçons le

souvenir de cet affreux vandalisme, que le sénateur *Grégoire* ne s'est pas contenté de dépeindre, mais dont il a si glorieusement coopéré à prévenir les malheureux effets. Dans le moment le plus critique, les savans, les lettrés sont réunis dans un centre commun; l'Institut remplace et les académies et les sociétés littéraires; fort de la réunion de tant de lumières, il coordonne les études; et secondé par *François* *, il répand un nouveau jour, et dissipe les ténèbres qui présageoient une funeste ignorance. C'est à cette réunion que les lettres doivent leur salut, et c'est dans cette illustre société qu'au renouvellement de l'ordre, un de ses membres appela ses collègues autour de lui, pour s'aider de leurs lumières, dans la restauration à laquelle il est appelé par le vœu de la nation. Les sciences et les loix sont destinées à consolider un empire, fondé par la valeur et le concours de leurs lumières.

La guerre, qui, jusqu'à notre siècle, sembloit être le fléau de la science, est devenue, sous le Directoire, par l'influence que *Carnot*, que *François* (de Neufchâteau), conservèrent sur les esprits, un nouveau moyen de varier

---

* M. le sénateur *François* (de Neufchâteau).

les découvertes, d'enrichir la France de tous les trésors propres à faciliter les progrès des arts, à étendre le domaine de la science. On crut revoir les beaux jours de la république romaine, où les *Scipion*, les *Marius*, les *Sylla*, ornoient leurs triomphes, et des monceaux d'or enlevés aux peuples vaincus, et des chefs-d'œuvre de la Grèce, de l'Asie, de l'Égypte et de l'Afrique. Les Musées de Naples, de Rome, de Florence, de Vienne et de Berlin; les manuscrits du Vatican, avec cette imprimerie propre à publier la gloire des François en cent langues diverses; les statues, les tableaux, les dépouilles de l'ancien monde, qui ornoient la capitale du nouveau, qui décoroient les villes les plus célèbres de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, sont les trophées immortels dont notre galerie impériale devient le dépôt. L'Égypte voit, dans les François, non des vainqueurs fumant de carnage, mais de pacifiques littérateurs, dont les premiers soins sont de former un Institut, dont les premiers pas se portent vers la recherche des monumens, dont les loisirs, dirigés par *Denon*, destinent à l'Europe ces fruits immortels de leurs veilles, et nous transmettent ces dépouilles précieuses, que le Mamelouck et le Bacha rendoient invisibles aux regards avides des voyageurs de toutes les nations. Le voyage de

l'Égypte sera, pour la postérité, le chef-d'œuvre de la gravure et de la typographie; la langue y trouvera de nouvelles analogies, de nouvelles formes et de nouveaux ornemens. *Napoléon* ne fera pas un pas, sans être suivi de ce cortège de savans, destinés à recueillir de toutes parts ce qu'a de tout temps produit le génie varié des peuples. Les harangues, les panégyriques, dans lesquels des exploits toujours nouveaux exigent toujours de nouvelles expressions, la majesté des loix, relevée par l'éloquence qui en expose les motifs; le caractère mâle et décidé de nos discussions politiques; l'enthousiasme qui réchauffe l'imagination de nos poëtes; l'éclat et la dignité de nos fêtes nationales; tout contribue à donner à notre langue toute l'énergie, toute la grâce dont elle est susceptible. Elle devra enfin un nouveau lustre aux travaux constans de l'Institut national, qui, embrassant tous les genres d'instructions, et remplaçant dignement l'Académie françoise, continue à veiller sur le dépôt de la parole *.

* La classe d'histoire et de littérature ne cesse d'enrichir la langue par de nouvelles productions, et les travaux de la grammaire continuent d'être l'objet de ses soins. Le 15 germinal an IX, après cette nouvelle organisation qui fixa irrévocablement l'objet

Maintenant que, jouissant d'un plein repos dans la vaste partie du continent où les sciences sont en honneur, nous voyons les études recevoir tant d'encouragemens, et rompre, avec une nouvelle vigueur, le silence momentané que les armes leur avoient imposé, quel sort glorieux ne doit pas avoir la langue françoise, qui regarde, comme son domaine assuré, l'espace immense circonscrit par les derniers triomphes des armées françoises, et qui ne voit pas, sans l'espoir d'un nouvel accroissement, s'unir étroitement à la France cette puissante confédération germanique, à laquelle notre langue deviendra aussi nécessaire que nos loix, et qui, par un commerce plus intime avec la Mère-Patrie, contracte la nécessité d'en adopter le langage, partie presque inséparable de ses nou-

de ses études, elle se fit rendre compte, par M. *Andrieux*, des moyens de reprendre le travail du *Dictionnaire*. Les conclusions adoptées, l'Institut a nommé dans les trois classes une commission de douze membres, pour s'occuper de la continuation de ce travail. Il choisit ceux des membres dont les connoissances promettoient les plus grands succès. Les termes des sciences mathématiques et physiques furent confiés à MM. *De la Cépède*, *Delambre*, *Haüy*, *Guyton*; ceux des sciences morales et politiques, à MM. *Dacier*, *Naigeon*, *Daunou* et *Cabanis*; et ceux de littérature et des beaux-arts, à MM. *Andrieux*, *Domergue*, *Villars* et *Pougens*. Les questions grammaticales concourent aux prix, comme celles des sciences et des arts les plus utiles.

velles institutions! Le sage *Fénélon* faisoit consister la force et la félicité d'un état dans la bonté de ses loix. Or, qui n'admirera cette majestueuse simplicité d'un *Code*, devenu la règle universelle des constitutions européennes? Qui ne verra que les conquêtes journalières de ces sages institutions sur l'abus du pouvoir et la tyrannie de la puissance, deviendront un nouveau moyen de faire régner notre langue dans toutes les parties de l'Europe, où l'introduction du Code exigera la connoissance de la langue dépositaire de l'original, et dans laquelle l'esprit qui l'a dicté reçoit son plus parfait développement? S'il n'y a plus de *Pyrénées;* si, du fond de la Dalmatie jusqu'aux bords de la Vistule, *Astrée* revient régner sur ce continent, habité par des peuples unis par les mêmes principes, et dirigés vers le même but, la langue françoise continuera d'être l'organe universel, qui resserrera les liens formés par la sage politique du plus étonnant des mortels.

Tel devoit effectivement être le sort de la langue françoise : florissant sur le sol de l'Europe, le plus propre à former un langage, qui, malgré ses imperfections, peut le disputer, pour la richesse et les agrémens, avec tous ceux des pays voisins, elle devoit nécessairement, par la réunion d'autant d'avantages, rester long-temps

bornée à la nation qui l'avoit enrichie. Bientôt elle se répandit au loin. Suivons ses progrès dans les pays étrangers, et voyons comment s'est préparée peu-à-peu cette *universalité*, qui en fait à-présent le plus bel apanage.

En considérant l'état de la France depuis le règne de *Louis-le-Jeune*, où nous avons trouvé les premiers vestiges d'une distinction essentielle entre la langue françoise et la romane, nous verrons les provinces éloignées former des États séparés, à-peine attachés à la monarchie par les liens de la féodalité, conservant, perpétuant jusqu'à nous le langage de leurs anciens habitans.

L'Isle-de-France, les provinces qui n'ont pas été démembrées de la couronne, qui jamais n'ont été envahies, ou ne l'ont été que momentanément, qui n'ont point été régies par des pairs, ou ducs, ou comtes, ayant leur cour, leur résidence, leur capitale; ces anciennes provinces, dis-je, ont toujours adopté la langue de la cour de nos rois. La langue françoise, telle qu'elle pouvoit être parlée dans les différentes époques, s'y est conservée sans mélange. On sait que trois provinces formoient originairement le domaine de la couronne: l'Isle-de-France, la Picardie, l'Orléanois. Les Carlovingiens réunirent toute la France; mais elle fut de nouveau divisée pen-

peine tombée de ses mains, lorsqu'il devint la victime de nos fureurs, fut ressaisie par de dignes successeurs, que ni les travaux du ministère, dont les détails sont les plus minutieux, ni la présidence de l'assemblée la plus auguste, de celle des conservateurs de nos lois, ne purent distraire de leurs travaux chéris. Les *Jussieu* se virent surpassés par des botanistes qui, animés par la munificence de l'auguste *Joséphine*, et trouvant une nouvelle création dans les collections qu'elle favorise, joignirent, à la sagacité de l'examen et à la justesse de la classification de tant de familles auparavant inconnues, l'art d'embellir leurs descriptions de tous les charmes de l'éloquence. Il fallut donner à la botanique un langage plus relevé, lorsqu'elle trouva une protectrice éclairée dans l'épouse du plus grand des héros. Les voyages de *long cours* furent le véhicule, qui devoit réunir à la Malmaison les végétaux découverts dans les îles glacées du Nord, sous le ciel brûlant de la Zône-Torride, le long des bords fangeux de la mer Caspienne, et sur la cîme gigantesque du Chimboraçao. Si le Nord produit un homme, aussi courageux qu'instruit, et qui veuille s'exposer à mille périls, pour recueillir les richesses des trois règnes, cachées jusqu'ici dans les vastes déserts qui bornent les riches campagnes du

Pérou, du Chili, et semblent rendre impossible toute communication entre l'isthme de Panama et ces rivages pestilentiels de la Guyane, où tant de victimes du devoir viennent d'apporter les vertus et l'innocence bannies de notre continent, et expier héroïquement, dans une résignation religieuse, le fanatisme d'une faction destructrice de toutes les vertus; s'il faut franchir ces routes parsemées de feux souterreins, obstruées de forêts impénétrables, de fleuves indomptables, et couvertes de quadrupèdes féroces, de reptiles venimeux, la France encouragera ses pas audacieux, *Bompland* partagera ses fatigues. Ce sera dans Paris qu'ils viendront déposer leurs collections, et notre langue en fera connoître les merveilles à tous les peuples de l'Europe. Quelle étoit la minéralogie en France, avant que *Sage* eût formé le plan d'en réunir les trésors épars? Et nous avons vu l'établissement de l'école des mines, et cette quantité d'excellens ouvrages, dont *Haüy* dirige les ramifications vers un centre commun.

Ce seroit ainsi, qu'en parcourant le domaine des sciences dans toute son étendue, nous verrions par-tout les dégâts de la Révolution réparés, et la gloire de la littérature françoise recevoir un éclat durable, dans l'instant même où tout sembloit conjurer sa ruine. Effaçons le

Bastero, qui a traduit notre poëte en italien, rend ainsi ces tercets :

Fra gli occhi e le orecchie
Io mi trovo un contrasto molto grande
E di quello giudessa vi fanno.
Parlando di voi maraviglie
Dicono gli occhi che vale molto piu
Il guardarvi che l'udirvi.
Ma le orecchie non voglion consentire
Dicendo che è tutto il contrario
Voi che valete piu di tutti.
Si nello esteriore che nell' interiore
Di questi due mirate i fini
Non gia le sguardo che è loro propio.

(*La dame Anaclète Borgia étoit nièce du pape Calixte III.*)

La Lorraine eut une langue, conforme à sa situation politique et géographique entre la France et l'Allemagne, éternel objet de dispute et de jalousie entre les deux Souverains, qui en revendiquoient ou la possession ou la suzeraineté. Ses Marchis se soumettoient aux loix du plus puissant, et plus d'une fois les Empereurs portèrent leurs armes jusqu'aux bords de la Seine, pour forcer nos Rois à renoncer à cette possession. Dès le treizième siècle, la langue françoise y étoit parlée. La *Vie de Philippe Auguste*, écrite en latin par *Guillaume-*

le-Breton (1222), appelle *peuples à double langage* * les Lorrains, qu'il place entre les Vosges et Trèves, le long de la Moselle. La Bretagne, la Guyenne, la Flandre, nous ont transmis, dans le breton, le gascon, le flamand, les élémens du langage des Aborigènes. Mais les ducs, les comtes n'étoient que de grands vassaux, trop intéressés à conserver leur crédit à la cour de nos Rois, pour ne pas se faire un devoir d'y paroître souvent, d'en prendre les manières, le langage et les mœurs; et de là il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour transporter ces usages et ce langage dans leurs cours particulières. Si le peuple retint plus long-temps l'idiôme de ses pères, l'on ne trouve nul vestige, qui fasse connoître que les chefs de ces états et les seigneurs eussent une langue différente de celle des maîtres de qui dépendoit leur fortune. Aussi ne voit-on de trace certaine de langue écrite que dans les états les plus constamment unis à la couronne, ou possédés par des princes françois. Je

---

* *Excitat ex aliâ Lotharingos parte bilingues*
Dux suus aurivolis replicantes agmina signis.
Qui, cùm simplicibus soleant sermonibus uti,
Non tamen in factis ità delirare videntur.
Quos inter Gallos et Theutonicos speciosa
Et fœcunda magis tellus alit ubere glebæ.

On voit que la langue des Lorrains étoit corrompue par le mélange du voisinage. *Gesta Philipp. Aug.*, lib. X, DUCHÊNE.

ne suppose cependant pas que la langue écrite ait eu par-tout le même degré de pureté; les écrivains y employoient des termes et des tournures propres à leurs provinces. On reconnoît facilement si un manuscrit est de Normandie, de Flandre, ou de quelque autre de ces provinces gouvernées par de grands vassaux.

Guillaume-le-Conquérant transmit la langue françoise, langue devenue si rapidement unique parmi les Normands, dans la Grande-Bretagne, sa nouvelle possession. Les loix qu'il y publia sont écrites dans cette langue. *Ingulphe* rapporte celles du roi *Édouard*, que *Guillaume* confirma par ses édits, et qu'il voulut qu'on gardât comme irrévocables et perpétuelles dans tout le royaume d'Angleterre. Elles sont dans un vieux françois, tel qu'on le parloit au onzième siècle; ce qui montre que cette langue devoit alors être assez commune parmi les Anglois. En effet, l'auteur* remarque que, comme

* C'est le premier des écrivains : *Rerum Anglicarum Scriptor. vet.* Oxford, 1684, tom. I, p. 88. *Mathieu Paris*, sur l'an 1095, dit que ceux qui voulurent faire expulser du Conseil du roi d'Angleterre *saint Ulstan*, évêque de Vigorgne, ne lui objectoient qu'une chose, savoir, qu'ignorant la langue françoise, il ne pouvoit être qu'un idiot, et par conséquent incapable d'assister au Conseil. Chez le roi d'Écosse, on ne faisoit même presque point d'acte qu'en cette langue.

Voyez, sur l'étendue qu'avoit alors la langue françoise, la belle

Édouard, quoique né en Angleterre, avoit été élevé en Normandie, il s'étoit tellement fait et au langage et aux manières des François, que, lorsqu'il repassa en Angleterre, accompagné de quantité de bonne noblesse normande, qu'il y pourvut d'emplois, il y fit aussi passer, avec cette foule de gens, la langue et les mœurs du pays qu'il quittoit. De cette manière, la langue françoise étoit devenue celle de la cour, tous les gens de qualité se faisant honneur de la savoir et de la parler. On commença dès-lors à traiter la plupart des affaires en françois; et, comme tous ces personnages de distinction ne parloient et n'écrivoient plus qu'en cette langue, elle fut en peu de temps celle des chartes, des contrats et des autres actes publics. On la faisoit même apprendre aux enfans, en les instruisant dans la lecture; de sorte que, par ces moyens multipliés, elle se répandit bientôt dans tout le royaume. Il seroit difficile qu'on n'eût pas envie de savoir ce que c'étoit que cette langue, parlée en Angleterre dans un siècle si éloigné du nôtre. Pour en donner un échantillon, voici le titre de ces loix dont nous venons de parler :

---

préface de DUCANGE, *Glossarium ad Scriptores medii ævi*, 1678, 3 vol. in-fol.

velles institutions! Le sage *Fénélon* faisoit consister la force et la félicité d'un état dans la bonté de ses loix. Or, qui n'admirera cette majestueuse simplicité d'un *Code*, devenu la règle universelle des constitutions européennes? Qui ne verra que les conquêtes journalières de ces sages institutions sur l'abus du pouvoir et la tyrannie de la puissance, deviendront un nouveau moyen de faire régner notre langue dans toutes les parties de l'Europe, où l'introduction du Code exigera la connoissance de la langue dépositaire de l'original, et dans laquelle l'esprit qui l'a dicté reçoit son plus parfait développement? S'il n'y a plus de *Pyrénées;* si, du fond de la Dalmatie jusqu'aux bords de la Vistule, *Astrée* revient régner sur ce continent, habité par des peuples unis par les mêmes principes, et dirigés vers le même but, la langue françoise continuera d'être l'organe universel, qui resserrera les liens formés par la sage politique du plus étonnant des mortels.

Tel devoit effectivement être le sort de la langue françoise : florissant sur le sol de l'Europe, le plus propre à former un langage, qui, malgré ses imperfections, peut le disputer, pour la richesse et les agrémens, avec tous ceux des pays voisins, elle devoit nécessairement, par la réunion d'autant d'avantages, rester long-temps

bornée à la nation qui l'avoit enrichie. Bientôt elle se répandit au loin. Suivons ses progrès dans les pays étrangers, et voyons comment s'est préparée peu-à-peu cette *universalité*, qui en fait à-présent le plus bel apanage.

En considérant l'état de la France depuis le règne de *Louis-le-Jeune*, où nous avons trouvé les premiers vestiges d'une distinction essentielle entre la langue françoise et la romane, nous verrons les provinces éloignées former des États séparés, à-peine attachés à la monarchie par les liens de la féodalité, conservant, perpétuant jusqu'à nous le langage de leurs anciens habitans.

L'Isle-de-France, les provinces qui n'ont pas été démembrées de la couronne, qui jamais n'ont été envahies, ou ne l'ont été que momentanément, qui n'ont point été régies par des pairs, ou ducs, ou comtes, ayant leur cour, leur résidence, leur capitale; ces anciennes provinces, dis-je, ont toujours adopté la langue de la cour de nos rois. La langue françoise, telle qu'elle pouvoit être parlée dans les différentes époques, s'y est conservée sans mélange. On sait que trois provinces formoient originairement le domaine de la couronne: l'Isle-de-France, la Picardie, l'Orléanois. Les Carlovingiens réunirent toute la France; mais elle fut de nouveau divisée pen-

dant le cours de leur règne. La troisième race, dont il est question, ne parvint que peu-à-peu à réunir ces grandes possessions par hérédité, par droit de conquête, ou par des traités. Les Capétiens acquirent six provinces; les *Valois*, quatre; et la maison de *Bourbon* y en a ajouté dix *.

La langue françoise n'eut pas toujours la même prépondérance, ou ne fut pas toujours également en usage dans ces diverses acquisi-

* Tel fut l'état de la France avant la révolution. Le traité de Lunéville consolida les acquisitions faites par la République, et l'Empire étendit de nouveau ses bornes, en réunissant des provinces encore en séquestre. Depuis, le systême politique lui donna l'embouchure de la Meuse, le Garigliano pour frontières; mais il n'est question que des provinces où la langue françoise est d'un usage habituel. Suivons ces diverses époques:

Le *Berri* fut acquis par *Philippe Ier*, en 1050.

La *Touraine*, la *Normandie*, par *Philippe-Auguste*, en 1180.

La *Champagne*, le *Languedoc*, le *Lyonnois*, par *Philippe-le-Bel*, 1283.

Le *Dauphiné*, par *Philippe-de-Valois*, 1328.

La *Saintonge*, le *Limousin*, l'*Aunis* et le *Poitou*, par *Charles V*, 1380.

La *Guyenne*, par *Charles VII*, 1415.

La *Bretagne*, la *Provence*, la *Bourgogne*, la *Marche*, l'*Auvergne*, par *François Ier*, 1520.

Le *Béarn*, la *Gascogne* et *Foix*, par *Henri IV*, 1610.

L'*Alsace* et l'*Artois*, par *Louis XIII*, 1620.

La *Flandre*, la *Franche-Comté*, le *Nivernois*, par *Louis XIV*, 1650.

La *Lorraine*, 1738; la *Corse*, par *Louis XV*, 1768.

tions. Une bonne carte chronographique de la France serviroit à la chronologie de la langue; ce seroit le guide le plus sûr pour connoître les différens idiômes. Les Goths, qui s'établirent, dès le quatrième siècle, entre la Loire et les Pyrénées, y laissèrent des traces de leur langue. On les trouve encore dans le languedocien, le gascon, le biscayen, qui, plus ou moins mêlés avec les mots originaires des habitans des provinces limitrophes, avec le *vascongade* conservé dans les provinces biscayennes de Guipuscoa, d'Avala et de Biscaye, formèrent ces différens patois *, ou langages corrompus, si fréquens dans le midi de la France.

Les Provençaux ont eu si long-temps leurs comtes particuliers, que la langue, cultivée par la cour, et devenue bientôt la langue écrite sous la plume des célèbres troubadours, a reçu ses formes inaltérables, comme le languedocien, par les mêmes moyens, sous les comtes de Toulouse. Le limousin, le poitevin, tiennent du bas-breton; et cette langue, reste précieux de l'ancien gallois ou celte, a paru se perpétuer, et

* Le mot *patois* signifie langage du pays, langage paternel, et ce mot semble venir de *pater*, en ôtant l'*r*, comme dans *patenôtre*. Parmi les Languedociens, dire : *Êtes-vous patois ?* c'est demander : *Avons-nous un même langage paternel ?* DUCATIANA.

s'est perpétuée plus facilement par l'isolement dans lequel vivent les habitans [a], sur-tout pendant le temps si considérable qui s'est écoulé jusqu'à la réunion entière de ce pays, après le mariage d'*Anne de Bretagne.*

L'Artois, toujours plus en relation avec la cour, conserva un langage très-pur, eut ses poëtes, ses historiens, dès les premiers temps de notre littérature, sans être retardée dans ses progrès par la langue flamande, long-temps parlée par ses comtes, et usitée dans les pays limitrophes de la Basse-Allemagne, dont le langage est très-corrompu.

On voit l'influence des événemens politiques sur le langage, même dans les provinces qui, au-delà des Pyrénées, ont eu quelque temps des François pour Souverains. C'est à cette circonstance que l'historien de la langue espagnole attribue la diversité notable, qui se trouve entre les principaux idiômes usités en Espagne [b].

Les Espagnols, dit *Aldrète,* retirés dans les montagnes, ayant imploré le secours des François, pour conquérir la Catalogne, donnèrent lieu à l'établissement des comtes de Barcelonne; et la langue de cette province se confondit avec

---

[a] *LA-TOUR-D'AUVERGNE, Origines gauloises.*
[b] *ALDRÈTE, del. Origen de la Lengua hispana.*

celle des François; ce qui fait que le catalan a tant d'analogie avec le languedocien, ou la langue de Narbonne, dont il tire en partie son origine. Aussi, dès que cette principauté eut secoué le joug des Maures, elle reconnut la souveraineté des rois de France; ce qui, pendant plusieurs années, ne fut qu'un titre honorifique employé dans les actes publics.

Le royaume d'Arragon, réuni à la Catalogne, étant tombé en la puissance de don *Raimond*, comte de Barcelonne, par son mariage avec *Pétronelle*, fille de don *Ramire*, la langue catalane s'étendit avec le domaine du prince. Rien de plus commun, dans l'histoire de nos troubadours, que de les voir passer de la Provence dans le Languedoc, et traverser les Pyrénées pour faire briller leurs talens à la cour de ces Souverains; et cependant, ce que l'on connoît de leurs chansons est ou provençal, ou de quelque idiôme de notre langue. Les mêmes causes produisirent les mêmes effets sur le portugais, dont le mélange avec la langue françoise n'est pas douteux. Ce mélange se fit, lorsque, *Alphonse VI* ayant donné (1109) cette province en dot à Thérèse sa fille, don *Henrique*, époux de cette princesse, et né en Franche-Comté (à Besançon), vint faire la guerre aux Maures.

Son exemple, celui du roi *Alphonse Ier*, son fils, introduisirent notre langue parmi les grands; elle prit même quelque faveur parmi le peuple.

La langue *limousine*, qui est un composé de l'espagnol, du françois et de l'italien, a fait une fortune presque égale à l'idiôme du Languedoc. Elle s'est répandue dans le Quercy, le Limousin, l'Auvergne, le Bugey, dans une partie de la Provence et du Languedoc. Il fut un temps où c'étoit l'idiôme le plus commun de la Catalogne et de quelques autres provinces espagnoles. Comme la langue provençale, elle eut ses troubadours et ses poëtes: aussi les historiens de la poésie provençale comptent-ils plusieurs de nos auteurs limousins, comme s'ils eussent parlé la langue usitée sur les bords du Rhône. On trouve des morceaux de cette poésie dans les époques les plus reculées de notre littérature*. Un des plus célèbres écrivains dans cette langue, est *Ausias March* (Osias Marc), qui florissoit du temps de *Calixte III*, vers

* Dom *VAISSETTE*, *Hist. du Languedoc*, tom. IV. *LEBEUF*, *État des Sciences*, en rapporte un du temps de *Henri Ier*. *DUCANGE*, *Gloss.*, transcrit un Diplôme de l'an 1100. Voyez *Hist. litt. de la France*, t. VII, pages 22—55.

1425. Quoique né à Valence en Catalogne, il préféra cet idiôme à sa langue maternelle, ou plutôt il l'employa, parce qu'elle dominoit alors dans le pays. Ses quatre livres de *Cantica* ont été recueillis avec soin, et traduits en diverses langues; nous les voyons cités avec éloge par les meilleurs critiques *.

Voici quelques vers de ce poëte qui donneront une idée de l'emploi de cette langue.

Demanda feta per Mossen AUSIAS MARCH, *à la Seniora* NACLETA DE BORJA, *neboda del Padre Sant.*

Entre l's ulss et las orellas
Yom trob un contrast molt gran
E d'aquell Jurgessau's fan
Parlant de vos maravellas
Dien los ulls que val molt mes
De vos los veurer que l'oir
Ellas no volen consentir
Dient que lo contrari es
Vos qui de tots valéu mes
D'aquest dos mirau los fins
Axi de fora com dins
No l'ès guart qui propil l's es.

---

* RESNEL, Diss. sur les Poëtes couronnés. *Mém. de l'Ac. des Belles-Lettres*, t. XV. CRESCIMBENI, *Giunto al* Nostradamo, *della volgar Poesia*, p. 171.

Bastero, qui a traduit notre poëte en italien, rend ainsi ces tercets :

Fra gli occhi e le orecchie
Io mi trovo un contrasto molto grande
E di quello giudessa vi fanno.
Parlando di voi maraviglie
Dicono gli occhi che vale molto piu
Il guardarvi che l'udirvi.
Ma le orecchie non voglion consentire
Dicendo che è tutto il contrario
Voi che valete piu di tutti.
Si nello esteriore che nell' interiore
Di questi due mirate i fini
Non gia le sguardo che è loro propio.

(*La dame Anaclète Borgia étoit nièce du pape Calixte III.*)

La Lorraine eut une langue, conforme à sa situation politique et géographique entre la France et l'Allemagne, éternel objet de dispute et de jalousie entre les deux Souverains, qui en revendiquoient ou la possession ou la suzeraineté. Ses Marchis se soumettoient aux loix du plus puissant, et plus d'une fois les Empereurs portèrent leurs armes jusqu'aux bords de la Seine, pour forcer nos Rois à renoncer à cette possession. Dès le treizième siècle, la langue françoise y étoit parlée. La *Vie de Philippe Auguste*, écrite en latin par *Guillaume-*

le-Breton (1222), appelle *peuples à double langage* * les Lorrains, qu'il place entre les Vosges et Trèves, le long de la Moselle. La Bretagne, la Guyenne, la Flandre, nous ont transmis, dans le breton, le gascon, le flamand, les élémens du langage des Aborigènes. Mais les ducs, les comtes n'étoient que de grands vassaux, trop intéressés à conserver leur crédit à la cour de nos Rois, pour ne pas se faire un devoir d'y paroître souvent, d'en prendre les manières, le langage et les mœurs; et de là il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour transporter ces usages et ce langage dans leurs cours particulières. Si le peuple retint plus long-temps l'idiôme de ses pères, l'on ne trouve nul vestige, qui fasse connoître que les chefs de ces états et les seigneurs eussent une langue différente de celle des maîtres de qui dépendoit leur fortune. Aussi ne voit-on de trace certaine de langue écrite que dans les états les plus constamment unis à la couronne, ou possédés par des princes françois. Je

---

* *Excitat ex aliâ Lotharingos parte bilingues*
Dux suus aurivolis replicantes agmina signis.
Qui, cùm simplicibus soleant sermonibus uti,
Non tamen in factis ità delirare videntur.
Quos inter Gallos et Theutonicos speciosa
Et fœcunda magis tellus alit ubere glebæ.

On voit que la langue des Lorrains étoit corrompue par le mélange du voisinage. *Gesta Philipp. Aug.*, lib. X, DUCHÊNE.

ne suppose cependant pas que la langue écrite ait eu par-tout le même degré de pureté; les écrivains y employoient des termes et des tournures propres à leurs provinces. On reconnoît facilement si un manuscrit est de Normandie, de Flandre, ou de quelque autre de ces provinces gouvernées par de grands vassaux.

Guillaume-le-Conquérant transmit la langue françoise, langue devenue si rapidement unique parmi les Normands, dans la Grande-Bretagne, sa nouvelle possession. Les loix qu'il y publia sont écrites dans cette langue. *Ingulphe* rapporte celles du roi *Édouard*, que *Guillaume* confirma par ses édits, et qu'il voulut qu'on gardât comme irrévocables et perpétuelles dans tout le royaume d'Angleterre. Elles sont dans un vieux françois, tel qu'on le parloit au onzième siècle; ce qui montre que cette langue devoit alors être assez commune parmi les Anglois. En effet, l'auteur* remarque que, comme

* C'est le premier des écrivains: *Rerum Anglicarum Scriptor. vet.* Oxford, 1684, tom. I, p. 88. *Mathieu Paris*, sur l'an 1095, dit que ceux qui voulurent faire expulser du Conseil du roi d'Angleterre *saint Ulstan*, évêque de Vigorgne, ne lui objectoient qu'une chose, savoir, qu'ignorant la langue françoise, il ne pouvoit être qu'un idiot, et par conséquent incapable d'assister au Conseil. Chez le roi d'Écosse, on ne faisoit même presque point d'acte qu'en cette langue.

Voyez, sur l'étendue qu'avoit alors la langue françoise, la belle

Édouard, quoique né en Angleterre, avoit été élevé en Normandie, il s'étoit tellement fait et au langage et aux manières des François, que, lorsqu'il repassa en Angleterre, accompagné de quantité de bonne noblesse normande, qu'il y pourvut d'emplois, il y fit aussi passer, avec cette foule de gens, la langue et les moeurs du pays qu'il quittoit. De cette manière, la langue françoise étoit devenue celle de la cour, tous les gens de qualité se faisant honneur de la savoir et de la parler. On commença dès-lors à traiter la plupart des affaires en françois; et, comme tous ces personnages de distinction ne parloient et n'écrivoient plus qu'en cette langue, elle fut en peu de temps celle des chartes, des contrats et des autres actes publics. On la faisoit même apprendre aux enfans, en les instruisant dans la lecture; de sorte que, par ces moyens multipliés, elle se répandit bientôt dans tout le royaume. Il seroit difficile qu'on n'eût pas envie de savoir ce que c'étoit que cette langue, parlée en Angleterre dans un siècle si éloigné du nôtre. Pour en donner un échantillon, voici le titre de ces loix dont nous venons de parler :

---

préface de DUCANGE, *Glossarium ad Scriptores medii ævi*, 1678, 3 vol. in-fol.

« Ces sount les lois et les custumes que li rois » Will grentat a tout li puple de Engleterre » apres la conquest de la terre icelles mesme » que li rois Edward son cosin tint devant lui, » co est a saveir » etc. Ces loix sont au nombre de cinquante.

Mille expressions, inaltérablement conservées dans les tribunaux et dans les affaires du commerce, attestent encore avec quel succès la langue françoise prévalut alors en Angleterre. Et quelle influence ne conserva-t-elle pas dans le pays, par les querelles sanglantes qui, pendant plus de deux siècles, attirèrent les armées angloises, leurs chefs, leurs rois mêmes, jusque dans le cœur de nos plus belles provinces, et habituèrent le soldat et l'homme d'État à parler une langue, qui devenoit pour eux un besoin perpétuel!

Henri II, duc d'Anjou, étant devenu roi d'Angleterre, conserva l'amour de sa langue maternelle. Il faisoit traduire en cette langue les écrits des anciens, et particulièrement ceux qui pouvoient avoir quelque intérêt pour une cour toute guerrière. Les aventures du *Saint-Graal**,

* C'est ainsi qu'on nommoit un bassin, dans lequel on prétendoit que Notre-Seigneur avoit fait la cène. On croit le conserver à Gênes.

racontées par *Boor*, furent déposées dans l'abbaye de Salesbières (Salisbury). *Gauthier Map* reçut ordre de ce monarque de mettre en françois le roman de *Lancelot-du-Lac*; il fit aussi la traduction du précédent. « Dont maistre » Gautiers Map les traits à faire son livre del » Saint Graal por lamor del roi Henri son si- » gnor qui fit lestoire translater du latin en » franchois après che que maistre Gautiers » Map ot traitie des aventures del S. Graal » asses souffisament si comme il fut avis al roi » Henri son signor que ce quil avoit fait né » devoit pas souffire s'il ne racontoit la fin de » chaus dont il avoit devant fait mention com- » ment chil moururent de qui il avoit les » proeces (prouesses) ramenteus en son livre » et por che commencha il cest daareine (der- » nière) partie et quant il lot mise ensamble il » lapala (l'appela) la mort al roi Artus ».

Maistre *Rusticiens* de Pise traduisit du latin le roman du *Bruth*, celui de *Méliadus*, celui de *Giron-le-Courtois*, par ordre de *Henri III*, roi d'Angleterre. Il dit que *Henri II*, aïeul de ce roi, étoit un monarque protecteur des lettres, et que la langue françoise lui étoit plus familière que la langue angloise. On trouve beaucoup d'autres vestiges de la prépondérance qu'eut autrefois notre langue en Angleterre; elle y fut

toujours cultivée depuis; et, dès que l'imprimerie eut fait quelques progrès, ce royaume fit gloire de publier des éditions magnifiques des meilleurs ouvrages écrits en françois.

C'est dans la Flandre, et pendant le gouvernement florissant de ses comtes, que fut écrite la première *Chronique françoise*. *Jean Le Maire* de Belges étoit originaire de ce pays; et c'est à la fin du quinzième siècle qu'il faut rapporter les meilleures pièces de ce poëte ingénieux, cité si souvent par nos anciens grammairiens *.

Voici un échantillon de son style, où il fait l'éloge des femmes de Lyon, dans son poëme de *Vénus*.

Un temple y a plus beau ne vois oncq nuls
Assis sur roch en lieu fort authentique
Aux confluens d'Arar et Rhodanus
Là est le chef de la Gaule celtique
Reflorissant comme un autre Illion
Et surcroissant en sa valeur antique
Peuple royal portant cœur de Lyon
Y fait sejour dont France est décorée
Et y voit-on de nymphes un million
Beaux esperits visages angéliques

---

* *Jean Le Maire* de Belges me semble le premier avoir illustré et les Gaules et la langue françoise, en lui donnant beaucoup de mots et de manières de parler poétiques, qui ont bien servi, même aux plus célèbres écrivains de notre temps.

Plus qu'oncques n'eut en Cypre ou Cytherée
La à Vénus son temple et ses reliques
Ou maintz amantz par grande ardeur se vouent
Et y font vœux taut privez que publiques.

Philippe de Commines, né flamand, et élevé à la cour des derniers comtes de Flandres, ducs de Bourgogne, parloit si purement la langue françoise, que ses mémoires (vers 1486) sont devenus un des monumens les plus importans de la littérature de ce siècle.

Pétrarque avoit établi son séjour de prédilection dans la Provence, où les charmes de la belle *Laure* le fixèrent long-temps dans le vallon de Vaucluse (1330-1360). Il a tiré de grands secours de la langue romance; et, s'il en a transporté les beautés dans la langue italienne, qu'après *le Dante* il a illustrée le plus, et dont il a fixé irrévocablement la forme, on doit en conclure que notre langue avoit déjà fait de grands progrès, et pouvoit dès-lors charmer les oreilles les plus délicates. Mais bientôt la poésie italienne rendit avec usure, à notre langue, ce qu'elle en avoit emprunté. L'une et l'autre se prêtèrent et se communiquèrent ce qu'elles avoient de plus exquis. *Boccace* embellit les contes de nos anciens trouvères; *La Fontaine* et nos poëtes plus modernes ont embelli *Boccace*. Cependant les révolutions fréquentes de l'Italie, les guerres

presque continuelles que les François y firent, soit pour se maintenir dans la possession de Naples et de la Sicile, soit pour faire valoir leurs prétentions sur les belles contrées qu'arrose le Pô, soit pour ravir aux Papes et aux Empereurs la prépondérance dans la balance de l'Europe; ces guerres, dis-je, où souvent toute la cour suivoit nos rois à la tête de nos armées, au-delà des Alpes, firent connoître, chérir et parler notre langue dans toute la péninsule.

Elle passa le Var avec eux, remonta jusqu'aux sources du Rhône et du Rhin, et pénétra dans ces vallées, où la Savoie leur ouvroit le seul passage connu des troupes. Insensiblement elle acquit un nouveau domaine. La langue vallone fut confinée au-delà des Ardennes; l'allemande, au-delà de cette chaîne de montagnes, de ces Vosges fertiles, qui faisoient nos remparts naturels du côté du Rhin. La Sarre en fixa, de nos jours, les limites depuis sa source, au pied du Frammont, jusqu'à son embouchure, sous le Pellingen, première scène des triomphes de notre nouvelle constitution *. Bientôt elle devoit franchir toutes ces limites.

---

* Il y a bien des siècles que les états de Lorraine se partagent en bailliage des Vosges et bailliage d'Allemagne. La langue étoit pareillement limitée.

Tel étoit déjà l'état florissant de notre langue sous *François I*er. Nous remarquerons même, comme une preuve de son étendue, que ce fut en langue françoise que l'empereur *Charles-Quint* fit faire [a], à Bruxelles, l'acte éloquent d'abdication, par lequel, en présence des députés de ses nombreux états rassemblés de l'Espagne, de l'Italie, de la Bourgogne, des Pays-Bas et de l'Allemagne, il remit le gouvernement entre des mains plus jeunes, plus flexibles, plus propres à manier les affaires, entre celles de *Ferdinand*, son frère, et de *Philippe II*, son fils; et que l'historien prête à celui-ci un discours, dans lequel il s'excuse de ne pouvoir s'exprimer en françois [b]. Notre langue étoit-elle donc la seule que ces nombreux députés entendissent tous également?

L'heureuse révolution que les lettres éprou-

---

[a] *Strada*, *de Bello belgico*, lib. I, cité par *Bouhours*, *Entretiens de la Langue françoise*.

[b] *Sandoval*, *Seg. part. de la vida e echos del Emp. Carl. V. Quisiera haber deprendido tam bien a hablar la lengua francesa que en ella os pudiera decir larga e ellegamente el animo voluntad, y amor entrañable que a los estades de Flandes tengo; mas como no puedo hacer este en la lengua francesa ni flamenga, suplera mi falta el obispo de Arras a qui en yo ho communicado mi pecho, yo os pido que le oigas en mi nombre todo lo que dixere como si yo mismo lo dixere*. C'étoit le cardinal *de Granvelle* (28 octobre 1555). *Sandoval* ne dit pas précisément que le cardinal harangua en françois; mais le sens de la phrase paroît le signifier.

voient dans l'Europe sous *François Ier*, devint, pour la langue, un moyen de propagation dans les pays étrangers. Les protestans traduisirent et répandirent en langue vulgaire toutes les parties de la sainte-écriture, afin d'en rendre la lecture plus générale, d'en faire une des parties les plus essentielles de leur culte. Les écrits de *Calvin*, de *Farel*, de *Théodore de Bèze*, tous trois parfaitement instruits dans leur langue, passèrent avec rapidité dans les États voisins, où l'inquisition la plus sévère interdisoit l'impression propre à faire connoître, à propager la nouvelle doctrine. Les adversaires de ces nouveaux apôtres ne furent pas moins ardens à publier des écrits, dont le style, en langue vulgaire, étendoit toujours de plus en plus l'empire de la langue. Le peuple, qui jusqu'alors lisoit peu, voulut tout examiner, et la langue devint propre à traiter de la théologie. Quand ces nouvelles doctrines furent, à leur tour, l'objet de la police la plus rigoureuse dans toute l'étendue de la France, après que les querelles, sur la manière d'interpréter les paroles de l'organe de la sagesse, dont la doctrine ne prêche qu'amour et union, eurent fait répandre des torrens de sang, et réduit le parti le plus foible à chercher un asile sur un sol étranger, ce fut dans la Suisse, dans les Provinces-Unies, à Franc-

fort, à Heidelberg, à Strasbourg, sur-tout à Genève, que les religionnaires firent imprimer cette foule d'écrits que la curiosité, fixée pour lors sur les matières de religion, recueilloit avec autant d'avidité que le zèle et l'esprit de parti mettoient d'activité à les répandre.

Les progrès de la langue devenoient plus sensibles de jour en jour. Dès 1618, *Wasserbourg*, imprimant à Amsterdam son *Dictionnaire hollandois et françois*, démontroit la nécessité de cet ouvrage, en assurant que la langue françoise étoit la plus nécessaire dans les Pays-Bas, et celle avec laquelle on pouvoit terminer ses affaires avec le plus de succès dans tous les pays [a], puisque cette langue étoit répandue dans toute la chrétienté. C'est avec surprise qu'on apprend de *Charpentier*[b] les progrès étonnans qu'avoit faits la langue françoise vers la fin du même siècle. Il rapporte qu'il y avoit des écoles de cette langue dans *tous les États du Nord*, où elle étoit enseignée, par des professeurs publics, à l'égal des langues illustres de l'antiquité. Selon M. *de Saint-Didier*, il n'y avoit point, à Nimègue

---

[a] *Zünde de nootwendichste talen in dese Nederlanden, en de by de Welcke de negotiatie mit verscheyden konincrijcken kan geschieden, inzonder door fransoysche die by na gantsch cristenheyit dorgebruiget werde.*

[b] *De l'Excellence de la Langue françoise*, 1684.

(1677-78), de maison d'ambassadeur, où la langue françoise ne fût presque aussi commune que la langue naturelle des maîtres *. Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Allemagne, de Danemarck, et ceux des autres nations, tenoient leurs conférences en françois; les deux ambassadeurs de Danemarck convinrent même de faire leurs dépêches réciproques en cette langue. Pendant les négociations de la paix, il ne parut presque que des écritures françoises; et la gravité espagnole n'empêcha point le marquis de *los Balhazez*, chef de cette ambassade, de répondre en françois au compliment des ambassadeurs de France. *Charpentier* ajoute qu'en 1679, le roi de Danemarck répondit en la même langue à l'envoyé de Pologne ; ce fut de même que l'envoyé extraordinaire d'Espagne harangua les États-Généraux, en 1680. C'étoit aussi déjà la langue diplomatique de Pologne; et dès-lors la France ne pouvoit multiplier ses alliances et ses relations, sans introduire sa langue dans les diverses cours de l'Europe. Plusieurs princesses, sorties de la maison de *Valois*, avoient aimé les lettres et protégé les savans. Elles donnoient dans leurs cours un asile aux muses françoises, lorsque l'intrigue ou la diversité des opinions

---

* *Relation des Conférences de Nimègue.*

religieuses bannissoient de la capitale quelque illustre poëte, quelque bon écrivain.

En passant de la cour de Turin, qu'a illustrée l'autre *Marguerite*, fille de *François Ier*, et où la célèbre *Madame de Savoye* a perpétué, du temps de *Louis XIII*, l'usage de notre langue; en passant, dis-je, de cette cour à celles de Parme, de Ferrare, de Mantoue, de Florence, de presque tous les États d'Italie, que la politique rapprochoit de la France, et dont les souverains furent alternativement françois, et toujours influencés par son gouvernement, nous voyons nos meilleurs écrivains y faire quelque séjour, notre poésie y trouver des amateurs, notre langue y être parlée dans tous les cercles, et employée dans les négociations, dans les affaires des particuliers.

Les prétentions des rois d'Angleterre, et leurs longues dissensions, jusqu'au règne de *Charles VII*, où, dit le président *Hénault*, la Providence avoit marqué le terme de nos disgrâces, avoient, comme nous avons vu, maintenu parmi les Anglois l'usage de notre langue. Les relations de politique et de commerce qui existèrent depuis, sans interruption, entre les deux peuples, contribuèrent encore à lui donner plus de cours dans les Isles-Britanniques.

Le peuple anglois, avec ses grands moyens de rendre sa langue l'une des plus cultivées de

l'Europe, ne connut réellement de bons écrivains que depuis que le parlement, chargé de décider les grands intérêts de cet État, si sujet aux convulsions politiques, eut vu naître dans son sein des orateurs qui fixèrent enfin une langue riche de toutes les bonnes expressions usitées dans l'Europe, et qui ne put que se perfectionner infiniment, dès que les lettres furent en honneur. La grande charte de la liberté peut être regardée comme l'époque de la belle littérature de ces insulaires.

Toujours ouverte aux étrangers, l'Angleterre accueillit de tout temps nos François; les nouveautés en matière de religion y firent passer, ainsi que dans tout le Nord, plusieurs illustres proscrits, qui, y trouvant la liberté du culte, durent à la munificence de la nation, à l'empressement que témoignoient quelques particuliers, de concourir à la publication de bons ouvrages, le loisir de cultiver les lettres et de produire des écrits faits pour le disputer à ce que l'intérieur de la France publioit de plus accompli. *Saint-Évremont*, victime de quelque intrigue de cour, trouva dans les Anglois un peuple enthousiasmé de la beauté de sa diction. Si, rappelé dans une patrie dont il avoit toujours gémi d'être éloigné, ses infirmités lui ravirent la consolation de terminer ses jours près du tombeau de ses pères, il eut au-moins la

gloire d'être enseveli dans le temple destiné à la sépulture des héros et des grands hommes. *Voltaire*, *Delille* trouvèrent en Angleterre des admirateurs éclairés de leurs talens. Ils auroient pu y recueillir des trésors, comme ils y reçurent les plus honorables encouragemens. Un autre mobile, la liberté religieuse et politique de la presse, y multiplia ces ouvrages nombreux, souvent incendiaires, rarement sans scandale, interdits en France par l'inflexibilité des censeurs et des gardiens des loix.

Quels progrès ne devoit pas avoir faits en Angleterre une langue, qui étoit celle de *Saint-Évremont*, de la duchesse *de Nivernois*, de ces illustres bannis de la cour de *Louis XIV*, où les charmes de l'esprit ne servoient point de sauve-garde à la corruption des mœurs *, de ces nombreux disgraciés que l'intrigue relégua dans ce pays hospitalier, et en même-temps toujours si jaloux de devenir, par la protection accordée aux mécontens, le foyer de nos dissensions domestiques! Hommage à la nation dont les individus, sensibles aux maux de l'humanité, pensent ne pouvoir faire un plus noble usage de leur fortune, qu'en ouvrant de généreuses souscriptions, pour tenir sans cesse des secours prêts

* HÉNAULT, *Abrégé chron.*, année 1682.

à adoucir l'infortune, même envers des voisins en guerre ouverte avec eux, sans être retenus par les principes politiques ou religieux que ceux-ci professent [a]! Honte au gouvernement, si, par la plus abominable de toutes les politiques, il cherche, au moyen de secours insidieux, à séduire des cœurs flétris, pour leur confier le poignard meurtrier, et servir leur fureur!

Ce qui fait honneur à notre langue, c'est que le meilleur des ouvrages philosophiques composés dans la Grande-Bretagne, l'*Essai de Locke*, y fut traduit sous les yeux de l'auteur, et y trouva, sous cette nouvelle forme, des applaudissemens qui le mirent fort au-dessus de l'original [b]. C'est aussi des presses de Londres que sont sorties, dans toute la beauté typographique possible, les meilleures éditions de nos premiers écrivains. Si l'orgueil national y proscrit notre langue des cercles et des assemblées

[a] Les François n'oublieront jamais la générosité avec laquelle toutes les classes des citoyens de l'Angleterre se sont empressées de venir au secours des nombreux prêtres déportés, et des émigrés réfugiés dans cette île. Le moindre de ces secours étoit d'une guinée par mois à quiconque y abordoit. Mais on sait combien de fois l'Angleterre a revomi, sur le sol de la France, armés de fer et d'un or corrupteur, les traîtres et les scélérats qu'elle prenoit à sa solde.

[b] C'est, dit le père *Lamy*, que notre langue est plus propre qu'aucune autre à traiter des sciences; elle le fait avec une admirable clarté. La traduction parut en 1691.

publiques, n'est-il pas glorieux pour elle de pouvoir dire qu'il n'y a aucun Anglois instruit, aucune femme au-dessus du commun, qui ne sache notre langue, qui ne lise avec goût, avec fruit, nos livres les plus délicatement écrits?

La révocation de l'édit de Nantes acheva, dans le Nord, ce que la prééminence des talens avoit commencé d'établir. L'on vit des colonies françoises se former de toutes parts, les villes de la Hollande se remplir de réfugiés; le Palatinat, la Prusse, la Saxe, devenir la retraite des savans; les lumières, jusqu'alors concentrées dans quelques villes, telles que Montauban, Saumur et Sédan, s'épanouir et se répandre sur des contrées entières, et dès ce moment la littérature françoise y marcher d'un pas égal, et le disputer avantageusement à celle du pays; je puis même ajouter, l'éclairer, la perfectionner.

La langue françoise devint alors celle de la capitale du Brandebourg, celle de l'Académie de Berlin. Cétte compagnie, fondée en 1700 sous le nom d'*Académie des Sciences*, fut renouvelée et installée le 23 janvier 1744, sous le nom d'*Académie des Sciences et Belles-Lettres*. Dès 1746, la langue françoise fut substituée à la langue latine dans la rédaction des *Mémoires*, pour rendre l'usage de ces Mémoires plus étendu, dit *Formey*, leur rédacteur. « Car les limites du

pays latin se resserrent à vue d'œil, au-lieu que la langue françoise est à-peu-près dans le cas de la langue grecque, du temps de *Cicéron*. On l'apprend par-tout, on recherche avec soin les livres écrits en françois; il semble que cette langue soit la seule qui donne aux choses cette netteté et ce tour, qui captivent l'attention et qui flattent le goût ». La langue françoise fut préférée par le grand *Léibnitz*, pour la rédaction de ses *OEuvres philosophiques*; par *Frédéric*, ce roi guerrier, philosophe et poëte, qui accueillit *Voltaire*, *Maupertuis*, *Desprades*, et qui attiroit à sa cour tout ce que la France avoit d'écrivains illustres. Il joignit aux lauriers de *Mars* ceux qu'*Apollon* distribue à ses favoris; ses vers, sa prose françoise ont été reçus avec applaudissement. La flatterie eut peu de part à l'accueil que le public fit au poëte ceint du diadême. L'auteur des *Mémoires du Brandebourg* avoit assuré sa gloire avant de penser à des conquêtes, avant de porter la couronne. Le parallèle qu'il fait du Grand-Électeur et de *Louis XIV*, est un chef-d'œuvre de finesse, qui passera toujours pour un des plus beaux ornemens de notre langue. *Socrate* sur le trône, *César* à la tête des armées, il fut tour-à-tour poëte, historien, philosophe, législateur et héros.

C'est cette langue que Pétersbourg, fondé

par un prince d'origine grecque, dans un climat long-temps accoutumé aux idiômes des langues esclavone et teutonique, environné d'États où les langues du Nord prenoient un nouvel essor, adopte presque universellement pour idiôme. C'est dans cette langue que, par la composition de drames intéressans, *Catherine II* se délassoit des travaux d'une sage administration; c'est dans cette langue que l'Académie si célèbre de cette capitale de toutes les Russies aime encore à recevoir le tribut des littérateurs; c'est dans cette langue enfin que *Gustave III,* dans Stockolm, et au moment où la langue suédoise prenoit une nouvelle énergie, voulut rédiger ses *Réflexions*, leçons utiles pour les rois, et destinées à l'instruction des générations à venir. N'avons-nous pas encore vu tout récemment le fier Anglois, après avoir appris qu'on n'attaquoit pas impunément Copenhague, si l'on ne violoit auparavant les principes les plus sacrés de la neutralité, négocier sa sortie de la Baltique, en stipuler les conditions dans notre langue, qui servit d'interprète entre l'amiral breton et l'administration danoise?
« Nos voisins admirent ceux de nos poëtes fran-
» çois, dont la gloire est immortelle; ils redisent,
» aussi volontiers que nous, ceux des vers de
» *Despréaux*, de *Racine*, de *La Fontaine*,

» de *Rousseau*, de *Voltaire*, qui ont passé en
» proverbes; ils ont adopté tous nos bons ou-
» vrages, en les traduisant dans leur langue. Mal-
» gré la jalousie du bel esprit, presque aussi
» vive de nation à nation que de particulier à
» particulier, ils mettent quelques-unes de ces
» traductions au-dessus des ouvrages du même
» genre, qui se composent dans leur patrie. Il
» est aussi rare de trouver, dans les pays étran-
» gers, un cabinet sans *Molière* que sans *Té-*
» *rence*. Les jeunes gens, à qui l'on a donné de
» l'éducation, connoissent autant *Despréaux*
» qu'*Horace*, et ils ont retenu autant de vers du
» poëte françois qu'ils en ont étudié du poëte
» latin. A La Haye, à Stockolm, à Copenhague,
» en Pologne, en Allemagne, et même en An-
» gleterre, on peut dire aujourd'hui de la lan-
» gue françoise ce que *Cicéron* disoit de la
» langue grecque : *Græcè loquuntur in omni-*
» *bus ferè gentibus* [a]. On peut même penser
» que les écrits des grands hommes de notre
» nation promettent à notre langue la destinée
» des langues grecque et latine, c'est-à-dire,
» de devenir une langue savante, si jamais
» elle devient une langue morte [b] ».

---

[a] *Pro Archiâ poetâ.*

[b] *Dubos*, sect. xxxii, tom. II.

D'après ce tableau rapide, dont j'aurois pu étendre les développemens jusqu'aux contrées qui bordent les rivages du Bosphore, jusqu'à ces plages inconnues aux Européens, et sur lesquelles il suffit de parler notre langue pour être assuré de se faire entendre, vous me demanderez peut-être quelles sont les causes de cette universalité de la langue françoise ; qu'aucune différence de climat, de mœurs, d'opinions ne peut borner. Nous en trouverons une raison dans la nature de la langue même, dans le génie de la nation françoise. « Car, dit *Duclos* *, tout en avançant que le caractère distinctif de la langue françoise est d'être simple, claire et naturelle, on ne fait pas attention que ces qualités sont celles de la conversation, qu'elles sont nécessaires au commerce des hommes, et que le François est de tous les peuples le plus sociable ». Quelques nations ont paru céder à leurs besoins mutuels, en formant des sociétés ; il semble que le François n'ait consulté que le plaisir d'y vivre.

C'est par là que notre langue est devenue la langue politique de l'Europe. Des nations policées ont été obligées de faire des loix, pour

---

* Discours de réception, *OEuvres mor. et gal.*, 2 vol., 1797.

» médiocre connoissance de leur langue. C'est
» la science polie, dont la poésie est une bran-
» che considérable, qui contribue principale-
» ment à porter les étrangers à apprendre et à
» cultiver une langue. Ce sont d'ordinaire les
» personnes de qualité, qui ont et le loisir et
» les moyens de voyager, qui contribuent le
» plus à étendre la connoissance d'une langue,
» au-delà du pays où on la parle naturellement.
» Or, ce ne sont pas ces personnes-là qui s'atta-
» chent aux études uniquement solides; comme
» elles n'étudient que par plaisir ou par vanité,
» elles recherchent principalement la science
» accompagnée de la politesse, parce que c'est
» la plus facile à acquérir, qu'il y a plus d'ima-
» gination, et qu'elle est plus propre, pour
» ainsi dire, à étendre un vernis sur tous les
» défauts, et à les rendre agréables à tout le
» monde. C'est ce qu'on appelle d'ordinaire
» la *science des honnêtes gens*; et l'on a même
» l'injustice de traiter de *pédans* ceux qui s'at-
» tachent à des connoissances plus utiles, mais
» moins agréables. Il est sûr, d'ailleurs, que
» la poésie fait une des principales parties de
» cette science polie, et que ceux-là même, qui
» ne font pas profession d'étudier, l'aiment et
» la cultivent; en sorte que la poesie, que les
» François cultivent avec tant de soin, est la

» principale raison qui a porté les autres na» tions à apprendre leur langue, et qui fait » qu'aujourd'hui il n'y en a point de plus uni» verselle. Les poëtes anglois ont plus de force » et d'élévation que les poëtes françois; mais » ceux-ci se sont plus attachés à étudier et à » observer les règles de la poésie que les autres; » et c'est ce qui fait que, généralement parlant, » ils ont mieux réussi [a] ».

Afin de mieux connoître encore les causes de cette préférence générale, accordée à notre langue par tous les peuples policés, j'ajouterai à ces réflexions celles d'un homme dont le patriotisme peu douteux ne l'empêchoit point de rendre justice aux autres nations, celles que l'abbé *Duresnel* fait, dans son parallèle de la langue angloise et de la langue italienne, eu égard au goût des François [b]. « L'Italien, dit-il, emporté par le feu » et la vivacité de son imagination, s'évapore, » pour ainsi dire, et nous donne comme la fleur » de son esprit; l'Anglois rentre en lui-même, et » tire tout de la profondeur de son génie. Les pen» sées du premier ne paroissent qu'ingénieuses,

---

[a] *The advancement and reformation of modern Poetry*, préface. Londres, 1701, 1 vol. in-8°. J'ai tâché de traduire le texte avec toute la fidélité possible.

[b] Préface de la traduction de l'*Essai sur la Critique*, 1737.

» celles du second ne paroissent que solides. Les
» unes perdent à l'examen, les autres y gagnent
» communément. Les pensées des uns surpren-
» nent par leur nouveauté, mais il semble en
» même-temps qu'on auroit pu les imaginer ai-
» sément; celles des Anglois ont je ne sais quoi
» de si extraordinaire et de si abstrait, qu'on a
» peine à comprendre comment elles ont pu se
» présenter à l'esprit. Tous deux tombent sou-
» vent dans le bas et dans le puéril; mais vous
» diriez que l'Italien s'y laisse aller par légè-
» reté, et que l'Anglois s'y laisse aller par ré-
» flexion. L'Italien ne peut s'empêcher de
» mêler quelque chose de comique et de bur-
» lesque dans son sérieux; l'Anglois, au con-
» traire, conserve toujours un certain air rê-
» veur et sérieux jusque dans son comique. Le
» premier vous éblouit d'abord; mais, lorsqu'on
» le regarde de près, on n'y trouve souvent que
» du faux, ou, comme on l'a dit, du clinquant:
» le second vous donne réellement de l'or, mais
» de l'or tel qu'il sort de la mine, sans couleur,
» sans éclat, mêlé de matières étrangères. En-
» fin l'Italien réjouit et amuse agréablement
» l'imagination, mais il est rare qu'il instruise;
» l'Anglois veut toujours instruire, il y réussit
» même assez souvent, mais il occupe et fatigue
» si fort l'esprit, qu'on sort de la lecture comme

» de la compagnie de ces savans réservés et » sententieux, qui gênent et qui lassent dans » le temps même qu'on les admire ». Il est facile de voir que le François, tenant un juste milieu, doit plaire davantage. S'il prend le ton enjoué, le bon sens et la solidité du jugement doivent assaisonner ses plaisanteries; jamais elles ne sont poussées à l'excès; jamais il ne se permet de franchir les bornes de la décence, de jouer sur les mots, et de faire consister le sel de ses bons mots dans une expression enfantine; et s'il traite un sujet sérieux, jamais il ne tombe dans cet excès de sévérité qui, bannissant les images et tout ce qui peut répandre de la variété dans le discours, n'auroit que de la froideur et pourroit causer de l'ennui.

Qu'on ne croye cependant pas que je prétende donner la préférence à notre langue sur toutes celles qui, de nos jours, ont acquis le mérite de jeter de l'agrément sur les choses les plus abstraites; mais j'ai cru trouver les causes de son universalité dans le génie qui la distingue, joint à l'usage qu'en sait faire un peuple dont le caractère social est le véhicule le plus propre à la répandre. Autant il y auroit d'inconséquence à la décrier, pour tout écrivain qui a passé sa vie entière à penser, à écrire et à parler en public dans cette langue; autant y

auroit-il de présomption à blâmer quantité d'excellens écrivains, qui la trouvent inférieure aux langues anciennes. *Fénélon*, *Racine*, *Despréaux*, *Jean-Baptiste Rousseau*, *Voltaire*, tous les vrais modèles du style le plus pur, le plus fleuri que notre langue puisse présenter, se sont plaints de ce qui manquoit à notre langue, à notre versification : « Et, dit *Marmontel**, c'est à ceux qui savent ce qu'il est possible de faire d'une langue, sont nés pour l'écrire, ont l'oreille sensible, c'est à eux à juger de son mérite. Ils se sont servis le plus heureusement possible de l'instrument, mais ils en ont connu les défauts ».

On ne peut réfléchir sur notre poésie françoise, sur notre versification, sans penser aux difficultés qu'elles trouvent dans la langue même. *Voltaire*, à cet égard, préféroit les langues anciennes. Toute langue qui souffre l'inversion est plus susceptible que la nôtre du mètre poétique. D'autres difficultés s'offrent à tout traducteur. Ce ne seroit pas assez d'avoir présenté les différens avantages de la langue; il n'est pas permis à l'historien d'en dissimuler les imperfections. Elles viennent de sa nature même, de ce génie particulier que j'ai fait

---

* *Lycée*, tom. I, chap. III.

connoître comme un de ses attributs. C'est une langue analogue; ainsi sa construction aura nécessairement cette uniformité qui gêne dans l'arrangement des mots, qui se guinde sur un nombre infini de particules, qui ne connoît ni l'avantage des composés, dont elle a un si petit nombre, ni celui des transpositions, de l'inversion, dont elle fait si peu d'usage; ni celui de l'élision, qu'elle permet à peine à l'*e* muet. « Notre langue *, dit d'*Alembert*, est la plus sévère de toutes dans ses loix; elle est l'écueil des traducteurs, comme celui des poëtes; sans déclinaisons, elle a des conjugaisons très-incomplètes et très-défectueuses, des auxiliaires qui gênent la marche du discours; ces particules, ces articles, ces pronoms, presque tous monosyllabes, nécessairement entassés les uns sur les autres ». Si nous ajoutons que nous avons peu de prosodie et peu de rythme, quelle ne sera pas la difficulté, quand il faudra donner à cette langue la brièveté, la précision, l'harmonie, sans lesquelles il n'y a ni bonne prose, ni véritable poésie! Bornée dans le choix de l'expression, elle ne peut ni employer quantité de ces mots si mâles, si naïfs, si significatifs, qu'avoient trouvés nos anciens, que regrettent les

---

* *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, tom. III.

modernes, mais que l'usage, tyran si impérieux, nous force à rejeter. Elle aura beau nous montrer dans l'analogie, dans la propriété de la racine, un mot tout formé par la nature, propre à présenter l'idée sans ambiguité ni périphrase, ce mot sera interdit à l'homme du commun; l'homme de génie qui l'aura créé ne l'employera qu'avec timidité; peut-être ne le verra-t-il pas adopté de son temps. Une rapide éloquence saisira tous les termes, sentira l'effet d'un mot placé de manière à frapper délicatement l'oreille, à donner du nombre à la phrase, de la rondeur à la période; mais, la nouveauté qu'il aura pour nous, la contrainte de la construction proscrira cette façon de parler, et il se verra forcé d'employer un style dur ou lâche, ou languissant, qui n'aura ni énergie, ni grâce, ni élévation. Telle pensée, exprimée par tel mot, par telle suite de signes, produira le plus grand effet dans le grec ou le latin, l'espagnol ou l'italien; notre langue, timide, circonscrite et toujours dans les entraves, en fera un crime au poëte, à l'orateur qui en auront tenté l'emploi. Il n'est point d'écrivain françois qui ne reconnoisse cette difficulté, point de poëte qui souvent n'en soit rebuté, point de traducteur qui, ravi des beautés d'un original, où tout est rapide, bref et pressé de pensées dans un très-petit nombre

de mots, ne perde son feu, lorsqu'il se voit astreint à cette marche uniforme, à cette continuelle répétition de particules *, par-tout ailleurs parasites ou inconnues, et ne soit forcé de sacrifier des traits mâles et vigoureux, toujours mal rendus par un style traînant et chargé de monosyllabes. En considérant ces inconvéniens, on croiroit qu'il est impossible de bien écrire dans notre langue, que jamais elle ne produira des vers énergiques; cependant nous sommes tout environnés de chefs-d'œuvre, et notre langue a ses grâces, ses beautés; elle s'enorgueillit d'avoir la préférence sur toutes les langues modernes. On aura soin de dire qu'à bien des égards notre langue est défectueuse, qu'elle manque souvent d'expressions pour rendre mille détails qui sont pleins de charmes dans tout autre idiôme. Le génie de nos François a su pallier ces défauts, suppléer à cette disette, parer à ces inconvéniens, et nous pouvons nous écrier avec *Marmontel* : « Louange » et gloire aux grands hommes qui nous ont » rendu, par leur génie, la concurrence que » notre langue nous refusoit; qui ont couvert

* On se plaint, avec raison, de ce nombre infini de particules; et cependant bien des gens les regardent comme une beauté dans la langue grecque.

» notre indigence de leur richesse; qui, dans » la lice où les anciens triomphoient depuis » tant de siècles, se sont présentés avec des » armes inégales, et, semblables aux héros d'Ho- » mère, ont combattu contre les dieux, et n'ont » pas été vaincus * »!

C'est que notre langue rachète ces défauts par sa clarté, sa simplicité, son harmonie, la netteté de ses expressions, l'heureux assemblage de ses syllabes, sa marche toujours égale et susceptible d'ornemens d'autant plus précieux, qu'ils s'éloignent moins de la simplicité, de la naïveté de la nature. Sans jamais ramper, elle marche sans faste comme sans prétention, et plaît d'autant plus qu'elle ne paroît point ambitionner les suffrages. Elle a dans sa simplicité un certain degré d'élégance, qui donne à notre nation une supériorité de génie que les étrangers révèrent, et par où les vaincus mêmes ont souvent captivé leurs fiers vainqueurs. Une langue qui plaît s'insinue facilement chez les étrangers; ils l'adoptent

* J'aurois pu entrer ici dans un grand détail, et discuter toutes les parties du discours, pour développer tous les inconvéniens que présente cette langue, d'ailleurs si douce, si agréable, et je puis dire si abondante; mais qui a jamais écrit en françois sans les avoir aperçus ?

Il faut lire les *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*, tom. I, sect. xxxv, où l'on montre les avantages de la langue latine sur la langue françoise.

et resserrent par elle les liens politiques qui les attachent à la France; les nations étant plus séparées par la diversité du langage que par les plus grands fleuves, les plus hautes montagnes, c'est étendre en quelque manière sa nation, que d'étendre sa langue; si ce n'est pas faire des conquêtes, c'est les préparer; et, ce qui est bien plus important, au moment où les bornes de l'Empire françois sont portées jusqu'aux barrières que la nature a semblé lui prescrire, c'est adoucir ce que la supériorité a de repoussant, que d'établir la liaison nécessaire que produit la conformité du langage. Maintenant que la sage prévoyance du héros, plus admirable dans l'usage de ses conquêtes que dans leur rapidité, a établi cette ligue formidable, qui s'étend jusqu'à la Vistule et jusqu'aux portes de Lintz, et qui n'a pour bornes que les vastes mers qui ceignent la moitié du Continent; maintenant que tant d'États, alliés à la France, sont intéressés à sa puissance, à sa conservation, ne doit-on pas regarder la haute faveur, dont jouit notre langue, comme un moyen d'affermir nos acquisitions, de naturaliser et nos nouveaux concitoyens et ces nombreux alliés, dont la fortune s'attache si intimément à la nôtre?

Mais, si les *Alexandre*, les *Charlemagne*, n'ont pu empêcher que leurs vastes États ne

devinssent dans la suite des siècles la proie du premier occupant *, n'avons-nous pas à craindre de plus grands revers, après avoir vu de plus grands prodiges? Attendons un meilleur avenir du génie de la France, de ces heureuses combinaisons qui, dans la rare prudence des conseils, ont déjà produit de si grands résultats. Quoiqu'il en puisse être, telle est la nature des États littéraires, qu'ils survivent à la ruine de la base sur laquelle ils ont été fondés; et, quel que soit à l'avenir le sort de l'Europe, la langue françoise, comme celles de la Grèce et de Rome, survivra des siècles entiers aux débris des sceptres et des couronnes dont nous reconnoissons la fragilité.

---

* Le lecteur me pardonnera les réflexions qui viennent de m'échapper. Est-il un seul François, à qui l'amour de la patrie n'inspireroit les mêmes craintes, les mêmes pensées? Il y eut un temps où *Mably* fut censuré d'avoir dit : « Qu'il s'élève aujourd'hui en Europe une puissance dont les formes soient supérieurés à celles de chaque État en particulier, et qui les surpasse tous par la bonté de sa discipline militaire, et par son expérience à la guerre; que cette puissance, toujours conduite par les mêmes principes, ne se laissant pas éblouir par ses succès, ni abattre par ses revers, ait la constance de ne jamais renoncer à ses entreprises, et la sagesse hardie de préférer une ruine entière à une paix qui ne seroit pas glorieuse; et l'on verra bientôt disparoître ces ligues, ces confédérations, ces alliances qui conservent à chaque État son indépendance ». *Observ. sur les Romains*, 1751.

Auroit-on trouvé cette observation fausse en 1810?

NOTES.

(A) Le mécanisme de la parole est expliqué avec beaucoup de clarté et de précision dans le troisième livre de l'*Art de parler* du P. LAMY, 4e édit., 1 vol. in-12, 1701; nouv. édit., 1715, ch. 13. C'est aussi dans l'excellent traité du *Mécanisme des Langues*, par le président DESBROSSES; dans la *Grammaire générale* de BEAUZÉE [a]; dans les *Principes de Grammaire* de BERNHARDI [b]; enfin dans l'ouvrage du célèbre *Court de Gébelin*, qu'il faut chercher ces notions. L'origine de la parole, dit ce dernier écrivain, est un problême sur lequel nombre de savans se sont exercés avec plus ou moins de succès, mais qu'on n'a pu résoudre jusqu'à présent, parce qu'on n'avoit pas un nombre suffisant d'observations. Il faut réunir les principes de la physiologie à ceux de l'histoire et de la philosophie, pour travailler cette matière avec fruit.

(B) Les uns, dit *Court de Gébelin*, supposent que la parole ou le langage est un pur effet de l'invention humaine, et que les hommes, long-temps réduits à de simples cris, aperçurent, par d'heureux hazards, qu'ils pouvoient exprimer, au moyen de la parole, leurs sensations, leurs idées, peindre des objets quelconques. D'autres, ne pouvant concevoir que l'homme ait pu inventer un art pour lequel ils n'auroient eu aucune disposition naturelle, et désespé-

[a] Livre excellent, que *Gébelin* s'honore d'avoir pris pour guide, et dont il fait profession de ne pas s'écarter sans les plus mûres réflexions.

[b] Berlin, 1785, in-8o. Je me propose de donner la traduction de ce bon ouvrage, écrit en allemand.

rant de découvrir les raisons physiques du langage, se sont réfugiés dans la toute-puissance de Dieu; ils supposent qu'il donna aux hommes les mots mêmes dont ils se servent, et qu'étant passifs à cet égard, ils tinrent immédiatement de la Divinité jusqu'à la grammaire. Ces systêmes, faux dans leur généralité, renferment du vrai dans le sens le plus restreint. Le langage vient de Dieu, en ce qu'il forma l'homme avec tous les organes nécessaires pour parler; que, le rendant capable d'idées et de sentimens, il lui fit un besoin de les exprimer, et l'environna de modèles propres à le diriger dans cette expression. Mais le langage est en même-temps l'effet de l'industrie humaine, en ce que l'homme sut développer ces organes, imiter ces modèles, suivre les combinaisons dont ils étoient susceptibles, et, sur ce petit nombre de mots donnés par la nature, élever cette masse immense de mots qui nous étonnent, et que la vie la plus longue ne peut épuiser, lorsqu'on ne sait pas les rappeler à leurs premiers principes. Il n'est cependant pas l'effet de la convention, puisqu'il est celui de l'imitation donnée par la nature, et par les besoins qu'elle nous fait sentir..... La perfection du langage, et la multiplication des mots pour exprimer les idées factices, dépendirent seules de l'industrie humaine, et d'une convention tacite. Mais quelle distance d'ici au langage déjà formé par la nature de l'homme, et déterminé par ses besoins! Le langage fut donné à l'homme par le Créateur, mais assujetti à la nature de l'être pour qui il fut fait, et qui, par ses organes infiniment flexibles, éprouve un penchant à parler aussi irrésistible que ses autres facultés.

Mais, soit qu'on suppose que Dieu est l'auteur immédiat du langage, qu'il aura donné à l'homme ce langage déjà

formé, comme il le doua des autres facultés ; soit, qu'après avoir passé en revue tant d'autres systêmes intermédiaires, nous consentions à ne l'attribuer à l'homme que comme le résultat de longs siècles d'efforts et de succès lents et pénibles, nous ne pourrons considérer l'émission de la voix, la conformation des organes qui la rendent possible, l'expression des pensées si conformes au type qu'elle a à représenter, la manière aussi prompte que spontanée dont nous en saisissons le sens, que comme un de ces dons excellens qu'on ne peut rapporter qu'au père des lumières. Les hommes, se laissant entraîner par l'apparence d'une raison trompeuse, lorsqu'elle n'est pas éclairée par l'expérience et par de longues réflexions, ont toujours bâti des systêmes sur de simples conjectures ; ils ont voulu tout expliquer par les conséquences de quelques vérités à moitié connues. Des études plus suivies, des découvertes plus récentes, le génie qui a su rassembler en un corps des notions dispersées et sans force, ont enfin ramené les esprits à la marche naturelle dans la discussion des faits ; ils ont consulté les siècles et les nations, et le résultat a été de nous rappeler au principe dont on s'étoit écarté, à celui d'une langue primitive, née avec le premier homme, et laissant des traces dans tous les temps et chez toutes les nations.

Pour le reste, il faut se borner à conjecturer : car quelles notions certaines pourrions-nous avoir de choses dont la véritable origine est cachée dans la nuit des temps ? Nous savons qu'*Adam* avoit une langue toute formée ; il y trouvoit les termes énergiques propres à dénommer les choses *selon leurs propriétés* *, et à puiser, dans l'analogie des sons, les

* *Genèse*, chap. II, v. 21. Je suis ici la vulgate appuyée sur la tradition de tous les siècles. Il y eut néanmoins, vers le commen-

signes les plus propres à distinguer les genres et les espèces. Cette langue paroît avoir été commune à tous les hommes, jusqu'à la première dispersion connue des peuples *.

---

cement du siècle précédent, des écrivains qui ont prétendu qu'ici il n'étoit point question de nommer les animaux, mais d'examiner si, par leur nature, il y en avoit quelqu'un qui pût suppléer à la solitude de l'homme. *Adam* n'en trouva point de tel, et Dieu lui donna une compagne. Cette opinion singulière, faite pour combattre celle d'une langue primitive accordée à *Adam*, est rapportée dans les *Nouv. de la Rép. des Lettres*, année 1703 ou 1704. Mais *Adam* ne parloit-il donc pas, lorsqu'il disoit : *Voilà l'os de mes os.... La femme que vous m'avez donnée, etc.?*

* Quoique l'opinion la plus commune soit qu'à la dispersion des peuples, il n'y avoit qu'une seule et même langue pour tous les descendans de *Noë*, ce que l'on appuie sur ce que l'auteur sacré dit : Que les enfans des hommes n'avoient qu'une lèvre; que Dieu confondit leur langue; cette interprétation est révoquée en doute par quelques nouveaux commentateurs. Le mot *scaphah*, qui signifie *lèvre*, est pris figurément, disent-ils, pour la bonne intelligence qui régnoit d'abord entre eux lorsqu'ils commencèrent l'édifice; mais Dieu permit que la division se mît parmi eux; alors plus d'unité; ce n'étoit plus une seule lèvre, mais plusieurs. La même expression qui se trouve au pseaume 55, v. 10 : *divide linguas eorum*, s'entend de la division des méchans. Que peut-on cependant opposer à une constante tradition, qui a entendu le premier texte dans le sens littéral et fondé sur l'histoire de ce temps-là, et le second, dans un sens figuré et fondé sur la nature poétique de ce passage. Il y a un parti mitoyen, c'est celui de *Bullet*, qui, dans son *Système sur l'Origine de la Langue celtique*, prétend que tout le changement qui se fit dans le langage, lors de la confusion de Babel, se borna à divers dialectes, assez différens entre eux pour que les hommes ne s'entendissent plus. Il modifie cette opinion, qui étoit celle de *Schuckford*, en y laissant quelque chose de merveilleux, et par conséquent plus d'analogie avec le texte sacré, en admettant le miracle d'un changement subit, là où

Informe d'abord, elle aura eu ses périodes d'accroissement, de perfection et de décadence. Pendant ces quatorze premiers siècles, et jusqu'à l'an du monde 1470, les hommes parloient et pensoient; ils racontoient les évènemens, et connoissoient les charmes de la poésie et de la fiction. Ils avoient, depuis long-temps, établi les fondemens de la vie domestique et de la vie civile : long-temps avant d'em-

---

Schuckford laisse presque tout à la disposition des hommes, au désir qu'ils formèrent d'inventer de nouveaux mots et d'allonger les anciens.

Ces réflexions paroissent bien spécieuses au premier coup-d'œil, et il en est de même de mille autres qui se font tous les jours. Lorsqu'il s'agit d'examiner les monumens de nos origines, il n'y a rien de plus aisé que de faire des difficultés apparentes sur le texte des saintes écritures; mais nous voyons, au chap. x de la *Genèse*, que les descendans de *Noë* se divisèrent la terre, *unusquisque secundùm linguam suam*. La famille de *Cham* : *hi sunt filii Cham...., in linguis.... suis*; celle de *Sem*, *secundùm linguas suas, etc.* Les Pères ont entendu, par langues, toute autre chose que des dialectes, ou de simples idiômes, et rien ne nous oblige à nous écarter de tels maîtres. Aussi les Anglois, auteurs de l'*Histoire universelle*, et auxquels on ne refusera pas des lumières, disent-ils, peut-être un peu trop durement (tom. I, liv. II, ch. III, n° 3) : « Qu'avec toutes leurs innovations, les dialecticiens n'ont obtenu » autre chose que de se rendre ridicules, de faire connoître leur » ignorance, et de paroître de parfaits visionnaires ». Je ferois donc difficulté de m'écarter d'aussi grandes autorités, quoique d'ailleurs, selon le père *Thomassin*, ces points ne touchent aucunement au fond de la religion, et laissent, en conséquence, à chacun la liberté de choisir l'opinion qui lui paroît la plus convenable. Voyez BARDETTI, *della Lingua dei primi*.., ch. I, art. I, et la *Genèse expliquée* de DUCONTANT DE LA MOLLETTE. *Thomassin* développe le système de la dispersion des descendans de *Noë* (*Genèse*, ch. x, au liv. III, ch. I, de son *Traité des Langues réduites à l'Hébreu*).

ployer l'écriture, ils auront eu des monumens, des signes propres à perpétuer le souvenir des choses, à servir de témoins irrécusables des conventions sociales *. Mais il n'en reste aucune trace certaine, et ce n'est qu'à l'époque où l'écriture fit quelques progrès, que l'on commence à découvrir des traces de faits dignes d'être admis dans l'histoire. Les traditions des premiers temps sont ordinairement peu détaillées et très-confuses; quelquefois elles sont visiblement fabuleuses, ou du-moins noyées dans des fables qui en défigurent la vérité : presque toutes sont en contradiction pour les dates, que les peuples ne semblent avoir déterminées qu'à leur fantaisie. Aussi voyons-nous s'élever systêmes sur systêmes pour leur explication. Quelle distance entre les mythes de *Boulanger*, ceux de *Banier*, ceux de *Bergier* et ceux de *Court de Gébelin !*

Tous les historiens anciens, et, jusqu'au XVIIe siècle, tous les modernes ne donnent qu'un recueil de fables absurdes, quand ils remontent à l'origine des nations, au-delà des temps dont il nous reste des monumens écrits. L'histoire des nations n'est vraîment connue, que depuis que les lettres ont déposé dans les livres des témoins irréfragables de la suite des évènemens. Ainsi, à quelques monumens près, tels que les Pyramides et la fondation de quelques villes, monumens mêmes qui laissent un vaste champ aux conjectures, l'écriture, qui a contribué à la perfection du langage, est également la seule dépositaire des faits dont nous ne pouvons révoquer en doute l'existence. Nous savons qu'à la dispersion des peuples, vers l'an du monde 1700,

* GOGUET, *Origine des Lois*, t. I. L'abbé *Anselme* prétend, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. IV, que l'art d'écrire étoit connu avant le déluge, et qu'il y eut des monumens gravés sur la pierre.

il se fit un changement dans le langage, et que la diversité des langues date de cette époque; mais c'est encore un problême de savoir, si la langue parlée jusqu'alors s'est conservée dans toute sa pureté chez quelques-uns de ces peuples, et si l'hébreu fut cette langue primitive, ou si elle se forma, comme les autres, de quelque langue plus ancienne, au moment de cette commune transmigration. La plupart des savans du XVI[e] siècle attribuent cette prérogative à l'hébreu; *Bochart*, *Buxtorf*, *Pfeffer*, *Thomassin*[a] et *Lœscher*[b] cherchèrent à démontrer cette assertion par des preuves si multipliées qu'il paroissoit difficile de leur rien opposer de solide. Ils n'ont pourtant pas laissé de trouver des adversaires, mais dont les moyens s'affoiblissent par la diversité de leurs conjectures. Sans parler de la rêverie d'*Audigier* qui, en 1678, attribua au gaulois l'honneur de la priorité [c]. *Jean Webe* donne la palme au chinois; tandis que d'autres, *Stienhielm* et *Rudbeck*, la donnent au suédois, ou plutôt à l'ancien scandinave. Le systême de *Rudbeck* a fait sensation par sa singularité. Le titre de son livre en donne une idée suffisante [d].

---

[a] *La Méthode d'étudier ou d'enseigner la Grammaire ou les Langues par rapport à l'Écriture sainte, — par rapport à l'hébreu*, 1690, 2 vol. in-8°, L. II.

[b] *Litterator Celta*, 1726, 1 vol. in-8°.

[c] *De l'Origine des François et de leur Empire*, 2 vol. in-12, 1676.

[d] *Olavi Rudbekii Atlantica, sive Mannheim vera Japheti posterorum sedes ac patria, ex quâ, non tantùm monarchæ et reges ad totum ferè orbem reliquum regendum ac domandum, stirpesque suas in eo condendas, sed etiam Scythæ, Barbari, Asæ, Gigantes, Phryges, Trojani, Amazones, Thraces, Libyi, Mauri, Tusci, Cimbri, Cimmerii, Saxones, Germani, Suevi, Longobardi, Vandali, Heruli, Gepidæ, Teutones, Angli, Pictones, Dani, Sicambri, aliique virtute clari et celebres populi olim exierunt.*

Comme, dans son systême, il suppose que la Suède est la véritable patrie des Scythes, et que l'on n'a donné ce nom aux peuples habitant entre la Baltique et la mer Noire, c'est-à-dire, tout ce vaste continent que renferme l'empire de Russie, que parce que ceux-ci ont été soumis par les Scythes-Scandinaves, il ne faudroit qu'admettre cette dernière supposition, pour confirmer le systême, dont je parlerai plus bas, et qui met en tête les scytho-celtiques. *Rudbeck*, qui épuise les preuves, en tire aussi du génie des langues, et trouve quantité de mots scandinaves dans le françois, l'italien, etc. M. *Hickes*, Anglois, savant dans les langues septentrionales, propose des vues beaucoup plus conformes à ce que l'on sait d'ailleurs par la tradition *. Faisant descendre les Scandinaves de *Japhet*, par *Gomer*, dont un descendant, *Odin*, passa de l'Asie septentrionale dans les régions du Nord, et en soumit les peuples qu'il prétend aussi descendre de *Gomer*, il trouve, entre autres, *Dan*, père des Danois, et *Angul*, chef des Anglo-Saxons. Les Danois, les Saxons et les Anglo-Saxons passèrent ensuite dans la Grande-Bretagne. Ainsi la langue de *Gomer* doit être regardée, selon *Hickes*, comme la mère de toutes les langues du septentrion, qui ne sont que des dialectes. La langue tudesque, selon lui, est sœur de la langue saxonne; et elles descendent toutes deux de celle que les Goths portèrent dans la Mœsie, lorsqu'ils conquirent cette province. L'auteur donne aussi des grammaires comparées de ces différentes langues, et croit trouver, dans la mœso-gothique, l'origine de la langue françoise, comme celle

* *Thrésor grammatical et archæologique*. Oxford, 1703, 2 vol, in-fol.

de la saxonne [a]. Dom *Pezron* [b] fait aussi descendre les Gaulois de *Gomer*, d'où sont venus les Titans, qui se sont répandus dans tout le nord de l'Europe, et ont habité la France sous le nom de *Celtes* ou *Gaulois*. Les Titans s'étendoient depuis l'Euphrate jusqu'aux confins de l'Espagne. Selon lui, la langue celtique a une antiquité de plus de quatre mille ans.

D'autres linguistes, sans remonter si haut, donnent la priorité au scythe. C'étoit le sentiment de *Saumaise*, de *Zuerius Boxhornius*, de *Cluvier*. *Milius* l'accorde à la langue cimbrique ou des Pays-Bas; d'autres à la langue grecque, et même à la langue latine : mais, que ce fût l'une ou l'autre de ces langues, il n'en est pas moins vrai que la langue mère cessa d'être universelle à l'époque du déluge. De douze opinions différentes que nous avons sur l'origine des Francs en particulier, il n'en est point de plus hazardée que celle d'*Audigier*; car, au-lieu que les autres sont allés chercher les Francs dans les pays les plus éloignés, il trouve leur origine dans les Gaules mêmes, et il cherche à prouver que ces peuples fameux, repoussés dans la Scandie par l'empereur *Maximin*, et qui de là firent des irruptions dans l'Empire romain, sous le nom de *Vandales*, et sous ceux de *Francs*, de *Silinges*, de *Goths*, de *Gépides*, d'*Alains*, de *Bourguignons*, de *Huns*, de *Hérules*, de *Turcs*, d'*Angle-Saxes*, de *Thuringiens*, de *Varnes*, de *Quades*, de *Suèves* et de *Lombards*, ne sont autres que ceux qui sortirent de la Gaule celtique avec *Sigovése*, du temps de *Tarquin l'Ancien*. Il fixe l'éta-

---

[a] *Journal des Savans*, avril 1707, supplément.

[b] *Antiquité de la Nation et de la Langue des Celtes*, 1703, 1 v. in-12.

blissement proprement dit de la monarchie françoise à l'an 284, comptant neuf rois avant *Clovis*. *Bullet* n'est pas éloigné de l'opinion d'*Audigier*.

Boxhorn [a] examine le système de *Bochart*, qui trouve l'origine des Gaulois dans la Phénicie, et celui de *Turnèbe*, qui prétend que cette origine est inconnue. Il montre que le gallois-bréton et le celte ont la même origine, réfute ceux qui jugent de l'origine commune des langues par l'usage des mêmes mots radicaux, et finit par examiner si les Gaulois ont pu tirer leur langue de l'hébreu ou du grec. La mort de l'auteur l'empêcha de tirer des conclusions de ses nombreuses et savantes recherches. Il est étonnant qu'avec cet immense trésor de connoissances, que *Boxhorn* avoit puisées dans l'antiquité, il marque tant de ménagemens pour les prétendues assertions de *Bérose*, et s'occupe sérieusement à discuter ses fables, ainsi que celles qu'on attribue à *Philon* sur l'origine des Gaulois. Tout ce qui est connu de ces deux prétendus anciens historiens est tiré des fameuses antiquités d'*Annius de Viterbe*, cet insigne fourbe, qui publia douze de ses dix-sept livres sous les noms imposans de *Xénophon*, d'*Archiloque*, de *Bérose*, de *Manéthon*, de *Métasthènes*, de *Philon*, de *Fabius Pistor*, de *Mirsile*, de *Caton*, d'*Antonin*, de *Caïus Sempronius* et de *Properce*. C'est sous leur nom qu'il divulgue ses fables sur l'antiquité des divers peuples de la terre, et il n'est pas croyable combien d'historiens des XV, XVI et XVII[e] siècles se sont laissé tromper par cet imposteur [b]. C'est aussi principalement sur ce faux *Bérose*

---

[a] *Origines gallicæ, in Oper.* Amst., 1654, 1 vol. in-4°.

[b] *Antiq. Var.* volumina XVII, *cum Comment.* FR. JO. ANNII *Viterb.* Romæ, 1498. Lugduni, 1554.

que *Jean Picard* paroît appuyer le systême de sa *Celtopédie*. Les Gaulois, selon lui, ne tirent leur origine d'aucun autre que de *Japhet*, fils de *Noë*, et il en fait descendre la généalogie jusqu'aux temps les plus modernes, en s'appuyant des preuves les plus équivoques. Il cherche, entre autres, à montrer que la langue des Celtes étoit la langue grecque, ou plutôt que les Celtes portèrent leur langue dans la Grèce.

En suivant le fil de la tradition laissée par *Moyse*, et en la rapprochant des relations les plus modernes, on voit que les langues ont la même diversité que les peuples dont il nomme les premiers chefs; et l'on en trouve un certain nombre qui sont nommées langues-mères, et qui renferment sous elles plusieurs dialectes et plusieurs idiômes.

(C) Les Esclavons viennent d'une vaste province sur le Volga, nommée la Grande-Bulgarie. Ces peuples, qui s'étendoient autrefois bien avant à l'Orient et à l'Occident jusqu'au Danube, ont commencé, il y a plus de dix-sept siècles, à en sortir. Le nom général de la nation étoit *Slovenski*, du mot *slovo*, qui chez eux signifioit parole. Ils étoient divisés en Bulgares, Vènètes, Soraves, Lèches (Leckes ou Lettes), Zèches (Zeckes-Sicules) et Russes *.

La langue erse, dont il nous reste encore un monument, l'ancienne et la nouvelle Edda, est, selon M. le docteur *Mayer*, qui traduit ces livres en allemand, un dérivé de cette langue du Nord, d'où tant d'autres sont sorties, et qui, avec l'esclavon, domine au-delà de l'Oder jusqu'à la Tartarie.

(D) *Georges-Gaspard Kirchmayer* publia à Wittem-

* *Ducatiana.*

berg, en 1658, une *Dissertation sur la Langue des Scythes, des Celtes et des Goths, considérés comme les plus anciens peuples de l'Europe.* Cette dissertation, absolument tombée dans l'oubli, est si importante, pour servir à l'histoire de l'origine de la langue françoise, que je me fais un devoir d'en donner cette traduction. Malgré quelques erreurs, elle présente un aperçu bien propre à appuyer le système de *La-Tour-d'Auvergne.*

Il faut avouer que peu d'écrivains ont fait des recherches sur l'origine de notre langue allemande, et sur son affinité avec les autres langues de l'Europe. Les anciens écrivains allemands, de qui l'on pouvoit attendre quelques secours, ne nous ont laissé aucune notion sur la qualité de leur langue. C'est donc aux écrivains étrangers qu'il faut avoir recours, comme aux sèules sources où ont puisé ceux qui, dans les temps plus modernes, ont cherché à éclairer leurs concitoyens. Ils s'appuient sur des vraisemblances, et ils ne trouvent aucune trace certaine; et voilà pourquoi la plupart des écrits de ce genre ne sont qu'un amas de conjectures et de conséquences hasardées. *Kirchmayer* est de ce nombre. Cependant c'est lui qui paroît avoir le plus approché de la vérité. En convenant que la langue sacrée, ou des patriarches, peut avoir été la première, ou la plus ancienne, il rejette, comme destituée de fondement et de preuves, l'opinion de ceux qui veulent fixer l'antiquité des langues anciennes connues, ou subsistantes encore, et indiquent la langue hébraïque actuelle, comme la mère de toutes les autres, placent ensuite la langue grecque, puis la langue latine, donnant à-peine un des derniers rangs à la langue teutone. C'est pour détruire ce préjugé, qu'il cherche à établir l'antiquité reculée de la langue scythe, de la langue celtique et de la langue gothique, qu'il regarde

comme les langues-mères de la langue allemande, aussi ancienne, selon lui, que les langues grecque et latine. Son ouvrage est plein d'érudition; et il donne assez de probabilité au système qu'il prétend établir. Sa dissertation a trois parties, dans lesquelles il examine successivement l'origine de la langue scythe, celle de la langue celtique et celle de la langue gothique.

Les auteurs anciens et modernes sont d'accord avec l'Écriture, pour prouver que la postérité de *Japhet* a habité les contrées connues sous le nom de Scythie, et que *Japhet* fut père de *Gomer* et de *Magog*. *Gomer* fut père d'*Asceneth* et de *Thogarmo*, reconnus pour pères de la nation scythe. Il est vrai que l'Écriture-sainte ne parle plus dans la suite de leurs descendans, que sous le nom de leurs chefs *Gomer*, *Magog* et *Thogarmo* *. Mais il faut seulement en conclure que ces dénominations ne sont qu'une suite de la division des familles ou tribus issues d'une même tige, et ne formant originairement qu'un même peuple, dont la dénomination générale est celle de Scythe, nom affecté plus particulièrement à la nation qui habitoit le long du Caucase. Mais les Grecs, comme on voit dans *Homère*, *Hésiode* et *Hérodote*, comprenoient sous ce nom les divers peuples qui habitoient les contrées du Nord; et, afin d'éviter la confusion, ils ont distingué la Scythie d'Europe de la Scythie d'Asie, comme on voit par *Hérodote*, et par *Jornandès*. *Becanus* prétend que ces pays avoient aussi le nom de Cimbrie; mais il est démontré que, de tous temps, les Cimbres n'en ont occupé qu'une partie. Après avoir rapporté les diverses conjectures sur l'origine du nom de Scythe, il préfère le sentiment de *Grotius*, qui la tire de la langue même, *Scutten*, signifiant habile à tirer

* *Jérém.*, liv. I, 27. *Ézéch.*, XXVII, 14; XXXVIII, 6.

de l'arc, exercice où les Scythes excelloient tellement, qu'on n'entend guère prononcer leur nom, sans se rappeler ce caractère particulier de leurs mœurs. L'auteur entre ensuite dans un certain détail sur la situation et l'étendue du pays occupé par les Scythes, et vient à leur langue, dont il rapporte l'origine à des temps antérieurs à la tour de Babel. Il n'est point arrêté par l'histoire de la confusion des langues, rapportée au chapitre II de la *Genèse*. Il se fonde sur ce que la dispersion des peuples est racontée dès le dixième chapitre, et paroît avoir précédé l'événement de la confusion des langues. Est-il croyable, en effet, dit-il, que les enfans de *Japhet* eussent quitté leurs habitations, pour revenir bâtir une tour dans la plaine de Sennaar? Toute l'histoire de cette entreprise ne peut, selon lui, regarder que la postérité de *Cham*, qui s'étoit d'abord fixée dans une seule plaine de l'Orient, et cherchoit à prévenir les suites d'une dispersion, prévue nécessaire, par l'érection d'un monument qui leur servît de ralliement; et ce fut au milieu de ces travaux qu'arriva cette grande confusion des langues, dont parle l'auteur sacré. Si l'on pouvoit soutenir cette opinion, en faisant abstraction de l'Écriture-sainte, il y auroit assez de probabilité dans l'assertion de l'auteur, que la langue de *Japhet* est restée intacte, au-moins dans certaines tribus des Scythes, qui n'auront été ni envahies, ni sujettes à des déplacemens. Mais la *Genèse* dit: *omnis terra;* ce qui, dans le sens le plus naturel, annonce la généralité des peuples. D'ailleurs, cette division des langues a eu lieu, suivant la chronologie commune, cent ans après le déluge *; et conséquemment lorsque la famille de *Noë* n'étoit point encore assez étendue,

* PRIDEAUX, *Histoire des Juifs*, table I.

pour que ses membres cherchassent des habitations aussi éloignées que le Caucase, la plus proche qu'on puisse supposer aux Scythes.

Dans la supposition de *Kirchmayer*, la langue de *Japhet* ou d'*Asceneth* se conserva intacte parmi ces peuples, jusqu'à ce que, par les émigrations et les mélanges, elle dégénérât en différens dialectes, et formât les langues usitées dans l'Europe, telles que la langue phrygienne, l'ancienne langue italique, avant l'établissement des colonies grecques; les langues celtique, gothique et esclavonne. Voilà, dit-il, quelles furent les anciennes langues de l'Europe, lesquelles ont tant d'analogie dans un grand nombre de mots, qu'on est obligé de convenir de leur parfaite affinité et de leur commune origine. *Saumaise* a démontré la même chose des langues persique, grecque et teutonique. *Cluvier* et *Schottel* ont amplement fait voir, par les mots homonymes de l'illyrien, du teuton, de l'espagnol, du gaulois et du breton, que ces langues avoient également la même origine. Il fait remarquer avec soin les différences qui se trouvent entre une langue-mère et les dialectes. Certains termes, qui servent à exprimer l'idée ou la pensée, sont l'essentiel d'une langue. L'accidentel consiste dans les changemens qu'éprouve le mot par rapport à la terminaison, la particule, la préposition, la syllabe additionnelle et la commutation des lettres. Ainsi, chaque langue a ses mots propres radicaux, et d'autres qui en sont dérivés, qui ne sont pas communs aux autres langues, où l'on ne les trouve même pas; de manière que différentes langues ont des mots absolument différens. Mais les différens dialectes conservent les mêmes mots radicaux de la langue-mère. Ce sont les changemens accidentels qui distinguent un dialecte, et de la langue maternelle, et des autres dialectes ou langues

qui en sont dérivés. L'essentiel est tellement conservé, que différens dialectes ne sont pas, à proprement parler, différentes langues. C'est ainsi que l'on trouve le point central des dialectes de Franconie, de Souabe, de Brabant, de Mecklembourg, d'Autriche, de Saxe et de Misnie, dans la langue-mère, qui est la langue teutonique. Mais *Kirchmayer* prétend trouver la même analogie entre la langue phrygienne, la celtique, l'ancienne italique, la gothique, l'esclavonne, la parthique, toutes sorties de la même source, de la langue scythe, indiquée comme la plus ancienne de l'Europe. Elles n'ont pas toutes la même antiquité; la plupart ont produit un grand nombre de dialectes; ceux-ci se sont tellement mêlés avec d'autres langues voisines, qu'ils sont devenus des langues principales, d'où sont sortis ensuite d'autres dialectes. Ces changemens, cette dégénération d'une langue dans une autre, sont prouvés par les faits les plus convaincans; et il ne faut que considérer la grande différence qui, par la succession des temps et du génie des nations, se trouve entre l'ancien roman de France, avant Louis VII, et le françois moderne; entre l'ancien teuton, tel que celui du Moine de Wissembourg, et l'allemand de la Haute-Saxe et du Palatinat, pour juger des grands résultats qu'ont pu opérer la suite des siècles, l'émigration des peuples, et le mélange si souvent répété de tant de nations, qui ont deux à trois fois renouvelé toute la face de l'Europe.

Cependant l'essentiel est resté, et les vocabulaires comparés ramènent, à la source dont ils sont émanés, tous ces dialectes dont on ne voit pas d'abord l'analogie. Que si l'on veut connoître lequel de ces dialectes est le plus ancien, l'on n'aura pas besoin de chercher d'autres objets de comparaison. Le rapprochement des mots indiquera le

dialecte, qui a conservé le plus de termes purs et le plus d'analogie avec la langue-mère, et dès-lors on ne se fera aucun scrupule de lui adjuger la priorité. C'est ainsi que, dans notre sujet, le celtique et le gothique passent généralement pour les langues les plus anciennes de l'Europe. A-peine les langues phrygienne et cimbrique pourroient-elles lui disputer le pas.

Ceux qui semblent donner la préférence à ces dernières, ne s'appuient que sur l'autorité suspecte d'*Hunnibald*, sur celle encore plus décriée du faussaire *Annius de Viterbe*. Ils répètent l'ancien conte de ces enfans qui, élevés loin du commerce des hommes, prononcèrent d'eux-mêmes le mot phrygien *bec*, qui signifie *pain*. Au reste, les Phrygiens sont aussi d'origine scythe, ainsi que les Ioniens et les Argiens; et le savant *Bochart* a suffisamment démontré que c'est d'eux que s'est formée la langue grecque.

Si l'on examine le témoignage des anciens historiens grecs, ils sont tous d'accord que la langue scythe est plus ancienne que la leur. *Homère* et *Hésiode* rapportent aux Scythes, qu'ils placent dans le Nord, l'origine de plusieurs usages adoptés par les Grecs. C'est des Hyperboréens par les Scythes, que les mystères ont été apportés à Délos [a], par des prêtres de cette nation. C'est de ce pays qu'ils font passer *Atlas*, ou les descendans de *Thot*, jusqu'en Égypte et jusqu'en Étrurie [b]; et l'opinion commune, qui fait dériver les langues grecque et gothique de la langue scythe, confirme le jugement de *Saumaise*, qui fait des-

[a] *Hérodote*, liv. IV.

[b] C'est le sentiment de *Platon*, de *Stirnhielm* et de *Rusback*.

cendre ces deux langues et la langue teutonique de la même source.

Dans la seconde partie, *Kirchmayer* examine plus particulièrement l'origine de la langue celtique. Il considère les causes de l'analogie des autres langues avec celle-ci; question qui, jusqu'à-présent, a donné tant à faire aux linguistes.

Abraham Kircher[b] admire, entre autres, l'affinité de l'ancien égyptien et du grec, et ne sait auquel des deux il doit adjuger l'ancienneté. Il n'ignore pas que les Grecs ont reçu beaucoup de choses des Égyptiens, entre autres, l'art d'employer les nombres; mais il remarque, d'un autre côté, que *Psamméticus*, roi d'Égypte, fit venir de la Grèce de savans grammairiens pour enseigner leur langue aux Égyptiens; mais ni l'un ni l'autre ne décide d'où vient, dès avant ce temps, l'extrême affinité de ces deux langues. *Rudbeck*[c] cherche à lever ces doutes, en assurant que le fameux *Mercure Trismégiste* a été le maître des Grecs et des Égyptiens, long-temps avant l'arrivée de *Cadmus;* et qu'il faut le regarder comme l'auteur des lettres et des mots communs aux deux langues. Mais *Platon*[d] dit que ces deux peuples conviennent que

---

[a] *Quænam earum trium antiquior sit, et reliquis duabus ex nomine (communia) tradidit, facilè dictu est : nisi tutius videatur pronunciare Græcos à Scythis ea accepisse ; idque certiùs statui potest, homines primos, qui Græciam populis repleverunt, et linguæ autores fuerunt, è septemtrionali plagâ et Scythiâ advenisse.*

[b] *Prodromus Ægypt.*, cap. VII.

[c] *Atlantique*, chap. XXXII.

[d] *In Cratylo.*

Trismégiste étoit un étranger; et l'on peut trouver sa patrie au moyen des divers noms sous lesquels il est connu. *Thor, Duit, Dite, Théin*, sont autant de preuves que ce même *Mercure* est originaire du Nord, où ces mots sont communs à plusieurs dialectes. C'est un Goth ou un Celte qui aura instruit les peuples de la Grèce ou de l'Égypte, qui leur aura enseigné les langues, les sciences et le culte des Dieux; et ce sera à la langue scythe ou celtique qu'il faudra rapporter l'origine du grec et de l'égyptien, qui ont tant d'affinité.

L'auteur continue ses recherches, en examinant d'où vient le nom de *Celte*, et comment il a été donné aux peuples qui habitoient l'Espagne, les Gaules, la Bretagne, la Germanie et l'Illyrie. *Bécanus* tire l'origine de ce nom de leur langue même, et de leurs mœurs; leur cri de guerre: *kelt, kelt (tue, tue)*, doit les avoir fait ainsi nommer par les étrangers; d'autres le tirent de leur avidité au pillage, et à exiger l'argent comme la dépouille des vaincus: *geld, geld*. Peut-on donner des origines plus ridicules! *Bochart* tire ce nom de l'hébreu חלת, *chelet*, ou de la couleur blonde de leurs cheveux; *Strahlemberg*, du même mot, dans la signification d'*étendue* ou dans celle d'*habitation*, de *fixé* en un lieu permanent*. Cependant *Kirchmayer* croit prouver évidemment que le nom de *Celte* fut commun à toutes les nations. Il vient ensuite à l'examen de la nature de la langue celtique.

Ce n'est pas, dit-il, par quelques mots à demi estro-

---

* Le nord et le sud de l'Europe et de l'Asie, par *Philippe-Jean de Strahlenberg*, 1730, dans ses *Recherches sur l'Origine des Kal-mouoks*.

Si quelque savant, parfaitement au fait de la langue celtique, vouloit examiner nos anciens monumens, et faire dans le bas-breton la secrétion des mots, *termes primitifs*, qui sont véritablement celtiques, il pourroit pareillement reconnoître quel étoit l'état de culture de nos provinces occidentales avant l'arrivée des Francs.

(E) Il n'y a point de peuple qui ne cherche ainsi son origine dans les temps les plus reculés. Il faudra bien, dans le cours de cet ouvrage, rapporter quelques sentimens particuliers, fondés sur ces sortes de traditions; l'on s'accoutume de nos jours à rejeter les traditions anciennes, comme des fables; mais les modernes ont aussi leurs rêves, qu'ils ont soin d'appuyer de tout ce que l'histoire et le raisonnement leur mettent en main de plus spécieux. *Bullet* en fournit un exemple bien récent dans ses *Mémoires sur la Langue celtique*, tome I. Selon lui, la langue celtique est un dialecte de la première langue. *Japhet*, qui peupla l'Europe, la parla, et ses descendans la conservèrent. De tous les auteurs qui ont écrit sur les Gaulois et sur leur origine, il n'y a peut-être pas un sentiment plus modéré que celui de dom JACQUES MARTIN, *Histoire des Gaules et des Conquêtes des Gaulois, continuée par* dom *de Brézillac*, 2 vol. in-4°, 1752. Il regarde ces peuples comme aborigènes, et suit l'histoire de leurs établissemens dans les pays voisins de la Celtique proprement dite, sans adopter aucune des traditions sur lesquelles il prétend que les auteurs, même les plus récents, se sont trop appuyés.

(F) Il n'y a presque plus de doute que les Gaulois n'ayent aussi beaucoup influé sur la langue des peuples d'Italie, qui environnoient la Grande-Grèce. *Bardetti*, dans ses profondes recherches sur les premiers habitans de

l'Italie, et sur leur première langue (Modène), 1769 et 1772, 1 vol. in-4° entre, à cet égard, dans des détails que la nature de cet ouvrage ne me permet pas même d'abréger. Il montre, dans son premier traité, que, dès avant l'arrivée des Pélasges à l'embouchure du Pô, peuples qu'il regarde comme les premiers qui abordèrent par mer en Italie, cette grande péninsule fut insensiblement peuplée par des nations descendues des Alpes, et fixées, d'abord, sur les rives du Pô; que ces nations étoient les Liguriens, les Ombres et les Taurisques, descendus eux-mêmes des anciens Gaulois et des Germains : et, dans le second traité, il prouve que la première langue des Italiens étoit un mélange de gaulois ou celtique et de germain. Il nomme cette langue *gallo-germanique*. On trouvera la traduction du chapitre second de ce traité à la fin des notes.

(G) M. le docteur *Fahrenkrüger*, qui travaille à une *Histoire de la Langue allemande*, m'écrit qu'il n'y a pas eu de Bardes dans les Gaules; il n'y a eu, dit-il, des Bardes que dans la Germanie, et des Druides que dans les Gaules; mais je trouve l'opinion contraire fortement appuyée par les auteurs de l'*Histoire littéraire*, tome I, où ils examinent quels étoient les Bardes, Vates ou Eubages. Nos vieux Gaulois, dit *Massieu*, *Histoire de la Poésie françoise*, p. 67, avoient leur poésie; les Bardes composoient les vers que les Druides chantoient, et qui servoient à instruire le peuple sur la religion et la morale, à encourager les combattans, et à célébrer ceux qui s'étoient distingués pour la patrie. Les Bardes, dit *Malvezin*, *Histoire de la Poésie françoise*, p. 31, furent les premiers des Gaulois qui eussent fait des vers. Leur emploi étoit de mettre en vers les hauts-faits des grands hommes, et de les chanter en public, pour inspirer le désir de la gloire aux jeunes

gens. Sur l'autorité de *Jean Le Maire* de Belges, il rapporte leur origine fabuleuse à Bard V, roi des Gaules. Voyez aussi *Ménage, Origines*, au mot *Bardes.*

(H) *Ammien Marcellin*, parlant des Gaules, L. XV: *Per hæc loca, hominibus paulatìm excultis, viguére studia laudabilium doctrinarum inchoata per Bardos et Eutregas et Druidas; et Bardi quidem fortia virorum illustrium facta heroïcis composita versibus, cum dulcibus lyræ modulis cantitárunt.* Les auteurs de l'*Histoire littéraire* prétendent que les mots *Eutragès, Eubages*, synonymes de *vates* (devins), n'ont été employés par *Ammien Marcellin*, que pour avoir mal lu le mot grec qui répond à celui de *vates*, *οατεις*; il aura lu *οαγεις*. Le mot *Eubages* est expliqué par *Pierre Ramus, juge chargé des différends dans les grandes assemblées de la nation.* Voyez son traité *de Moribus veterum Gallorum*, qui est un tissu de réflexions sur les *Commentaires de César*, et qui rapporte beaucoup d'antiquités gauloises; Basle, chez *Henri Pierre*, 1574. Il ne peut être hors de propos de donner ici tout le texte de *Ramus*, que je traduirai pour le mettre à la portée de plus de lecteurs. Il expliquera beaucoup de choses, dont il est question dans le corps de l'ouvrage et dans ces notes.

(I) L'étude des sciences fut très-célèbre dans les Gaules. Les Druides les enseignoient toutes; sur-tout, dit *César*, ils enseignoient l'immortalité de l'âme et la métempsycose, croyant par-là exciter au courage (*virtutem*) et au mépris de la mort. Ils ne négligent pas d'enseigner à la jeunesse ce qu'ils savent des astres et de leurs cours, de la grandeur de la terre et du monde, de la nature des choses, de la force et de la puissance des Dieux immortels. Voilà

ce que *César* dit de la science des Gaulois, dans son septième livre, mais en peu de mots; nous allons l'expliquer un peu plus au long.

Diodore de Sicile confirme ce que dit d'abord *César*, de l'aptitude des Gaulois à toutes les sciences, et de leur adresse à tout faire et à imiter tout ce qu'on leur enseigne. Quoique, dit-il, ils ayent la parole très-brève et tant soit peu obscure, ils n'en sont pas moins instruits. *Strabon* dit également que les Gaulois se laissent facilement persuader de faire ce qu'ils voient être en usage, et saisissent avec promptitude tout ce qui concerne les sciences et les arts. Aussi ont-ils eu, dès l'origine, toutes les connoissances acquises depuis le commencement du monde, et conservées par le patriarche *Noë*. Car, si l'on peut ajouter foi au prétendu *Bérose (illum Berosum)*, dont les livres se trouvent entre les mains de bien des gens, *Pluton (Dites)*, père de la nation gauloise, fut célèbre par sa sagesse; d'où il fut appelé *Semnothès*, et d'où les maîtres de la morale furent nommés *Semnothées*. *César* semble confirmer l'assertion de *Bérose*. Les Gaulois, dit-il, se vantent de devoir leur origine commune à *Dites;* c'est ce qu'enseignent les Druides. C'est pourquoi ils ne divisent point le temps par le nombre des jours, mais par le nombre des nuits. Ils commencent leurs fêtes, leurs mois, leurs années, par la nuit qui suit le jour entier. Les Germains avoient aussi la même coutume, selon *Tacite*. Telle est la loi et la coutume des Gaulois. C'est la nuit qui conduit le jour; c'est peut-être de là que les deux nations ont conservé l'usage de compter les heures depuis minuit. Mais revenons à *Dites* et aux *Semnothées* de *Bérose*. *Aristote* est aussi de son opinion. Selon *Diogène de Laërce*, ce philosophe a enseigné, dans son livre des Mathématiques, que c'est aux

Samnothées des Gaulois que la philosophie doit son origine. *Bérose* nous apprend que *Saron*, troisième roi des Gaulois, voulant tirer les hommes de la barbarie où ils étoient plongés, avoit institué des écoles publiques (il sera question des Saronides un peu plus bas); que le quatrième roi fut *Druys*, de qui les Druides, dont *César* parle beaucoup, ont tiré leur nom; que le cinquième roi fut *Bardus*, qui a transmis sa gloire aux poëtes et aux orateurs connus sous le nom de *Bardes*. Nous voyons, dans ce récit, l'antiquité de la philosophie des Gaulois, et combien leurs premiers maîtres sont vénérables par une origine si auguste et si reculée. *Ammien Marcellin* ne s'éloigne pas de cette opinion, quand, au livre XV, il parle de l'antiquité des Gaulois. Les anciens écrivains de cette nation, dit-il, quoique peu d'accord sur son origine, nous en ont laissé une connoissance assez pleine de difficultés. Mais, comme ensuite *Timagène*, auteur grec, a recueilli de quantité de livres des faits long-temps ignorés, je tâcherai de dissiper ce qu'il a d'obscur, et d'en rapporter distinctement ce qu'il dit de cette nation. Quelques écrivains ont rapporté qu'ils y avoient trouvé des aborigènes nommés *Celtes*, issus du roi *Amable*, et nommés *Galates* (mot grec qui signifie *Gaulois*), du nom de son épouse. D'autres disent que des Doriens, conduits par *Hercule l'Ancien*, ont peuplé les lieux inhabités de l'Océan (la Méditerranée, puisque *Hercule* n'a jamais été au-delà du détroit). Les Drasides disent qu'une partie de la nation étoit réellement indigène; mais que d'autres peuples y avoient abordé des isles voisines et des contrées au-delà du Rhin, ou de côtes maritimes couvertes d'eau par les débordemens de la mer, qui les chassoient de leurs habitations. Quelques auteurs assurent qu'un petit

nombre de Grecs, dispersés de toutes parts après la ruine de Troye, s'y sont refugiés, et en ont occupé les plages dénuées d'habitans. Mais les Gaulois mêmes soutiennent, d'une manière plus affirmative, un fait, dont la mémoire s'est perpétuée par un monument. C'est qu'*Hercule*, fils d'*Amphitryon*, étant allé détruire la tyrannie de *Géryon* et de *Taurisque*, dont l'un ravageoit les Espagnes, l'autre les Gaules, et les ayant vaincus tous deux, eut commerce avec des femmes illustres du pays, et en eut plusieurs fils, qui donnèrent leurs noms aux pays dont ils furent souverains. On dit aussi qu'une troupe de Phocéens, voulant se soustraire à la tyrannie d'*Harpale*, gouverneur du roi *Cyrus*, fit voile pour l'Italie, et occupa Vélies en Lucanie, tandis qu'une partie de cette troupe fonda Marseille dans la Gaule Viennoise; que, dans la suite des temps, elle se fortifia tellement, qu'elle fonda d'autres villes. Mais cessons de rapporter des opinions variées jusqu'à la satiété. Ces nations étant peu-à-peu sorties de la barbarie, les études libérales furent mises en honneur par les Bardes, les Eubages et les Druides.

Bérose est conforme à *Ammien*, dans sa narration. Il dit qu'*Hercule*, à son retour d'Espagne, eut, du consentement des parens, un fils de *Galathée*, nommé *Galathe*, et dont les Gaulois ont reçu leur nom. Cela confirme l'antiquité des sciences en ce pays. Mais de quelle science, direz-vous? de la grammaire, de la rhétorique, de la logique, des mathématiques, de la physique et de la théologie. La grammaire enseignoit à lire et à écrire; car tel étoit l'objet de cet art, lorsque les langues étoient encore pures, sans être altérées ni corrompues par les langues étrangères. C'est ainsi qu'en parle *Platon*, dans le *Philèbe*. Mais, demanderont plusieurs savans ou érudits,

quels étoient donc les caractères des anciens Gaulois? *César* nous dit, au livre VI, que c'étoient des caractères grecs. Il écrit que, chez les Gaulois, on ne confioit pas l'enseignement aux livres; mais que, pour les affaires publiques et particulières, on écrivoit en caractères grecs, c'est-à-dire que les signes des lettres étoient les mêmes que dans l'alphabet grec. On en trouve encore un témoignage au livre I, où il dit qu'on trouva des tablettes écrites en grec dans le camp des Helvétiens. Mais ces signes, que *César* appelle des caractères grecs, je pourrois les appeler gaulois, et assurer qu'ils n'ont pas été transmis des Grecs aux Gaulois, mais des Gaulois aux Grecs. C'est une grande et importante question, de savoir quel a été le premier inventeur des lettres. *Pline* rapporte diverses opinions, et croit qu'il ne faut attribuer cette invention à aucun peuple en particulier, mais en croire l'usage aussi ancien que le monde. *Cadmus,* si l'on en croit un livre attribué à *Xénophon,* apporta seize lettres de Phénicie en Grèce, et ces lettres étoient semblables à celles des Méoniens et des Galates, d'où l'on conjecture que ce sont les Galates qui ont fourni ces caractères. Cette conjecture ne sera plus une vraisemblance, mais une démonstration, appuyée sur les temps et sur la chronologie, si la discipline des Semnothées, des Saronides, des Druides et des Bardes, a fleuri dans la Gaule plusieurs siècles avant que *Cadmus* vînt en Grèce, et si les Gaulois ont employé ces caractères depuis tant de siècles. Or, *Varron* assure (*de Ling. lat.,* lib. VII) que le grammairien grec, *Cratès,* ayant élevé en Grèce la question de savoir pourquoi l'*a* se nommoit *alpha* et non *alphatos,* les autres grammairiens grecs répondirent: « Ces termes ne sont point de notre langue, ils sont purement barbares ». Voilà donc

les Grecs qui avouent que leurs lettres ne sont pas de leur invention. Aussi avons-nous vu qu'*Aristote* reconnoît que la philosophie leur est venue des Semnothées gaulois, et que la Gaule a été la maîtresse de la Grèce. Je sais que *Strabon* appelle les Gaulois *Phiœllenas* (amateurs du grec), parce qu'ils écrivoient en grec leurs contrats, étant appliqués à l'éloquence et à la philosophie à la manière des Grecs, et ayant à gages des professeurs des beaux-arts et des médecins. Mais *Strabon* ne parle que de ceux de Marseille et de leurs voisins, et cela depuis le règne de *Tibère*, temps où, dit le même écrivain, les principaux Romains n'envoyoient plus leurs enfans à Athènes, mais à Marseille; pour les y faire instruire dans les lettres. Cette différence des temps ne détruit pas ce qui a été dit des anciennes institutions des descendans de *Dites*. Je m'étonne qu'après le témoignage de tant d'auteurs, il y ait encore des François qui persistent opiniâtrément à ravir cette gloire à leur patrie. Ils objectent qu'il falloit que les Gaulois parlassent grec, puisqu'ils employoient les caractères grecs. Or, j'assure que, du temps de *César*, bien loin de pouvoir parler la langue grecque, ils ne l'entendoient même pas. On voit, dans le cinquième livre, que ce grand capitaine engagea, à force de récompenses, un certain cavalier gaulois à porter une lettre à *Cicéron*; et *César* écrit cette lettre en grec, de peur qu'étant interceptée, les desseins des Romains ne fussent découverts par les Gaulois. Cette lettre prouve évidemment que, ni les Gaulois, ni les ennemis de *César* ne pouvoient comprendre la langue dans laquelle elle étoit écrite. On dira peut-être qu'il pouvoit se faire que le vulgaire n'y entendît rien; mais qu'il n'en étoit point de même des principaux de la nation. Cepen-

dant *César* n'auroit-il point supposé que, dans ces armées et ces grands rassemblemens de Gaulois, il devoit y avoir de ces principaux de la nation, instruits dans la langue grecque : ce qui rendoit inutile la précaution d'écrire dans cette langue. On peut, d'ailleurs, prouver, par les *Commentaires de César*, que, ni ces principaux, ni les Druides mêmes ne savoient le grec, quoique cette classe savante, chargée de l'instruction de la jeunesse, dût avoir des connoissances au-dessus du commun. Au rapport de *Cicéron*, *Divitiacus* d'Autun étoit le plus instruit des Druides. *César* connoissoit l'attachement, et même le dévouement de ce grand personnage pour les Romains. Il vante (liv. I) sa fidélité, son équité, sa tempérance. Or, nous apprenons que *César*, quoique parlant fort bien le grec, et désirant avoir avec *Divitiacus* un entretien très-secret au sujet de *Dumnorix*, frère de ce dernier, eut recours, ne voulant point se servir des truchemens ordinaires, à *Valerius*, chef de la province gauloise, pour s'en servir comme d'interprète avec *Divitiacus*. Voilà donc le plus instruit des Druides, et conséquemment la plus notable partie de la nation gauloise, reconnus pour ignorer absolument cette langue.

Mais quelle fut donc la langue des Gaulois ? le gaulois sans doute. Où donc s'est conservée cette langue gauloise dont vous parlez ? J'avoue qu'*Apollon* même, malgré ses oracles, auroit peine à prononcer, puisque (un peu plus tard) on voit évidemment que les Gaulois avoient perdu l'usage de leur langue. Les loix romaines, et les nombreuses légions qui se fixèrent dans le pays, obligèrent les habitans à se conformer à leur langue. Tels princes, tels peuples, dit *Platon*. C'est le gouvernement civil établi par les Romains, c'est leur milice, répandue dans tout le pays,

qui ont aboli la langue des Gaulois. Les chefs de ce gouvernement assignoient des appointemens aux professeurs publics de la langue latine. Depuis ce temps, les livres écrits dans la langue corrompue du pays n'ont plus été appelés *livres gaulois*, mais *livres romans*. Quelques savans prétendent que le langage des Suisses, qui occupent le pays des Helvétiens, est l'ancien gaulois ; mais on sait parfaitement que ces Suisses ne sont pas Gaulois indigènes ; car, les Helvétiens ayant été resserrés dans leurs montagnes par *César*, et forcés par les Quades à s'expatrier, comme nous l'apprend *Eutrope*, les Quades furent, à leur tour, chassés par les Allemands ; et ensuite les Vites-Saxons s'emparèrent du pays. C'est de ces Vites que le pays a pris son nom *Vits*, *Zwitz*, *Suisses*, selon l'étymologie qu'en donne *Beatus Rhenanus*. D'autres savans voudroient nous persuader que l'ancien gaulois est le teuton actuel, et citent *saint-Jérôme*, qui dit que, de son temps, les Galates asiatiques parloient la même langue que ceux de Trèves sur la Moselle. Mais *César* montre le contraire en racontant, au premier livre, qu'*Arioviste*, roi des Germains, parloit le gaulois, *ayant appris* cette langue dans le long séjour de quatorze ans qu'il avoit fait dans les Gaules. Il faut aussi remarquer qu'au temps de *saint-Jérôme*, la ville de Trèves, soumise par les Romains et censée faire partie des Gaules, n'avoit plus les mêmes habitans (les anciens Belges), mais des peuples associés de mœurs et de langage avec les Germains. Il existe enfin une autre opinion, adoptée par des gens de poids, qui consiste à dire que la langue des Gaulois subsiste dans l'Armorique. Ces savans ne conviennent pas que ces Bretons soient venus d'Angleterre, comme l'affirme l'histoire des Francs, et s'en rapportent plutôt à *César*, qui regarde la Grande-Bretagne comme une colonie gauloise.

Strabon marque une cité de Bretons dans la Gaule. *Pline* en parle aussi confusément dans l'énumération qu'il fait des Gaulois. *Tacite* dit, dans la *vie* d'*Agricola,* que les Gaulois occupent les côtes maritimes de l'isle du côté de la Belgique, et que ceux-ci ne diffèrent que fort peu dans le langage d'avec les autres Gaulois. Enfin, les Anglois les plus érudits conviennent unanimement que c'est là la raison, pour laquelle ceux du pays de Galles parlent encore la langue de nos Bretons. Pour moi, je regarde cette dernière opinion comme la plus probable, et je l'embrasse comme celle qui est la mieux fondée. Voilà ce que dit *Ramus*. Mais, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire* (*État des Lettres dans les Gaules avant Jésus-Christ*), telles sont en raccourci les idées magnifiques que quelques-uns de nos écrivains se sont formées du premier goût de nos ancêtres pour les sciences. . . . Si un Italien (*Annius de Viterbe*), qui ne pouvoit avoir aucun intérêt en faveur de notre nation, avance des opinions aussi avantageuses pour elle, quoiqu'aussi gratuites, doit-il paroître surprenant qu'il se soit trouvé des François (*Jean Picard, Pierre Ramus, Égasse Duboulay*) qui les aient épousées après lui ?. . . . Notre nation n'a pas besoin qu'on relève sa gloire par des fables et par le mensonge. Elle possède assez d'avantages réels, pour se passer des avantages chimériques qu'on lui voudroit attribuer. Démêlons le vrai d'avec le faux, le certain d'avec le douteux, l'effectif d'avec le supposé, et nous trouverons encore suffisamment de quoi faire voir le goût et le zèle qu'elle a toujours eus pour les lettres.

Les Druides sont regardés par M. le comte *de Stolberg** comme les Bramines du Nord qui ont transmis de l'Orient

---

* *Historia de Religione Jesu Christi*, tom. I, pag. 428.

dans tous les pays habités par les Celtes, le culte des astres. C'est de là qu'il fait dériver la dénomination commune à l'Orient et à l'Occident des jours de la semaine. Il les voit élever, comme les Orientaux, des temples de figure circulaire, où l'on conservoit religieusement le feu; observer avec les Orientaux la sanctification du solstice d'hiver; retenir le cycle de soixante ans usité dans la Chine et dans les Indes. Il montre qu'à l'imitation des Mages de la Perse, des Prêtres égyptiens, des Bramines indiens, ils formoient le conseil des princes, qu'ils avoient la crosse, la tiare, la tunique blanche des Perses consacrés au culte de Mithras. *Belenus*, honoré dans le Sud, appelé *Balder* dans l'Edda, étoit le même que *Bel* ou *Baal*, auquel les Orientaux offroient le feu au premier de mai, fête nommée *Bealtine* par les Bretons insulaires. Il renvoie à *Thomas Maurice** pour trouver d'autres analogies entre les Druides et les Bramines, et il remarque que, leur antiquité se perdant dans la nuit des temps, il est difficile de décider si les uns tirent leur origine des autres, ou s'ils ne sont pas également sortis des écoles des Chaldéens. Il n'y a aucun doute, selon lui, que les Celtes n'aient été beaucoup plutôt policés que les Grecs, quoique ceux-ci aient fait beaucoup plus de progrès dans les sciences d'agrément; mais il faut convenir que la philosophie des Druides, et leurs idées de la Divinité étoient beaucoup plus épurées. Admettant des génies d'un ordre inférieur, ils ne reconnoissoient qu'un seul Dieu, enseignoient l'immortalité de l'ame; et, quelque imparfaite que fût leur description du séjour des bienheureux, ils n'y admettoient que les ames des justes exercés dans toutes sortes de vertus.

---

* *Indicar. Antiq.*, vol. VI.

(K) On demande si, pour conserver le génie de la langue, il n'auroit pas mieux valu former tous nos termes techniques de racines propres à la langue-mère. Mais cette question est futile par rapport aux langues dont le génie, tel que celui de la nôtre et celui de la langue angloise, s'approprie de nouveaux termes qu'il sait fondre dans la langue par le moyen des inflexions. Il n'en est pas de même d'autres langues, telle que la langue allemande, où un terme grec ou latin conserve toujours sa physionomie exotique. Aussi voyons-nous les savans d'Allemagne travailler avec succès à créer des termes tirés du fond même de leur langue, pour les substituer aux termes étrangers qu'une longue coutume avoit fait adopter.

Il n'est, au reste, aucunement douteux que les racinès propres ne donnent aux termes une force de conception et d'énergie, difficile à suppléer par des racines étrangères; la seule cause qui les ait fait adopter, ne peut être que parce qu'ils nous sont venus par la communication des écrits des nations, qui avoient inventé les termes avant que nous connussions la science à laquelle ils servent. L'habitude fait qu'on porte le joug sans qu'on s'en aperçoive, et nos savans continuent à puiser les termes dans le grec. Ils ont fait le télégraphe, l'aérostat, le mètre; mais il faut convenir que cet usage est fort louable, puisqu'il est si difficile aux François, de faire des termes composés et uniques, sans y mêler des particules. C'ést la réflexion de Marmontel, *Cours de Littérature*, tome I. Mais, dans ces sortes d'adoptions, il faut bien prendre garde de conserver la dureté des sons, qui font un si désagréable effet sur l'oreille, et imiter nos Anciens qui ont dit: *stadhouder*, *lansquenet*, *reître*, *etc.*, au-lieu de prononcer *stattalter*, *landesknechete*, *raïtère*.

(L) Il est très-important pour l'histoire de la langue françoise, non pas de savoir précisément quels furent les diverses tribus des Francs qui s'établirent dans les Gaules, mais quelle fut effectivement la langue de nos premiers rois. Voici ce qu'on trouve sur cette question, dans le second volume de *Historiæ Francorum scriptores*, p. 383. Je n'en ai pas cru la traduction inutile.

Nous voyons dans *Nithard*, que *Charles* et *Louis* se servirent de deux langues pour faire leur serment en présence du peuple, dans le traité de Strasbourg, en 824. Il faut en conclure que les deux frères (*Charles-le-Chauve* et *Louis-de-Germanie*) parloient également les deux langues; mais que les peuples qui leur étoient soumis, les Francs et les Allemands, avoient entre eux cette différence nationale. On ne peut, en effet, supposer que chaque soldat dût connoître d'autre langue que celle du pays où il étoit né. Mais quelle étoit la langue proprement dite des rois auxquels la nation françoise étoit soumise? Outre la langue latine, que, comme nous, ils ne pouvoient sans doute apprendre à parler facilement, que par un travail opiniâtre, il est certain qu'ils avoient une langue maternelle et nationale; et nous en avons une preuve dans ces vers de *Fortunat*, où il parle de *Charibert*, qui mourut en 565:

Cùm sis progenitus clarâ de gente Sicamber,
Floret in eloquio lingua latina tuo.
Qualis es in proprio *docto sermone loquelâ,*
Qui nos Romanos *vincis in eloquio?*

« Quoique né de l'illustre nation des Sicambres, vous » parlez avec élégance la langue latine. Quelle ne doit » pas être la beauté de vos expressions dans votre langue

Samnothées des Gaulois que la philosophie doit son origine. *Bérose* nous apprend que *Saron*, troisième roi des Gaulois, voulant tirer les hommes de la barbarie où ils étoient plongés, avoit institué des écoles publiques (il sera question des Saronides un peu plus bas); que le quatrième roi fut *Druys*, de qui les Druides, dont *César* parle beaucoup, ont tiré leur nom; que le cinquième roi fut *Bardus*, qui a transmis sa gloire aux poëtes et aux orateurs connus sous le nom de *Bardes*. Nous voyons, dans ce récit, l'antiquité de la philosophie des Gaulois, et combien leurs premiers maîtres sont vénérables par une origine si auguste et si reculée. *Ammien Marcellin* ne s'éloigne pas de cette opinion, quand, au livre XV, il parle de l'antiquité des Gaulois. Les anciens écrivains de cette nation, dit-il, quoique peu d'accord sur son origine, nous en ont laissé une connoissance assez pleine de difficultés. Mais, comme ensuite *Timagène*, auteur grec, a recueilli de quantité de livres des faits long-temps ignorés, je tâcherai de dissiper ce qu'il a d'obscur, et d'en rapporter distinctement ce qu'il dit de cette nation. Quelques écrivains ont rapporté qu'ils y avoient trouvé des aborigènes nommés *Celtes*, issus du roi *Amable*, et nommés *Galates* (mot grec qui signifie *Gaulois*), du nom de son épouse. D'autres disent que des Doriens, conduits par *Hercule l'Ancien*, ont peuplé les lieux inhabités de l'Océan (la Méditerranée, puisque *Hercule* n'a jamais été au-delà du détroit). Les Drasides disent qu'une partie de la nation étoit réellement indigène; mais que d'autres peuples y avoient abordé des isles voisines et des contrées au-delà du Rhin, ou de côtes maritimes couvertes d'eau par les débordemens de la mer, qui les chassoient de leurs habitations. Quelques auteurs assurent qu'un petit

nombre de Grecs, dispersés de toutes parts après la ruine de Troye, s'y sont refugiés, et en ont occupé les plages dénuées d'habitans. Mais les Gaulois mêmes soutiennent, d'une manière plus affirmative, un fait, dont la mémoire s'est perpétuée par un monument. C'est qu'*Hercule*, fils d'*Amphitryon*, étant allé détruire la tyrannie de *Géryon* et de *Taurisque*, dont l'un ravageoit les Espagnes, l'autre les Gaules, et les ayant vaincus tous deux, eut commerce avec des femmes illustres du pays, et en eut plusieurs fils, qui donnèrent leurs noms aux pays dont ils furent souverains. On dit aussi qu'une troupe de Phocéens, voulant se soustraire à la tyrannie d'*Harpale*, gouverneur du roi *Cyrus*, fit voile pour l'Italie, et occupa Vélies en Lucanie, tandis qu'une partie de cette troupe fonda Marseille dans la Gaule Viennoise; que, dans la suite des temps, elle se fortifia tellement, qu'elle fonda d'autres villes. Mais cessons de rapporter des opinions variées jusqu'à la satiété. Ces nations étant peu-à-peu sorties de la barbarie, les études libérales furent mises en honneur par les Bardes, les Eubages et les Druides.

Bérose est conforme à *Ammien*, dans sa narration. Il dit qu'*Hercule*, à son retour d'Espagne, eut, du consentement des parens, un fils de *Galathée*, nommé *Galathe*, et dont les Gaulois ont reçu leur nom. Cela confirme l'antiquité des sciences en ce pays. Mais de quelle science, direz-vous? de la grammaire, de la rhétorique, de la logique, des mathématiques, de la physique et de la théologie. La grammaire enseignoit à lire et à écrire; car tel étoit l'objet de cet art, lorsque les langues étoient encore pures, sans être altérées ni corrompues par les langues étrangères. C'est ainsi qu'en parle *Platon*, dans le *Philèbe*. Mais, demanderont plusieurs savans ou érudits,

sont encore les mêmes dans le langage actuel; mais le mot *roni*, vent, est rendu par celui de *wind*.

Louis-le-Débonnaire étant à l'agonie, et voyant son lit environné d'esprits malins, s'écria, en cherchant à les écarter par quelque acte religieux : *huz, huz*, hors d'ici, terme encore usité dans la Lorraine allemande, pour chasser les chiens et les animaux immondes.

(M) On trouve, tome II, p. 327 de la collection de *Duchéne*, la préface d'un livre antique, contenant la version de la *Bible* en langue saxonne. Il y est dit que *Louis-le-Débonnaire*, voyant que les saintes Écritures ne pouvoient être entendues que par les gens lettrés, avoit été inspiré de Dieu, pour que tout le peuple qui lui étoit soumis, et parloit la langue teutonique, pût jouir du bienfait de ces divines instructions; et qu'il avoit, en conséquence, ordonné à un certain homme, Saxon de naissance, de traduire l'*Ancien* et le *Nouveau-Testament* en langue germanique ; ce que cet homme avoit exécuté par un grand travail, en commençant par la *Genèse*, et en prenant, dans tout le texte, ce qu'il trouvoit de plus instructif : ce dont il avoit formé un poëme aussi élégant que facile à être compris d'un chacun.

Peut-on jeter un coup-d'œil sur les loix des Francs, ou saliques, ou ripuaires, sans y reconnoître un mélange de termes empruntés de leur langue, et qui sont certainement teutoniques, n'ayant aucun rapport avec la langue latine, ou avec la langue celtique ? *Wergelt*, de *wehren*, défendre, et *geld*, argent, pour amende; *helmum*, casque, de *helm*; *fredum*, de *fried*, paix; *beinberg*, de *bein*, jambe ; *bannitum*, de *bann*, exil, bannissement; *gravionem*, de *graf*, comte, sont des mots usités dans les loix

ripuaires. Dans les loix saliques, on trouve *maniendus*, de *mahnen*, citer; *sparwarium*, de *sperber*, épervier; *schellam*, de *schellen*, grelot, sonnette de cheval; et dans les constitutions et capitulaires de *Charlemagne*, rapportés par *Éginhard* : *Feidosum*, de *feid*, *fehde*, guerre; *herbann*, de *her* et *bann*, amende militaire; *herbergam*, de *herberg*, hospice, auberge; *herslitt*, de *heer*, et *lassen*, déserteur.

Enfin, *Flodoard*, rapportant ce qui se passa au concile d'Ingelheim, l'an 949, dit qu'on y lut quatre lettres, qui furent aussitôt traduites en langue teutonique, qui étoit celle du roi *Louis d'Outremer*. C'est donc avec raison que les François les plus instruits conviennent que cette langue allemande, dont les inflexions ont quelque chose de si dur pour les oreilles délicates des peuples du Midi, fut celle des Francs, des nobles, et même des rois des deux premières races. Elle doit avoir eu, à cette époque, une culture qu'elle aura perdue depuis; maintenant elle se perfectionne par les travaux des poëtes et des orateurs distingués, dont l'Allemagne se glorifie depuis plus d'un demi-siècle *. Son antiquité, son abondance, sa gravité, les chefs-d'œuvre qu'elle compte, les ouvrages excellens qu'elle produit en toutes sortes de sciences, l'ont sans doute réconciliée avec nos gens de lettres; et les

* Voyez le *Coup-d'œil sur l'état de la Littérature ancienne et de l'Histoire en Allemagne*, par M. Charles Villers, 1809, où ce savant compatriote fait voir avec quelle ardeur la nation allemande s'applique aux divers genres de littérature. Pendant l'assemblée d'Erfurt, en 1808, le grand *Napoléon* daigna décorer de l'aigle deux des meilleurs écrivains, MM. *Wieland* et *de Goëthe*.

difficultés, que l'étude en présente, sont doublement compensées par l'utilité dont elle peut être pour les études sérieuses, comme pour celles d'agrément.

(N) *Diodore de Sicile*, contemporain de *César* et d'*Auguste*, reproche aussi cette dureté à la langue gauloise : *Quamvis sermone brevi et subobscuro atque ambiguo utantur.* Ainsi, dès avant l'invasion des Francs, la langue des Gaulois avoit quelque chose de désagréable pour l'oreille des Romains.

(O) *Jean Picard* (*Celtopédie*, liv. V) fait une longue énumération des savans gaulois qui se distinguèrent à Rome, dans les plus beaux temps de la République. Après avoir rapporté les noms, moitié fabuleux, moitié fondés sur des traditions des anciens rois philosophes des Gaules, tels que *Samnothès*, *Mago*, *Saron*, *Drys*, *Bardon*, *Longon*, *Bardon II*, *Luco*, *Celte*, *Hercule*, *Galatas*, *Arbon*, *Lugdon*, *Belgius*, *etc.*, en quoi il ne fait que copier *Annius de Viterbe*, tous, dit-il, Celtes des plus anciens, et doués des plus rares connoissances; il entre dans un grand détail sur les savans plus modernes, tels que sont *Plotius de Lyon*; *Gnifon*, qui forma les plus célèbres orateurs romains, selon le témoignage de *Suétone*, *Valerius Cato*, *Statius Cœcilius*, *Varron*, *Altacinus* de Narbonne, *Statius Papinius*, dont plusieurs villes se disputèrent la naissance, *Favorinus*, *Charmidas*, *Chrinas*, *Gennadius*, *Pithias*, *Lucius Florus*, *etc.* Le même auteur rapporte, au livre Ier, quelle fut l'ancienneté des académies gauloises, sur-tout à Chartres et à Montbard (*Mons Bardorum*), paisible retraite du peintre de la nature, du célèbre *Buffon*; à *Alise*, *Alexia*, connue sous le nom de *Sainte-Reine*, et en d'autres lieux

consacrés par la demeure des Druides. L'*Histoire littéraire de la France*, tome I, *le Tableau des Gens de Lettres*, tomes I et II, font connoître la plupart de ces savans.

(P) *Duchéne* a inséré dans son recueil, tome I, des recherches, dont les résultats très-curieux font voir que, malgré l'opinion de *Grégoire de Tours*, d'*Hunnibald*[a], et autres très-anciens auteurs, il n'y a rien d'assuré sur les temps reculés de la nation des Francs; que c'est sous *Probus*, en 276—282, qu'il en est fait mention pour la première fois; et que, sous le nom de Francs, on confondoit généralement tous les peuples disséminés depuis les rives du Mein, et même du Nècre, jusqu'à la mer d'Allemagne, soit qu'ils fussent Cattes, Chérusques, Chamaves, Hermondures ou Sicambres; qu'ils ont long-temps exercé leurs pirateries le long des côtes, jusqu'à l'Espagne, ont fait plusieurs incursions dans la Baltique, et se sont avancés dans les terres, en remontant l'Escaut; qu'après avoir souvent été repoussés et vaincus par les Romains, ils ont fini par faire alliance avec eux, et par entrer dans leurs légions, n'ayant que des chefs, et point de rois, jusqu'à ce que *Pharamond* s'emparât du pays de Tongres, d'où ils étendirent peu-à-peu leur domination dans toute la France, en soumettant les Romains et les Gaulois, puis les Bourguignons, les Goths, et enfin les Allemands, et autres peuples de la Norique[b]. Mais, en examinant la position de ceux de ces peuples, dont il nous est resté quel-

---

[a] Des auteurs graves prétendent que cet *Hunnibald*, publié par *Trithême*, est quelque ouvrage supposé, qu'ils assimilent aux productions d'*Annius de Viterbe*.

[b] *Nicolas de Vignères*, *Traité de l'Origine des anciens François*.

ques monumens, ne seroit-on pas tenté de croire que trop souvent on a donné le nom de *nation* à de petites tribus, dont l'appellation n'a rien d'imposant que son antiquité. En nous bornant à examiner les peuples du Rhin, avec lesquels les Romains ont eu le plus souvent à combattre, nous voyons combien devoient être resserrés les Cattes, les Mattiaques et les Chamaves. Nous les voyons établis dans ce petit canton de la Vétéravie et de la Hesse, entre le Mein et la Lahn, de Francfort, ou Mayence à Giessen, entre le Rhin et le Veser, pays qui, actuellement, malgré sa florissante culture, ne contient pas deux cent mille habitans *. Les Nerviens, les Vangions, les Némètes, les Ubiens, resserrés par les établissemens qu'avoient les Romains à Mayence, et le long des montagnes des Vosges et du Hundsruck, ne faisoient que de foibles cités, telles que Spire, Vorms, Bonne, etc., qui en formoient les principales bourgades. Qu'elles devoient être petites, toutes ces nations, dont on compte plus de cinquante établies entre l'Elbe et le Rhin, pays que tous les auteurs contemporains nous présentent comme couverts de bois et de marais impénétrables, et dont la vraie culture

---

* Si l'on considère les nombreuses armées, que quelques-unes de ces nations ou peuplades réunies pouvoient opposer aux Romains, les innombrables essaims, qu'elles envoyoient si souvent faire des irruptions dans les contrées voisines, et quelquefois se répandre, comme un torrent, sur d'immenses pays si éloignés de leur résidence, on est obligé de convenir que les données sur notre population actuelle ne conviennent pas à ces temps éloignés. L'on sait, d'ailleurs, que le système des levées, faites en faveur des puissances par la Hesse, Waldeck, etc., étoit une cause très-sensible de dépopulation.

n'a commencé qu'avec l'établissement des moines, vers la fin du huitième siècle.

On trouve quelque chose de plus satisfaisant dans l'histoire de M. *Schroeck*, professeur à Wittemberg (4e part., sect. 1, liv. X). Cet auteur, très-versé dans l'histoire des Germains, s'exprime ainsi, si j'ai pu réussir à le traduire fidèlement.

Les François descendent originairement des Francs, de cette nation teutonique dont il n'est fait mention dans l'histoire, que depuis le troisième siècle, et qui habitoit le long du Rhin, après s'être établie dans la Westphalie, jusqu'aux extrémités des Pays-Bas. De là ils inquiétèrent souvent les Romains par leurs incursions. Les Gaules comprenoient alors un territoire beaucoup plus étendu que la France actuelle (1782). C'étoient tous les pays situés entre le Rhin et l'Océan Atlantique, les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées (l'empire des François, la Hollande, et quelques cantons de la Suisse). Les Romains avoient aussi donné le nom de *Gaule-Cisalpine* à la haute Italie, ce pays ayant été envahi par les Gaulois, même avant *Brennus*. Les plus fréquentes incursions des Francs se firent dans la Belgique, c'est-à-dire, dans les contrées bornées, d'un côté, par le Rhin, la Seine et la Marne, et de l'autre, par la Moselle, la Meuse et l'Escaut, conséquemment vers les Pays-Bas et les provinces de France qui y aboutissent. Les Francs s'établirent même en grand nombre dans ces contrées, vers le milieu du quatrième et dans les commencemens du cinquième siècle. *Clodion*, roi d'une des tribus des Francs, prit Cambrai, et poussa ses conquêtes jusqu'à la Somme, dans la Picardie. Childéric, un de ses successeurs, s'avança jusqu'à la Loire. La décadence de l'empire romain dans l'Occident, as-

sailli de tous côtés par les peuples de la Germanie, favorisoit les armes des Francs dans les Gaules.

Clovis, fils de *Childéric*, détruisit enfin totalement la puissance des Romains, affoiblie déjà par les Bourguignons et les Visigoths. Il vainquit les généraux romains, les prit et les fit mettre à mort. Il subjugua pareillement les nations germaniques et les Allemands qui se trouvoient dans les Gaules et dans le voisinage : ces peuples durent, en conséquence, se soumettre ou se retirer. De tous les Francs qui s'étoient établis dans la Belgique, il n'y avoit proprement que les Saliens qui se fussent attachés à la fortune de *Clodion* et de ses descendans. Les autres tribus avoient leurs rois ou chefs. *Clovis* sut les affoiblir par ses intrigues, en fit périr cruellement quelques-uns, et parvint à se défaire des autres, et à réunir en lui toute leur puissance.

(Q) Il est encore plus aisé de se convaincre de la sûreté des sources de notre étymologie, en examinant les jargons de nos provinces méridionales. « Il est peu de » mots, employés dans ces dialectes agrestes, qui ne tirent » leur étymologie de la langue latine; et l'on ne sauroit » douter que ces divers patois ne soient une espèce de » romane, plus ou moins défigurée ». *Tableau historique des Gens de Lettres*, liv. XII, pag. 260.

Ce n'est cependant pas ainsi qu'en parle *Borelle*. Notre langue, dit-il, est tirée, non-seulement des langues hébraïque, latine, allemande, gothique, lombarde, espagnole, angloise et anglo-saxonne, comme l'a cru *Pasquier*, mais de plusieurs autres, et non particulièrement de celles que nous venons de nommer; et cette corruption n'est venue que par degrés : car le plus ancien gau-

avec le même succès, que c'est précisément parce que les esprits en étoient venus à ce point de perfection, que les Protestans ont eu la facilité de répandre leur doctrine. Il n'est pas douteux que, comme remarque M. *Charles Villers* *, les disputes théologiques, ainsi que les discussions littéraires, n'aient eu une grande influence sur la langue. Qui doute, par exemple, que de célèbres antagonistes, comme *Bossuet* et *Claude*, et auparavant *Bèze* et *Duperron*, n'auront pas voulu risquer, par la négligence du style, un triomphe qu'ils croyoient dû à la solidité de leur raisonnement. On sait combien *Calvin* a soigné le style de ses *Institutions;* mais, si *Calvin* et *Bèze* écrivirent purement dans leur langue (je ne parle pas du style boursoufflé des *Pseaumes* de ce dernier), si *Luther* a si adroitement tiré parti de la langue allemande, dans sa belle traduction de la *Bible*, ne devra-t-on pas avouer que ces théologiens, tout occupés de la science, n'ont fait que mettre en œuvre les richesses grammaticales, accumulées déjà par les gens de lettres. Qui n'a pas regardé les *Provinciales* comme un chef-d'œuvre en fait de style?

---

* Voici comment s'explique ce savant et élégant écrivain, dans sa lettre du 21 septembre 1809 : « Permettez-moi, Monsieur, » de m'applaudir d'une conformité d'opinion avec vous, là où » vous avez cru voir une différence. Je suis en même-temps du » même avis que vous, que ce n'est pas la réformation qui a » ramené la belle littérature, mais qu'elle n'a fait que suivre » le torrent. Je vous prie de relire, avec attention, quelques » passages de mon *Essai sur Luther*, où j'ai établi ce point » précisément, comme vous le voyez pag. 197, 3e édit.; et j'ai » aussi rendu justice aux Grecs émigrés, aux Italiens, à *Reuch-* » *lin*, à *Hutten*, pag. 50—56 ». Il est fort flatteur, pour un professeur d'Jéna, d'avoir établi, avant de connoître l'ouvrage de M. *Villers*, des principes auxquels toute l'Europe a applaudi.

ment des Gaulois, comme guerriers, mais des Gaulois, comme parlans, raisonnans, formant une société civile.

Les Romains se vengèrent bien de ces invasions; ils subjuguèrent la Gaule; mais le langage celtique subsista, au-moins en ce qu'il avoit d'essentiel. Il n'acquit que les mots dont le commerce avec les Romains rendit l'usage nécessaire. Il en fut à-peu-près de même au temps de la conquête des Francs. Ces nouveaux hôtes ne détruisirent point la langue. Ils la remplirent de termes tudesques. Le latin s'accrédita de plus en plus dans les Gaules; mais il eut comme deux formes, celle de la langue même, telle qu'on la mettoit en œuvre dans l'Office de l'Église, dans les actes publics, dans les ouvrages des évêques, comme instructions, canons, etc.; l'autre forme fut rustique, mêlée de gaulois, de tudesque, et c'est de là qu'est venu notre françois; mais ce ne fut guère qu'au dixième siècle que cette dernière prit une sorte de consistance. Le gaulois ou celtique se resserra peu-à-peu dans les contrées qui avoient moins de commerce avec le reste de la nation; et insensiblement il fut relégué dans la Basse-Bretagne, le pays de Galles, la Biscaye, les montagnes d'Écosse, etc. Ainsi, les Bas-Bretons peuvent se vanter d'être en possession d'une langue qui remonte jusqu'à *Japhet;* et voilà où conduit l'esprit de systême.

(R) C'est avec raison que l'on fixe, au temps de *Malherbe,* l'époque où la langue françoise commença à prendre cette forme élégante que nous lui voyons. A entendre les apologistes de la Réforme, ce seroit à ce bouleversement de religions que nous devrions cet avantage. Si cependant l'on considéroit avec quelque attention les progrès considérables qu'avoit faits la langue, depuis l'invention de l'imprimerie, ne pourroit-on pas soutenir,

avec le même succès, que c'est précisément parce que les esprits en étoient venus à ce point de perfection, que les Protestans ont eu la facilité de répandre leur doctrine. Il n'est pas douteux que, comme remarque M. *Charles Villers* *, les disputes théologiques, ainsi que les discussions littéraires, n'aient eu une grande influence sur la langue. Qui doute, par exemple, que de célèbres antagonistes, comme *Bossuet* et *Claude*, et auparavant *Bèze* et *Duperron*, n'auront pas voulu risquer, par la négligence du style, un triomphe qu'ils croyoient dû à la solidité de leur raisonnement. On sait combien *Calvin* a soigné le style de ses *Institutions*; mais, si *Calvin* et *Bèze* écrivirent purement dans leur langue (je ne parle pas du style boursoufflé des *Pseaumes* de ce dernier), si *Luther* a si adroitement tiré parti de la langue allemande, dans sa belle traduction de la *Bible*, ne devra-t-on pas avouer que ces théologiens, tout occupés de la science, n'ont fait que mettre en œuvre les richesses grammaticales, accumulées déjà par les gens de lettres. Qui n'a pas regardé les *Provinciales* comme un chef-d'œuvre en fait de style?

---

* Voici comment s'explique ce savant et élégant écrivain, dans sa lettre du 21 septembre 1809 : « Permettez-moi, Monsieur, » de m'applaudir d'une conformité d'opinion avec vous, là où » vous avez cru voir une différence. Je suis en même-temps du » même avis que vous, que ce n'est pas la réformation qui a » ramené la belle littérature, mais qu'elle n'a fait que suivre » le torrent. Je vous prie de relire, avec attention, quelques » passages de mon *Essai sur Luther*, où j'ai établi ce point » précisément, comme vous le voyez pag. 197, 3e édit.; et j'ai » aussi rendu justice aux Grecs émigrés, aux Italiens, à *Reuchlin*, à *Hutten*, pag. 50—56 ». Il est fort flatteur, pour un professeur d'Jéna, d'avoir établi, avant de connoître l'ouvrage de M. *Villers*, des principes auxquels toute l'Europe a applaudi.

Qu'on voie, par une suite de diversité dans les opinions religieuses, *Bouhours* aux prises avec *Barbier d'Aucour*; le *Nouveau-Testament* des *Jésuites* opposé à celui de *Sacy*; *Lallemant* à *Quesnel*; l'*Année chrétienne* à l'*Année chrétienne*; la *Vie des Saints* à la *Vie des Saints*; la *Morale* à la *Morale*; les *Panégyriques* aux *Panégyriques*, et l'on ne doutera pas que l'influence circonstancielle de la Réformation sur la langue françoise ne soit plutôt l'effet d'une fermentation littéraire, excitée par la marche naturelle de l'esprit humain, qu'une suite nécessaire de ce grand événement. *Hutten*, *Érasme*, *Pfeffercorn*, *Mélanchton*, eussent été de grands hommes sans la Réformation; ils ont écrit avant elle. Sans elle, *Luther* auroit pu réformer la langue allemande, et faire tourner au profit des lettres les longues veilles consacrées à de vaines déclamations; et sans elle, *Théodore de Bèze*, *Calvin*, *Jacques d'Étaples*, *Duperron*, n'auroient pas laissé de vouloir écrire purement en françois. Lorsque la Réformation commença, les esprits étoient disposés à l'étude des langues. *Léon X* encourageoit les savans; les Grecs nous avoient apporté leurs trésors; vingt ans auparavant, *Reuchlin*, selon *Trithéme (catal. vir. illust.)*, possédoit parfaitement l'hébreu, le chaldéen, le grec et le latin. *Gallicanæ etiam atque politioris nostræ Vernaculæ (Germanicæ) imprimis clarus.* On voit, dans ce même écrit de *Trithéme*, que depuis long-temps les lettres orientales étoient cultivées dans quantité de monastères de l'Allemagne. Ne pourroit-on pas dire, au contraire, que ces guerres éternelles, suites de la Réformation, que ces incendies, ces destructions de monastères, dépôts précieux de connoissances littéraires; ces efforts continus de génies propres à de meilleures choses, pour soutenir, par

de vaines disputes théologiques, les questions les plus futiles, élevées entre les différens partis; les massacres juridiques, ou occasionnés par les émeutes populaires, où plus d'un *Ramus* fut sacrifié à la jalousie des gens de lettres, ont plus nui aux études solides, que la Réformation n'a contribué à leurs progrès *.

(S) La première ode du livre III de *Malherbe :*

> Peuples, qu'on mette sur la terre
> Tout ce que la terre a de fleurs.

parut en 1600, et fit sa réputation. Tous les autres vers françois de ce temps-là sont plutôt gothiques que françois; et c'est avec raison que M. *de Balzac* a dit, dans une de ses lettres latines à M. *de Silhon*, que la poésie françoise avoit l'obligation à *Malherbe* de la politesse de ses expressions, de la cadence de ses périodes, et du beau tour de ses vers. Écoutons s'expliquer éloquemment en latin, le père de notre éloquence françoise. Après lui avoir donné cette épithète, je ne hazarderai pas de lui prêter mon foible style, pour rendre son latin dans une traduction.

Primus Franciscus Malherba *aut in primis viam vidit quâ iretur ad carmen, atque hanc inter erroris et inscitiæ caliginem, ad veram lucem respexit primus, superbissimoque aurium judicio satisfecit. Non tulit nostros homines inventis frugibus ampliùs* Βαλανηφαγεῖν. *Docuit quid esset purè et cum religione scribere, docuit in vocibus et sententiis delectum, eloquentiæ esse originem; atque adeò rerum verborumque collocationem aptam, ipsis rebus et*

* Le lecteur aura l'indulgence de croire qu'ici je ne parle que de ces disputes de l'école, si facilement confondues avec le dogme, et aussi communes parmi les premiers réformateurs, que dans les temps les plus obscurs de notre théologie scolastique.

verbis potiorem plerumque esse. Non negaverim in quibusdam Philippi Portæi (Desportes) *conatum aliquem apparere et primas quasi lineas* Malherbianæ artis.

Quamvis enim in iis color orationis antiquæ sit, numerus tamen videtur novæ, cultusque inter nostram atque priorem ætatem medius, ut illum sibi possit utramque vindicare. Verùm bona non multa quæ ei, aliud fortè agenti, excidére, obruuntur multitudine deteriorum, et injuria arti fieret, si eam inter incerta poneremus. Noster (Malherbe), *semper sibi constans, et sui ubique similis, non potuit quod fecit, id ratione non fecisse. Perspicaci maximè et castigato judicio plurima in se, in alios nimiùm penè multa inquirens, finxit et emendavit civium suorum ingenia, tam felici successu, ut elegantiorum auctorum turbam, quâ nunc Gallia celebratur, una ipsius disciplina Galliæ dederit. Haud alius igitur fuit, si modò non numeres verba, sed æstimes, cui plus debeant litteræ hæ nostræ populares; cùmque summi olim viri in uno tantùm summi fuerint*, Maronem*que genii felicitas in oratione solutá reliquerit, et* Tullium *eloquentia sua destituerit, cùm aggressus est carmen; hic et cultissimi poetæ famam peregregiè tulit, et in pedestri facundiâ cum laude quoque versatus est.*

Il n'y avoit point d'académie du temps de *Malherbe*; mais, comme du temps de *Ronsard*, et même plus tard, sous *Louis XIII*, les gens de lettres formoient des assemblées, des espèces d'écoles, d'où sortoit le peu de lumière qui se répandit sur la France. *Malherbe* forma des disciples; *Racan* fut le plus célèbre. Sa doctrine perpétua les principes de la bonne poésie; et le goût, qu'il inspira pour la langue françoise, ne contribua pas peu à préparer les progrès qu'elle fit sous le cardinal *de Richelieu*.

ADDITION.

Traduction du Chapitre second du Traité de Bardetti, de la Langue des premiers habitans de l'Italie, *où il est particulièrement question de la langue des Gaulois et des Germains.*

Que les Gaulois et les Germains ont contribué à former la langue des premiers habitans de l'Italie.

Article Ier.

Il est évident que les premiers Circumpadans parloient la langue gallo-germanique, et c'est le résultat de ce que j'ai prouvé ci-dessus, que les Liguriens et les Ombres du Latium, qui ont occupé la plus grande partie de ce pays, étoient Gaulois, et que les Taurisques, dont une partie s'étoit établie dans le voisinage des Liguriens et des Ombres, et l'autre s'étoit mêlée avec ces peuples, venoient de la Germanie. Ceci demande un peu plus de détail; et il ne faut pas craindre de nous transporter au-delà des Alpes, et de nous arrêter un peu sur les vastes terres de ce pays. Tout y parle en faveur de l'Italie, et de la langue des premiers habitans vraîment Italiens.

On ne peut dissimuler qu'il n'y ait très-peu de lumières à tirer des anciens écrits des Latins et des Grecs, par rap-

port à la langue des anciens Gaulois : on y voit seulement que leur éloquence étoit mâle, nerveuse et vigoureuse, puisque *Lucien* fait dire à un philosophe gaulois, que, si la Gaule reconnoît *Hercule*, et non *Mercure*, pour le Dieu des orateurs, c'est parce qu'*Hercule* étoit un Dieu infiniment plus robuste [a]. Or, une si grande force devoit être tempérée, puisque l'image de cet *Hercule*, nommé *Ognion* par les Gaulois, le représentoit, il est vrai, avec des chaînes attachées à sa langue par un bout, et par l'autre aux oreilles d'une multitude d'auditeurs; mais avec des chaînes d'or ou d'électre (matière composée d'or et d'argent), travaillées fort subtilement, et ne tenant guère plus ensemble que si elles étoient absolument libres [b]. Quoi qu'il en soit, nous ne parlons pas ici de la faculté de bien dire et de parler avec éloquence; et, quand cela seroit, le passage de *Lucien* seroit hors de saison pour connoître la langue des Gaulois, puisque ce satirique, aussi-bien que *Saint-Jérôme* [c], en faisant mention de l'abondance et de la délicatesse de la langue des Gaulois, n'entendent parler que du grec et du latin, dont usoient alors ces peuples, tant en prose qu'en vers; ces deux langues, comme le remarque *Suétone* [d], étant celles qu'employoient les orateurs, dans le concours des prix établis par *Caligula*, et renouvelés dans la cité de Lyon,

---

[a] Hercules Gallus, *quòd hic* Mercurio *longè robustior extiterit.*

[b] Ibid., *ingentem admodùm hominum multitudinem trahit omni aure revinctis, porrò vincula catenas tenues auro electrove confecta, etc... Læti sequuntur, ducentem admirantes, et laxatis funiculis etiam antevertere studentes.*

[c] *Ep. ad Rust. monac. Nitorem gallici, ubertatemque sermonis.*

[d] *Caligula*, cap. xx. *Certamen quoque græcæ latinæque facundiæ.* Vid. DION., lib. XLIV.

concours qui remplissoit de crainte les orateurs les plus exercés, comme dit *Juvénal*, sat. I:

> *Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem,*
> *Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.*

Nous apprenons par *Diogène de Laërce*[a], que chez les Druides l'enseignement de la doctrine étoit mystérieusement enveloppé dans des énigmes, ou, selon *Quintilien* (*Instit.*, liv. VIII, chap. VI), dans des allégories obscures, ou perpétuées par une tradition de longue main. *Diodore*[b], après nous avoir dit la même chose, ajoute quelques autres particularités, et assure que tous les Gaulois étoient concis dans leurs entretiens; qu'ils se plaisoient à des discours obscurs et énigmatiques; qu'ils aimoient beaucoup l'hyperbole, donnant un grand éclat aux moindres affaires qui les concernoient; rabaissant les faits d'autrui; employant fréquemment la synecdoche; tantôt menaçans, tantôt exagérans, et usant du style tragique. Mais, en examinant bien toutes ces circonstances, on n'en tirera aucune conséquence en faveur de l'ancien gaulois; il sera toujours vrai que, par rapport à ceci, nous ne pouvons trouver que très-peu d'éclaircissemens dans les Anciens; et encore moins par rapport à la langue des Germains. Il y eut un temps où l'on croyoit pouvoir y suppléer par l'*Edda* de *Semondo*; et on l'a cru sur la foi de *Brucker*[c].

---

[a] *Proscem. segm. VI: Aiuntque Gymnosophistas et Druidas per enigmata et sententias philosophatos esse.*

[b] Lib. V, pag. 313: *In colloquiis breviloqui et ænigmatum studiosi et synecdochicè pleraque enunciantes, tum multa hyperbolicè. Minaces præterea sunt et elati tragicique exageratores, etc.*

[c] *Hist. crit. Phil.*, tom. I, lib. II, cap. IX, § 8.

Selon lui, on trouve, dans cet ouvrage, quelques-unes des plus anciennes poésies, par lesquelles, selon *Tacite*, les Germains avoient coutume de transmettre à la postérité les hauts faits de leurs héros. Quelque grossières, ou quelque élégantes qu'elles soient, elles répandent, selon *Brucker*, beaucoup de lumières sur la langue des Germains; mais tout bien considéré, et vu, sur-tout, que des assertions aussi importantes n'ont aucun fondement, et que la forme, aussi-bien que le fond de cette Mythologie septentrionale, annoncent le travail d'un seul jet et d'une seule main; tout en croyant que, parmi ces traditions, il y en a quelques-unes de la plus haute antiquité, j'ose assurer avec *Huet* [a] que la manière de les exposer, et même toute la contexture du recueil, sont l'ouvrage de *Semondo*.

Brucker prétend aussi [b] que les Germains avoient des Druides, aussi-bien que les Gaulois, et croit que ce sont les prêtres dont *Strabon* et *Tacite* parlent, au sujet de ces peuples [c]. Que si cela étoit, il faudroit aussi supposer, chez les Germains, les mêmes énigmes, les mêmes allégories : ce qui est une idée absolument nouvelle. L'auteur a recueilli plusieurs passages de *Tacite*, où il est question des coutumes et des occupations des prêtres de la Germanie; il en rapporte plusieurs d'*Ammien Marcellin*, de *Pomponius Méla*, de *Jules César*, où il est question des Druides; et il est singulier qu'il ait pu les examiner,

---

[a] *Hist. crit. Phil.*, tom. I, lib. II, cap. IX, § 8.

[b] *Ibidem.*

[c] STRABO, lib. VII, pag. 292, *Lybis Chattorum sacerdos*; TACIT., *de Mor. German.*, cap. VII; *neque verberare quidem nisi sacerdotibus permissum.*

sans voir leur diversité, et sans s'apercevoir qu'il confondoit les uns avec les autres.

Jules César, après avoir employé huit chapitres entiers de la guerre des Gaules, à rapporter en détail quantité de coutumes des Gaulois, et notamment de leurs Druides, dit, au chap. XXI, que les Gaulois diffèrent, en beaucoup de choses, des Germains; qu'entr'autres, *les Germains n'ont point de Druides qui président aux choses divines*; autorité d'un grand poids, puisque *César*, ayant pénétré dans la Germanie, a pu savoir exactement la vérité, et que l'antiquité a eu peu d'écrivains aussi intelligens, aussi exacts que lui. Les autres passages, au contraire, qui concernent les prêtres, sont insuffisans, ne sont que des hypothèses, des idées, des conjectures dont on voit le peu de fondement, en examinant ces auteurs avec quelque attention. Pour moi, je ne puis croire avec *Brucker* *, que *César* se soit laissé tromper par son trop de confiance en ceux d'après lesquels il parle dans ses *Commentaires*. En admettant ces traditions, ces allégories, ces énigmes éternelles chez les Germains, tout ce que nous avons appris jusqu'à-présent de l'ancienne langue de ces peuples, se réduiroit à très-peu de chose; et nous ne pourrions rien conclure de la manière et des expressions dont se seroient servis les Germains des premiers temps, pour se communiquer leurs pensées par le moyen de la parole.

Article II.

Nous ne sommes point dans la même incertitude sur ce

---

* Brucker, *Hist. Phil., loc. cit.* : *Nam Cæsarem deceptum fuisse relatione eorum quorum fide ista in commentariis referebat, dubium non est.*

qui concerne les mots des deux langues transalpines, d'où s'est formée la première langue circumpadane. Les anciens monumens littéraires, latins et grecs, en ont conservé un bon nombre. Il s'en trouve un plus grand dans les idiomes d'usage en France et dans la Grande-Bretagne ; et d'autres mots, aujourd'hui hors d'usage, se conservent dans les plus illustres monumens de tous les pays septentrionaux. C'est sous ces différens points de vue que nous trouverons des choses plus importantes qu'on ne se l'imagine, en faveur des premiers habitans de l'Italie ; elles demandent les réflexions les plus sincères, les plus impartiales. Il n'est pas douteux que, dans les anciens mémoires, il ne se rencontre plusieurs mots de l'ancien gaulois et de l'ancien germain ; et ce ne sont pas seulement ceux que les anciens écrivains désignent expressément comme appartenant à ces langues, tels que *Rheda*, *Hertham*, *Mori-marusa*, lesquels sont en petit nombre, mais encore une quantité d'autres, qui ont l'apparence la plus certaine d'être plus anciens que l'entrée des nations étrangères dans la Germanie et dans les Gaules, tels que les noms propres de peuples, de personnes, de montagnes, de fleuves et autres, ou ceux qu'on a d'autres raisons de croire nationaux, tels que [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. Le marquis Maffei nous apprend * qu'il avait commencé à recueillir, entre les mots d'anciennes langues perdues, ceux de la langue celtique, mais qu'ayant été détourné par d'autres travaux, il a abandonné cette entreprise. [illegible] [illegible]

* [illegible]

connoissance intime de la langue d'Italie, et des antiquités dont l'explication en dépend.

Parmi les langues, où se trouvent plusieurs mots de l'ancien gaulois, il faut distinguer, selon quelques auteurs [a], celle des montagnards d'Ecosse, celle d'Irlande, et celle des Basques, peuples qui occupent un petit pays vers les Pyrénées, ainsi que la Basse-Navarre. D'autres y ajoutent ce que les François appellent patois, langage grossier des gens de la campagne, de ceux sur-tout qui habitent les montagnes, et qui sont éloignés des villes. Si je rencontre quelques-uns de ces mots qui me soient utiles, je les rapporterai, quoique ceux de l'écossois et de l'irlandois présentent de grandes difficultés [b]. Les ressources les plus abondantes et les plus sûres sont celles que présente la langue armorique usitée, soit dans la Basse-Bretagne, soit dans le pays de Galles, ou, comme d'autres l'appellent, la Cambrique de Cornouailles et du pays de Galles. Elle répand une grande lumière sur l'ancien gaulois; et comme, par conséquent, cette lumière s'étend sur la langue des premiers circumpadans, et successivement sur toutes les autres langues primitives de l'Italie, on voit combien il est important d'examiner le gallois et le bas-breton, pour connoître l'italien primitif.

Commençons par le gallois : pour connoître le fondement de cette dénomination, il faut consulter *Polidore Virgile* [c]; ou, si l'on ne veut pas s'en rapporter à un au-

---

[a] *Bullet, Mém. sur la Langue celt.*, 1re part., chap. XIV; *Chamber, Dict. univ.* au mot *Inglese; Altieri, Gramm. univ.*, préface; *Baxter, Gloss. Ant. Brit.* aux mots *Ibernia*, *Scotia.*

[b] *Hist. univ.*, tom. XIII, liv. IV, chap. XV, sect. 1.

[c] *Hist. angl.*, lib. I, p. in-8°. *Wal enim eorum Germanorum*

teur italien, on trouvera des indices suffisans, soit dans *Walther*, auteur allemand, soit dans *Camden*, Anglois, ou dans *Baxter* de Cornouailles, qui s'accordent dans leurs conjectures [a]. Il est à-peu-près certain que les premiers Bretons étoient Gaulois d'origine. *Tacite* [b], *Vie d'Agricola*, trouve quelques petites différences, qui le font douter si la nation particulière de la Grande-Bretagne, nommée *Calédonienne*, n'étoit pas d'origine germanique; si une autre, nommée *Silure*, n'étoit pas Ibérienne; et si ce ne sont pas les seuls peuples, voisins des Gaules, qui tirent leur origine de ce pays. Mais il conclut enfin que, tout bien considéré, il est croyable que les Gaulois ont occupé un pays aussi voisin du leur; et il en donne une raison qui a toujours paru convaincante, c'est que la langue des deux peuples étoit presque la même [c]. Il est vrai qu'il ne déclare pas si, par les Bretons, il entend les habitans de toute l'île, ou seulement les plus méridionaux. Mais *Bède* [d] supplée à

---

linguâ vocatur externus *qualis est Italus, vel Gallus, qui linguâ differunt à Germanis... Angli igitur Germaniæ populi Britanniâ potiti Britannos, qui patriæ excidio superfuerunt, patrio more appellârunt Wallos, quòd aliam ab ipsis habuerunt linguam.*

[a] *Walther, Gloss.*, au mot *Welle*. *Camden, Britannia*, pag. 81. *Baxter, Gloss.*, au mot *Belgæ*.

[b] *Rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus, germanicam originem asseverant. Silurum colorati vultus et torti plerùmque crines, et positu contra Hispaniam Iberos veteres trajecisse... Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu... In universum tamen æstimanti Gallos vicinum solum occupâsse credibile est.*

[c] *Loc. cit. sermo haud multùm diversus.*

[d] *Eccl. Hist. Gent. Angl.*, lib. I, cap. 1. *In primis hæc insula Britones solùm, à quibus nomen accepit incolas habuit, qui de*

son silence, en disant expressément que les Bretons, ayant occupé la partie méridionale, s'étoient insensiblement étendus dans tout le pays. Pour s'assurer encore plus de l'origine gauloise des Bretons, il faut consulter ce que j'ai dit dans le premier traité, ch. VII à VIII, et ce que les Anglois disent eux-mêmes (*Hist. univ.*, t. XIII, l. IV, c. XV, sect. I). Il me suffit d'avoir montré que, les Bretons étant Gaulois d'origine, le gallois doit encore avoir beaucoup retenu de l'ancien gaulois.

Nous apprenons des plus anciens et des meilleurs historiens d'Angleterre, tels que *Gildas, Le Sage, Bède, Guillaume de Malmesbury*; *Camden*, que, quand les Romains abandonnèrent l'Angleterre, les Scots et les Pictes, saisissant l'occasion, se jetèrent avec plus de confiance sur les Bretons; ceux-ci, par une délibération dont on peut voir les funestes suites dans la lettre qu'ils écrivirent à *Aëtius* qui commandoit dans les Gaules pour les Romains, et qui étoit consul pour la troisième fois, en 446, et intitulée par *Gildas, Gémissemens des Bretons*, appelèrent à leurs secours les Saxons, auxquels se réunirent les Anglois et les Jutes, peuples du Schleswig et du Jutland. Les mêmes historiens nous apprennent encore que, le pays ayant extrêmement plu à ces étrangers, ils y revinrent plusieurs fois, sous divers prétextes. La guerre s'alluma entre eux et les Bretons; et, après divers avantages réciproques, elle finit, vers la fin du cinquième siècle, par l'entière soumission des Bretons, qui, ne pouvant plus résister, prirent le parti de se reti-

---

tractu Armoricano, ut fertur, Britanniam advecti, Australes sibi partes vindicaverunt, et cùm plurimam insulæ partem, incipiendo ab Austro possedissent, contigit, etc.

rer, plutôt que de subir le joug des étrangers. Alors plusieurs d'entre eux se réfugièrent vers leurs compatriotes, dans les montagnes et les marais inaccessibles des pays de Cornouailles et de Galles, où ils restèrent un certain temps isolés de tous les barbares; puis, ayant été subjugués plus tôt ou plus tard, soit par la force, soit par la douceur, ainsi que les autres habitans de l'isle, ils n'ont pas laissé de former toujours deux corps bien distingués du reste de la nation.

Il suit de ces faits indubitables que les Gallois ont dû conserver beaucoup de choses des anciens Bretons, et, par la même raison, de l'ancien gaulois. Ce gaulois n'étoit pas médiocrement altéré, et cela devoit être ainsi, puisque, avant de se réfugier dans ces deux provinces, les Bretons avoient eu, pendant cinq siècles, un fréquent commerce avec les Romains, et ensuite avec les étrangers appelés comme auxiliaires; temps assez considérable pour opérer un changement important dans les langues vivantes. Cependant ce changement ne doit pas avoir été assez fort, ni le gaulois assez corrompu, pour ne pas conserver une grande partie de cette ancienne langue gallo-britannique, qu'y retrouvent encore *Remnus, Gesner, Hottman* et *Camden*, cités par *Bochart, Buchanan, Farnabe, Boxhorn, Thomassin*, dom *Pezron*, dom *Lobineau, Leibnitz*, et quantité d'autres célèbres linguistes.

Article III.

Pour prouver que la langue armorique de la Basse-Bretagne ne diffère, ni de la galloise, ni de celle qui se parle aujourd'hui dans ces différens départemens, le P. *Thomassin* * veut que les Romains, arrêtés par les

* *Méthode, etc.*, liv. I, chap. 1, nº 21.

montagnes et les forêts, n'ayent jamais pénétré dans ces pays-là ; mais rien n'est plus contraire à ce que nous enseignent les anciens monumens. Il nous reste encore trois inscriptions à Nantes, à Rennes et à Dol[a], qui montrent que les Romains y ont pénétré. C'est ce que disent aussi *Strabon*, *Hirtius*, *Dion*[b], *César*[c], en plusieurs lieux. Selon eux, les légions romaines s'avancèrent dans les terres des Venettes, des Osismes, des Curiosolites, des Rhédoniens, des Unelles, et soumirent tous ces peuples Bas-Bretons. Je ne parle pas de ce qu'on dit des colonies romaines qui y ont été envoyées, et ont pu y établir leur langue. Il est indubitable que les Romains y étoient du temps de *César*, qu'ils s'y maintinrent long-temps, et qu'ils parvinrent à soumettre plus ou moins ces différens peuples[d]*.

C'est dans la langue même actuelle des Bas-Bretons, que se trouve la meilleure preuve que le gaulois domi-

---

[a] Dom LOBINEAU, *Hist. de Bretagne*, tom. II, pag. 2.

[b] STRABON, lib. IV, pag. 194; HIRTIUS, *de Bello gall.*, cap. XXXI : *Cæteræque civitates positæ in ultimis Galliæ finibus Oceano conjunctæ, quæ armoricæ appellantur, imperata sine morâ faciunt.* DION., lib. XXXIX.

[c] *De Bello gall.*, lib. II, cap. XXXIV : *A. P. Crasso, quem cum legione unâ miserat ad Venetos, Unellos, Osismos, Curiosolitas, Sejuvios, Aulercos, Rhedones, quæ sunt maritimæ civitates, Oceanumque attingunt, certior factus est omnes eas civitates, in ditionem potestatemque populi romani esse redactos.* Vid. lib. III, cap. XI et cap. XVI, etc.

[d] Dom LOBINEAU, liv. I, n° 1.

* *La-Tour-d'Auvergne* appuie sur les preuves du père *Thomassin*, et les rend encore plus fortes, en abandonnant le plat pays et les cités aux Romains, et en faisant retirer ses Francs Bretons dans les montagnes et les pays inaccessibles. *Orig. gaul.*

noit dans l'Armorique. Ce bas-breton n'est ni la langue teutone ou germanique, apportée dans les Gaules par les Francs, ou autres nations cisrhénanes, auparavant établies dans les provinces; ni le roman ou latin-gaulois, que parloient les Gaulois dans leur patrie avant l'irruption des Francs, et dont les François ont conservé la substance, quoique fort altérée; c'est une langue particulière, qui n'est comprise, ni des Allemands, ni des François non Bretons, s'ils ne l'ont étudiée, quoiqu'ils en ayent adopté quantité de mots; à-peine peut-on s'imaginer quelle langue le bas-breton peut être, si ce n'est pas l'ancien gaulois.

Je dis plus; la langue armorique est substantiellement la même que la galloise, selon le témoignage de *Guillaume de Malmesbury*, écrivain du douzième siècle; de *Polidore Virgile*, écrivain du seizième, et de *Camden*, qui est du dix-septième [a], sans parler de quantité d'autres. L'on ne peut donc douter de ce fait, et cette identité est réellement une preuve de la haute antiquité de cette langue, qu'il faut faire remonter jusqu'à la première descente des Bretons dans l'Armorique. Selon le premier de ces trois écrivains [b], l'empereur *Constantin-le-Grand* accorda des terres dans l'Armorique, aux soldats bretons qui avoient combattu sous lui; et c'est peut-être à cela

---

[a] *Malmesbury : Moribus linguâque à nostris Britonibus nonnihil degeneres. Pol. Virg.*, lib. I, pag. 9 : *Multa sunt rerum vocabula in utrâque linguâ communia, etc. Camd. Brit.*, pag. 79 : *Quod propter linquæ communitatem, quæ eadem ferè cum nostris Britonis, sive Wallis comprobat, etc.*

[b] *Const. Max. magnam manum militum Britannorum abduxit. . . emeritos et laboribus functos in quâdam Galliæ parte ad Occidentem super littus Oceani collocavit.*

que fait allusion la loi du *Code Théodose* [a] : *Veterani juxta nostrum præceptum vacantes terras accipiant, easque perpetuò habeant immunes.* Selon dom *Lobineau* [b], soit faute de vivres, soit dans la crainte de ne pouvoir se défendre, les Bretons quittèrent en grand nombre le pays de Cornouailles, en 450, passèrent dans l'Armorique, et habitèrent le pays nommé depuis *Bretagne;* et, si l'amour de la patrie a pu induire cet écrivain en erreur, par rapport au temps précis de cette émigration, comme *Vertot* paroît avoir raison de le soupçonner [c], l'on ne peut placer cette époque au-delà de l'an 513; et tous les écrivains conviennent que les Bretons se sont établis vers ce temps dans l'Armorique, non-seulement parce qu'ils ont donné leur nom au pays, mais à raison des témoignages convaincans d'*Éginhard* [d], de l'anonyme du *Recueil de Duchêne,* de la *Chronique de Saint-Michel,* publiée par le P. *Labbe,* d'une lettre d'*Édouard Ier* d'Angleterre, que l'on trouve dans *Hottmann,* et de quantité d'autres monumens d'une pareille autorité.

---

[a] Liv. VII, tit. xx.

[b] Lib. citato.

[c] *Hist. crit. de l'Établissement des Bretons dans les Gaules.*

[d] Eginhard., ann. 786 : *Cùmque ab Anglis et Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, magna pars incolarum ejus mare trajiciens in ultimis Galliæ finibus Venetorum et Curiosolitarum regiones occupavit.* Duchêne, tom. II, pag. 623 : *Pulsi à Britanniâ... regionem quam modò incolunt, sibi vindicantes appellâsse à suâ gente Britanniam.* Labb., *Bibl. Mss.*, tom. I, ann. 513 : *Venerunt transmarini,* id est, *minorem Britanniam.* Hottom., *Franco-Gall.*, cap. II, pag. 21 : *Britones Armorici, cùm venerint in regno isto, suscipi debent et protegi : sunt boni cives de corpore regni hujus; exierunt enim quondàm de corpore regni hujus.*